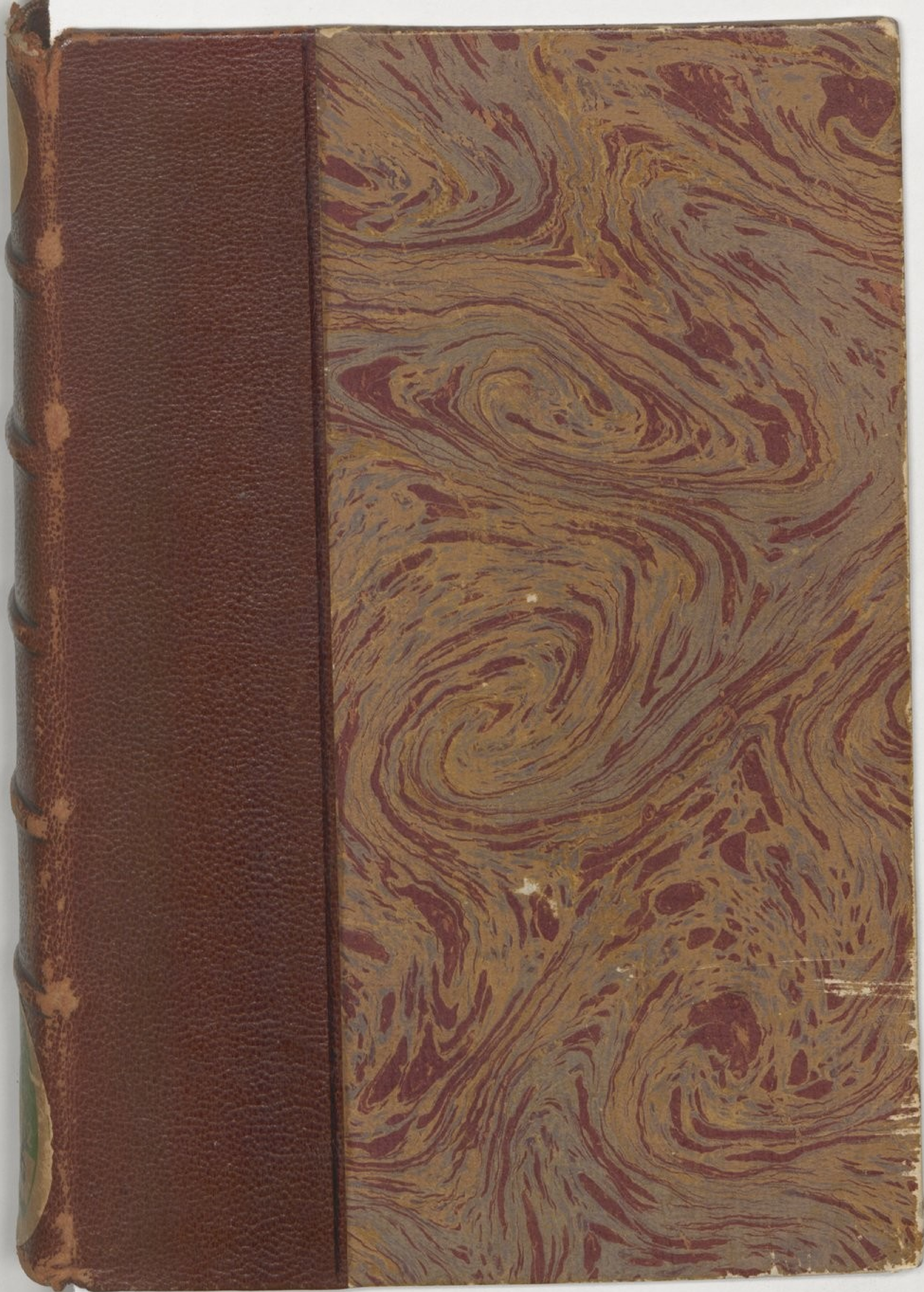
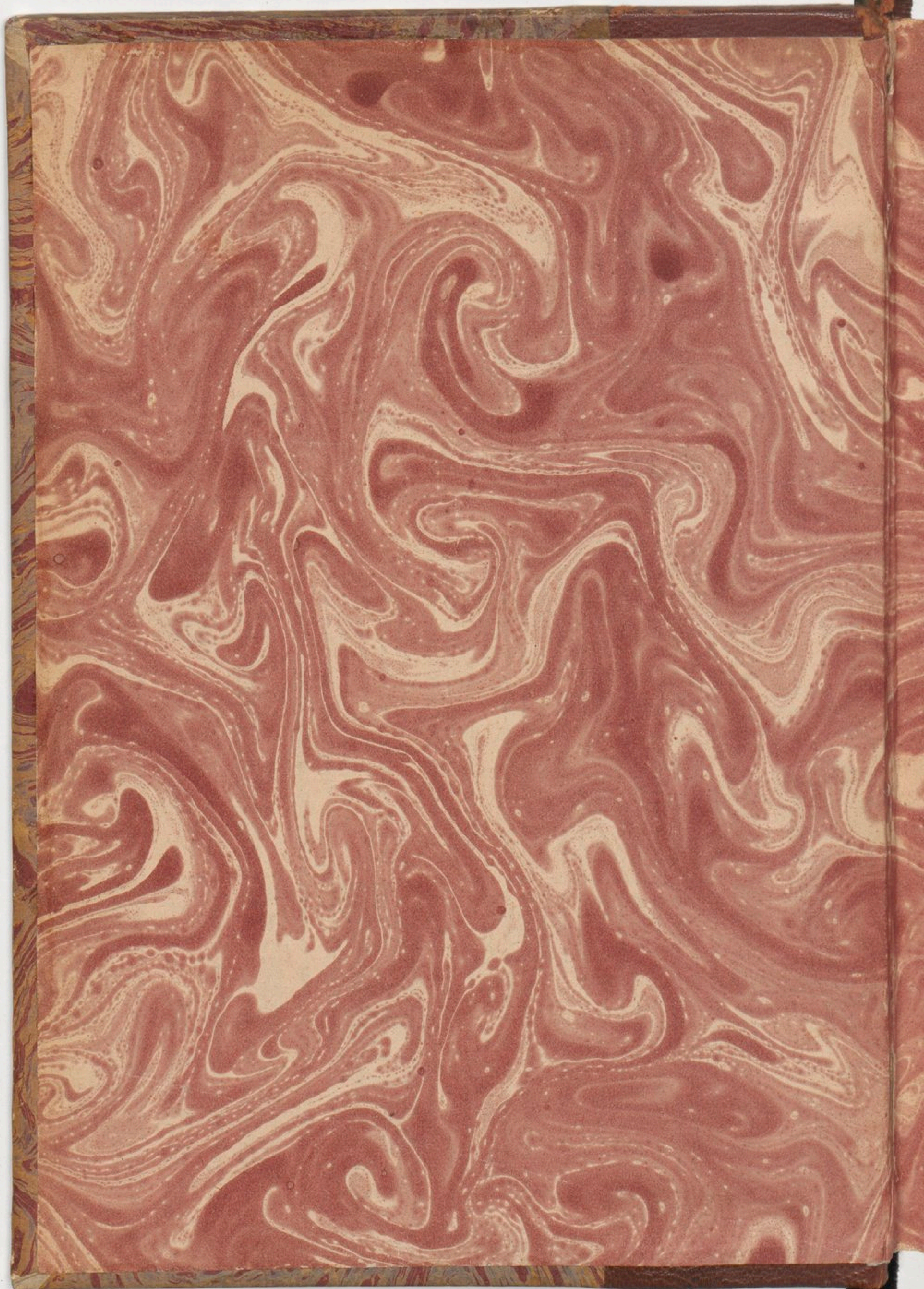
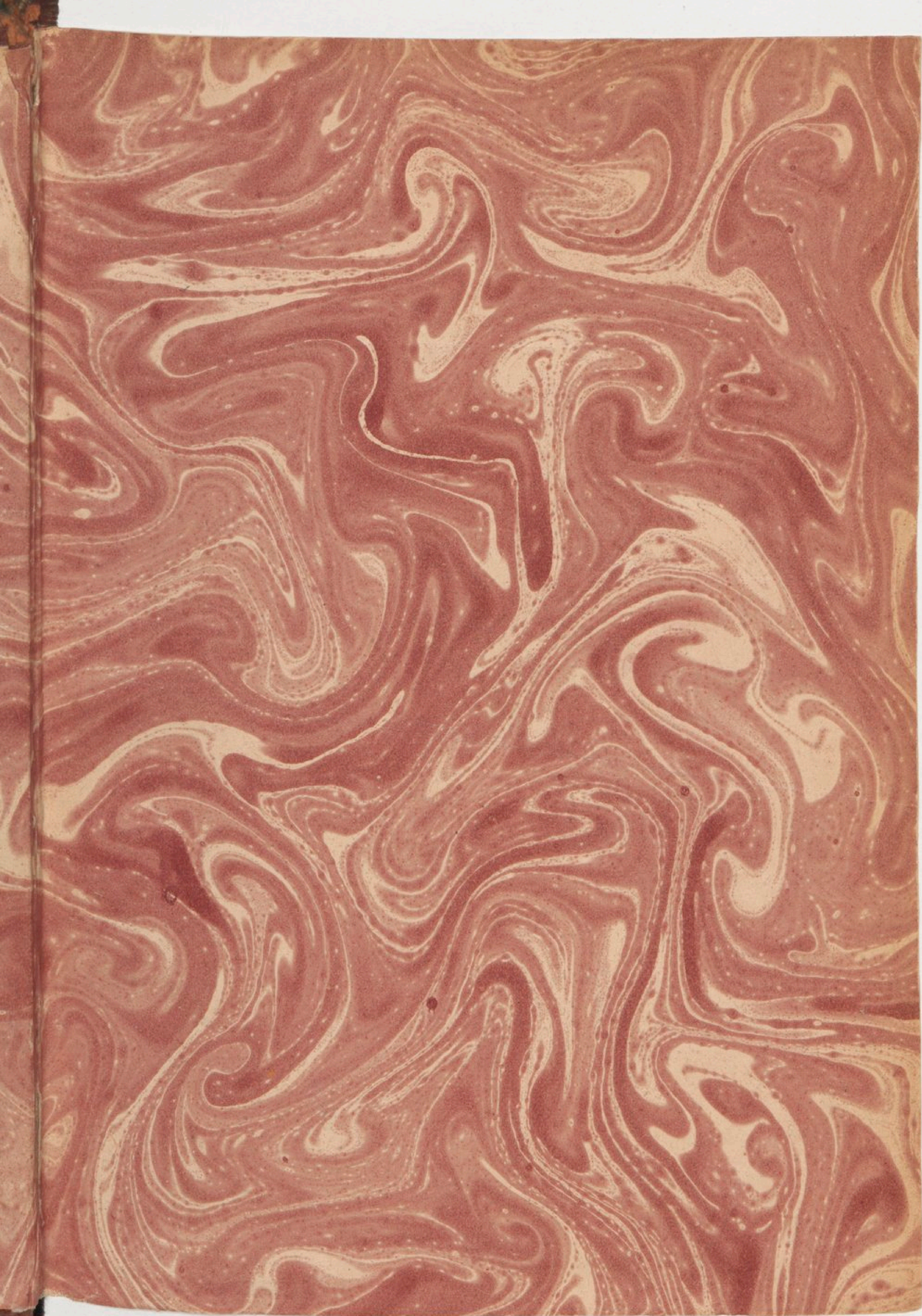
Correspondance







P.-P. RUBENS

CORRESPONDANCE

TRADUITE ET ANNOTÉE PAR

PAUL COLIN

I

VIE PUBLIQUE ET INTELLECTUELLE



BIBLIOTHEQVE DIONYSIENNE

LES ÉDITIONS G. CRÈS & CIE

PARIS

Offert par Monsieur André Joubin
1927

BIBLIOTHÈQUE DIONYSIENNE
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DE M. ÉLIE FAURE

CORRESPONDANCE DE RUBENS

I

DU TRADUCTEUR

Notes sur l'Impressionnisme (Crès et Cie, éd., 1919).
Allemagne, 1918-1921 (Rieder, éd., 1923).
Van Gogh (Rieder, éd., 1925).
James Ensor (G. Kiepenheuer, 1922).
Romain Rolland (Van Loghum et Cie, 1921).

DÉJA PARUS

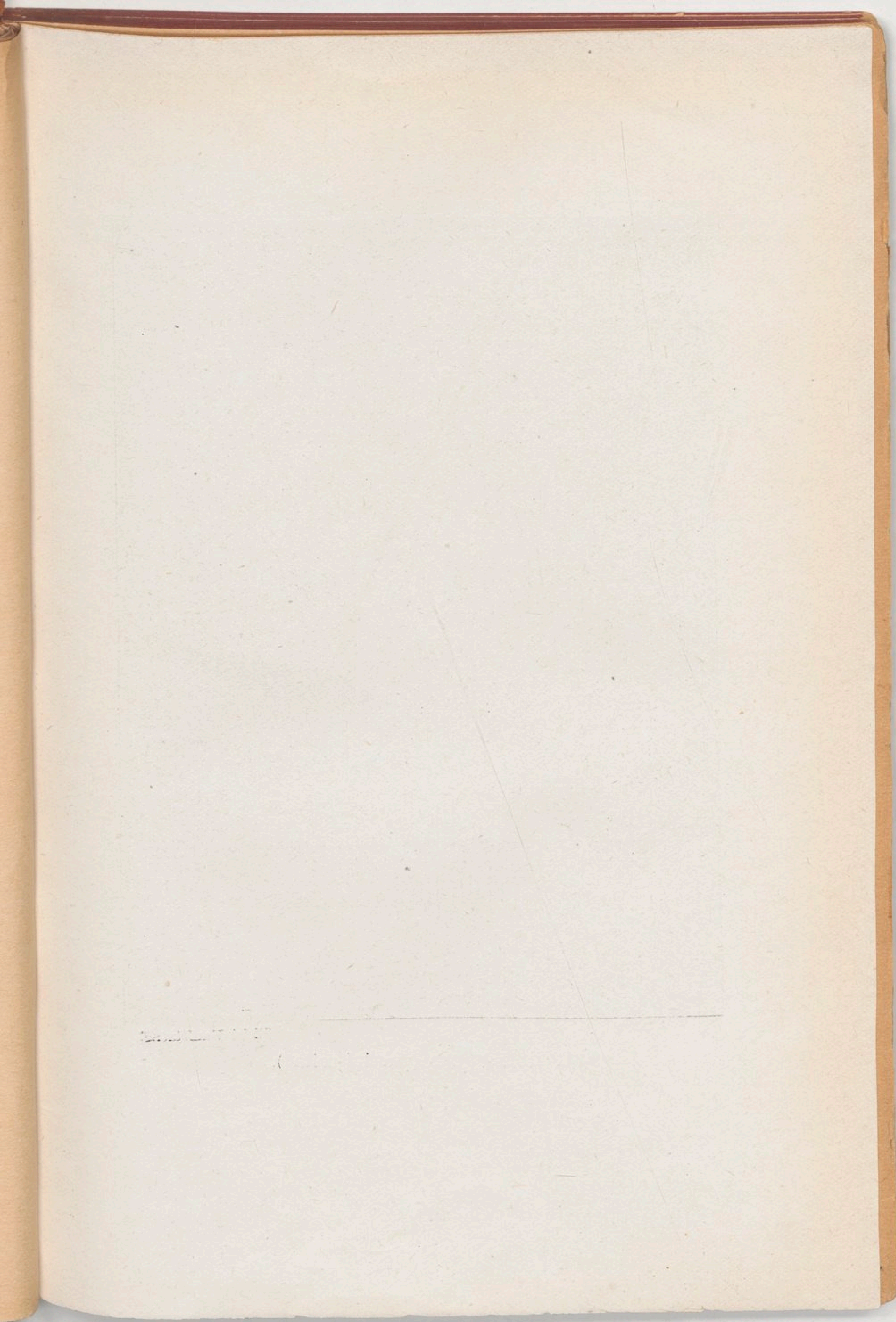
DANS LA MÊME BIBLIOTHÈQUE

BENVENUTO CELLINI. — *Mémoires* (trad. Beaufreton) (2 vol.)
EUGÈNE DELACROIX. — *Œuvres littéraires* (2 vol.)
CHARLES BAUDELAIRE. — *Variétés critiques* (2 vol.)
AMAURY DUVAL. — *L'Atelier d'Ingres.*
Th. SILVESTRE. — *Les Artistes français.*

POUR PARAITRE

DANS LA MÊME BIBLIOTHÈQUE

EUGÈNE DELACROIX. — *Journal* (texte intégral).
LORENZO GHIBERTI. — *Mémoires.*
F. GOYA. — *Correspondance.*
MICHELET. — *Triomphe de Prométhée.*
DIDEROT. — *Essai sur la Peinture.*
DIDEROT. — *Salons choisis.*





Cliché Hanfstaengl.

P.-P. Rubens (par lui-même).

P.-P. RUBENS

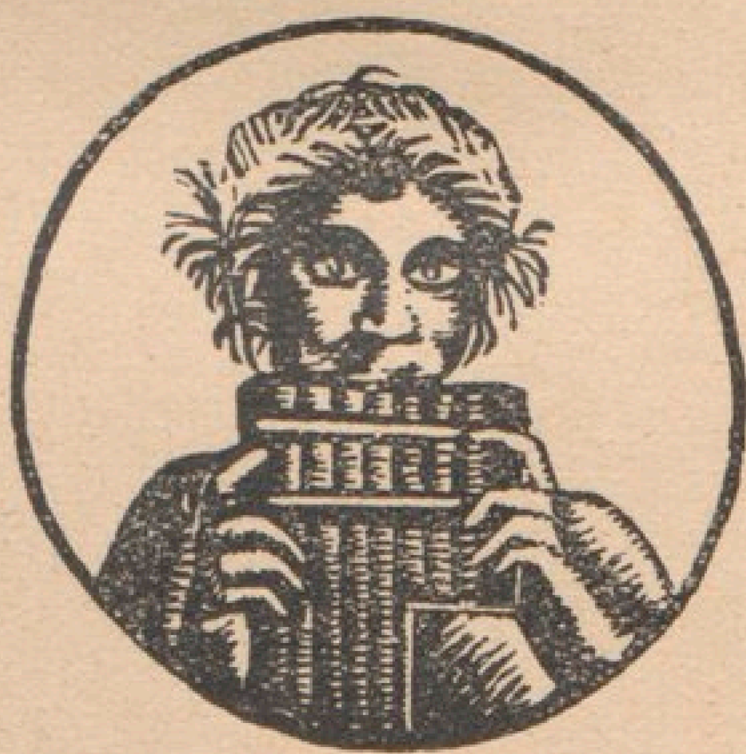
CORRESPONDANCE

TRADUITE ET ANNOTÉE PAR

PAUL COLIN

I

VIE PUBLIQUE ET INTELLECTUELLE



BIBLIOTHEQVE DIONYSIENNE
LES ÉDITIONS G. CRÈS & CIE
P A R I S

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE QUINZE EXEMPLAIRES SUR VÉLIN PUR FIL LAFUMA (DONT CINQ HORS COMMERCE), NUMÉROTÉS DE I A 10 ET DE 11 A 15

A

LA HAUTE MÉMOIRE

DE

H. FIERENS-GEVAERT

CONSERVATEUR EN CHEF DU MUSÉE DE BRUXELLES

P. C.

AVANT-PROPOS DE L'ÉDITEUR

La Correspondance de Rubens n'est pas inédite. Au cours du siècle dernier, à plusieurs reprises, on en a donné des fragments ou des recueils incomplets. Émile Gachet (1840), *avec la collaboration de* Gachard, William Hookham Carpenter (1845), Noël Sainsbury (1859) — *ces deux derniers en anglais,* — Armand Baschet (1866) *dans la* Gazette des Beaux-Arts, *et* Rosenberg, — *celui-ci en allemand — ont successivement publié soit quelques-unes, soit un plus ou moins grand nombre de ses lettres. La plupart, d'ailleurs, se sont copiés les uns les autres et ont traduit des traductions, sans recourir aux textes originaux, si bien qu'au moment où* Charles Ruelens *entreprit* (1887) *de donner une édition définitive de la correspondance du Maître, on ne pouvait guère considérer les travaux précédents que comme des indications de source.* Ruelens, *puis* Max Rooses *publièrent un énorme* « Codex » *en six tomes où s'entassent pêle-mêle un monceau de documents, dont les quatre cinquièmes ne se rapportent qu'indirectement à l'artiste. Ce travail considérable, dont le dernier volume n'a paru qu'en* 1909, *est un monument digne, à plus d'un égard, d'admiration. Mais il souffre d'avoir été rédigé dans un souci du mot à mot qui enlève toute simplicité et toute vie à la traduction. En outre, le classement défectueux et l'excès des commentaires d'intérêt local en rendent la lecture un peu pénible.*

Nous avons pensé qu'une traduction nouvelle, plus libre,

de la correspondance de Rubens, s'imposait à une époque où tout ce qui touche les peintres, de près ou de loin, provoque une curiosité parfois passionnée. Cette traduction, moins servile que vivante, a été entreprise par M. Paul Colin non pas sur des textes de seconde main, mais sur les originaux eux-mêmes. Ils avaient subi, en effet, des déformations et interpolations fréquentes. Rubens et ses correspondants usaient volontiers de l'italien, c'est-à-dire d'une langue qui n'était pas leur langue maternelle et qu'ils maniaient, pour la plupart, assez maladroitement. La présente publication, dans son esprit entièrement nouvelle, a permis à M. Colin de redresser le sens de plusieurs textes et de corriger un nombre infini d'erreurs de détail. Ce fut une besogne longue, difficile, ingrate, qui met en valeur autant sa patience et sa volonté d'aboutir, que sa parfaite connaissance des quatre ou cinq langues qu'il était nécessaire de comprendre pour la mener à bonne fin.

***

On pouvait hésiter entre plusieurs modes de classement pour présenter la correspondance du peintre : chronologique, synchronique, par sujets, par destinataires, etc... Celui que M. Colin a adopté est peut-être plus arbitraire que ceux-là, puisqu'il n'obéit à aucune règle précise et se modifie d'un chapitre à l'autre. Cependant, il a l'avantage de s'adapter plus étroitement aux nécessités de la matière.

Les lettres de Rubens se coordonnent autour de quelques faits. De grands intervalles, parfois, s'écoulent, sans qu'un seul document s'y rapporte. Il était, dès lors, difficile de choisir (comme l'a fait Max Rooses*) l'ordre chronologique qui engendre mille difficultés, notamment l'obligation de relier entre elles, par des commentaires historiques ou bibliographiques fastidieux, les différentes époques. M. Paul Colin s'est précisément efforcé de réduire ces commentaires au mini-*

*mum. Tant de faits y sont évoqués, tant de personnages célèbres ou simplement notoires y sont mis en scène, tant de livres et d'auteurs fameux y sont critiqués, qu'une glose trop minutieuse eût exigé un nombre indéterminé de volumes. Poussée logiquement au bout d'elle-même, une telle discipline de travail eût contraint le traducteur à écrire un véritable traité de la plus compliquée des guerres, celle de Trente ans, un exposé de l'Humanisme en France et dans les Pays-Bas, et un examen très approfondi de la littérature européenne au début du XVII*e *siècle. Cette méthode n'eût pas mieux convenu à l'esprit de la publication présente qu'à celui de la collection à laquelle elle appartient.*

M. Colin a donc suivi les divisions que la matière elle-même imposait : il a groupé ici les lettres de Rubens selon leur destinataire; là selon l'époque où elles furent écrites; ailleurs selon le sujet. Le premier volume, ainsi, comprend les lettres d'Italie, celles qui exposent l'histoire — fort plaisante — des tractations de Rubens avce Carleton, celles qui ont trait à la carrière artistique du Maître et à ses préoccupations intellectuelles, celles enfin qui se rapportent à sa carrière diplomatique. Le second, plus homogène, réunit les lettres adressées à trois Français, Peiresc, Valavez *et* Dupuy. *Il constitue, de la sorte, une véritable chronique flamande des années* 1625 à 1629. *M. Colin a orienté le lecteur dans ce dédale en faisant précéder chacun des chapitres de l'ouvrage d'une introduction, et en l'accompagnant de notes sans lesquelles il ne s'y retrouverait pas.*

Les lettres écrites en latin, tout comme les lettres écrites en italien, en flamand et en espagnol ont été traduites. Mais M. Colin, dans ces diverses traductions, a épargné les locutions et citations latines, afin de ne pas altérer l'aspect et la couleur des textes, ni leur caractère d'époque, volontiers pédant. De plus il a respecté, jusqu'à son orthographe, la rédaction des lettres que Rubens a lui-même écrites en français.

***

On peut regretter qu'il soit si peu question de peinture dans les lettres de celui qui fut le plus complet, sinon peut-être le plus grand entre tous les peintres. Même dans le groupe réuni par M. Colin sous la rubrique L'artiste, *il n'aborde qu'à peine, et incidemment, les choses de son métier. Je parle de l'esprit de ce métier, non des affaires qui s'y rapportent, de ses commandes, de ses ventes, de ses travaux. C'est tout juste si, dans une dizaine d'entre elles, les lettres* 8 *et* 17 *à* Chieppio, *les lettres* 7 *et* 8 *à* Carleton, *la lettre* 6 *à* Peiresc, *les lettres* 4, 11, 13 *de* L'artiste, *la lettre* 16 *à* Duquesnoy, *il aborde quelques-uns des innombrables problèmes que soulève l'existence même de la peinture. Il semble que ce praticien formidable qui, rien qu'en prenant la brosse, les résolvait tous en se jouant, n'ait jamais songé à analyser les éléments de sa puissance, ce qui est d'ailleurs conforme à la qualité intérieure de la puissance elle-même, et encore moins à tenter d'en transposer pour les autres l'esprit. Il savait et faisait son métier comme nul ne le sut et ne le fit jamais, je pense. Cela lui suffisait, et doit nous suffire après tout. Ce n'est guère, il me semble, que dans les basses époques, où règne généralement une grande misère morale, que les fortes personnalités se sentent portées à expliquer à autrui ce qu'elles ont eu l'intention de dire ou de faire, afin d'apaiser, ou peut-être d'attiser leur propre inquiétude et les doutes sur eux-mêmes qui les viennent tourmenter : tels tant d'artistes italiens pris entre les certitudes morales du moyen âge déclinant et les découvertes matérielles des temps nouveaux qui s'ouvraient. Tel, de nos jours, Eugène Delacroix.*

Après avoir donné un regret au silence absolu qu'il garde vis-à-vis de Velazquez, par exemple, qu'il connut, et avec lequel un échange de lettres eût été si passionnant pour nous, il faut donc nous résigner à ne trouver, dans la correspondance de Rubens, que bien peu de choses se rapportant à la peinture

proprement dite. Comme Raphaël, comme Titien, comme Véronèse, comme Rembrandt, comme Velazquez, comme Watteau, il a gardé jalousement le secret de son génie, laissant ainsi intactes et plus imposantes peut-être, ses manifestations visibles, dont les murailles de l'Europe et du Nouveau-Monde portent le sceau resplendissant. J'ai cherché, certes, après tant d'autres, tourmenté de savoir ce que cet homme pensait de lui-même, comme s'il ne nous l'avait pas dit sur ces murailles mille fois, j'ai cherché à combler ce qu'on appelle misérablement une lacune, alors que cette prétendue lacune est peut-être en notre cerveau, incapable de supporter l'unité monumentale et mystérieuse du génie. J'ai donc cherché. Et je n'ai trouvé que quelques phrases, mais, à vrai dire, plus instructives à elles seules, du point de vue intéressant d'abord les praticiens de la peinture, que tout ce qu'on peut glaner dans la correspondance de Rubens. Ces phrases figurent dans un livre presque ignoré du XVIIIe siècle, la Vie des peintres flamands (1) *d'un certain* J.-B. Descamps, professeur à l'École de dessin de Rouen *et peu connu dans l'Histoire:* « Commencez, *dit Rubens*, à peindre légèrement vos ombres; gardez-vous d'y laisser glisser du blanc, c'est le poison d'un tableau, excepté dans les lumières; si le blanc émousse une fois cette pointe brillante et dorée, votre couleur ne sera plus chaude, mais lourde et grise... Il n'en est pas de même dans les lumières; on peut charger ses couleurs tant que l'on le juge à propos : elles ont du corps. Il faut cependant les tenir pures; on y réussit en plaçant chaque teinte dans sa place, et près l'une de l'autre, en sorte que d'un léger mélange fait avec la brosse ou le pinceau, on parvienne à les fondre en les passant l'une dans l'autre sans les tourmenter, et alors on peut retourner sur cette préparation et y donner des touches décidées, qui font toujours les marques distinctives des grands maîtres. »

(1) Paris, 1753, vol. I, p. 311.

*Il semble que ce précieux texte, si vraiment nous l'avons sauvé de l'oubli, suffirait à nous justifier auprès des peintres de publier les lettres d'un peintre qui n'y parle pas peinture, puisque nous l'incorporons bon gré mal gré aux volumes qui les renferment. Qu'ils veuillent bien, cependant, se reporter à l'*Avant-propos *qui précède l'ensemble de cette collection* (1). *Elle a pour but non seulement de mieux faire connaître la littérature consacrée à l'art de sculpter ou de peindre, mais à montrer les divers aspects du génie de ceux qui ont donné à l'art de sculpter et de peindre le meilleur et l'essentiel de leur esprit. Evidemment, il est bien peu question de la peinture dans les lettres de Rubens, mais c'est un peintre qui parle — et quel peintre! — et ce peintre s'y révèle à nous sous des angles que la peinture ne peut éclairer. Ils pourraient rester dans l'ombre, sans doute, puisque, si nous ne les connaissions pas, Rubens resterait Rubens, et intégralement Rubens. Cependant, ces lettres une fois lues, il nous apparaîtra peut-être plus complexe, plus humain, plus accessible, sinon moins haut, et beaucoup plus près de nous tous. Cela ne le diminue pas. Cela ne nous grandit pas davantage. Cela ne nous aide en rien à le comprendre. Encore moins à nous excuser. Mais c'est quelque chose que de savoir que Rubens était un homme, et quel homme il était. Un homme, ainsi que nous tous. Après tout, deux arbres de même espèce, vus de loin, et même de près se ressemblent. Mais l'un ne porte pas un fruit. L'autre en est chargé à se rompre.*

***

C'est dire que j'accepte tout à fait en son ensemble la très humaine et remarquable Introduction *que M. Paul Colin a placée au seuil de son travail, et dont je n'ai fait, dans les lignes qui précèdent, que résumer, ou plutôt transposer la subs-*

(1) Voir les *Mémoires de Benvenuto Cellini* dans cette même *Bibliothèque Dionysienne* (Crès et Cie, Ed.).

tance. Pour ce qui est des commentaires semés dans le cours de l'ouvrage, je tiens à dire, bien au contraire, qu'ils ne sauraient engager que M. Paul Colin lui-même, aussi déliés, aussi ingénieux, aussi spirituels, aussi pleins d'idées qu'ils le montrent dans l'appréciation des événements historiques et de la psychologie de Rubens. Je comprends comme lui, et pour les mêmes raisons que lui, qu'une personnalité de cette taille doive être mise, quoi qu'il arrive, quels que soient les préjugés que cet effort doive blesser, en pleine et violente lumière. Mais ce n'est nullement à dire que je la comprenne de la même façon que lui. A mon avis, ces lettres la font apparaître par certains côtés bien plus simple, par d'autres plus compliquée, et généralement plus profonde qu'il ne pense. Je crois qu'on ne doit pas aborder avec des instruments de mesure ordinaires, aussi habilement manipulés qu'ils soient, cette nature gigantesque, que son activité artistique et amoureuse, quelque extraordinaire qu'elle soit, ne suffit pas à assouvir, et qui s'occupe en outre du commerce de sa peinture, d'humanisme, de collections, d'histoire, de littérature, de diplomatie, de politique, pratique toutes les formes du luxe et de la grande vie, trouve le temps de s'adonner à des lectures considérables, d'entretenir une énorme correspondance, parle couramment le flamand, l'allemand, l'italien, l'espagnol, le français, le latin, traite ou prétend traiter d'égal à égal les rois, les princes, les ministres, et semble ne considérer que comme le support matériel de sa fastueuse existence, son pouvoir d'inonder d'un torrent de couleurs, de mouvements, de formes, d'harmonies vivantes et pensantes les murs des palais, des églises, des musées d'un continent.

Il est impossible, à mon avis, que l'esprit de Rubens soit si éloigné que semble le croire M. Colin de l'esprit de sa peinture, qui est tout équilibre de forces antagonistes et aussi indifférente aux fins morales qu'il se peut. Il me semble, en effet, fort près de ses intérêts matériels, et animé, dans l'ordre temporel, d'ambitions assez mesquines. Mais ce sont habitudes,

préjugés, mœurs de l'Europe — monarchique seulement? — qui rangent les peintres, à ce moment-là, parmi ses plus utiles serviteurs. Hors ceci il se meut, dans les événements et les idées, avec une liberté d'appréciation et une hauteur de vues qui ne me semblent pas compatibles, par exemple, avec ce que M. Colin appelle sa « francophobie exaspérée », *sentiment sur lequel il revient à tant de reprises que son insistance même appelle un contrôle attentif.*

Il m'est, je le déclare, tout à fait indifférent que Rubens ait été l'ennemi de la France. S'il vivait de nos jours, ce serait exactement pareil. Il m'intéresse en tant que Rubens, et rien qu'en tant que Rubens. C'est justement ce qui me pousse à chercher la vérité. Or, si je lis de près ses lettres, je constate que ses sentiments à l'égard des peuples dont il parle changent avec l'interlocuteur. M. Colin l'a partiellement remarqué, puisqu'il affirme que Rubens dissimulait sa haine pour la France quand il s'adressait à un Français, ce qui me semble en effet s'accorder avec la haute courtoisie dont Rubens ne se départit guère au cours de sa correspondance. Mais ne pourrait-on pas, dès lors, objecter à M. Colin qu'il simulait cette prétendue haine quand il écrivait à Olivarès? Je crois un homme comme Rubens très au-dessus des rancunes et des vanités nationales, et tout aussi objectif que sa peinture elle-même, qui l'est au plus rare degré. Relisez-le attentivement, en tenant compte de son interlocuteur. En réalité, Rubens flatte la politique de son maître, qui est, pour le moment, le roi d'Espagne. Quand « l'ennemi » c'est la Hollande ou l'Angleterre, il ne les ménage pas plus qu'il ne ménageait naguère le Roi très chrétien et ses sujets. Les exemples en sont fort nombreux. Voyez les lettres 8, 11, 14 *à* Valavez, *les lettres* 7, 11, 24, 26, 28, 35, 36, 38, 41, 42, 61, 65 *à* Dupuy, *les lettres à* Olivarès. *Quand il trouve moyen de le faire sans dommage, l'Espagne elle-même n'est pas plus ménagée que la France, l'Angleterre ou la Hollande. Relisez les lettres* 64, 66, 68 *et* 69 *à* Dupuy, *et vous serez édifié. Vous conviendrez qu'il est difficile de pénétrer avec plus d'impartialité et de justesse la*

psychologie respective de ces peuples européens qui semblent bien plutôt pour lui les éléments du jeu diplomatique auquel il s'adonne, que des incarnations d'entités morales à admirer ou à haïr. M. Colin, à un moment donné (1), *parle de son « nationalisme ». Nationalisme? au début du XVII*e *siècle? J'avoue n'avoir pas bien compris. Nationalisme d'un Flamand sujet de l'Espagne et acceptant sa sujétion? Nationalisme espagnol?... Tout ce qu'on peut affirmer c'est qu'il est, ou s'imagine être, ou feint d'être monarchiste et catholique, ce qui peut s'accorder beaucoup plus facilement avec son esthétique et la hiérarchie formelle qui apparaît dans ses tableaux.*

M. Paul Colin, dans la même note, nous assure que Rubens n'eut « d'autre passion *(que)* la politique ». *Je crois, moi, que sa grande passion fut la peinture, peut-être bien aussi l'amour. Mais sa puissance créatrice lui interdisait tout repos. Entre deux toiles, il avait à boucher des vides, parce qu'il se fût dévoré. Il avait, certes, un goût très vif pour l'histoire et la guerre, dont le bruit de foules et le tumulte cadencé entraient tout naturellement dans l'immense et grouillante fresque spirituelle que chacune de ses toiles symbolise, si l'on sait la regarder. Ce goût le conduisait tout droit aux combinaisons historiques de l'heure, qu'il rattachait ainsi à ses mouvements intérieurs. Mais je ne puis concevoir qu'il ait vu, dans les événements de son époque, autre chose qu'un délassement qui s'offrait à lui entre une grande décoration à faire et une esquisse flamboyante à ébaucher. Il y a, dans sa lettre* 44 *à* Dupuy, *des réflexions bien suggestives sur la vicissitude et la vanité des alliances et des passions. Il joue, voyez-vous, comme quand il tient la brosse, comme quand il fait l'amour. Je le vois d'une indifférence souveraine, j'entends par là dominatrice, aussi bien en matière de politique et de religion qu'en matière de peinture : je veux dire qu'il agit pour agir, comme il peint pour peindre, après avoir emprisonné dans son intelligence*

(1) Lettre 19 à Pierre Dupuy.

et maîtrisé dans son cœur toutes les contradictions morales réconciliées dans l'ivresse lyrique de l'harmonie universelle.

C'est là, je crois, qu'il faut chercher l'explication de cette « versatilité étonnante », *de cette* « facilité d'oubli dans l'amitié plus déconcertante encore » *que M. Colin lui reproche. J'ai l'impression que ce n'est pas Rubens qui oublie ses correspondants, lesquels, d'ailleurs, ne sont pas toujours et forcément des amis, mais que ce sont eux qui l'oublient. Je veux dire : qui oublient qu'il est Rubens, ou plutôt l'ignorent. Leurs lettres, probablement, ne l'intéressent guère. L'un d'eux pressé comme un citron, il passe indifféremment à un autre, avec l'égoïsme du Titan cherchant sa nourriture n'importe où. Il faut voir, notamment (*lettres 7 et 8 à Dupuy*), le cas qu'il fait de certains livres que celui-ci lui envoie. Il faut lire la lettre* 8 *où il écrase comme mouche, sous son tranquille et athlétique bon sens, le poète qui a cru bon de célébrer en vers ses peintures du Luxembourg. Encore un coup, il est Rubens. Que lui veulent toutes ces larves? En dehors de l'action, de l'action tumultueuse, du drame quotidien de la politique et de la guerre, dont il regarde avec amusement s'agiter les pantins, au risque, d'ailleurs, de figurer parmi eux, rien, au fond, ne l'intéresse, que lui-même. Il méprise infiniment les hommes, et, je le crains, les gens de lettres tout d'abord, cas assez fréquent chez les peintres, chez les très grands peintres surtout. Il est Rubens. Je comprends, certes, que nous soyons tentés de l'intéresser à nos petites querelles, à nos petits intérêts. Mais je crois plus intéressant d'essayer de nous élever jusqu'à la force créatrice de son scepticisme transcendant.*

Il est grand temps, à mon avis, de réhabiliter l'intelligence constructive, dont l'intelligence critique, aujourd'hui régnante, n'est guère qu'une vassale émancipée, et que Rubens, qui les possédait l'une et l'autre — car il n'est pas un véritable créateur qui ne les possède l'une et l'autre, — savait reléguer à son rang. M. Paul Colin, je le sais, partage ma façon de voir. Mais peut-être s'est-il trop aventuré sur les

pas de sa propre faculté d'analyse, qui est très aiguë, très imprévue, très passionné, et ne s'est-il pas assez résolument placé au centre même de l'œuvre et de la pensée de Rubens, pour rayonner de là vers l'extérieur de ses gestes. Je le pense, du moins, et m'excuse auprès de lui de le penser. Mais, parce que le pensant, je me vois obligé de lui faire encore une chicane. Il montre tant de tendresse pour l'érudition et les érudits, qu'il en vient à tirer argument de cette tendresse contre la culture de Rubens. Évidemment, Rubens, qui parlait tout de même sept langues, ne savait pas le grec, ou peu, et moins bien le latin, je pense, que l'illustre Gevartius. Mais n'est-ce point le lieu de rappeler à M. Paul Colin un mot de Montaigne, entre tous ceux qu'il a consacrés aux pédagogues, cette apostrophe à la science qui sert à emplir « la mémoire et laisse l'entendement et la conscience vides »*? Qui ne troquerait, dans son ensemble et dans sa plénitude, contre la conscience de Rubens, la science de Gevartius? Au reste, n'en déplaise à M. Colin, l'instruction de Rubens est sensiblement plus poussée que celle d'un* « homme du monde », *surtout du XVII*e *siècle, et son génie sensiblement moins* « extérieur » *et sensiblement plus* « humain » *que celui de la moyenne des* « humanistes », *fussent-ils du Nord. Je regarde ce peintre, quant à moi, sinon comme un grand philosophe, du moins comme un esprit philosophique de la plus essentielle et profonde qualité. J'ai entendu, jadis, un très éminent historien des religions soutenir que Rubens était un théologien impeccable, et cela ne m'a point surpris. Quand on possède à ce point la force paisible et joyeuse d'absorber tout l'univers dans sa tête et son cœur pour le transposer, avec son mouvement interne, dans un ordre neuf, et logique, où le ciel, la terre, les eaux, les arbres, les bêtes, l'histoire, les religions, la guerre, les passions ne sont que des notes à leur place dans un orchestre à mille voix, que pèse la théologie? On a voulu, aussi, enlever à Shakespeare ce qui fait précisément la grâce, la puissance, la variété, le mystère de son esprit, cette divination sublime qui l'installe à demeure*

dans le cœur des rois, des amants, des assassins, des épouses, des prostituées, des vierges, des savants, des musiciens, des mendiants, des fossoyeurs, des ministres, des fous, pour en faire un cuistre de cour au courant des secrets de la politique et des sciences. Misère. Il est Shakespeare. Et Rubens, je vous le déclare, n'est pas un homme — ou si vous le voulez un type — dans le genre de Gevartius. Il serait bien plutôt un homme — ou si vous le voulez un type — dans le genre de Shakespeare.

E. F.

INTRODUCTION

> Gloria Picturae minima est, si cognita Regi
> consilii spectes Judiciique bona.
>
> C. GERVATIUS.
>
> *(Epithalame pour les noces de Rubens et d'Hélène Fourment.)*

Une biographie de Rubens, en tête de ce livre, serait au moins superflue. On en trouve, d'ailleurs, les éléments dans cette correspondance, — tout au moins pour la succession des principales périodes de sa vie. Et tant d'ouvrages parfaits ont narré par le menu sa carrière, loué son talent et disséqué ses aventures intimes, qu'il y aurait quelque impertinence à crayonner en dix pages, ou en vingt, la façade du monument qu'une pléiade d'historiens et de critiques a patiemment édifié.

On peut regretter, certes, qu'une légende Rubens, vieille de deux siècles, continue à verser au cœur des jeunes générations un héroïsme assez frelaté. La réalité est assez belle pour épargner aux spectateurs impartiaux et à l'histoire, qui l'est aussi, les louanges lyriques et tous les rebondissements d'enthousiasmes qui atteignent très vite aux limites de la rhétorique. On peut regretter qu'on ait inventé le « phénomène Rubens », au lieu de célébrer simplement, mais avec pertinence, le peintre qui fut le sommet d'une grande école,

c'est-à-dire l'aboutissement d'un long effort et le générateur d'un long système. On peut regretter aussi qu'on ait craint de passer au crible une œuvre dont la paradoxale abondance aurait dû mettre en défiance, dès le premier abord, les critiques les moins sagaces ou les plus indulgents. Je crois qu'on aurait mieux servi, de la sorte, la gloire de Rubens qu'en respectant des toiles d'atelier que les habitudes de son temps et la grande quantité des commandes officielles lui avaient permis de vendre sous son nom. L'homme qui a nourri toute une foule de disciples, — parmi lesquels des Crayer et des Boeyermans pouvaient légitimement prétendre à l'admiration de leurs contemporains, — l'homme qui compte dans sa postérité Watteau et Delacroix, et qui a signé, avec la *Kermesse* du Louvre, la *Chasse d'Atalante* du Musée de Bruxelles et l'*Hélène Fourment* de Vienne, trois ou quatre des trente tableaux qui résument l'histoire de la peinture, n'a pas besoin qu'on le hausse au-dessus de lui-même et qu'on lui prête des vertus qu'il n'a pas eues. Mais tout cela, ce n'est pas en quelques pages qu'il faut le dire, ni en tête d'un recueil de lettres qui peignent davantage l'homme que l'artiste.

La scène sur laquelle Rubens monte et joue son rôle dans ce livre n'est pas, en effet, celle que la plupart des lecteurs soupçonnent et espèrent. Il sera très peu question de peinture dans ces lettres, mais plutôt de diplomatie, de politique et d'affaires. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, c'est Rubens qui l'a voulu et qui a orienté toute sa carrière et toute sa vie vers des domaines inattendus pour un peintre. Certes, le lecteur attentif trouvera, sur l'œuvre de Rubens, maint détail intéressant, mainte remarque importante dans ces pages où l'histoire de la Galerie Médicis, par exemple, est racontée en détail, où la mentalité artistique du maître apparaît si nettement dans sa correspondance avec Sir Dudley Carleton, où ses procédés de travail sont fréquemment révélés. Mais si Rubens s'était contenté d'être l'élève,

d'abord, puis le successeur et l'épanouissement des Vaenius et des Floris, de tous les peintres connus dans l'histoire de l'école flamande sous l'appellation de « maniéristes anversois »; s'il n'avait eu d'autre ambition que d'apporter à la Flandre, avant de la repétrir en lui et d'en fortifier son génie, la leçon du Titien, qu'il était allé prendre en Italie et dans son premier voyage à Madrid, et qu'il avait comprise avec tout son cœur; s'il n'avait eu d'autre orgueil que celui d'être le chef d'une corporation célèbre, dont les membres, depuis deux siècles, rivalisaient avec ceux de Florence et de Rome, et d'autre joie que de peindre sainement des tableaux bien composés, il est certain que ses lettres auraient un autre accent et rendraient un autre son. Je pense à la correspondance de Dürer.

Mais jusqu'au moment où, vieillissant et fameux, ayant, aux yeux du monde, atteint tous ses buts et collectionné toutes les victoires, — mais sentant au fond de lui l'amertume de mainte défaite et de mainte blessure, — il se retira dans la solitude pour se prouver à lui-même qu'il était digne de sa gloire et qu'il était le plus grand peintre de son temps, il se servit de son art comme d'un prétexte pour amorcer et nourrir une carrière d'homme d'État. Il ne fut jamais honteux d'être un artisan, puisque son pinceau et sa palette étaient pour lui le sûr moyen d'approcher les rois et d'obliger leurs ministres. Mais il attendit d'avoir cinquante-sept ans et le cœur malade, avant de fermer ses ateliers, de renvoyer ses élèves, — contremaîtres et apprentis, — de renoncer à placer un retable dans chaque église d'Occident, avant de confier à des toiles de chevalet la suprême expression de sa pensée d'artiste.

Durant dix ans, de 1610 à 1620, il prépara ses voies par un labeur acharné et par tous les moyens propres à élargir sa réputation. Puis, durant douze autres années, il se consacra tout entier aux charges et aux joies, rouges et or, de la vie politique; il sut s'imposer, lui, artisan flamand, au sein

des cours les plus jalouses et les moins accueillantes, et faisant bon marché de la vanité castillane, il osa briguer (et il obtint) de représenter un Roi d'Espagne auprès d'un Roi d'Angleterre. Un tel tour de force devait valoir à l'homme assez audacieux pour l'avoir réussi de cruels lendemains : le chevalier Rubens, secrétaire du Roi dans son Conseil privé, devait l'apprendre à ses dépens. Drame, court et violent, de l'ambition et de l'orgueil. Drame éternel. C'est celui que racontent les deux volumes de ces lettres, et leur valeur humaine est incomparable.

Je demande à ceux que l'anecdote ne satisfait pas entièrement et qui n'ouvrent pas un recueil de lettres dans le seul but de savourer les charmes de la « petite histoire », si un tel spectacle n'est pas plus précieux, à leurs yeux, que des révélations sur la vie amoureuse des grands hommes. Je leur demande aussi si l'aventure de ce peintre qui, malgré tout et malgré lui-même, est resté un des sommets de la peinture, et qui, perdu longtemps dans les dédales de la politique et du commerce, s'est retrouvé, à la veille de mourir, plus simple, plus franc, plus affirmatif que jamais, n'est pas pour eux d'un intérêt plus passionnant que tout autre récit. Rubens peintre ? Il est dans les musées et il se passe de commentaires. Mais qui, mieux que Rubens lui-même, pouvait révéler et expliquer, de la sorte, l'âme tumultueuse et dévorante qui le posséda ?

Et la grande histoire, la vraie, gagne tout ce que perd la « petite ». L'intérêt des lettres à Peiresc, à Valavez et à Pierre Dupuy qui constituent la chronique des années 1625 à 1629 en Flandre et, — car déjà tout se noue dans cette Europe en gésine de la Guerre de Trente ans, — dans tout l'Extrême-Occident, n'échappera à personne. Il ne faut pas attacher trop d'importance aux missions de Rubens, aux palabres avec Weston, aux discussions avec Olivarèz ; mais la correspondance qui en est l'écho est un document psychologique de premier ordre pour l'étude d'une grande

époque, un de ces documents contemporains qui, malgré leur vision fragmentaire, leurs invraisemblances, voire même leurs contradictions, restent une source précieuse pour la connaissance des hommes et la vérification des lois historiques. Et combien de drames n'effleure-t-on pas, comme la disgrâce et l'énigmatique renoncement de Spinola, ou de comédies, comme la partie Carleton-Rubens ? Et quels coups d'œil sur les tendresses et les effrois éternels de l'âme, comme les craintes et les retraites de Peiresc devant l'activité politique de son ami ?

J'ai dit : document psychologique. On connaît mieux Rubens après l'avoir lu ; j'ajouterai même que, sans lui, on ne peut pas le connaître. Et toute sa vie, et son œuvre et sa descendance, influencée par elle, sont inexplicables si on n'en tient pas compte. Ici seulement, on saisit pourquoi on ne peut pas isoler l'artiste en Rubens, pourquoi il est injuste, quand on veut l'évoquer, d'interroger ou de commenter ses seuls tableaux, — comme on peut le faire pour un Jordaens ou pour un Hals, et même pour Rembrandt. Non point que je veuille suggérer que son activité d'homme de Cour ait été plus féconde, ou aussi féconde, que son talent. Loin de moi cette idée. Mais la passion, qui le poussait à tout entreprendre et à tout désirer, nul n'a le droit, aujourd'hui, de la mutiler ou de la découper en tranches, au nom d'une hiérarchie sentimentale ou d'une discipline intellectuelle.

Voici donc Pierre-Paul Rubens, tel qu'il vécut de 1577 à 1640 : souvent mesquin, avare, âpre au gain, vaniteux, humble avec les grands et dur envers les petits, — oui, tout cela, — mais ayant en lui des trésors de passion, tenace, confiant dans son étoile, fastueux à ses heures (avec l'argent d'autrui), naïf aussi, comme tous ceux qui ne craignent rien, ni même leur bonne fortune. Tout jeune, il s'était fixé un programme, et durant trente ans il l'accomplit avec une implacable volonté. On chercherait, en vain, dans sa vie, un geste inutile, une démarche superflue, ou la moindre

fantaisie. Dès l'Italie, il cultive sa légende. Rentré, il s'assure, d'abord, la première place dans sa corporation. Puis, il se met à escalader l'échelle des honneurs, et, échelon par échelon, il arrive au sommet. A cinquante ans passés, le pied lui manque. Alors, il abandonne. Tout d'une pièce. Comme on se tue. Mais est-ce un abandon ? On ne peut pas oublier qu'il vient d'épouser Hélène Fourment, et qu'il a envie de peindre. Je préfère croire qu'il devint sage, simplement, dans ses vieux jours.

Et en vérité, rejoindre ainsi la légende dont l'admiration des hommes l'a entouré, c'est une plus belle fin pour Rubens que de mourir, bêtement, dans la peau d'un Premier Ministre.

Paul COLIN.

L'ITALIE

Le 9 mai 1600, Pierre-Paul Rubens, qui avait été successivement l'élève de Tobie Verhaegt, — ce paysagiste aimable dont on ne connaît plus que quelques tableaux —, d'Adam Van Noort et d'Octave van Veen dit Otto Vaenius, partit pour l'Italie. Quoique âgé de 23 ans à peine, il jouissait déjà dans les ateliers et les cercles d'amateurs d'une solide réputation, et le pèlerinage classique de la Péninsule fut considéré par ses maîtres, sa famille et ses camarades, comme le juste couronnement de ses études, et l'inauguration de sa carrière personnelle.

On ne possède aucun document certain sur le départ de Rubens, l'itinéraire qu'il adopta, le but qu'il se proposait et les recommandations dont, peut-être, on l'avait muni. Aussi mille légendes ont-elles trouvé des défenseurs qui cherchaient à asseoir sur des bases solides les hypothèses les plus contradictoires.

Les seuls points qui paraissent établis aujourd'hui sont que Rubens partit sans avoir pour objectif la cour de Mantoue, qu'une série de circonstances toutes fortuites mirent le peintre en relations avec Vincent de Gonzague, et que ces relations se nouèrent dès son arrivée en Italie. Il assista, en effet, le 5 octobre 1600, à Florence, au mariage de Marie de Médicis avec Henri IV. Or, sans être attaché à la suite d'un des princes qui y jouaient un rôle, le jeune étranger n'aurait eu aucun moyen de se faire inviter non seulement à la cérémonie religieuse, mais aux fêtes et banquets officiels.

Il est, d'ailleurs, sans intérêt pour nous de connaître le chemin qu'il suivit pour se faire admettre dans les cercles de la Cour de Mantoue. Seuls nous importent le fait et ses conséquences.

Vincent de Gonzague, qui fut pendant huit années le protecteur de Rubens, sans être un des plus grands princes de la Renaissance italienne, est une des figures les plus curieuses et, somme toute, les plus typiques de toute cette époque.

Fantasque, vaniteux et magnifique, — coureur de jupons, joueur et dévôt, — grand amateur de peinture et de comédie, — il chercha à étonner l'Italie et le monde par le spectacle de son luxe et le jeu de ses caprices. Ses voyages le conduisirent à travers l'Europe, — en Hollande, en France, en Flandres, en Espagne, en Allemagne, en Hongrie où trois fois il mena à la déroute une armée d'apparat, — et, bien entendu, on ne rencontrait que lui, entouré d'une suite et d'une escorte somptueuses sur toutes les routes de la Péninsule.

Marié d'abord à une Farnèse, il la répudia pour épouser une Médicis; mais les liens conjugaux leur furent légers, et il ne s'imposa même pas ce minimum de discrétion dont la plupart des princes galants ne se départissent pas. La Cour de Mantoue était célèbre pour sa licence, et on venait s'y amuser de fort loin.

Vincent de Gonzague n'a joué aucun rôle dans la politique et dans l'histoire de l'Europe. Son activité se limita, je l'ai dit, à se faire rosser par les Turcs, à fomenter quelques petits complots ténébreux et mesquins, à fréquenter les salles de jeu et à participer à tous les mariages princiers de son temps.

Sa frénésie de luxe, les frais inouïs de la cour et des fêtes qui s'y succédaient constamment, ses dettes de jeu et d'amour, ses largesses de mécène, ses voyages, tout contribuait à lui susciter une foule de difficultés financières. Il en sortit en trafiquant de ses pouvoirs souverains et du crédit de ses États, sans se préoccuper beaucoup des conseils d'économie et des cris d'alarme de ses conseillers, — et en accordant aux juifs et aux

usuriers une protection paternelle, sans s'alarmer des colères pontificales.

Quand Rubens arriva en Italie au lendemain du premier séjour de Vincent de Gonzague dans les Pays-Bas, celui-ci avait 38 ans. Né en 1562, il régnait depuis 1587. Il devait mourir dès 1612, trois ans et demi à peine après que Rubens eût quitté l'Italie et que lui-même eût fait un second voyage triomphal à travers la Belgique et la Hollande.

Rubens n'écrit qu'accidentellement au Duc de Mantoue. Mais toute sa correspondance, aussi bien d'Espagne que de Rome, est adressée au Secrétaire d'État Annibale Chieppio. Avec le pénétrant esprit d'intrigue dont le peintre témoigne dès sa première jeunesse, il a vite compris qu'il lui fallait, pour réussir, un avocat dans l'entourage du duc. La frivolité de celui-ci, ses sautes d'humeur, ses enthousiasmes contradictoires et toujours aussi impétueux que sincères, n'en faisaient pas un patron de tout repos.

La protection du Secrétaire d'État, jurisconsulte et fonctionnaire parvenu « à l'ancienneté », semblait plus sérieuse et plus effective; il avait, en effet, des moyens de pression sur la Trésorerie qui, — ses lettres le montrent, — était le point de mire de Rubens, et il servait aussi fidèlement le Duc que la Duchesse.

Aussi le jeune pensionnaire de la Cour ne cessa-t-il pas, pendant tout son séjour en Italie, comme dans ses missions, de l'accabler de protestations d'amitié et de fidélité, et de ces flatteries un peu grosses qui pouvaient réussir seulement auprès d'un rond-de-cuir de chancellerie, blanchi sous le harnais.

Les lettres de Rubens qui datent de la première partie de sa vie, du temps où il dépendait de Mantoue, sont au nombre de dix-neuf. Douze se rapportent à sa mission d'Espagne, et sept à ses travaux romains. Je soulignerai successivement les conditions dans lesquelles furent écrites les unes et les autres.

A) LA MISSION EN ESPAGNE

Vincent de Gonzague, comme tous les souverains de la Péninsule, était plus ou moins le vassal du Roi d'Espagne. Celui-ci, maître incontesté de l'Italie méridionale, possédait aussi le Milanais et jouait un rôle d'arbitre auquel le Pape, les Médicis, les Farnèse et même la République de Venise se soumettaient d'assez bon cœur parce qu'ils s'appuyaient sur Madrid pour résister à l'impérialisme de Paris et de Vienne. Cette sorte de suzeraineté était devenue moins dangereuse, d'ailleurs, depuis la mort de Philippe II et l'accession au trône d'un prince paresseux et médiocre, Philippe III.

La mission dont Rubens fut chargé en avril 1603 n'avait d'autre but que d'affirmer à la Cour de Madrid l'étroit dévouement de la Cour de Mantoue. Les cadeaux qui en faisaient l'objet devaient peut-être appuyer la ténébreuse offensive diplomatique dont Vincent de Gonzague avait chargé Annibale Iberti, mais ils avaient surtout une valeur symbolique et la correspondance du Duc de Mantoue en témoigne à plusieurs reprises. D'ailleurs nous savons qu'une mission identique du Duc de Toscane suivit à quelques semaines celle de Vincent de Gonzague.

Quoi qu'il en soit, cette mission ne réclamait pas des capacités spéciales. Il fallait offrir au Roi d'Espagne un petit carrosse d'excursion attelé de six chevaux, onze arquebuses d'un tout récent modèle et un vase en cristal contenant des parfums;

— au Duc de Lerma, Premier Ministre et maire du palais, seize tableaux de Pietro Facchetti d'après Raphaël, et des vases d'or et d'argent ; — à un certain Don Pedro Francheza, l'éminence grise du Duc de Lerma, des vases en cristal et des étoffes précieuses ; — et enfin, à la favorite, comtesse de Lemos, une croix et des chandeliers de cristal.

Un crédit fut offert à Rubens, et il entreprit le voyage dont ses douze lettres donnent, au fur et à mesure, les détails. Ces lettres sont intéressantes par la lumière qu'elles jettent sur le caractère du peintre, l'impatience avec laquelle il subit la dépendance de Vincent de Gonzague, la place capitale qu'occupent dans son esprit les questions d'argent, l'admiration qu'il se porte à lui-même et le grand plaisir qu'il prend à se mettre avantageusement en scène.

Aussi ses relations avec le résident de Mantoue à la Cour d'Espagne, Annibale Iberti, furent-elles plutôt orageuses. Cet Iberti se donnait beaucoup de mal pour jouer au grand diplomate et à l'ambassadeur d'une nation alliée. Il multipliait les visites, les intrigues de quatre sous et les complots de couloir. C'était presque un personnage de la comédie italienne, avec son faisceau de prétentions au génie politique, à la séduction et à l'humanisme. Il ne dédaignait pas, à l'occasion, d'utiliser tout ce qu'il savait sur la vie intime de la Cour et de recourir à des chantages galants.

Annibale Iberti quitta l'Espagne avant Rubens et y fut remplacé par Celiero Bonati. Rubens, lui, avait été chargé de faire plusieurs portraits, entre autres le portrait équestre du Duc de Lerma, qu'il exécuta chez celui-ci à Ventosilla. Quand il eût terminé sa tâche, il rentra directement à Mantoue sans faire à la Cour de France la visite dont il avait été question. Quant à Iberti, la faveur de Vincent de Gonzague lui avait réservé de nouvelles et importantes fonctions.

I (1)

RUBENS A CHIEPPIO

Cher Monsieur et Protecteur,

C'est, d'une part, pour obéir à S. A. S. qui m'a formellement recommandé de La tenir au courant de mon voyage, étape par étape, et, d'autre part, à cause d'un grave incident, que je me permets d'ennuyer aujourd'hui V. S., me reposant sur Sa bonté et sur Sa complaisance. Je suis sûr que, malgré l'océan d'affaires très importantes dont la surveillance Lui incombe, V. S. trouvera, cependant, le temps de s'occuper de ma pauvre petite barque, si mal dirigée jusqu'ici par les soins de je ne sais quel empoté. De mon côté, je ne manquerai pas de parler avec courtoisie. Je ne me préoccupe, en effet, ni de charger quelqu'un, ni de m'excuser moi-même, mais simplement d'exposer à S. A. S. par quelle suite d'erreurs indépendantes de Sa volonté, j'ai de nombreux soucis.

Je suis enfin arrivé, inopinément, (*Note marginale :* le 5 mars) à Florence, non sans avoir eu de gros frais, comme je l'expliquerai plus loin à V. S., pour transporter à travers les Apennins non seulement mes bagages, mais surtout le petit carrosse. J'ai aussitôt remis à M. Capponi les lettres de M. Cosimo Granfilliacci, et les autres à M. Pierio Bonsi. Tous deux sont, ici, des commerçants très considérés. C'est avec une surprise infinie qu'ils m'écoutèrent, et ni l'un ni l'autre ne put s'expliquer l'erreur qu'on m'avait fait commettre en ne m'envoyant pas directement à Gênes, et en m'imposant aussi sottement le grand détour de Livourne sans être assuré, auparavant, du prochain départ d'un navire. Tous deux ne manquèrent pas de m'affirmer que j'attendrais peut-être

(1) En italien. (Archivio Gonzagua de Mantoue.)

trois ou quatre mois en vain, non sans risquer de devoir, après avoir perdu tout ce temps, gagner Gênes par la route, pour en finir. Le lendemain, pour notre chance, quelques marchands, qui venaient directement de Gênes, arrivèrent à Florence. Ils me dirent que plusieurs navires étaient en partance pour l'Espagne dans le port de Gênes, et qu'entre autres l'un d'entre eux embarquait une cargaison pour Alicante et ne quitterait pas le port avant huit ou dix jours. J'ai aussitôt résolu, sur le double conseil de mes Florentins et de mes Génois, de partir sur-le-champ pour Livourne, de m'y embarquer d'urgence pour Gênes, et de faire tout mon possible, avec l'appui de Dieu et du bon génie de S. A. S., pour y arriver encore à temps. Je ne manquerai pas de faire toute diligence, et je serais déjà parti si je n'étais retenu par le carrosse : il n'est pas encore ici, en effet, étant livré à un attelage de bœufs et non de mules. Il y a aussi notre machine à brancards (1), construite spécialement à Mantoue, conduite de là à Bologne, et que j'ai dû y abandonner sous la risée des muletiers, qui disaient que vide, sans autre charge, elle excédait déjà la capacité de trait de notre attelage. Le transport de la voiture seule — je ne parle pas des sept autres colis — coûte quarante ducats de Bologne à Florence, prix de faveur obtenu à l'intervention de M. Andrea de Rossi et des autres marchands, qui tous ont été très aimables et très complaisants, grâce aux lettres précieuses de M. Cosmo. Elles nous ont valu aussi l'appui de M. Martellino (2) à Ferrare, où M. le Comte Balthazar Langosco s'est entremis pour faire plaisir à S. A. S., auprès du Cardinal, afin qu'il tempère le zèle de ses douaniers. Ceux-ci voulaient à toute force ouvrir nos bagages. Le cardinal nous mit à l'abri de leurs violences, puis, faisant un pas de plus, il nous exempta des démarches et des droits habituels. Ce bon exemple fut

(1) La nostra machina con le stange (?)

(2) Rubens estropie fréquemment les noms italiens. Ce personnage-ci apparaîtra trois fois dans sa correspondance et chaque fois sous un autre nom.

suivi à Bologne, où les employés de l'octroi se contentèrent d'un juste pourboire. J'espère qu'il en sera de même à Florence, bien que le Grand-Duc soit à Livourne. Ce n'est pas une bagatelle que d'échapper aux taxes — j'ai grand peur pour l'Espagne ! — ; s'il fallait les acquitter, elles coûteraient plus à elles seules que le voyage tout entier. Rien que l'addition de Ferrare dépassait cent cinquante écus. (*Note marginale :* Et pourtant, grâce à M. Martinello les préposés avaient déjà fait une différence à notre avantage, avant l'intervention du Cardinal.)

Dès aujourd'hui, les frais sont très supérieurs à ceux qu'avaient prévus et déterminés, dans leur extrême économie, le Maréchal de la Cour et ses acolytes. Je ferai, bien entendu, ce que je pourrai, aux risques et périls de S. A. S. Mais j'ajouterai qu'on m'a donné beaucoup trop d'argent si on se méfie de moi, et beaucoup trop peu si on ne se méfie pas. Si je venais à être dépourvu d'argent, — que ceci reste une hypothèse ! — la réputation de S. A. S. serait seule entamée. Et Dieu sait, pourtant, si on ne court aucun risque en me donnant davantage, puisque je soumettrai toujours et volontiers mes comptes à toutes les censures qu'on voudra m'imposer.

Le surplus ne reviendrait-il pas à la Cour, quelle que soit l'avance qu'on m'ait consentie ? Et quelle perte de temps on éviterait !

Mais j'en fais perdre aussi beaucoup à V. S., avec ma longue lettre et si ennuyeuse. Je ne m'en apercevais pas, et je crains tout-à-coup de m'être laissé emporter trop loin par mon émotion. La bonté de V. S. me pardonnera, et mes erreurs n'entameront pas Sa complaisance pour moi. Aussi Lui demanderai-je encore de bien vouloir mettre S. A. S. au courant des choses les plus importantes, à Son avis, de cette lettre, ou les plus urgentes pour la bonne fin de ma mission. Toutefois, mes réclamations et mes plaintes sembleront peut-être excessives et trop bruyantes à V. S. En ce

cas, je m'en remets entièrement à Sa sagesse. V. S. dira et fera ce qu'Elle croira bon, et disposera de moi à Son gré. Je suis à Son service et Lui baise humblement les mains.

De V. S., le fidèle serviteur,

(S.) Pierre-Paul RUBENS.

P.-S. — J'aimerais beaucoup, s'il était possible à V. S. de l'obtenir, avoir une lettre de recommandation pour un agent ou un ami de S. A. S. à Gênes. Ceci pour tout ce qui pourrait arriver.

Florence, 18 mars 1603.

---

2 (1)

RUBENS A CHIEPPIO

Cher Monsieur et Protecteur,

J'espère que le conseil de M. Cosmo sera plus fécond que le croyaient nos amis de Florence; chance ou hasard, peu importe. Le carrosse m'a quelque peu retardé et m'a retenu à Florence six jours de plus que je n'aurais voulu; la crue des eaux et je ne sais quels autres incidents de route lui avaient fait mettre dix jours pour ce petit trajet !

Arrivé enfin, et en bon état, à Pise avec toute ma caravane, bagages, chevaux et hommes, je me suis rendu seul, le soir, à Livourne, où j'ai trouvé deux ou trois navires de Hambourg, arrivés ici à l'appel du Grand-Duc avec du blé et des céréales, et prêts à faire voile vers l'Espagne. J'ai saisi l'occasion et traité avec un des capitaines dans l'espoir

(1) En italien. (Archivio Gonzagua de Mantoue.)

de pouvoir m'embarquer aussitôt. Malheureusement le Grand-Duc a réquisitionné le navire pour l'envoyer avec du blé à Naples. Ce qui n'a pas réussi avec le premier, je le tenterai, toutefois, avec un second, et je suis sûr que je réussirai. Tout dépend du frêt que le capitaine pourra obtenir des marchands d'ici. Je serai fixé demain.

Je ne me suis pas encore présenté au Grand-Duc (1), ni à Don Virginio (2), n'ayant ni lettres ni instructions de S. A. S., et n'ayant aucune raison d'aller les importuner. En outre, je ne tiens pas à paraître pêcher quelque faveur, — la permission d'embarquer librement mes chevaux, par exemple, ou la franchise pour mes provisions —; je sais, en effet, pour l'avoir entendu dire et pour l'avoir vu, que le Grand-Duc accorde cela assez fréquemment. Quelques amis que j'ai dans Sa Cour m'ont, d'ailleurs, rapporté qu'Il est au courant de tout.

Je constate que, dès mon arrivée, Il avait mis à ma recherche un gentilhomme flamand de Sa maison pour me demander de joindre à mes chevaux une de Ses juments, et de la remettre à je ne sais qui, à Carthagène. Je me suis empressé d'accepter de la façon la plus aimable; je me suis mis personnellement à Sa disposition; j'ai dit que mon palefrenier prendrait un soin particulier de Sa jument, etc. Son envoyé m'a remercié et s'est excusé de sa démarche en évoquant les frais qu'aurait occasionnés l'envoi d'une mission spéciale.

(1) Ferdinand Ier de Médicis, grand-duc de Toscane, longtemps cardinal à Rome, où il créa dans la célèbre Villa Médicis (aujourd'hui Ecole française de Rome), une galerie de peinture plus belle qu'un musée. Régnait depuis 1587. Il fut le prince le plus habile et le plus éclairé de son temps, excellent diplomate, grand financier, protecteur des arts, administrateur hardi qui sauva plusieurs fois son peuple de la famine. Dans l'Italie déjà décadente du XVIIe siècle, il est l'un des seuls hommes qui prolongèrent les grandes traditions, et surent s'élever au-dessus des mesquineries et des misères de leur époque.

(2) Virginio Orsini, duc de Bracciano, beau-frère de Ferdinand Ier. Il se rendit célèbre en combattant les Turcs en Hongrie et sur mer. Il accompagna Marie de Médicis à Paris, lors de son mariage avec Henri IV.

Et voilà, cher Monsieur, l'histoire de notre voyage. Les oreilles de V. S. sont, sans doute, habituées à entendre autre chose que mes petites bêtises. Elle me pardonnera de Lui raconter avec un tel luxe de détails ces choses sans intérêt, et me permettra de Lui baiser les mains respectueusement.

De V. S., le très fidèle serviteur,

(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Pise, 26 mars 1603.

---

3 (1)

RUBENS A CHIEPPIO

Cher Monsieur et Protecteur,

Je viens de traiter et de conclure avec le capitaine hambourgeois dont je parlais à V. S. dans ma dernière lettre. Il se trouve à Livourne et me transportera en Espagne. J'espère, si Dieu m'aide, faire voile le troisième jour des fêtes. Le Grand-Duc m'a mandé aujourd'hui après le déjeuner. Il m'a dit des choses fort courtoises et fort aimables pour S. A. S. et pour Mme la Duchesse, s'est montré curieux du but de mon voyage et de toutes sortes de choses qui me sont personnelles, puis m'a rempli de stupeur en se montrant informé dans les moindres détails de la quantité et de la qualité des cadeaux que j'emporte et de leur destination. Il m'a ensuite parlé de moi, non sans me flatter beaucoup, de ma patrie, de mon métier et de la place que j'y tiens. J'en fus tout abasourdi, et réduit à soupçonner l'action de quelque ami ou bien la minutieuse attention des observateurs, pour

(1) En italien. (Archivio Gonzagua de Mantoue.)

ne pas dire des espions, qui vivent à la Cour de S. A. S. Il ne peut pas en être autrement, en effet, puisque je n'ai détaillé le contenu de mes bagages ni à la douane ni ailleurs.

Peut-être ma naïveté me fait-elle voir des miracles où il n'y a que coutumes de cour. V. S. me pardonnera en ce cas, et Elle prendra comme délassement les avis que Lui transmet un débutant sans expérience, considérant seulement mon désir de servir au mieux mes Patrons, et V. S. en particulier.

De V. S., le très humble serviteur,

(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Pise, 29 mars 1603.

---

4 [1]

RUBENS A CHIEPPIO

Cher Monsieur et Protecteur,

J'ai fait tout mon possible, jusqu'ici, pour mener mon voyage à bien. Dieu fera le reste. Chevaux, hommes et bagages sont embarqués. Le vent seul n'est pas encore de la partie, mais nous l'attendons d'un moment à l'autre. Nous avons avec nous des provisions pour un mois et nous avons payé le prix du transport. Somme toute, tout est en bon ordre, grâce à M. Dario Thamagno, négociant de Livourne, quoique de nationalité florentine, ami personnel de M. Cosmo et grand admirateur de S. A. S. Je serais heureux que S. A. S., à l'un de Ses passages ici, le gratifie d'un sourire et d'une parole aimable. Il aspire aux honneurs et rêve de conquérir les

(1) En italien. (Archívio Gonzagua de Mantoue.)

faveurs des princes; il s'apercevra, si S. A. veut bien faire ce que je Lui demande, qu'Elle n'ignore pas les bons services qu'il m'a rendus.

Pour ce qui est de l'argent que S. A. S. m'a envoyé, au grand déplaisir des censeurs de mon voyage, je crains bien qu'il soit insuffisant pour aller d'Alicante à Madrid. Et je ne compte même pas les impôts et les octrois, ni les imprévus qui peuvent survenir brusquement ! M. Cosmo m'avait dit qu'il s'agissait d'une course de trois ou quatre jours à peine. Mais on m'apprend qu'il y a en réalité 280 milles. Or pour épargner nos chevaux, nos étapes quotidiennes sont courtes. Des fonds que S. A. S. m'a remis, il me reste à peu près cent ducats. Je ne m'en tracasse guère, d'ailleurs, car je puiserai, en cas de besoin, dans l'argent que S. A. S. m'a donné pour mon usage personnel. Mais je suis résolu à ne pas admettre qu'on ait l'air de me suspecter de négligence ou de prodigalité. Je saurai confondre quiconque m'accusera, en produisant des comptes parfaitement clairs. Cette lettre, aussi pénible pour moi que pour V. S., je ne l'écrirais pas si je ne conservais pas le souvenir de certaines paroles prononcées par S. A. S., et d'une foule de courtisans et de pseudo-experts fort occupés de mon voyage. Tous ces gens rivalisaient d'admiration devant ce qu'ils appelaient la libéralité de S. A. S., et prétendaient que la somme qu'Elle me remettait dépassait de beaucoup les frais d'un déplacement aussi minime. Tout était prévu, d'après eux : incidents, accidents, et même le taux élevé des impôts, dont ils voulaient, pour la bonne réputation de S. A., qu'on paie le montant sans rechigner et même sans chercher à s'en faire exempter. Qu'ils disent ce qu'ils veulent, je ne crois pas avoir, en l'occurrence, manqué au décorum.

Cher Monsieur, j'affirme sur mon honneur à V. S. qu'il ne nous est rien survenu de particulièrement fâcheux (grâce à Dieu). Au contraire, nous avons eu la chance de pouvoir nous embarquer sans retard, d'être spontanément libérés

partout du paiement des octrois, et d'avoir seulement quelques pourboires à distribuer aux fonctionnaires de la douane. La solde de mes hommes est suffisante; elle reste calculée sur la base d'une indemnité fixe par jour de voyage, comme il avait été décidé à Mantoue. Les frais pour les chevaux sont évidemment énormes, mais ils sont nécessaires (ils comprennent, entre autres, des bains de vin). Quant au prix du transport, il a été constamment avantageux. Les contrats, — on verra, quand on examinera mes comptes, qu'ils sont en grande partie de leur main — ont été passés à l'intervention de Martellini à Ferrare, de Rossi à Bologne, de Capponi et Bonsi à Florence, — ceux-ci se sont aussi chargés de changer mon argent, — et de Riccardi à Pise. Quant au prix du transport par mer et à l'achat des provisions pour cette étape, — ce qui était plus important que tout le reste — c'est M. Dario Thagmano qui les a faits d'une façon très favorable pour nous, d'autant plus que nous avions justement la chance d'avoir ici, dans le port, trois navires sans frêt en partance pour Alicante. Somme toute, j'ai partout agi en marchand. Or, malgré cela, je suis arrivé à dépenser ce que j'ai dit à V. S.

Le Grand-Duc m'a chargé de remettre sa jument Achinea à M. Giovan de Vich, capitaine de S. M. Catholique à Alicante, en même temps qu'une belle table de marbre. Pour l'instant, je n'ai rien d'autre à dire à V. S. Je Lui écrirai la suite d'Espagne.

Je prie V. S. de bien vouloir avoir l'obligeance de dire à S. A. S. tout ce que je Lui écris ici, ou de Lui faire lire ma lettre (*Note marginale :* Je préférerais que V. S. en parle à S. A. S., car ma lettre manque peut-être, en certains endroits, de la courtoisie et du respect que je dois à S. A. Je m'en remets, d'ailleurs, entièrement à V. S., puisqu'Elle est, dans cette Cour, mon protecteur auprès de LL. AA. SS.) pour qu'Elle bannisse de Son esprit toutes les insinuations qu'on a pu faire devant Elle relativement aux frais,

indiscutablement élevés, de mon voyage. Je suis prêt à prouver à n'importe qui que toutes mes dépenses ont été réellement effectuées. Que V. S. veuille aussi, je L'en prie, me garder Son affection et celle de S. A. S. Car j'y ai bien droit, non pas à cause de mon mérite, mais plutôt de ma fidélité et de mon désintéressement.

De V. S., le très humble serviteur,

(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Livourne, 2 avril 1603.

---

5 (1)

RUBENS A GIOVANNI VAN DER NEESEN (2)

Cher Monsieur,

Je viens, grâce à Dieu, d'arriver sain et sauf avec mes bagages, mes chevaux et mes hommes, et aussitôt j'ai fait les quelques démarches dont m'avait chargé le Grand-Duc. La lettre pour M. Don Giovan et le cheval entièrement harnaché, ont été remis à M. Luis Pasquall, qui remplace Don Giovan pendant un voyage qu'il accomplit à Valence. J'ai remis en mains propres l'autre lettre, destinée à M. Lorenzo de Piugmolti, notaire du Saint-Office. Ce dernier s'est mis très aimablement à ma disposition et à celle des capitaines de nos navires, qui tous se sont montrés fort satisfaits de lui et m'ont demandé de vous raconter les bons soins dont ils ont été favorisés.

(1) En italien. (Archivio Gonzagua de Mantoue.)

(2) Jean van der Neesen est un gentilhomme flamand attaché à la Cour de Toscane. C'est lui que le Grand-Duc avait envoyé à la recherche de Rubens dès son arrivée à Pise, comme le rapporte une des précédentes lettres du peintre.

Je vous serais bien obligé de bien vouloir mettre personnellement le Grand-Duc au courant de tout ceci, en le remerciant de ce qu'Il a daigné faire, sans oublier d'y joindre mes hommages personnels et très respectueux. Je vous en remercie vivement, et j'espère avoir bientôt l'occasion de vous rendre service à mon tour.

Très cordialement à vous,

(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Alicante, 22 avril 1603.

---

6 [1]

RUBENS A VINCENT DE GONZAGUE

Altesse Sérénissime,

J'ai confié à M. Annibale Iberti hommes, chevaux et vases. Ceux-ci sont intacts, ceux-là aussi bien portants et aussi beaux que dans les écuries de V. A. où je les ai pris; quant aux hommes, tous, sauf un valet, se portent fort bien. Le restant, et en particulier le petit carrosse, arrive à petites journées sur une immense charrette traînée par des mulets. Celle-ci, qui ne court d'ailleurs aucun risque, sera rendue très prochainement.

Ainsi pour la première fois que V. A. S. veut bien me donner une tâche à accomplir, j'espère que ma bonne fortune m'a permis de le faire sinon à Sa pleine satisfaction, du moins d'une façon qui ne Lui a pas déplu. Peut-être les apparences sont-elles contre moi à l'un ou l'autre point de vue, — dans le total des dépenses, par exemple, — mais je prie très instamment V. A. S. de bien vouloir attendre, avant de m'en faire

1) En italien. (Archivio Gonzagua de Mantoue.)

un grief, que j'aie eu l'occasion et le temps de Lui en prouver l'absolue nécessité.

Jusqu'alors, je me consolerai en pensant à la souveraine justice de V. A. S., qui s'apparente si parfaitement à Son âme héroïque, devant la splendeur de laquelle je m'incline très bas. Et je Lui baise très respectueusement les mains.

De V. A. S., le très humble serviteur,

(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Valladolid, 17 mai 1603.

---

7 (1)

RUBENS A CHIEPPIO

Cher Monsieur et Protecteur,

La constance de mes récriminations aura sans doute donné à V. S., au moment de les lire, la même patience qu'à moi-même au moment de les écrire. J'ai mille raisons, d'ailleurs, pour importuner de la sorte V. S., et je les Lui énumérerai une à une, dès que j'aurai fini de Lui raconter mon voyage. J'ajoute qu'elles ont tout naturellement leur place dans le récit de celui-ci.

Après vingt jours d'une marche monotone, — pluies quotidiennes et vents violents — nous sommes arrivés le 13 mai à Valladolid, où M. Annibale Iberti m'a reçu très courtoisement, mais non sans me dire qu'il était sans ordre de S. A. quant à moi et à mes chevaux. Stupéfait d'un tel accueil, je lui répondis de mon mieux : que j'avais toute la confiance de S. A. S., qu'il y avait eu sans doute, comme maintes fois

(1) En italien. (Archivio Gonzagua de Mantoue.)

auparavant, oubli de Sa part, que je n'étais pas le premier messager de S. A. S. qui venait le trouver, et que nous devions, sans nous préoccuper d'autre chose, agir au mieux de ma mission. Il avait probablement ses raisons pour se conduire vis-à-vis de moi comme un parfait gentilhomme, mais il m'a prié de mettre V. S. au courant de toute l'affaire. Évidemment les frais — hommes et chevaux — sont élevés, et il nous faudra peut-être attendre longtemps le retour du Roi. Il faut compter le salaire des écuyers, la location des bêtes de trait et des charrettes qui sont venues d'Alicante jusqu'ici, le remboursement à M. Andrea Ullio du solde des droits et taxes perçus à Ecla, soit, en tout, près de trois cents écus. Je ne compte pas les frais de mes vingt jours de caravane, qui ont dépassé deux cents ducats. (*Note marginale :* J'ai payé ceux-ci au moyen des 150 ducats que S. A. S. avait bien voulu m'avancer, et d'un prélèvement sur mes honoraires des derniers mois. M. Eugène Cagniano m'a donné les uns et les autres.) Cela n'a pas été sans m'ennuyer beaucoup, car je me suis trouvé brusquement sans le sou, et à la merci d'une dépense extraordinaire, achat de vêtements ou d'un objet quelconque. Mais ceci n'est pas grave : je sauverai la face, et je m'en remettrai, pour le reste, aux conseils et aux instructions de M. Annibale Iberti, qui m'aide avec beaucoup de complaisance, et vient de m'adresser à un commerçant de ses amis de qui j'ai pu obtenir un peu d'argent, en attendant que S. A. S. veuille bien me rembourser mes trois cents ducats. Les deux cents que j'ai semés sur la route et les cent autres, je serais très heureux que S. A. S. les fasse porter sur le compte des honoraires que mon service auprès d'Elle me vaudra à l'avenir. M. Annibale Iberti témoignera volontiers, j'en suis sûr, que je n'aurais pas pu dépenser moins; c'est la nécessité, et elle seule, qui m'a acculé à faire une série de dépenses, que je ne regrette pas puisqu'elles ont servi à augmenter le prestige de S. A. S. Si je suis désolé d'être pauvre, c'est à cause d'Elle, car je

voudrais dépenser à Son service des sommes proportionnées à mon attachement à Sa cause. Mais je serais bien content si je pouvais être remboursé sans grand retard du montant de mes dépenses et des dettes que j'ai dû faire ici. Et, quoi qu'en puissent dire certains, que V. S. soit bien persuadée que cet argent ne constitue ni un cadeau ni une gratification.

Je saurais gré infiniment à V. S. d'intervenir auprès de S. A. S. pour que j'obtienne satisfaction; V. S. songera que ma reconnaissance lui est acquise plus qu'à tout autre, et que dans l'attente de Ses bonnes nouvelles, je suis, en toute fidélité,

Son très humble serviteur,

(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Valladolid, 17 mai 1603.

---

8 (1)

RUBENS A CHIEPPIO

Cher Monsieur,

Le sort ne veut pas que je sois content. Selon son habitude, il s'acharne à mêler de l'amertume à toutes mes joies. Et il provoque des malheurs que les meilleurs soins du monde et toutes les précautions sont impuissants à prévoir et à empêcher, et dont les conséquences sont graves. Ne voilà-t-il pas que les tableaux arrangés et emballés par moi-même, de la façon la plus minutieuse, en présence de S. A. S., — examinés à Alicante par les douaniers, et trouvés en très bon état, — sont sortis de leurs caisses chez M. Annibale Iberti,

(1) En italien. (Archivio Gonzagua de Mantoue.)

dans un état de putréfaction et de délabrement tel que je désespère de pouvoir les sauver. En effet, il ne s'agit pas d'un accident superficiel, d'une tache de moisissure facile à enlever; les toiles elles-mêmes, blindées, pourtant, par des feuilles de fer-blanc, roulées dans une double toile cirée, et calées dans les coffres de bois, sont corrompues et détruites par cette pluie torrentielle de vingt-cinq jours que nous avons subie et qui constitue un fait inouï en Espagne. Les couleurs s'écaillent. Elles se sont soulevées, et, sous l'action de l'eau, elles ont formé des cloques irréparables en maints endroits. Il faudra se résoudre à les détacher au couteau et à repeindre, ensuite, sur la toile.

Tels sont, hélas, les dégâts. Que V. S. ne croie pas que je dramatise la situation pour vanter à l'avance la qualité des réparations auxquelles je ne manquerai pas d'apporter d'autant plus de soins que S. A. S. a eu l'idée de m'instituer gardien et convoyeur d'une série de tableaux auxquels je n'avais pas donné un coup de pinceau. Je dis ceci à V. S. non par ressentiment, mais à cause d'une proposition que m'a faite M. Annibale Iberti : il voudrait que je peigne, ici, en hâte, plusieurs toiles, avec la collaboration de peintres espagnols. J'obéirai, s'il le faut, mais sans approuver le moins du monde ce projet, vu le peu de temps qui me serait imparti, l'importance des restaurations à faire aux tableaux pourris, le talent approximatif et la nonchalance des artistes locaux, et aussi, car le fait importe beaucoup, le métier de ces gens-là qui diffère entièrement du mien. (Plût au Ciel, d'ailleurs, que je ne leur ressemble jamais en rien !) En somme *Pergimus pugnantia secum cornibus adversis componere.* Le secret d'une telle aventure est, en outre, illusoire; mes collaborateurs d'occasion le jetteront à tous les vents; entre eux, ils se moqueront de mon travail et de mes retouches, mais au dehors ils s'attribueront tout le mérite des œuvres en question, surtout quand ils apprendront qu'elles sont destinées au Duc de Lerma, et par conséquent, qu'elles auront

leur place dans une galerie publique. J'ajoute, pour ma part, très peu d'importance à cette affaire, et je n'en fais pas du tout une question d'amour-propre; mais je suis persuadé que cette inélégante opération serait connue aussitôt; la fraîcheur de la peinture, qu'elle soit l'œuvre des autres ou la mienne, nous trahirait en premier lieu, et le mélange des techniques aurait le même résultat. Vraiment je n'entreprendrai une telle affaire que forcé et contraint, car mon principe de toujours est de ne mêler mon effort à celui d'aucun autre peintre, quel que soit son génie. En outre, dans le cas qui nous occupe, je compromettrais en vain ma réputation, qui n'est pas inconnue des Espagnols, en signant des œuvres médiocres et indignes de moi.

Cependant si S. A. S. avait voulu m'en charger, j'aurais travaillé d'une façon également honorable et pour Elle et pour moi, et j'aurais, j'en suis sûr, satisfait aussi le Duc de Lerma. Celui-ci n'ignore pas la bonne peinture; au contraire, il y prend plaisir; ne la fréquente-t-il pas chaque jour, en jouissant de ces splendides et nombreux Titien et Raphaël, dont le nombre et la qualité m'ont littéralement pétrifié quand je les ai vus au Palais du Roi, à l'Escurial et ailleurs ? (Quant aux tableaux modernes, il n'y en a pas un qui vaille la peine d'être regardé.)

Je dirai tout naïvement à V. S. que je n'ai, ici comme en Italie, qu'un seul but, c'est de bien servir S. A. S., à laquelle je me suis attaché dès que je L'ai vue. J'attends Ses ordres. Elle se servira de moi, en cette circonstance comme en toute autre, avec la certitude que je ne transgresserai pas le moins du monde le cadre de Ses instructions. M. Iberti a sur moi un pouvoir identique (quoique indirect). S'il ne se range pas à mes objections, ce sera, sans nul doute, de la meilleure foi du monde. Et je lui obéirai. J'ai raconté cette affaire à V. S. non pour me plaindre de lui, mais pour Lui montrer à quel point j'avais horreur de signer des œuvres indignes de moi et de S. A. S., qui, si V. S. Lui en

parle, comprendra certainement les raisons de ma répugnance.

De V. S., le très humble serviteur,

(S.) Pierre-Paul RUBENS.

P.-S. — Notre palefrenier Paul a succombé aujourd'hui à la lente action d'une fièvre tenace. Il avait reçu, à l'envi, les soins du corps et de l'âme.

Valladolid, 24 mai 1603.

---

9 (1)

RUBENS A VINCENT DE GONZAGUE

Altesse Sérénissime,

Quoique le rapport précis de M. Iberti rende bien inutile toute lettre de ma part, je voudrais y ajouter quelques mots, cependant, non pour le compléter mais pour me féliciter à haute voix de l'excellente réussite de ma mission. C'est en témoin que j'en parle, en témoin qui a joué son rôle dans la pièce : j'ai assisté ou participé, en effet, les deux fois, à la remise des cadeaux de V. A. : j'étais présent à celle du carrosse, et j'ai fait moi-même celle des tableaux et des vases. J'ai pu considérer à loisir, dans la première, toutes les marques de satisfaction, — gestes, signes, sourires — que donnait le Roi. Dans la seconde, j'ai pu entendre toutes les paroles par lesquelles le Duc, qui avait longuement admiré les cadeaux de V. A. et s'était fort judicieusement attardé devant les meilleures choses, exprimait une joie qui, si je l'ai

(1) En italien. (Archivio Gonzagua de Mantoue.)

bien jugée, n'avait rien de diplomatique, mais était tout simplement engendrée par la grande quantité et la belle qualité des cadeaux de V. A. Si la joie causée par ces cadeaux doit, à son tour, réjouir celui qui les a faits, j'espère que V. A. sera satisfaite. Tout concourait au succès de l'entreprise : le temps, la scène où elle trouvait sa conclusion, et les autres circonstances dont un sort favorable ne prive jamais V. A. En outre, V. A. avait pour Elle le grand talent de M. Annibale Iberti, qui connaît à merveille la tactique à suivre dans les milieux de la Cour, et à la précision duquel je confie de conter à V. A. les détails de cette histoire. Je pense, d'ailleurs, que mes piètres qualités m'interdisent d'écrire à V. A., sinon pour me mettre très humblement à Son service.

De V. A. S. le très fidèle serviteur,

(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Valladolid, 17 juillet 1603.

---

10 (1)

RUBENS A CHIEPPIO

Cher Monsieur et Protecteur,

Je n'ai plus donné de mes nouvelles à V. S. parce que M. Iberti Lui écrivait fréquemment et parait à ma nonchalance. Je ne cacherai pas à V. S. que cette nonchalance n'avait pas d'autre cause que la faconde du résident; car j'ai toujours scrupule à m'occuper des affaires d'autrui (sauf en cas de nécessité), et sans être paresseux, je suis très réservé. Mais aujourd'hui je ne peux plus m'empêcher de dire à V. S.

(1) En italien. (Archivio Gonzagua de Mantoue.)

toute ma joie d'avoir mené à bien ma mission. V. S. en connaîtra tous les détails et tout le succès quand Elle aura lu, avec plaisir, je pense, le rapport fidèle et soigneux de M. Iberti. Je me garderai bien, par conséquent, de Lui raconter une seconde fois la même chose, bien que M. Iberti en appelle à mon témoignage. Car j'ai assisté à la remise du carrosse, et j'ai participé à celle des peintures. Je m'empresse de dire à V. S. que j'approuve entièrement la façon dont M. Iberti en avait combiné l'ordonnance. Certes je trouve qu'il aurait dû me permettre de faire à S. M. une révérence muette, qui ne l'eût pas empêché de conserver le premier rôle. L'occasion était belle, puisque la scène se passait sur une place publique où chacun pouvait avoir accès. Je m'interdis d'interpréter cette décision sans réelle importance, mais je m'étonne, cependant, d'un tel changement de front chez M. Iberti. Il m'avait, en effet, montré à plusieurs reprises la lettre où S. A. S. voulait bien lui recommander avec quelque insistance *(Note marginale :* Faveur insigne de S. A. S.) de m'introduire auprès du Roi. Je ne suis pas un homme tâtillon ou vaniteux et je n'écris pas à V. S. pour me plaindre. J'ai été privé d'un honneur, mais je n'en ferai point une maladie. Je raconte seulement, en toute sincérité, à V. S. le succès remporté, très persuadé que M. Iberti avait ses raisons pour agir de la sorte, si tant est que la mémoire ne lui ait pas fait défaut. Elle était bien fraîche, cependant. Enfin, quoiqu'il en ait eu l'occasion plutôt deux fois qu'une, il ne s'est pas excusé d'avoir bouleversé le plan arrêté entre nous une demi-heure auparavant. *(Note marginale :* Il ne m'a pas soufflé mot de cet incident.)

Chez le Duc de Lerma, je suis entré. Je faisais partie de la députation. Il s'est beaucoup réjoui de la qualité et du nombre des tableaux que nous lui apportions. Ceux-ci, grâce aux bonnes retouches, ne manquaient pas d'aspect, et tous les accidents qui leur étaient arrivés, leur avaient même donné l'allure d'œuvres anciennes. Le Duc les prit pour des

originaux, du moins en grande partie, sans éprouver, je crois, le moindre soupçon (1), et sans que, de notre côté, nous eussions dit un seul mot pour engendrer en lui cette opinion. Le Roi, la Reine, un grand nombre de courtisans et quelques peintres les ont vues, et tous les ont vivement admirées.

Maintenant que je n'ai plus de préoccupations de cet ordre, je pourrai m'appliquer aux portraits que S. A. S. m'a commandés, et je n'interromprai mon travail que pour satisfaire quelque caprice du Roi ou du Duc de Lerma. J'ignore ce que celui-ci a demandé à M. Iberti, mais comme je suis certain que la grande discrétion de ce dernier ne m'ordonnera jamais rien qui puisse porter ombrage et, moins encore, préjudice aux illustres Patrons pour l'amour desquels j'accepte ses ordres, je lui obéirai. J'espère que S. A. S., une fois tout cela terminé, persistera dans ses projets et m'enverra en France.

Je prie V. S. de bien vouloir me faire l'honneur d'envoyer des instructions par lettre privée, soit à moi-même, soit à M. Iberti. Qu'on m'envoie ici ou là et pour faire n'importe quoi, tout me sera bon qui me permettra d'être utile.

De V. S., le très dévoué serviteur,

(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Valladolid, 17 juillet 1603.

(1) On a vu que les tableaux en question étaient de Pietro Facchetti, d'après Raphaël. Si on se reporte aux éloges que Rubens décernait, dans une lettre précédente, à la sagacité et au bon goût du duc de Lerma, on conviendra que sa réflexion d'aujourd'hui ne manque pas de saveur.

II (1)

RUBENS A CHIEPPIO

Cher Monsieur,

M. Bonati m'a remis la bonne lettre de V. S., qui me fait part de la satisfaction de S. A. S. à mon endroit. J'attribue cette satisfaction en partie à la haute et bienveillante protection de V. S., en partie à la belle impartialité de M. Iberti qui, s'il ne me reconnaît aucun mérite, veut bien aussi me proclamer au-dessus de tout soupçon tant dans la question de mes frais de voyage que dans toutes les autres où j'ai joué un rôle jusqu'ici. J'ajouterai que je ne redoute pas d'être accusé d'incapacité ou de malhonnêteté : j'en appellerai, s'il le faut, au témoignage de ceux qui m'ont vu à l'œuvre et à ma paisible conscience. J'écris ceci à V. S., et pourtant je n'ignore pas que, selon la Sagesse des Nations, celui qui s'excuse s'accuse davantage. Mais je crois que j'interviens utilement de la sorte dans ce que V. S. sait. De mon retour, je ne me préoccupe guère, car j'ignore les projets de M. Iberti, dont la grande sagesse a, jusqu'ici, disposé de moi et de mon talent selon le jeu des caprices du Duc de Lerma. Tout cela, j'en suis sûr, pour le plus grand honneur de S. A. S., et dans l'espoir de montrer à l'Espagne toute entière, au moyen d'un formidable portrait équestre, que le Duc ne nous est pas moins cher que le Roi.

Je ferai de mon mieux aussi en France, si le projet de LL. AA. SS., dont Elles m'avaient fait part au moment où je Les ai quittées, se confirme. J'avoue que, depuis lors, toutes les lettres de Mantoue gardent sur cette question un silence impénétrable.

(1) En italien. (Archivio Gonzagua de Mantoue.

En attendant, je serais reconnaissant à V. S. de bien vouloir m'envoyer des ordres. Je les exécuterai sans retard. J'ai renoncé, en effet, à avoir une volonté et un désir personnels. Ceux de mes patrons comptent seuls pour moi. Je me recommande aux bonnes grâces de V. S., et je Lui baise humblement les mains.

De V. S., le très dévoué serviteur,

(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Valladolid, 15 septembre 1603.

---

12 [1]

RUBENS A CHIEPPIO

Cher Monsieur,

J'ai cru pouvoir conclure de la dernière lettre de V. S. que S. A. S. a toujours l'intention de m'envoyer en France, comme Elle me l'avait dit avant mon départ. Je m'empresse, donc, de dire à V. S. ce que je trouve de ce projet qui assigne à mon talent un but bien indigne de lui, si, toutefois, S. A. S. ne m'impose ce voyage (comme je le crois), que pour faire quelques méchants portraits. A plusieurs reprises, dans Ses lettres à M. Iberti, S. A. réclame autant mon retour que V. S. dans Sa lettre d'octobre. J'en suis un peu étonné, puisqu'il ne s'agit point là, à mon sens, d'une affaire urgente, et qu'en outre de telles missions engendrent toujours des imprévus nombreux. N'ai-je pas pu m'en convaincre par l'expérience personnelle de mes missions d'Espagne et de Rome, où les semaines qu'on m'avait octroyées sont, de part et d'autre,

(1) En italien. (Archivio Gonzagua de Mantoue.)

devenues des mois ? M. Iberti sait quelle impitoyable nécessité nous a acculés, lui et moi, — puisqu'on nous laissait sans ordres, — *ad jus usurpandum*. V. S. me croira si je Lui dis que les Français ne sont pas moins friands de belles choses que les Romains et les Espagnols, surtout depuis qu'ils ont un Roi et une Reine qui s'occupent d'art, comme le montrent tous les grands travaux interrompus là-bas, *inopia operariorum*. Des avis sûrs et personnels m'ont fait savoir l'activité développée en Flandre, à Florence, — et même, par suite de nouvelles erronées, en Savoie et en Espagne, — pour recruter des hommes de valeur. Ces nouvelles — que V. S. me permette de Lui dire — je ne les Lui transmettrais pas si je n'avais pas choisi S. A. S. pour patron, et si je ne désirais pas conserver Sa confiance tant qu'Elle voudra bien faire de Mantoue ma patrie adoptive. J'acceptais l'idée d'aller faire là-bas des portraits, comme un moyen, — peu honorable, d'ailleurs — d'arriver à des travaux beaucoup plus importants. Mais s'il en est autrement, je ne parviens pas à comprendre pourquoi S. A. S. cherche à donner au Roi de France une aussi piètre idée de mon talent. Je considère avec effroi les frais qu'entraînera ma mission. Je veux dire à V. S. qu'à mon avis, il serait à la fois plus sûr et plus avantageux, — économie de temps et d'argent — de commander ce travail, par le canal de M. de la Brosse ou de M. Carlo Rossi, à un de ces nombreux peintres de la Cour dont les ateliers sont toujours bourrés de portraits faits à l'avance. Pour moi, cela représenterait une perte de temps, d'argent et de gratifications de toutes espèces, choses que les largesses de S. A. S. ne remboursent jamais. Quant au plaisir de peindre des tableaux indignes de moi et que le premier venu peut faire pour la plus grande satisfaction de S. A. S., n'en parlons pas.

Bien entendu, je suis tout à fait aux ordres de S. A., et comme un bon serviteur, j'obéirai aux ordres de mon patron. Mais je Lui demande avec insistance de bien vouloir m'employer à Mantoue, ou ailleurs, à des besognes plus appropriées

à mes qualités, et, par exemple, à l'achèvement de ce que j'ai commencé.

Cette grâce, je l'obtiendrai certainement si V. S. veut bien être mon avocat auprès de S. A. S. J'ai confiance qu'il en sera ainsi, et je baise très respectueusement les mains de V. S.

De V. S., le très humble serviteur,

(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Valladolid, (novembre ?) 1603.

B) A ROME

Rubens, après avoir passé près de deux années à la Cour de Mantoue, obtint, en décembre 1605, *la permission d'aller à Rome « pour y poursuivre ses études ». On lui assignait, en outre, un traitement annuel de trois cents écus. Il partit aussitôt, s'installa à Rome où se trouvait son frère Philippe, et peignit, pendant plus de dix mois, d'une part des œuvres sans doute peu importantes, puisqu'on en a perdu la trace, et, d'autre part, des copies.*

Mais il avait besoin d'argent, et il cherchait aussi une occasion d'affirmer publiquement sa maîtrise. Cette occasion se présenta vers la fin de 1606, *quand la construction de la Chiesa Nuova (Santa Maria in Vallicella), bâtie par les Oratoriens, fut presque achevée, et qu'on se mit en quête d'un artiste pour décorer d'un retable le maître-autel. Une rivalité bien compréhensible mit aux prises les peintres italiens. Guido Reni et le Pomerancio, surtout, avaient de chauds partisans; il n'est pas impossible que Rubens tirât parti de cette lutte et de l'indécision où elle jetait les Oratoriens. En outre, il avait eu soin de s'assurer de puissants appuis dans la Société romaine, et comptait parmi ses avocats le cardinal Borghèse lui-même.*

Il reçut donc la commande d'un tableau dont le sujet devait juxtaposer la figure de la Vierge et celles des saints protecteurs de l'Ordre des Oratoriens. Il l'exécuta. On verra dans les lettres

suivantes à la suite de quels incidents il fut amené à en faire une seconde version, et prolongea, dans ce but, son séjour à Rome. Les Oratoriens, d'ailleurs, lui avaient dans la suite commandé deux autres tableaux.

La correspondance de Rubens, datant de cette époque, précise encore son caractère. Pendant la première année de son séjour à Rome, il n'écrit de loin en loin à Mantoue que pour réclamer de l'argent. Et encore, certains biographes de Rubens, et entre autres M. Ch. Ruelens, estiment-ils que ces lettres sont de la main de son frère. Mais quand il caresse l'espoir de vendre à Vincent de Gonzague le tableau qui lui reste sur les bras, il retrouve tous ses sentiments d'affection et de gratitude, tant vis-à-vis du Duc que vis-à-vis de Chieppio. Enfin, après le refus qu'on lui oppose, il n'hésite pas à écrire une lettre d'une méchanceté et d'une perfidie presque incroyables (nº 18).

---

13 [1]

RUBENS A CHIEPPIO

Cher Monsieur,

Je me demande à qui je pourrais m'adresser pour obtenir la faveur que je réclame, sinon à V. S. grâce à laquelle j'en ai déjà reçu une toute semblable. Je parle des quatre mois d'honoraires que V. S. m'a fait payer si promptement. Le temps a passé très vite, et voici qu'on me doit à nouveau quatre mois, du 1er avril au 1er août. Je prie V. S. de bien vouloir être mon interprète auprès de S. A. S. pour qu'Elle daigne me continuer le bénéfice de Ses faveurs. Je pourrais

(1) En italien. (Archívio Gonzagua de Mantoue.)

ainsi poursuivre mes études sans être obligé de me procurer autrement mes moyens d'existence. Ce qui, d'ailleurs, ne me serait pas difficile à Rome. Je suis, comme toujours, très reconnaissant à V. S., et je Lui baise humblement la main. Je prie V. S. de me témoigner Sa confiance en me disant en quoi je pourrais Lui être agréable.

De V. S., le très affectueux serviteur,

(S.) Pierre Paul RUBENS.

Rome, 29 juillet 1606.

---

14 (1)

RUBENS A CHIEPPIO

Cher Monsieur et Protecteur,

Je suis très ennuyé par la décision subite de S. A. S. qui me commande de regagner Mantoue dans de si courts délais que je ne pourrai pas lui obéir. Je ne puis pas songer, en effet, à quitter Rome au moment où j'ai dû entreprendre plusieurs œuvres assez importantes, après avoir passé l'été tout entier à faire pour moi des études nombreuses. J'avoue en toute franchise à V. S. que j'ai cédé à la nécessité, ne pouvant plus tenir mon rang à Rome, avoir une maison et deux domestiques depuis un an, avec les 140 écus que j'ai reçus, en tout et pour tout, de Mantoue depuis mon départ. D'autre part, voici que s'offrait précisément la plus admirable occasion qu'on puisse imaginer de tirer parti de mon métier et de récompenser mon acharnement au travail.

Il s'agit d'orner le Maître-Autel de la nouvelle église des

(1) En italien. (Archivio Gonzagua de Mantoue.)

Pères de l'Oratoire, Santa Maria in Vallicella, qui est actuellement la plus célèbre et la plus fréquentée des églises de Rome. Sa situation, juste au centre de la ville, et sa décoration à laquelle a collaboré l'élite des peintres italiens, l'ont ainsi mise en vedette. Mon tableau n'est pas commencé, mais un si grand nombre de gens de qualité s'y sont intéressés que je ne pourrais pas, sans mériter mille blâmes, renoncer à cette commande glorieusement conquise sur les plus grands maîtres de Rome. Je ferais honte à mes avocats, et leur dépit serait très légitime; en effet, si j'avais exprimé des craintes, au moment où ils s'employaient pour moi, sur les difficultés éventuelles que me ferait la Cour de Mantoue, tous auraient proposé de s'interposer entre S. A. S. et moi, et de montrer à S. A. S. à quel point il est honorable pour Elle qu'un de Ses sujets moissonne ici des honneurs. M. le Cardinal Borghèse, par exemple, n'aurait pas manqué d'agir en ma faveur. Mais je suis persuadé qu'il m'est inutile de recourir à d'autres qu'à V. S., et qu'Elle suffira à faire comprendre à S. A. S. l'intérêt de cette affaire pour ma réputation, et aussi pour ma bourse. Je suis bien sûr que la conjugaison de la plaidoirie de V. S. et de la bienveillance de S. A. S. me vaudra la faveur que j'espère.

Néanmoins si les nécessités du service de S. A. S. rendent mon retour indispensable et urgent, je leur donnerai toujours le pas sur n'importe quelle affaire et je partirai aussitôt pour Mantoue. Mais S. A. S., en ce cas, voudra bien me donner Sa parole de Prince qu'au printemps prochain, je pourrai revenir ici pour trois mois, et donner satisfaction aux justes exigences de mes protecteurs romains. Si S. A. S. veut bien m'accorder l'une ou l'autre de ces deux choses, Elle me rendra le plus grand service que je puisse souhaiter : soit aujourd'hui retarder de trois mois mon retour à Mantoue, soit au printemps prochain me permettre de me rendre de nouveau à Rome pour un même laps de temps. Cher Monsieur, c'est tout ce que j'avais à dire à V. S. Je

m'en remets entièrement et affectueusement à Sa bienveillance envers moi. V. S. ne m'en voudra pas, j'espère, si mes désirs Lui semblent excessifs. Ce sont Sa complaisance et Sa bonté qui me permettent de L'importuner de la sorte. Mon seul moyen de L'en remercier est de prier Dieu de Lui être aussi favorable qu'Elle l'est pour moi. Et c'est dans cet esprit, que je Lui baise humblement les mains.

De V. S., le très dévoué serviteur,

(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Rome, 2 décembre 1606.

---

15 (1)

RUBENS A CHIEPPIO

Cher Monsieur et Protecteur,

En main, la lettre de crédit de cinquante écus, payable à vue. Le retard de quelques jours n'importe pas, puisqu'il ne m'a causé aucun ennui. Mais c'est vraiment trop de bonté de la part de V. S. que d'honorer ainsi Ses serviteurs de Ses confidences et de Ses excuses pour des affaires si minimes. Je n'accepterai jamais les lettres de crédit de V. S. sans être assuré qu'elles ne constituent pas un ennui pour la trésorerie, et j'accorderai volontiers à S. A. S. des délais deux fois plus longs pour la liquidation du reliquat de mes honoraires. Je sais bien dans quelles difficultés nous nous débattons, soit dit pour apaiser les craintes de la trésorerie.

Pour le surplus, je suis, comme toujours, l'obligé de V. S. tout comme si ces écus étaient, d'Elle à moi, un don person-

(1) En italien. (Archives d'Anvers).

nel. En remerciant de tout cœur V. S., je Lui baise les deux mains.

De V. S., le très dévoué serviteur,

(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Rome, 28 avril 1607.

---

16 [1]

RUBENS A CHIEPPIO

Cher Monsieur,

Des ordres très précis de Filippo Persio, émanant de S. A. S., m'enjoignent de regagner Mantoue, pour L'accompagner pendant Son voyage en Flandres. J'obéis aussitôt, heureux de pouvoir ainsi montrer que rien ne m'est plus précieux ni plus cher que Son service. J'abandonne, donc, mon tableau sans le dévoiler et sans en être récompensé, ne pouvant pas liquider en hâte des affaires aussi importantes. S'il y a eu tant de retard, d'ailleurs, la faute ne m'en incombe pas. Mais Monseigneur Serra, Commissaire-général des États Pontificaux, est absent, — il n'est pas revenu depuis le début de ses démêlés avec les Vénitiens — et c'est lui qui s'est, depuis le début, chargé de mon affaire. La réelle affection qu'il me porte m'interdit d'envisager, ni même de souhaiter, qu'on le remplace. J'ajouterai que la sainte image de la Madone de Vallicella, qui doit prendre place au-dessus de mon tableau, ne pourra être transportée dans l'église que vers la mi-septembre, et que le placement de l'une et de l'autre doit être fait de pair : on les découvrira

(1) En italien. (Archivio Gonzagua de Mantoue.)

tous deux en même temps. Enfin, il sera nécessaire que je fasse quelques retouches à mon tableau dès qu'il aura trouvé sa place et avant qu'on l'expose aux yeux du public; c'est une coutume, en effet, quand on ne veut pas courir le risque d'avoir une avanie. J'ai voulu raconter tout ceci à V. S., parce que j'espère que S. A. S. prendra en considération mon vif désir de La servir fidèlement, et que, reconnaissant tout le préjudice dont ce brusque départ est la cause pour moi, Elle me permettra, après le retour des Flandres, de me rendre de nouveau à Rome pour un mois. Il faut que j'y arrange mes affaires, car mon départ les laisse diablement emmêlées, et que je me débrouille pour ne pas déplaire aux personnalités qui ont bien voulu me protéger. Je me suis permis d'écrire à V. S. pour qu'Elle parle de tout cela et de mes difficultés à S. A. S., qu'Elle m'installe bien dans Sa mémoire avant mon arrivée, et qu'Elle La dispose favorablement.

Quant à moi, je partirai, avec l'aide de Dieu, dans trois jours, et je ferai tout mon possible pour arriver à Mantoue quelques jours avant le 25. J'éprouverai une grande consolation à pouvoir me mettre personnellement à la disposition de V. S. et à pouvoir Lui baiser les mains. Pour le surplus, je me recommande, en toute affection, à Son bon souvenir.

De V. S., le très humble et très fidèle serviteur,

(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Rome, 9 juin 1607.

17 (1)

RUBENS A CHIEPPIO

Cher Monsieur,

Je ne crois pas que V. S. puisse trouver bizarre que je Lui raconte l'aventure extraordinaire qui m'arrive, vu l'affection qu'Elle veut bien me porter et le vif intérêt qu'Elle n'a jamais cessé de témoigner à mes affaires. J'hésite d'autant moins à le faire que cet accident me paraît susceptible d'heureuses conséquences, du moins pour S. A. S. V. S. n'ignore pas que mon tableau, destiné au Maître-Autel de la Chiesa Nuova, est si bien réussi qu'il a provoqué la satisfaction des Pères Oratoriens et — ce qui est beaucoup plus remarquable — de tous les autres gens aussi. Mais voici qu'une fois placé, la lumière dans laquelle se trouve l'autel l'a tué. C'est à peine si on peut distinguer les figures, goûter la perfection du coloris, le style des visages et des draperies, minutieusement traitées d'après nature, et très belles, de l'avis général.

Quand j'ai vu, de la sorte, que toutes les qualités du tableau doivent être méconnues et que je ne peux pas tirer le moindre honneur de cette œuvre, dont on ne peut même pas voir la qualité, j'ai aussitôt songé à ne pas la dévoiler, à l'enlever et à lui chercher une destination en meilleure lumière. Malheureusement le prix a été fixé à huit cents écus (*Note marginale :* à dix jules l'écu) ou ducats, comme en témoignera, s'il le faut, M. Magni qui a joué son rôle dans toutes les négociations.

Mais voici où l'affaire se corse : les Pères n'admettent pas que j'enlève ma toile, si je ne m'engage pas formellement à

(1) En italien. (Archivio Gonzagua de Mantoue.)

en faire une copie sur ardoise ou sur une matière qui absorbe les couleurs afin que les faux jours n'engendrent plus ces reflets désastreux. Mais moi, je considère comme contraire à mon honneur qu'il y ait à Rome deux tableaux identiques signés de mon nom. Je me suis rappelé, alors, que LL. AA. SS. m'ont répété à plusieurs reprises qu'Elles désiraient placer dans Leur galerie une de mes œuvres. Si Elles veulent réellement me faire cet honneur, je ne cacherai pas à V. S. que je serais très heureux de Leur voir prendre le tableau en question. C'est de loin la meilleure toile que j'ai jamais peinte, et je ne me déciderai pas volontiers à faire, de nouveau, un aussi considérable effort. D'ailleurs si même j'y consentais, il est bien douteux que ses résultats fussent aussi heureux. Je suis sûr que ma toile ne déparerait pas cet ensemble si opulent et auquel ont collaboré tant d'hommes de talent. Quant au prix (il avait été fixé ici à 800 écus), je ne l'établirai pas selon cette estimation romaine, et je m'en remettrai comme toujours à la discrétion de S. A. S., en Lui laissant en outre toutes les facilités de paiement qu'Elle pourrait souhaiter. Je Lui demanderais simplement en acompte les cent ou deux cents écus dont j'aurais besoin pour exécuter ma copie. Deux mois me suffiront pour enlever celle-ci, car je n'ai pas d'esquisses à faire. Aussi serai-je, sans aucun doute, de retour à Mantoue avant Pâques.

En acceptant d'être une fois encore mon interprète auprès de S. A. S., V. S. doublerait ma reconnaissance envers Elle, encore que mes obligations ne puissent guère s'accroître davantage. Et je prie V. S. de bien vouloir me faire savoir, dès qu'Elle le pourra, l'avis de S. A. sur ma proposition, parce que je conserve, en l'attendant, le tableau voilé et toute l'affaire en suspens. Si S. A. ne repoussait pas mes suggestions, j'exposerais aussitôt mon tableau dans la même église, mais en meilleure lumière, afin de satisfaire à la fois la curiosité des Romains et mon amour-propre. Quant à la copie, V. S. pense que je n'y apporterai pas tant

de soins, car jamais on ne pourra en jouir comme il faudrait.

Je dirai encore à V. S., pour qu'Elle soit tout à fait au courant, que mon tableau est très beau par le nombre, la taille et la variété des figures, richement vêtues, qui s'y trouvent : vieillards, jeunes gens et dames. Ce sont tous des saints, bien entendu, mais aucun d'entre eux n'a des attributs ou ne fait un geste qui ne puissent pas s'appliquer à tout autre saint du même grade. Enfin, l'œuvre n'est pas trop grande : étroite et très haute, elle ne nécessite pas un vaste panneau. Pour me résumer, je suis très persuadé que si LL. AA. la voyaient, Elles en seraient aussi satisfaites que tous ceux qui l'ont admirée à Rome. Que V. S. me pardonne l'insolence que je mets à La troubler pour cette bagatelle, qui a tellement peu d'importance en regard des graves affaires qu'Elle traite habituellement; je sais que j'abuse vraiment de Sa complaisance, mais comme la chose est pressante, je me permettrai de la recommander à Sa bonne attention, et je La prierai de croire que jamais Elle n'obligera quelqu'un qui prise plus haut que moi Ses faveurs. Je baise humblement les mains de V. S.

De V. S., le très dévoué serviteur,

(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Rome, 2 février 1608.

---

18 [1]

RUBENS A CHIEPPIO

Cher Monsieur,

Bien que ma proposition n'ai pas été agréée par S. A. S.,

(1) En italien. (Archivio Gonzagua de Mantoue.)

je suis cependant aussi reconnaissant à V. S. que si mes vœux avaient été comblés. Car je sais que V. S. a fait pour moi plus qu'on ne peut légitimement attendre d'un homme de Son rang. Je Lui dirai, ensuite, que je ne suis plus aussi pressé depuis que mon tableau, exposé pendant quelques jours dans la même église, mais en bonne place, a été vu et admiré par le Tout-Rome. Je suis aujourd'hui certain de trouver à Rome un acheteur sérieux (1), et comme les Pères m'ont permis d'introduire dans la copie tous les changements qu'il me plaira, je n'ai plus de scrupules de ce côté-là. J'ai, d'ailleurs, l'impression que les dépenses faites récemment pour toutes les fêtes m'auraient fait éprouver toutes sortes de difficultés *in re pecunaria ;* la trésorerie de Mantoue n'aurait guère mis de hâte à me satisfaire, comme elle n'en met pas beaucoup à me payer les honoraires qu'elle me doit déjà depuis si longtemps. C'est pourquoi je finis par considérer l'échec de ma proposition comme une heureuse chance. La seule chose que je demanderai encore à V. S., c'est de bien vouloir insister auprès de Madame la Duchesse pour qu'on paie le tableau de Sa chapelle privée, peint ici à Rome par M. Cristoforo Pomerancio, sur l'ordre formel de S. A. S. J'avais écrit à ce sujet à M. Filippo Persio, en lui donnant tous les détails de cette affaire; je suis quelque peu surpris qu'il soit parti sans me donner signe de vie à ce propos. Me voici donc contraint d'ennuyer à Son tour V. S., une fois encore.

Voici l'incident. Grâce à mon intervention, Madame la Duchesse a été servie rapidement et d'une façon remarquable;

(1) En fait, Rubens ne réussit pas à vendre sa toile. Il l'emporta donc avec lui quand il regagna son pays, et la plaça, dans l'église Saint-Michel à Anvers, sur la tombe de sa mère. Elle y resta près de deux siècles, jusqu'au jour où Napoléon la fit transporter au Louvre avec tous les chefs-d'œuvre des Pays-Bas. En 1811, quand on organisa les richesses nouvelles du Louvre, on élimina beaucoup de tableaux en les dirigeant sur les musées de province. Le tableau de Rubens partit alors pour le musée de Grenoble, où il se trouve actuellement.

le Pomerancio, cependant, avait une foule de commandes. S. A. S. m'avait, à plusieurs reprises, chargé de débattre le prix avec l'artiste, mais je m'étais bien gardé d'accepter cette mission. Pourtant je manœuvrai de telle façon avec le Pomerancio, qui s'était contenté jusqu'alors d'échanger avec S. A. des compliments et des politesses, qu'il en arriva à demander cinq cents écus d'or. Cette somme a paru exorbitante à Madame la Duchesse, qui ne se rend pas compte, sans doute, des pratiques des maîtres romains, et s'imagine qu'on peut les traiter à la mode de Mantoue. Toutefois, elle s'en remit à mon arbitrage. Je fis aussitôt examiner le tableau par plusieurs experts et par M. Magni; en plein accord avec celui-ci, j'estime que S. A. S. ne peut pas payer moins de quatre cents écus d'or.

Je prie avec insistance V. S. de bien vouloir me faire le plaisir d'insister auprès de Madame la Duchesse pour qu'on liquide sans retard cette dette. Sinon je serais honteux aux yeux de tous, et je ne me risquerais certainement plus, dans l'avenir, à accepter une mission comme celle-là. Que V. S. songe qu'elle m'avait été imposée par S. A. S., ainsi qu'en témoignent de nombreuses lettres. Je suis surpris, vraiment, du peu d'entrain que S. A. S. met à payer ce tableau maintenant qu'Elle est servie et bien servie.

Si j'ai l'habitude de recourir à V. S. quand j'éprouve des difficultés, c'est parce que je sais d'expérience avec quelle sympathie Elle me prend toujours sous Sa protection. Je baise humblement les mains de V. S., et je prie Dieu de Lui donner tous les bonheurs possibles.

De V. S., le très dévoué serviteur,

(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Rome, 23 février 1608.

19 [1]

RUBENS A CHIEPPIO

Cher Monsieur,

Bien que S. A. S. ne soit pas à Mantoue, il me semble que je dois expliquer à V. S. la nécessité qui me force à faire au Duc presque une malhonnêteté, en prolongeant encore une absence, déjà longue, par un voyage à l'étranger. J'espère, du moins, que celui-ci sera bref. J'ai reçu avant-hier de très mauvaises nouvelles de ma mère, qui souffre à la fois d'une grave attaque d'asthme et du poids de ses soixante-douze ans; si bien qu'on doit, hélas, s'attendre à ce qu'elle subisse le sort de tous les hommes. Il m'est doublement pénible de rentrer chez moi dans de telles circonstances, et de quitter l'Italie sans permission de S. A. S. J'en ai discuté avec M. Magni, et nous avons pensé qu'il serait bon que je cherche à rencontrer S. A. quelque part sur la route, et que je combine à cet effet mon itinéraire selon les nouvelles que je pourrais avoir du sien. Je me console un peu, en songeant qu'au moment du séjour de S. A. S. à Anvers, ma famille aura fait part à M. Filippo Persio et à M. Annibale Iberti de la nécessité de ma présence là-bas, et n'aura pas manqué d'insister auprès d'eux en ce sens. Avec de tels avocats, elle aura sans aucun doute arraché des promesses à la bonté de S. A. S.. Mais la malade n'était pas encore, comme aujourd'hui, dans un état désespéré, et c'est la raison pour laquelle, dans leurs lettres, les miens ne mettaient pas la farouche insistance que j'y trouve à présent. Je prie V. S. de bien vouloir annoncer à Madame la Duchesse le malheur qui me frappe, et de m'excuser auprès d'Elle si, pour gagner du

(1) En italien. (Archívio Gonzagua de Mantoue.)

temps et essayer de voir S. A. S., je ne touche pas Mantoue, et prends en toute hâte la route la plus directe.

De mon retour, je ne peux rien dire à V. S. Mais la volonté de S. A. sera toujours, en tous temps et en tous lieux, une loi sévère pour moi. Mon travail à Rome — mes trois grands tableaux à la Chiesa Nuova — est fini, et, si je ne m'abuse, c'est ce que j'ai fait de moins mauvais. Mais je m'enfuis sans les dévoiler (les encadrements de marbre ne sont pas encore terminés), car une hâte folle me chasse. Et puis, je dirai à V. S. que, l'œuvre ayant été peinte sur place, en public, et directement sur la pierre, cela n'a qu'une importance minime. En rentrant des Flandres, rien ne s'opposera, donc, à ce que je me rende directement à Mantoue. J'en serai heureux pour toutes sortes de raisons, mais surtout parce que je pourrai, de la sorte, me mettre personnellement à la disposition de V. S. Je Lui baise les mains en La priant de me conserver Son bon souvenir et celui de LL. AA. SS.

De V. S., le très dévoué serviteur,

(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Rome, 28 octobre 1608.

(*Note marginale :* Sautant à cheval !)

Rubens n'allait plus jamais remettre le pied à Mantoue, ni même en Italie. Peu à peu, on l'a vu, ses relations avec Vincent de Gonzague s'étaient envenimées, et quand, rentré à Anvers, il vit que sa réputation lui permettait d'y conquérir la première place et d'y faire une carrière glorieuse et rémunératrice, il tourna tout simplement le dos à ses Patrons de la veille. Les Archives de Mantoue ne conservent aucune lettre de Rubens postérieure à celle qu'il écrivit à Chieppio au moment où, « sautant à cheval », il quittait Rome.

Et c'est ainsi que se termine, brusquement sinon brutalement, le premier chapitre de la vie de Rubens.

Il ne se souviendra de l'Italie et des tableaux qu'il y avait laissés que quatre ans plus tard, en 1612. Il écrira alors au Cardinal Serra, qui avait été son protecteur, la courte lettre que voici. Il s'agissait, évidemment, de régler une question d'argent.

20[1]

RUBENS AU CARDINAL SERRA

Éminence,

Par sa très bonne lettre du 4 février, V. S. m'apprend qu'Elle est chargée de me remettre le petit solde qui provient encore de la Chiesa Nuova. Je me hâte, donc, d'éviter cet ennui à V. E. Précisément un de mes amis, Jacomo de Haze, porteur de cette lettre, se rend à Rome, et il a bien voulu se charger d'y acheter pour moi quelques bagatelles. Je serais très reconnaissant à V. E. si Elle pouvait lui faire payer, par le moyen qu'Elle choisira, ce petit compte, sans qu'il ait rien de commun avec la Chiesa Nuova ni avec les Pères. V. E. voudra bien me pardonner le dérangement que je lui occasionne, et me conserver Son bon souvenir. En La remerciant, je Lui baise humblement les mains.

De V. E., le très dévoué serviteur,

(S.) Pierre-Paul Rubens.

Anvers, 2 mars 1612.

(1) En italien. (Archives de l'église Santa Maria in Vallicella, à Rome.)

SIR DUDLEY CARLETON

A) L'ÉCHANGE DES MARBRES ANTIQUES

Les relations qui font l'objet de la correspondance entre Rubens et Sir Dudley Carleton datent de l'année 1618.

Rubens était rentré d'Italie depuis dix ans, et il avait aussitôt commencé, non seulement vers la gloire mais aussi vers le succès matériel et la richesse, une ascension rapide et fiévreuse. Peintre patenté des archiducs Albert et Isabelle depuis 1609, *marié depuis la même année à Isabelle Brant qui appartenait à l'aristocratie anversoise et à une famille célèbre dans l'histoire des Lettres et des Arts, — Jean Brant, son père, est l'un des plus illustres humanistes du Nord — lié d'amitié avec tous ceux qui symbolisaient aux yeux du peuple les libertés et la gloire de la Métropole, comme le bourgmestre Nicolas Rockox, et aux yeux du monde les plus nobles traditions intellectuelles des Pays-Bas, comme Juste-Lipse, Jacques de Bie, Gaspar Gevartius, Abraham Ortelius et d'autres encore, Rubens s'entoura d'un faste prudent et s'appliqua, par tous les moyens d'une saine stratégie, à éclipser ses confrères et ses rivaux. Aucune trace, dans sa vie, des folles et admirables prodigalités d'un Rembrandt, ni de son insouciance. A peine rentré à Anvers, Rubens entreprend, contre le sort, une partie d'échecs ardente et serrée, et il la gagnera haut la main.*

Sa haute culture — il manie cinq ou six langues — le long séjour de huit années qu'il a fait en Italie, l'aplomb moral que lui ont donné le commerce des hommes et les missions du

Duc de Mantoue, tout conspire à le désigner à l'attention et même à l'admiration de ses concitoyens. Il s'est à peine installé dans sa ville natale qu'il voit accourir vers lui une foule de disciples et d'élèves, et qu'il devient le maître le plus fameux du pays. Il organise aussitôt son travail, et prend ses dispositions pour ne rebuter aucun client. Les commandes affluent. Il les accepte, et attelle ses élèves à la besogne. D'abord il leur demande de l'aider ; ensuite il se décharge sur eux de toute la tâche. Absorbé par la vie mondaine, les voyages, ses relations intellectuelles avec l'élite de l'Europe occidentale, — et plus tard, par sa charge d'ambassadeur — il laisse une autonomie complète à ses collaborateurs. Heureux les clients pour lesquels il consent à faire « de sa propre main » (comme il dit) une esquisse ou une maquette qui guidera ses ateliers ; plus heureux encore ceux pour lesquels il veut bien retoucher, avant la livraison, les toiles qui en sortent. Sans lui, en son absence, l'usine fonctionne avec acharnement et ses produits signés, authentifiés — je dirai plutôt : avalisés — par le maître, s'en vont porter la gloire de Rubens aux quatre coins du monde. Cette méthode n'est pas sans lui procurer, parfois, des désagréments ; sa correspondance en témoigne où l'on voit le client, trompé sur la qualité, protester avec véhémence. Mais le plus souvent, le pavillon couvre la marchandise, et Rubens en arrive — ses lettres à Sir Dudley Carleton en font foi — à trouver très normal ce commerce frelaté. Il y a dans certaines de ses déclarations une dose extraordinaire de cynisme, car il est impossible de le croire naïf.

En 1618, Rubens est en pleine action. On serait, sans doute, épouvanté du nombre de toiles qui sont sorties de sa manufacture de 1610 à 1620. C'est l'époque des retables, des scènes religieuses, des figures de saints et d'apôtres qui encombrent aujourd'hui les musées et les galeries des grands amateurs, et qui sont, pour la plupart, un outrage permanent à la mémoire du grand peintre.

La chance insolente de Rubens ne faiblit pas un seul instant

pendant toute cette période. D'ailleurs, il n'a pas le temps de s'occuper d'autre chose que de sa carrière, et la mort, en 1611, *de son frère Philippe, qui est l'une des figures les plus attachantes de la Renaissance septentrionale, ne semble même pas l'atteindre profondément. Il se fait des relations et il en use. Il gagne de l'argent et il en connaît la valeur. Parmi les cinq ou six hommes qui se bousculent dans l'âme et la personnalité de Rubens, il y a certainement un banquier gênois, friand de trocs et de commissions, et falsificateur expérimenté des poids, mesures et monnaies.*

C'est ce banquier-là, et le chef de l'importante usine Rubens et Cie, d'Anvers, que la correspondance Carleton met en vedette. Or l'intérêt de celle-ci est d'autant plus vif, qu'elle nous montre le peintre aux prises avec un adversaire digne de lui.

Cet adversaire est Sir Dudley Carleton, qui remplissait, au moment où il engage la conversation avec Rubens, les hautes fonctions d'ambassadeur de Grande-Bretagne auprès des Provinces-Unies, à La Haye. Cet Anglais redoutable appartenait à la race des hommes à qui le sort ne laisse que deux issues : la potence ou Westminster Abbey. Il sut éviter la première, et repose en paix dans une des nefs de la seconde.

Né en 1573, *ancien élève d'Oxford, il aborda dès sa trentième année la politique et la diplomatie. Il avait déjà parcouru une bonne partie de l'Europe en quête d'aventures, et s'était rendu utile en accomplissant diverses missions secrètes qu'un ambassadeur d'Angleterre n'accomplit pas lui-même. Membre du Parlement, il fut compromis dans la Conspiration des Poudres, emprisonné, puis banni de la politique. Mais il n'était pas homme à s'avouer vaincu, d'autant moins qu'il avait besoin d'argent, et, pour réussir dans les sombres opérations où il excellait, du prestige d'une fonction publique. Il profita de sa condamnation pour faire un nouveau tour sur le continent, rentra en Angleterre pour se marier, puis se servit des armes redoutables que ses missions secrètes lui avaient mises entre les mains pour opérer sur le Gouvernement une*

pression vigoureuse. On crut l'apaiser par un titre de chevalier, mais cette concession lui permit de vérifier sa force, et ses menaces reprirent de plus belle. On chercha alors à l'éloigner et, en 1610, *on l'expédia comme Chargé d'Affaires à Venise. Dudley Carleton accepta, fier de devenir une Excellence, et ne détestant pas un poste éloigné, où sa liberté serait illimitée.*

Elle le fut, en effet, pendant cinq ans, qui lui suffirent pour faire une fortune appréciable en trafiquant de tout, et même de son influence officielle et des avantages de sa charge; mais cet homme qui offrait, physiquement, une ressemblance surprenante avec Henri IV de France, son contemporain, se montra si audacieux, si cynique, si roué, qu'il remporta plusieurs succès diplomatiques inespérés, et par ailleurs, suspects. Et l'amitié de Buckingham, qui lui ressemblait trop pour ne pas l'aimer fraternellement, lui valut bientôt de l'avancement. En 1616, *on lui confia l'importante ambassade de La Haye.*

Si l'ambassadeur Dudley Carleton était obligé, par ses fonctions, à une certaine réserve dans les affaires purement financières, et s'il était amené à s'y entourer de mannequins complaisants, il était une chose à laquelle le snobisme permettait qu'il s'intéressât lui-même ouvertement : l'œuvre d'art. Il n'y manqua pas et fut l'un des plus beaux types que l'histoire nous propose de ces mécènes de contrebande qui s'enrichissent dans la protection des artistes. Aidé par une foule de rabatteurs et de courtiers, agent lui-même et commissionnaire des grands marchands de Londres, et spécialiste de la vente de pseudo-complaisance à des amis, il n'eut pas sitôt mis le pied en Italie qu'il entama de vastes opérations. S'étant proclamé amateur d'antiques, il ouvrit un vrai comptoir de sculptures romaines, de marbres mutilés et de céramiques italiotes. Tous les antiquaires de la Péninsule lui cédèrent à vil prix les pièces douteuses ou restaurées dont s'alourdissaient leurs fonds, et tous les antiquaires de la Cité commencèrent, vers la même époque, à exposer des torses de guerriers, des bustes

CONSTANTER ET PATIENTER. ANNO CIↃ. IↃC. XX.

M. Mierevelt pinxit. W. Delff sculpsit.

Illust. Excell. ac Prudent. Domino, Dn. Dudleyo Carleton Equiti, Magnæ Britanniæ Regis apud Confœderatarum Provinciarum in Belgio Ordines, Legato. etc. pictoriæ artis non solum admiratori, sed etiam insigniter perito, sculptor dedicat.

d'empereurs et des têtes au nez brisé. Nommé en Hollande, il y emporta les quelques pièces qui lui restaient, dans l'espoir que les Hollandais, n'en ayant pas vu beaucoup, seraient moins difficiles que les Italiens et les Anglais sur la qualité de ses antiques. Mais malgré la réputation dont il s'était fait précéder, et la présence de ses marbres à l'Ambassade d'Angleterre, personne n'en voulut, et force lui fut de recourir au troc pour s'en défaire. Or comme dès son arrivée dans les Pays-Bas, il s'était — naturellement — tourné vers la peinture, il songea à échanger ses statues contre des tableaux, et envoya dans ce but des émissaires à Rubens.

Celui-ci, qui semble avoir été influencé, au début du moins, par la qualité et la renommée de son interlocuteur, comprit tout l'intérêt qu'il pourrait tirer d'une collection d'antiques. Il n'avait rien rapporté d'Italie. D'autre part, sa politique l'obligeait à se pourvoir d'une maison luxueuse et à la meubler d'objets rares, ou susceptibles de défrayer la chronique. L'occasion lui parut bonne : le prix était avantageux, puisqu'il pouvait se libérer en tableaux (il ne prévoyait pas que, par une savante volte-face, Dudley Carleton allait exiger au cours des négociations une somme sérieuse en argent comptant), et il n'ignorait pas que le fait de lui avoir appartenu rendrait à ces antiques, même douteux, toute leur virginité. Il accueillit les avances de Carleton, et la conversation s'engagea.

Déjà quelques mois auparavant, l'Ambassadeur d'Angleterre avait, par personnes interposées, fait un troc avec Rubens. L'histoire de cette première transaction serait trop longue à raconter ici : elle est instructive, cependant, mais si semblable, en raccourci, à celle dont les lettres suivantes forment la trame, qu'il n'est pas indispensable de la suivre dans tous ses rebondissements. Je dirai seulement que l'affaire consistait à échanger une chaîne en diamants contre un tableau. Les marchandages furent épiques, et on ne peut dire qui, des deux adversaires, montra le plus de finesse et de ténacité. La correspondance semble donner l'avantage à

Rubens. Mais la méfiance et les expertises dérisoires des joailliers anversois, à qui le collier avait été proposé, laissent supposer que ce joyau de Sir Dudley Carleton n'était guère plus honnête que lui, si bien qu'on peut se demander si l'Excellence de La Haye ne goûta pas la joie d'une revanche secrète.

Les quelques comparses de la comédie sont inintéressants. Ils appartiennent à ce monde interlope dont un Dudley Carleton — et un Rubens — s'entouraient pour réussir leurs petites combinaisons et leurs stratégies ténébreuses. J'ajouterai, pour la bonne compréhension de la première lettre, que le M. Gage, de qui parle Rubens, est l'individu à l'intervention duquel s'était fait l'échange du collier et que Sir Dudley Carleton avait envoyé pour amorcer l'affaire, beaucoup plus considérable, de sa collection d'antiques. Un départ subit et mystérieux pour l'Espagne l'écarta de la scène sur laquelle le rideau va se lever.

I (1)

RUBENS A CARLETON

Très cher Monsieur,

Tant de gens m'avaient vanté la rareté de la collection d'antiques réunie par Votre Excellence, que je m'étais promis d'aller la voir en compagnie de M. Georges Gage, Son compatriote. Mais le voici parti brusquement pour l'Espagne, et me voici moi-même importuné par toutes sortes d'affaires, si bien que j'ai dû renoncer à ce voyage. M. Gage, cependant, avait cru comprendre que V. E. serait disposée à faire un

(1) En italien. (Public Record Office de Londres.)

échange entre quelques-uns de Ses marbres et quelques-unes de mes œuvres. Je suis trop amateur d'antiques pour n'être pas tout disposé à conclure, avec V. E., un accord raisonnable, si, bien entendu, Elle n'a pas modifié Ses intentions.

Le meilleur truchement que je puisse souhaiter, pour faciliter notre accord, est certainement le porteur de cette lettre. V. E. voudra bien, j'espère, lui montrer Sa collection et lui permettre de prendre quelques notes afin qu'il puisse me renseigner. Quant à moi, j'enverrai à V. E. la liste des œuvres qui se trouvent dans mon atelier (*Note marginale :* ou bien j'en ferai d'autres, plus au goût de V. E.). Bref, nous entamerons, de la sorte, des négociations qui ne peuvent manquer de nous satisfaire l'un et l'autre. Ce charmant homme s'appelle François Pieterssen de Grebbel (1). Il habite Harlem, où il est né. C'est une personne tout à fait honorable et nous pouvons, sans crainte, faire confiance à sa sincérité.

Je me recommande de tout cœur aux bonnes pensées de V. E., et j'appelle sur Elle le bonheur et la joie du ciel.

De V. E., le très humble serviteur,
(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Anvers, le 17 mars 1618.

(1) François Pieterssen de Grebber, à qui Rubens tresse ici une couronne d'éloges, était un peintre de Harlem dont la médiocrité s'étale encore au Musée et à l'Hôtel communal de sa ville natale — et un fieffé coquin. Brocanteur, recéleur, il passa sa vie à se débattre contre la justice de son pays et la discipline de la Gilde de Saint-Luc. Devenu doyen de celle-ci, il détourna et vendit à son profit les reliques dont la Gilde s'honorait; quelques années plus tard, il organisa des escroqueries « à la tombola », et fut condamné de ce chef. George Gage appartenait au même monde : prêtre catholique, marchand de tableaux, agent politique, il cumula les métiers les plus disparates, traversa tous les milieux et disparut mystérieusement de tous les pays où il résida.

2 [1]

RUBENS A CARLETON

Très cher Monsieur,

Mon délégué m'annonce que V. E. est toujours d'avis de traiter avec moi dans l'affaire de Sa collection d'antiques. J'augure beaucoup de bien de nos négociations; j'aime, en effet, la sincérité avec laquelle V. E. m'a dit les prix coûtants de ses objets; et je me remets entièrement, à ce point de vue, à Sa parole de gentilhomme. Je ne doute pas, d'autre part, que V. E. ait apporté dans ses achats une clairvoyance et un discernement parfaits, quoique, dans leurs transactions, les grands de la terre soient toujours en état d'infériorité, puisque le titre de l'acheteur pèse bien souvent sur les prix qu'on exige de lui. Il est inutile de dire à V. E. que, pour ma part, je m'élève de toutes mes forces contre de tels procédés, et je Lui affirme que je fixerai le prix de mes tableaux comme s'il était question de les vendre au comptant. V. E. voudra bien, j'espère, S'en remettre à la parole d'un homme de bien.

J'ai la chance d'avoir actuellement chez moi quelques œuvres de premier ordre, les unes conservées jusqu'ici pour mon agrément personnel, les autres rachetées à mes amateurs, plus cher que je les leur avais vendues. Toutes, sans exception, sont à la disposition de V. E.; les négociations rapides me sont très agréables; j'aime que chacun se libère vis-à-vis de l'autre sans retard; et pour dire vrai, d'ailleurs, je suis tellement surchargé de commandes destinées les unes à des bâtiments publics et les autres à des galeries privées, que je ne pourrai pas, avant plusieurs années d'ici, prendre de nouveaux engagements. Néanmoins si, comme je l'espère,

(1) En italien. (Public Record Office de Londres.)

nous arrivons à nous entendre, je ne manquerai pas de terminer, sans aucun retard, les tableaux portés sur la liste ci-jointe qui ne le seraient pas encore. (*Note marginale :* presque tous le sont.) Les autres, ceux qui sont terminés, je pourrais les envoyer sans délai à V. E.

Pour nous résumer, je dirai à V. E. que si Elle veut bien avoir confiance en moi comme j'ai confiance en Elle, l'affaire peut être considérée comme conclue, puisque je suis prêt à Lui donner les tableaux de ma main énumérés sur la liste ci-jointe et d'une valeur totale de six mille florins — prix normal et comptant — en échange des antiquités que V. E. conserve chez Elle. Je n'en ai pas encore vu la liste, et j'en ignore le nombre, mais je me fie à Sa parole. Quant à mes tableaux, j'expédierai immédiatement à V. E. ceux qui sont finis; et pour les autres, je Lui donnerai l'assurance que mon premier travail sera de les achever.

Je m'en remets, d'ailleurs, à ce que V. E. décidera avec M. François Pieterssen, mon représentant, et j'attendrai Ses décisions en me recommandant de tout cœur aux bonnes pensées de V. E., de qui je baise les mains.

De V. E., le serviteur très affectueux,
(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Anvers, le 28 avril 1618.

Liste des tableaux qui se trouvent dans ma maison.

500 florins. Un *Prométhée lié sur le mont Caucase*, et dont un aigle fouille le foie de son bec. Peint de ma main, sauf l'aigle qui est de Snyders. (H. 6 pieds. — L. 8 pieds) (1).

600 florins. *Daniel parmi les lions*. Ceux-ci sont peints d'après nature. Peint entièrement par moi. (H. 8 pieds. — L. 12 pieds) (2).

(1) H. : 1 m. 60; l. : 2 m. 15 environ. Actuellement au musée d'Oldenburg.
(2) H. : 2 m. 15; l. : 3 m. 25 environ. Actuellement dans la collection de Lord Hamilton.

600 florins. *Léopards peints d'après nature,* avec des satyres et des nymphes. Peint par moi-même, sauf un admirable paysage qui est d'un maître spécialiste. (H. 9 pieds. — L. 10 pieds) (1).

500 florins. *Léda, avec le cygne et l'amour.* Peint par moi. (H. 7 pieds. — L. 10 pieds) (2).

500 florins. Une *Crucifixion* aussi grande que nature. C'est peut-être la meilleure chose que j'ai faite. (H. 12 pieds. — L. 6 pieds) (3).

1200 florins. Un *Jugement dernier*. Commencé par un de mes disciples, d'après un tableau beaucoup plus grand que j'avais fait pour S. A. S. le prince de Neuburg. (Celui-ci me l'a payé comptant 3.500 florins.) Le tableau n'est pas terminé, mais je suis résolu à le reprendre entièrement de ma main, si bien qu'il pourra passer pour un original. (H. 13 pieds. — L. 9 pieds) (4).

500 florins. *Saint Pierre enlevant le statère au poisson pour payer l'impôt.* Tout autour, des pêcheurs peints au naturel. De ma main. (H. 7 pieds. — L. 8 pieds) (5).

600 florins. *Une chasse,* commencée par un de mes disciples. Elle représente des cavaliers et des lions, et est peinte d'après un tableau que

(1) H. : 2 m. 45; l. : 3 mètres environ. Œuvre détruite dans un incendie au début du XIXe siècle.

(2) H. : 1 m. 90; l. : 2 m. 70 environ. Œuvre disparue depuis le début du XVIIIe siècle.

(3) H. : 3 m. 25; l. : 1 m. 60 environ. Quoi qu'en dise Rubens, cette toile était certainement l'œuvre d'un élève. Aussi Carleton l'écarta-t-il de la liste. Elle a disparu.

(4) H. : 3 m. 50; l. : 2 m. 45 environ. Copie perdue du tableau conservé à la Pinacothèque de Munich.

(5) H. : 1 m. 90; l. : 2 m. 15 environ. Travail d'élève conservé aujourd'hui au musée de Dublin.

j'ai fait pour S. A. S. le Duc de Bavière. Je la reprendrai entièrement moi-même. (H. 8 pieds. — L. 11 pieds) (1).

50 florins pièce. *Les douze apôtres et le Christ*, panneaux peints par mes disciples d'après les originaux que possède le Duc de Lerne. Je les reprendrai tous entièrement. (H. 4 pieds. — L. 3 pieds) (2).

600 florins. Un tableau représentant *Achille habillé en femme*. Peint par mon meilleur disciple. Je l'ai entièrement repris. C'est un très agréable tableau, où l'on voit beaucoup de belles jeunes femmes. (H. 9 pieds. — L. 10 pieds) (3).

300 florins. Un *Saint Sébastien nu*. De ma main. (H. 7 pieds. — L. 4 pieds) (4).

300 florins. Une *Suzanne*, peinte par un de mes disciples et entièrement reprise par moi. (H. 7 pieds. — L. 5 pieds) (5).

(1) H. : 2 m. 15; l. : 3 m. environ. Copie perdue du tableau conservé à la Pinacothèque de Munich.

(2) H. : 1 m. 05; l. : 0 m. 80 environ. Actuellement dans une collection romaine.

(3) H. : 2 m. 45; l. : 2 m. 70 environ. Actuellement au Kaiser Friedrich Museum de Berlin.

(4) H. : 1 m. 90; l. : 1 m. 15 environ. Actuellement au musée du Prado. Rubens, qui avoue ici que ce tableau est une œuvre d'atelier, l'emporta en Espagne quelques années plus tard, et le vendit au Roi pour un original.

(5) H. : 1 m. 90; l. : 1 m. 35 environ. Œuvre d'atelier aujourd'hui perdue.

3 (1)

CARLETON A RUBENS

Illustre et cher Monsieur,

J'ai reçu avant-hier l'excellente lettre de Votre Seigneurie du 28 avril, confirmant ce qu'Elle disait dans celle du17 mars à propos de mes antiques. J'ai aussitôt examiné avec soin, et devant Son messager, la liste de Ses tableaux qui y était annexée, et j'en ai choisi quelques-uns. Mais depuis, j'ai réfléchi davantage et je trouve que la *Crucifixion* est trop grande pour les maisons au plafond bas de Hollande et d'Angleterre. A sa place, je prendrai, si cela arrange V. S., le *Saint Sébastien*. Je ne ferai aucune remarque quant aux prix; je les trouve raisonnables, puisqu'il s'agit de tableaux peints entièrement par V. S., à l'exclusion des copies et des œuvres d'atelier. Mes antiques sont, d'ailleurs aussi, des pièces de maîtres.

Il me serait très agréable que V. S. accepte de Se déranger jusqu'ici, où ma maison sera la Sienne. Poursuivre l'affaire qui nous occupe serait, sinon, pour V. S., acheter, comme on dit, un chat dans un sac.

Toutefois si les affaires de V. S. ne Lui permettent pas d'entreprendre ce voyage, et si Elle persiste dans Ses projets d'échange, je La prie de Se rendre compte qu'Elle aura la plus belle et la plus précieuse collection de marbres antiques (2)

(1) En italien. (Public Record Office de Londres.)

(2) Les marbres de Sir Dudley Carleton, pour autant qu'on soit renseigné par les feuilles de route et de convoi de ses bagages, comportaient 142 pièces — têtes et bustes, quelques torses, et des fragments de statues. Parmi ces sculptures romaines et tardives d'époque, comme presque toutes les antiquités découvertes à la fin du XVIe siècle, ne figurait aucune pièce importante, aucun morceau demeuré célèbre, ou, plus simplement, identifiable de nos jours.

que quelqu'un — prince ou amateur — possède de ce côté-ci des Alpes. Mais pour des gens comme moi, de qui le métier est d'être constamment en voyage, un bagage aussi lourd est encombrant; et puis, pour vous dire toute la vérité, *homo sum et humani nihil a me alienum puto;* notre goût varie parfois, et le mien passe actuellement des sculptures aux peintures, et plus particulièrement aux œuvres de M. Rubens.

Or donc, pour ajuster nos comptes et raccourcir nos négociations, — puisque le nombre des toiles originales de V. S. est insuffisant, et que toutes ensemble, le *Prométhée, Daniel, les Léopards*, la *Léda*, la *Crucifixion, Saint Pierre* et *Saint Sébastien* atteignent à peine un total de 3.500 florins — j'ai proposé à Son délégué François Pieterssen une solution nouvelle : V. S. me paierait moitié en tableaux et moitié en tapisseries de la Manufacture de Bruxelles; nous exclurions bien entendu, du marché, et pour les raisons que j'expose plus haut, la *Crucifixion.*

Si la dite solution plaît à V. S., tout sera fini en quelques jours à peine, pour notre plus grand plaisir à tous deux. Je sais que V. S. souhaite une conclusion rapide, et moi-même j'irai, vers la fin du mois, faire un tour en Angleterre. Ci-joint, j'envoie à V. S. une lettre adressée au Chargé d'Affaires de mon Roi à Bruxelles (1); je la Lui envoie ouverte et non cachetée pour qu'Elle puisse éventuellement faciliter la tâche de cet homme en Se conformant aux instructions que je lui donne. J'écris aussi à un marchand anglais d'Anvers (2) pour qu'il me donne la liste des tapisseries qui se trouvent sur le marché, et qui me conviendraient par leurs dimensions et leurs sujets. Je fais de mon mieux pour gagner du temps : comme mes lettres en question n'ont pas d'autre

(1) Il s'agit d'un certain William Trumbull, assez obscur fonctionnaire, qui fut pendant vingt ans le délégué de la Cour d'Angleterre à Bruxelles.

(2) Ce marchand anglais est un nommé Lionel Wake, riche banquier et bailleur de fonds de l'archiduc Albert. Les archives de la ville d'Anvers ne rapportent rien d'important sur ce personnage.

but, il est évident que V. S. ne les transmettra aux destinataires que si Elle acquiesce à mes propositions. Enfin, je m'arrangerai, s'il le faut, pour que les droits à payer par chacun de nous se balancent exactement; pourtant et pour éviter que l'histoire s'éternise, je crois qu'il faudrait en finir d'un seul coup. Pour le reste, je m'en remets à M. Pieterssen, et je baise affectueusement les mains de V. S.

De V. S., le fidèle serviteur,
(S.) Dudley CARLETON.

La Haye, 7 mai 1618.

---

4 (1)

RUBENS A CARLETON

Très cher Monsieur,

J'ai reçu hier la très bonne lettre de V. E. datée du 8 courant et par laquelle Elle m'apprend qu'Elle a quelque peu changé d'avis; mes tableaux ne devraient plus faire, en effet, que la moitié du prix total de Ses marbres, et l'autre moitié devrait être liquidée en tapisseries, c'est-à-dire en argent comptant, puisque je ne peux pas en trouver, sinon *mediantibus illis*. Je suppose que Sa volte-face provient du petit nombre d'œuvres portées sur ma liste; je constate, en effet, que V. E. n'a choisi que les peintures originales dont je suis le plus satisfait.

Je serais heureux, pourtant, que V. E. ne se figure pas que les autres sont de vulgaires copies : je les ai si bien retouchées qu'il serait malaisé de les distinguer des toiles

(1) En italien. (Public Record Office de Londres.)

entièrement originales, quoique je les aie évaluées à des prix beaucoup plus modestes. Mais je ne chercherai pas à influencer V. E. par de beaux discours. Ne pourrais-je pas, d'ailleurs, si V. E. n'avait pas eu d'autres raisons de changer d'avis, Lui proposer de Lui fournir peu à peu des toiles de ma main jusqu'à concurrence de mon débit total ? Je préfère parler franchement, et dire que j'ai l'impression que V. E. ne tient pas à acquérir une telle série de tableaux.

D'autre part, cependant, les raisons qui me poussent à enlever cette affaire en me servant de mes œuvres comme d'une monnaie d'échange ne peuvent échapper à personne. Bien que je n'en exagère pas le moins du monde la valeur, il est clair qu'elles ne me coûtent rien, et chacun sait qu'on est toujours plus généreux des fruits de son jardin que des fruits achetés au marché. Enfin, j'ai dépensé depuis un an plusieurs milliers de florins à embellir ma maison, et je ne peux pas dépasser les cadres de mon budget pour un vague caprice. Je ne suis pas un prince, *sed qui manducat laborem manuum suorum*, et c'est pourquoi j'ai l'impression que je traiterais fort honnêtement V. E. en lui donnant des tableaux — soit des originaux, soit des copies soigneusement retouchées, et d'un prix très avantageux — pour la totalité de ma dette. Au surplus, j'accepterais toujours, pour déterminer le prix, l'arbitrage d'une personne intelligente.

Mais si E. V. tient à avoir quelques tapisseries, je lui donnerai satisfaction, et je lui en fournirai volontiers pour autant que leur prix ne dépasse pas deux mille florins. Les quatre mille florins de complément seront payés en peintures, trois mille avec les œuvres déjà choisies par V. E. — le *Prométhée, Daniel,* les *Léopards,* la *Léda, Saint Pierre* et *Saint Sébastien* — et les derniers mille, soit avec d'autres tableaux de ma liste, soit avec des tableaux peints entièrement par moi et que je m'engage à faire au choix de V. E. Mais si V. E. veut bien m'écouter, Elle choisira la *Chasse* qui figure sur ma liste, car je m'attacherai à lui donner la

qualité de celle qu'Elle possède déjà et qu'elle accompagnera parfaitement : celle de V. E. met en scène, en effet, des tigres et des chasseurs européens; l'autre des lions et des cavaliers pittoresques, en vêtements turcs et arabes. Si j'estime cette toile à 600 florins, il ne me restera plus à suppléer que 400 florins. Je proposerais à V. E., pour clôturer nos comptes, la *Suzanne*, minutieusement terminée par moi-même de façon à La satisfaire, et une petite toile plaisante et originale, que je peindrais tout exprès pour atteindre le total de quatre mille florins.

J'espère que V. E. se contentera de cette solution, par ailleurs très raisonnable, *consideratis considerandis* que j'avais réservé le meilleur accueil à Ses ouvertures et que le revirement vient d'Elle et non de moi. V. E. songera, en outre, qu'il m'est impossible pour une infinité de raisons, d'améliorer mes propositions. Je serais reconnaissant à V. E. de bien vouloir me faire connaître Ses décisions. Si Elle accepte mes offres, et pour autant que cela ne Lui déplaise pas, Elle peut remettre, avant Son départ pour l'Angleterre, Ses antiques à M. François Pieterssen. De mon côté, je Lui expédierai aussitôt les tableaux déjà terminés, et les autres suivront à bref délai.

Quant aux tapisseries, je pourrais être d'un réel appoint au négociant anglais qui est l'ami de V. E. et qui s'occupe ici de Ses affaires. J'ai des relations assez suivies avec les haute-liciers bruxellois, à cause des nombreuses commandes de tapisseries qui me viennent d'Italie et d'ailleurs. Je viens précisément de faire plusieurs très beaux cartons à la demande de gentilshommes génois, et on a commencé leur réalisation ces jours-ci. Je vous dirai franchement que, pour être bien servi, il faut faire travailler sur commande. Mais je me réjouirais, si cela fait plaisir à V. E., de prendre garde à Ses affaires, afin qu'Elle ne soit pas mécontente.

Je baise très affectueusement les mains de V. E., et *in omnem eventum nostri negocii*, je serai toujours Son fidèle

serviteur. M. François Pieterssen ne m'a pas envoyé le catalogue de Sa collection et je désirerais vivement, si nos négociations aboutissent à un accord, avoir aussi la nomenclature des noms d'artistes que V. E. me dit avoir déchiffrés (1).

(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Si notre affaire se conclut, je serais très heureux que V. E. veuille bien S'employer à me procurer pour Ses objets le libre passage à la douane, et si Elle les possède encore, les caisses qui ont servi à apporter les marbres d'Italie en Hollande. Ces caisses Lui seront désormais inutiles, tandis qu'elles me seront bien commodes pour le transport des œuvres vers Anvers.

Anvers, le 12 mai 1618.

---

5 (2)

RUBENS A CARLETON

Très cher Monsieur,

J'apprends à l'instant par mon ami Pieterssen que V. E. a pu enfin se mettre d'accord avec lui sur les bases de mes dernières propositions. *Quod utrique nostrum felix faustumque sit.* Pendant que se poursuivaient ces négociations, j'ai pu mettre, de mon côté, la dernière main à la plus grande partie des tableaux que V. E. a choisis, et je les ai poussés le plus loin possible dans la voie de la perfection. Aussi j'espère que V. E. aura entière satisfaction. Le *Prométhée*, la *Léda*,

(1) *Sic!*
(2) En italien. (Public Record Office de Londres.

les *Léopards*, le *Saint Sébastien*, le *Saint Pierre* (*Note marginale :* la seule figure de Saint Pierre n'est pas encore au point) et le *Daniel* sont entièrement terminés et prêts à être remis à la personne qui aurait qualité pour les recevoir. Certes, ces toiles ne sont pas encore tout à fait sèches et pour bien faire il faut qu'elles demeurent quelques jours encore sur leurs châssis, afin qu'on puisse les rouler sans danger. Pour le reste, je compte formellement, Dieu m'aidant, travailler lundi prochain à la *Chasse*, à la *Suzanne* et à la petite pièce de cent florins. J'y mettrai tout mon cœur, car c'est pour moi une question d'honneur beaucoup plus qu'une affaire, de conserver l'amitié d'un homme comme V. E.

Quant aux tapisseries, je ne Lui en dirai pas grand'chose, En effet, j'en ai remis la liste aujourd'hui à M. Lionel Wake, afin de traiter directement cette affaire avec lui, mais il s'est récusé et n'a pas prétendu que nous en parlions, V. E. lui ayant, paraît-il, donné l'ordre précis de s'abstenir de toute conférence et de toute négociation à ce sujet. Je m'empresse de Lui dire que j'en suis fort satisfait, d'abord par amour du moindre effort, et ensuite parce que je n'ai guère de plaisir à jouer le rôle d'intermédiaire. D'autre part V. E. aura la bonté de me dire à qui je peux payer, à Son ordre, le reliquat de deux mille florins, ce que je ferai aussitôt.

Pourtant, je tiens à prévenir V. E. qu'il n'y a vraiment presque rien pour le moment au magasin anversois des Manufactures de tapisseries. Je crois que la chose la moins médiocre est une série de huit pièces racontant « l'Histoire de Camille. » Ces pièces ont une hauteur de quatre aunes et demie et leur développement total est de deux cent vingt-deux aunes. Le prix est à peu près de dix florins l'aune. (Je crois que 225 aunes font 2.442 florins.)

Je dirai à V. E. qu'une tenture du même sujet, faite au même point, d'après les mêmes cartons, se trouve chez un M. Cabbauw de La Haye; V. E. pourrait aisément la voir, avant de prendre une décision. Cependant, le choix qu'Elle

fera ne m'intéresse que fort peu, et je me contenterai de me réjouir si M. Wake remplit, au goût de V. E., la mission qu'Elle lui a confiée.

Je me rappelle de tout cœur aux bonnes pensées de V. E., et je Lui baise les mains respectueusement, restant toujours,

Son fidèle serviteur,
(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Les tableaux promis à V. E. seront entièrement terminés dans huit jours, si Dieu m'aide.

Anvers, le 20 mai 1618.

---

6 [1]

CARLETON A RUBENS

Très cher et Illustre Monsieur,

Pour la réponse à la lettre de V. S. datée du 12 courant, je me suis reposé sur Son ami Pieterssen, car j'étais précisément sous la coupe du médecin. Or je reçois, à l'instant, une autre lettre de V. S., du 20 courant, celle-là, qui confirme Sa décision de procéder à nos échanges, pour autant qu'ils soient effectués aux conditions de V. S. Je suis, quant à moi, tout disposé à souscrire à ces conditions. Les marbres sont en ordre et à la disposition de M. Pieterssen, qui peut se présenter pour les enlever quand il lui plaira. Je lui ferai remettre ce qui me reste des caisses d'Italie, et je ne manquerai de lui en fournir d'autres, pour compléter son emballage.

(1) En italien. (Public Record Office de Londres.)

Des tableaux de V. S., j'espère vivement que les six premiers *(Prométhée, Léda, les Léopards, Daniel, Saint Pierre* et *Saint Sébastien)* seront complètement finis pour le 28 courant, comme convenu. J'enverrai ce jour-là un messager à Anvers pour les convoyer jusqu'ici. Quant aux trois autres, je compte sur V. S. pour les terminer sans retard et pour les faire envoyer à La Haye. Je me procurerai deux passeports. Le premier servira à l'homme qui accompagnera mes marbres, le second à mon envoyé qui ramènera les tableaux et les tapisseries. Pour celles-ci, je prendrai ou bien la série de « l'Histoire de Camille » que V. S. me recommande, ou bien une autre série de quatre aunes de hauteur, plus conforme à l'usage que j'en veux faire. J'ai chargé mon agent de trancher et de choisir pour moi quand il sera sur place; mais cela ne signifie pas du tout que je délie V. S. de sa bonne promesse d'aider mon homme de ses avis.

V. S. m'obligerait vraiment en me disant le sujet et les dimensions des cartons des tapisseries qu'Elle fait exécuter à Bruxelles, ainsi que la base des prix sur lesquels nous pourrions traiter. J'aimerais, en effet, meubler peu à peu mon intérieur avec des objets de cet ordre, et j'aimerais aussi que notre accord d'aujourd'hui ne soit que le début d'une correspondance plus suivie et plus étroite entre nous. De mon côté, je me mets tout à la disposition de V. S. pour lui rendre service dans la mesure de mes moyens et de ses désirs, soit ici, en Hollande, soit ailleurs.

V. S. m'écrira, si Elle veut bien, le délai d'achèvement des trois tableaux, pour que je puisse prendre mes dispositions en conséquence. La *Chasse*, pour bien faire, devrait être le pendant de celle qui se trouve déjà chez moi, et la *Suzanne* être assez belle pour exciter les vieillards. Je laisse à V. S. toute liberté pour la petite toile, car je n'oublie pas qu'elle sera l'œuvre d'un homme de bien et d'honneur.

Et voilà. Je me suis strictement conformé aux instructions contenues dans les deux dernières lettres de V. S. Je ne La

contredirai que sur un seul point de Sa première lettre : V. S. y dit qu'Elle n'est pas un prince; or j'estime qu'Elle est le prince des peintres et des gentilshommes. Et je Lui baise les mains.

Affectueusement et bien dévoué à V. S.,
(S.) Dudley CARLETON.

Depuis que j'ai écrit cctte lettre, j'ai vu la série de « l'Histoire de Camille ». La bordure et le point sont beaux, mais les figures sont horribles. J'envoie un de mes intendants pour me faire rapport sur les tapisseries actuellement terminées, et m'aider à fixer mon choix. Dès son retour, je donnerai des instructions définitives. Mais on aura, pour lors, emballé les marbres.

La Haye, 22 mai 1618

---

7 (1)

RUBENS A CARLETON

Très cher Monsieur,

J'ai donné toutes les dimensions exactes de tous mes tableaux à l'homme qui est venu les chercher de la part et sur l'ordre de V. E. Comme il s'agissait, je crois, de commander les cadres, je l'ai fait volontiers, et quoique la lettre de V. E. ne me dît rien de cette démarche. Depuis tout un temps, je n'ai pris mon pinceau que pour travailler aux toiles de V. E.; mais je peux aujourd'hui Lui confirmer que tout mon envoi, — la *Chasse*, la *Suzanne* et la petite œuvre qui

(1) En italien. (Public Record Office de Londres.)

doit clôturer notre compte aussi bien que les tableaux de notre première liste — sera terminé, avec l'aide de Dieu, pour le 28 courant, conformément à l'engagement que j'avais pris envers Elle. J'espère très vivement que V. E. sera satisfaite de mon travail. Il vaut en tout cas par la diversité des sujets et par mon application — je dirai même par mon acharnement — à servir V. E. le mieux possible. Je ne doute pas, par exemple, que la *Chasse* et la *Suzanne* ne puissent pas être comparées à mes œuvres originales les plus authentiques. Le troisième tableau, je l'ai peint sur un panneau de trois pieds et demi de large et de deux pieds et demi de haut. J'en crois le sujet très original, car il n'est ni sacré ni profane (encore que tiré de l'Écriture) : Sara accable de sa colère Agar, enceinte, qui quitte la maison du Patriarche Abraham; celui-ci intervient dans la querelle, et Agar montre une dignité et une grâce parfaites (1). Je n'ai pas donné les mesures de ce tableau au messager de V. E., parce qu'il a déjà un petit cadre. Je l'ai peint sur panneau parce que le bois est beaucoup plus agréable que la toile, quand il s'agit d'œuvres de faibles dimensions qu'on peut transporter facilement. Un spécialiste très habile, d'ailleurs, m'a aidé, selon mon habitude, à terminer le paysage. V. E. y trouvera, j'en suis sûr, un charme de plus. Pour le reste, je Lui donne ma parole d'honneur que personne n'y a mis la main. Ma volonté formelle, en effet, n'est pas seulement de tenir scrupuleusement mes promesses, mais de m'astreindre même à une discipline plus sévère; V. E. n'ignore pas que mon vœu le plus sincère est d'être, ma vie durant, Son serviteur fidèle.

Il m'est malheureusement impossible de déterminer le jour où tous mes tableaux seront secs. A dire vrai, je préférerais qu'ils fissent l'objet d'un seul envoi, car les premiers sont encore tout fraîchement retouchés. Avec la collaboration du soleil, s'il veut bien s'en mêler, et pour autant qu'il

(1) H. : 0 m. 70; l. : 0 m. 95 environ. Collection du duc de Westminster à Londres.

n'y ait pas de vent, — car en soulevant des nuages de poussière, celui-ci est l'ennemi de la peinture encore fraîche — je pourrai rouler mes œuvres après cinq ou six jours de beau temps. J'aurais eu un vif plaisir à les expédier à V. E. sans aucun retard, car Elle sait que je ferais volontiers l'impossible pour lui être agréable. Mais d'autre part, je serais désolé qu'une hâte excessive arrive à abîmer mes tableaux, ce qui ne manquerait pas, j'en suis sûr, de causer à V. E. un vif ennui, — dont je prendrais, en vain, une grande part.

Quant aux tapisseries, il n'y en a vraiment pas de remarquables sur le marché, et je ne peux que répéter à V. E. qu'il faut, pour en avoir, les faire exécuter sur commande. Je pense que si « l'Histoire de Camille » déplaît à V. E., celle de « Scipion et Annibal, » pour laquelle Son délégué montrait une certaine préférence, pourrait Lui plaire davantage. Mais, en fait, il est quasi impossible de faire, parmi toutes ces haute-lices un choix judicieux, c'est-à-dire où l'arbitraire ne joue pas un rôle primordial.

J'enverrai à V. E. les dimensions de mes cartons pour l'Histoire de Decius Mus (1), ce consul qui se sacrifia pour la victoire au peuple romain. Mais je dois écrire à Bruxelles pour les obtenir, ayant précisément remis ces jours-ci le travail complet au chef d'atelier. En attendant, je me recommande aux bonnes pensées de V. E., et je Lui baise affectueusement les mains.

De V. E., le fidèle serviteur,
(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Les deux mille florins seront payés dès que V. E. le désirera. Je ne cache pas à V. E. que j'attends avec impatience l'occasion de voir Ses marbres, d'autant plus qu'Elle m'assure qu'ils sont rares et précieux.

Anvers, 26 mai 1618.

(1) Cartons conservés dans la Galerie du Prince de Lichtenstein.

8 (1)

RUBENS A CARLETON

Très cher Monsieur,

Je m'étonne que M. Pieterssen ne soit pas encore repassé par La Haye. Il m'avait écrit, cependant, qu'il y retournerait le 19 courant, soit samedi dernier. Or si je comprends bien la lettre de V. E., le 23 il n'avait pas encore reparu. Je lui écris donc pour lui demander avec insistance de rendre visite au plus tôt à V. E., et s'il en est absolument empêché, d'y envoyer quelqu'un à sa place pour traiter l'affaire. Ce délégué présenterait, en ce cas, à V. E. une procuration écrite de ma main. Mais si, par malheur, V. E. ne voyait arriver personne, je La supplierais de m'en avertir aussitôt, et je ne manquerais pas, dès réception de Sa lettre, d'envoyer quelqu'un tout exprès d'Anvers.

Le soleil a été si beau aujourd'hui qu'à peu près tous les tableaux de V. E. sont entièrement secs, et, demain, je pourrai les mettre en caisse. Le temps me permet d'espérer que dans deux ou trois jours les autres pourront suivre le même chemin.

Comme je n'ai rien d'autre à dire à V. E., je me contenterai de Lui baiser respectueusement les mains.

De V. E., le très fidèle serviteur,
(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Anvers, 26 mai 1618.

(1) En italien. (Public Record Office de Londres.)

9 (1)

RUBENS A CARLETON

Très cher Monsieur,

V. E. pourra remettre quand Elle le voudra sa collection d'antiques à M. François Pieterssen ou à quiconque se présentera de la part de celui-ci muni de cette lettre : V. E., en les remettant de la sorte, agira comme si Elle me les livrait à moi-même. Je baise affectueusement les mains de V. E.

De V. E., le très fidèle serviteur,
(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Anvers, 26 mai 1618.

---

10 (2)

CARLETON A RUBENS

Très illustre et très cher Monsieur,

Me conformant à la lettre de V. S. datée du 26 courant, j'ai remis tous les marbres en parfait état à M. François Pieterssen qui se rend lui-même à Anvers et qui me rapportera, en échange, mes tableaux et mes tapisseries. V. S. m'annonçait par sa dernière lettre, datée aussi du 26 courant, qu'un délai de trois jours suffirait pour que ses tableaux fussent secs et prêts à être emballés; voici donc, que nous

(1) En italien. (Public Record Office de Londres.)
(2) *Ibid.*

avons, à cet égard, un peu plus de temps. Je n'ai rien négligé pour que l'envoi soit, selon le désir de V. S., bien emballé et expédié très rapidement. J'espère qu'en revanche, Elle voudra prendre soin Elle-même de l'emballage de mes tableaux, et veiller à ce qu'il me soient envoyés avec mes tapisseries. Je serais heureux d'avoir le tout chez moi samedi prochain.

Entretemps, mes marbres seront partis. Je procurerai un passavant au patron de la barque à qui M. Pieterssen a donné l'ordre de les transporter. J'ai demandé à M. Pieterssen un reçu des tableaux et des tapisseries, et je le lui restituerai à son retour. C'est le système le plus commode, assurément, et le plus conforme à nos intérêts communs. De cette façon, ni V. S. ni moi ne perdrons notre temps. Je baise les mains de V. S.

De V. S., le très fidèle serviteur,
(S.) Dudley CARLETON.

La Haye, le 29 mai 1618.

II (1)

RUBENS A CARLETON

Très cher Monsieur,

Conformément aux ordres de V. E., j'ai payé les deux mille florins à M. Wake. Il m'en a délivré quittance et en avisera officiellement V. E. Tous les tableaux en bon état, et mis soigneusement en caisses, ont été remis à M. François Pieterssen, et j'espère que V. S. sera aussi satisfaite que M. Pieterssen. Celui-ci était très heureusement surpris de

(1) En italien. (Public Record Office de Londres.)

voir toutes mes œuvres achevées *con amore* et placées, par rang de taille, les unes à côté des autres.

Pour résumer notre échange, je constate que V. E. me fournit des marbres pour orner une chambre, et reçoit par contre des tableaux pour garnir tout un palais, et en outre des tapisseries. S'il y a une légère différence entre les dimensions réelles de celles-ci et celles que j'avais annoncées à V. E., cela provient de ce que je les avais mesurées sur la base des unités en cours dans leur pays d'origine. Mais je peux assurer à V. E. que cette petite différence n'a qu'une très faible importance, car on évalue le prix des peintures sur une toute autre base que celui des tapisseries. Pour les unes, la qualité, le sujet et le nombre des personnages comptent seuls; pour les autres, l'aunage. Que V. E. sache bien que je regarde comme un honneur et une joie d'avoir été chargé par Elle d'une telle mission, honneur et joie si grands que j'enverrai bien volontiers à V. E. mon portrait, pourvu qu'Elle me permette, en contre-partie, de posséder chez moi un souvenir d'Elle. J'ai bien plus de raisons, en effet, de priser un cadeau d'Elle, qu'Elle n'en a d'en souhaiter un de moi.

Je viens de recevoir les marbres, mais je n'ai pas pu les voir encore, vu la hâte à repartir dont témoignait M. Pieterssen. J'espère qu'ils répondront à mes espoirs. M. Wake s'est chargé lui-même d'avoir un passavant pour les caisses de V. E. Il y a plusieurs jours, déjà, que je lui avais remis Sa lettre pour les gens de Bruxelles. Comme, de mon côté, je ne trouvais pas ce moyen très pratique pour mes marbres, j'ai usé d'un autre système. Néanmoins je reste très reconnaissant à V. E. de tout ce qu'Elle a fait pour moi, et je Lui baise les mains de tout cœur dans l'espoir d'être toujours,

Son fidèle,
(S.) Pierre-Paul RUBENS.

Anvers, le 1er juin 1618.

Rubens déballa vraisemblablement ses acquisitions le lendemain, et sans doute éprouva-t-il, à les voir, quelque désillusion. Certes il avait bien des raisons de se consoler : d'abord les peintures envoyées en échange à Sir Dudley Carleton n'étaient pas si authentiques qu'il l'avait proclamé à la cantonade, et s'il n'y avait pas eu le paiement comptant de deux mille florins, il n'aurait guère nourri, je pense, de gros regrets ; mais, somme toute, le but moral poursuivi n'en était pas moins atteint : toute la ville, et peu après les Pays-Bas entiers, parlèrent de son achat, chantèrent ses louanges, et menèrent un grand tapage autour de son nom, de sa fortune et de son talent.

D'ailleurs, l'illustre peintre n'allait pas se contenter d'un avantage moral. Et l'histoire de l'échange opéré entre Rubens et Sir Dudley Carleton se clôt — logiquement — sur un joyeux chapitre. Lancée de main de maître, la réputation des antiques de Rubens ne tarda pas à dépasser les frontières des provinces belges, et elle le précéda à la Cour de France, où en 1625, il alla présider à l'installation de la Galerie Médicis. Il y rencontra le duc de Buckingham, dont il est inutile de rappeler ici les traits, le rôle et l'astuce. Rubens, à ce moment, jouait un certain rôle dans la diplomatie espagnole, et le favori du Roi d'Angleterre l'entretint de son vif désir de voir s'opérer un rapprochement entre son maître et le Roi d'Espagne. Il savait bien que son interlocuteur rapporterait ses paroles à qui-de-droit, et ses prévisions ne furent pas démenties par les faits.

Rentré à Londres, il se préoccupa aussitôt de garder le contact avec le peintre, qui, de son côté, avait regagné Anvers. Il proclama donc son admiration frénétique pour son art, et lui manda un de ses agents pour lui acheter ses marbres et quelques tableaux. Rubens sentit que la seule raison d'État guidait le duc dans sa passion et résolut d'en profiter : il exigea cent mille florins, non sans promettre une honnête commission de dix peur cent au délégué de Buckingham, s'il

arrivait à décider son maître. L'espoir de cette ristourne enflamma le lyrisme du délégué, et comme le duc se proposait de payer son achat avec les fonds de la propagande politique et la cassette de la Couronne d'Angleterre, il ne s'opposa guère aux prétentions de Rubens. Celui-ci reçut ses cent mille florins, paya à l'intermédiaire la commission promise, — et dont témoigne l'inventaire dressé après la mort d'Isabelle Brant — et empocha le reliquat de quatre-vingt-dix mille florins. Après sept années, il revendait ainsi les antiques de Sir Dudley Carleton avec un honnête bénéfice de quinze cents pour cent.

Sir Dudley Carleton aurait certainement éprouvé un vif dépit en apprenant cette opération, s'il n'avait pas depuis longtemps pris les devants, et damé le pion à Rubens, tout au moins en cynisme. En effet, trois mois à peine après avoir reçu les tableaux du maître anversois, — en septembre 1618, *— il avait entamé des pourparlers pour les revendre à un grand marchand de tableaux, désigné anonymement comme « le marchand du Roi de Danemark ». Nous n'avons malheureusement pas conservé la liste des prix qu'il en demanda et en obtint, mais nous pouvons constater — et non sans sourire — que toutes les œuvres indistinctement, même celles que Rubens lui avait vendues pour des copies ou des toiles d'atelier, sont accompagnées dans la nomenclature qu'il envoya à son nouveau correspondant, de cette mention savoureuse :* Tutto de man di Rubens, *ou* Tutto di Rubens.

Et puis si l'excellent Sir Dudley Carleton n'avait pas perdu de vue ses intérêts, l'amitié du duc de Buckingham lui avait valu, d'autre part, des compensations et des succès bien plus sérieux que la vente, pour un sac d'écus, de quelques méchants marbres romains. Rappelé en Angleterre en 1625, *chargé d'une mission délicate à Paris, réélu membre du Parlement, il fut en* 1626 *nommé Pair d'Angleterre, baron d'Imbercourt et membre de la Chambre des Lords. Dès lors sa carrière se précipite : en* 1627, *il retourne à La Haye comme ambassadeur extraordinaire; en* 1628, *il devient vicomte de Dorches-*

ter, titre qu'il paie en donnant au roi Charles Ier le seul Rubens qui lui reste (Daniel dans la Fosse aux Lions), *puis secrétaire d'État. Et il serait sans doute parvenu aux honneurs suprêmes, si la mort, en* 1632, *n'avait pas fait de lui un pensionnaire de Westminster Abbey.*

Rubens, à cette époque, étouffait sous l'étreinte de la gloire et aspirait au repos, à l'oubli, au travail sain, à sa retraite d'Elewyt. En apprenant la mort de Carleton, il se rappela, sans doute, la partie serrée qu'ils avaient jouée l'un contre l'autre quatorze ans plus tôt, à une époque où tous deux cherchaient encore à forcer la fortune et à violer la victoire.

B) L'ÉCHANGE DU BASSANO

J'ai dit que Sir Dudley Carleton, ambassadeur de S. M. Britannique à La Haye, ne dédaignait pas de faire du commerce, et moins encore de servir d'intermédiaire et de conseiller aux membres de l'aristocratie anglaise qui s'intéressaient à la peinture.

L'un de ceux-ci, le très noble Lord Henri Danvers, futur comte de Danby et chevalier de la Jarretière, possédait une toile italienne, un Bassano, dont il désirait se défaire, ce en quoi il n'avait pas tort. Carleton s'offrit aussitôt pour négocier l'affaire, et il persuada à son ami d'échanger la toile contre des œuvres plus agréables, et, par exemple, contre des Rubens.

L'autre acquiesce. Nous sommes en juin 1619. Rubens est pressenti par les multiples agents et courtiers dont Carleton apprécie les services, et il demande à voir la toile. L'Ambassadeur se frotte les mains, à l'idée de la commission qui, pour lui, clôturera cette affaire. Quant au brave Lord, il s'imagine qu'il recevra, en échange de son Bassano, plusieurs Rubens, et il accable l'Ambassadeur de recommandations. Il est vite détrompé : Rubens commence par déprécier la marchandise qu'on lui offre; les moindres craquelures deviennent des crevasses et, à l'en croire, l'œuvre est si irrémédiablement perdue qu'il la prendra uniquement pour obliger Carleton et pour procurer à ses élèves une occasion d'étudier la technique italienne. Mais il ne pourra pas en donner beaucoup : il laisse

le choix entre une Chasse aux Loups, « *de sa main* », *mais de petites dimensions, et des œuvres de ses disciples.*

Les négociations traînent en longueur pendant des mois, et, enfin, Rubens accepte de remplacer les loups par des lions et des tigres (il jure que ce changement augmente la valeur de sa toile) et d'agrandir son tableau jusqu'à lui donner des dimensions sensiblement égales à celles du Bassan. Entendons-nous, pourtant : il accepte moyennant un supplément, et comme les agents de Carleton ont commis l'imprudence de n'en point spécifier à l'avance le montant, de fortes disputes éclatent entre eux et Rubens, au moment où celui-ci leur présente le tableau. Ils en réfèrent à leur maître : « Les demandes de Rubens ressemblent aux lois des Mèdes et des Perses, écrivent-ils, par leur rigidité. » Pourtant, « un homme qui n'aurait que la moitié d'un œil verrait sans peine » que sa chasse est une détestable copie d'atelier d'un tableau vendu au Duc de Bavière.

Mais Carleton, qui a toutes sortes de raisons de rendre service à Lord Danvers, passe outre aux avis de ses hommes, et paie le supplément réclamé par Rubens. Une dernière démarche tentée auprès de lui « pour rabattre quelque chose du prix fou » qu'il demande, échoue. Car « il semble prendre très mal que n'importe qui ose discuter ses résolutions » ; et, avec une grande habileté, il s'en remet à la générosité de l'Ambassadeur.

---

12 (1)

RUBENS A WILLIAM TRUMBULL

La peinture faite pour Monsieur l'Ambassadeur Carleton

(1) En français. Original perdu. Copie par Trumbull. (Public Record Office de Londres.)

est toute preste et tresbien accommodée dedans une casse de bois suffisante pour faire le voyage d'Angleterre. Aussy je la livreray entre les mains de M. Corham sans aucune difficulté, toutesfois quil luy plaira de la prendre, ou d'envoyer pour icelle son moindre garçon. Mais de desdire ce que j'ay dit à Messieurs nos Juges, asçavoir que la peinture ne vaut pas autant, ce n'est pas ma façon de faire; car si j'eusse fait tout l'ouvrage de ma main propre, elle vaudroit bien le double, aussy n'est-elle pas amendée légèrement de ma main, mais touchée et retouchée partout esgallement. Je confirmeray bien le mesme que j'ay dit, que nonobstant que la peinture estoit de cette valeur, que pour les obligations que j'ay à Monsieur l'Ambassadeur que je me contenteray de telle récompense que bonne et juste cembleroit à Son Excellence sans aucune réplique. Je ne sçauroye dire davantage ne me submettre plus amplement au bon plaisir de ce personnage que j'estime beaucoup plus que personne ne sçauroit croire. Le tableau de Bassan, lequel j'avoy en eschange, est tellement gasté, que tel qu'il est, je le vendray à tous venans pour quinze escus.

Le tableau est livré, transporté en Angleterre, montré à Lord Danvers, qui l'examine avec d'autant plus de soin qu'il veut l'offrir au Prince de Galles. Colère du brave lord, qui s'aperçoit qu'il a entre les mains une copie « exécutée à la hâte et négligemment ». Il la refuse nettement, et fait dire à Rubens que s'il ne veut pas lui envoyer une œuvre originale, il n'a qu'à lui renvoyer son Bassano et qu'à reprendre sa « Chasse ». Carleton, puisqu'il a fait la politesse, est tout heureux de cette complication qui lui permet de refuser à Rubens le paiement de ses honoraires. Il fait siennes les paroles de Lord Danvers : « Nous vous retournerons vos lions indemnes, et vous nous

donnerez à leur place des bêtes plus calmes et mieux peintes. »

Rubens, en apprenant que le Prince de Galles a refusé d'admettre son tableau dans sa galerie, est ébranlé.

---

13 [1]

RUBENS A WILLIAM TRUMBULL

Monsieur,

Je suis trescontent que la piece faite pour Mons. l'Ambassadeur Carleton me soit rendue et de faire une autre chasse moins terrible que celle des Lyons, rabattant au prix le paiement dycelle comme est de raison, toute de ma main propre sans aucune meslange de l'ouvrage d'autruy ce que je vous maintiendray en foy d'homme de bien. Il me deplaist aussy qu'il y aura pour ceste affaire quelque mescontentement de la part de Mons. Carleton mais il ne s'est laissé jamais entendre clairement toutes les foix que je luy ay fait instance de vouloir déclarer si ceste pièce devoit estre un vray originel entièrement ou seulement touchée de ma main. Je voudrois avoir l'occasion de le remettre en bonne humeur envers moy, encore qu'il me debvroit couster quelque payne pour luy rendre service. Je seray bien ayse que ceste pièce soit colloqué en un lieu si éminent comme la Gallerie de S. A. Mons. le Prince de Galles et feray tout mon extrême debvoir afin de la rendre supérieure d'artifice à celle d'Holofernes laquelle jay fait en ma jeunesse. Jay quasi achevée une pièce grande toute de ma main et de meilleures selon mon opinion représentant une chasse de Lyons, les figures

(1) En français. (Public Record Office de Londres.)

aussy grandes commes le naturel, ordonnée par Mons. l'Ambassadeur Dygbye pour présenter, comme jay entendu, à Mons. le Marquis de Hamilton. Mais comme vous dites très bien, telles choses ont plus de grâce et véhémence en un grand tableau qu'un petit. Je voudroy bien que ceste peinture pour la Gallerie de Monseigneur le Prince de Galles fust de proportion plus grande pour ce que la capacité du tableau nous rend beaucoup plus de courage pour expliquer bien et vraysemblablement nostre concept. Toutefois je suis prest en toutes les façons de m'employer à vostre service, et me recommandant humblement à vostre bonne grâce me profferay tousjours.

Quant à S. Majesté et à son A. Mons. le Prince de Galles, je seray tousjours bien ayse de recevoir l'honneur de leurs commandemens, et touchans la sale au nouveau palays je confesse d'estre par un instinct naturel plus propre à faire des ouvrages bien grandes que des petites curiositéz. Chacun à sa grâce; mon talent est tel que jamais entreprise encore quelle fust desmesurée en quantité et diversité de suggets à surmonté mon courage.

Monsieur, Vostre treshumble Serviteur,
Pietro-Pauolo RUBENS.

Anvers, 13 septembre 1621.

La nouvelle proposition de Rubens est acceptée par Lord Danvers, puis d'autres malentendus se produisent et l'affaire devient menaçante. L'Anglais renvoie les lions, et réclame son Bassano. Il ajoute, dans une lettre à Carleton, que « son argent est plus précieux que l'œuvre de Rubens ».

La rupture suit. Le Bassano, qui a passé trois ans à Anvers, repart pour Londres. La « Chasse aux Lions » rentre à l'atelier.

Coup nul. Carleton n'a rien retiré de l'affaire, et les deux partis lui en veulent. Quant à Rubens, il a subi, par sa faute, un grave affront, et il ne s'en console pas. C'est pour racheter sa maladresse qu'il peignit son propre portrait, qu'il offrit ensuite au Prince de Galles. Cinq ans plus tard, lors de sa visite à la Cour d'Angleterre, il s'excusait encore.

L'ARTISTE

A) RUBENS PEINTRE

Nous avons réuni sous cette rubrique, sans chercher à les relier entre elles, toutes les lettres de Rubens qui ont rapport à son métier, trahissent des préoccupations ou des soucis de peintre. Elles sont peu nombreuses, surtout si on les compare au grand nombre des lettres diplomatiques et amicales. Aucune ne fait, sur ses conceptions ou ses procédés techniques, des révélations intéressantes. Et c'est dans la correspondance avec Dudley Carleton qu'on trouvera les détails les plus savoureux sur sa mentalité.

Nous avons groupé ces lettres par ordre chronologique, ne faisant à cette règle qu'une seule exception importante : nous avons mis à part, en effet, les lettres qui se rapportent à l'édition des gravures faites d'après ses œuvres, et aux privilèges dont il devait se munir dans tous les pays pour éviter les contrefaçons.

On sera peut-être surpris de ne trouver aucune lettre adressée à un des grands confrères de Rubens, ni même à un concitoyen comme Van Dyck ou Jordaens. En fait, il semble bien que Rubens n'eut jamais de relations intimes avec eux, et qu'il vécut très séparé des artistes de son pays, uniquement préoccupé de nouer et d'entretenir des rapports avec des hommes politiques, des gens du monde ou des savants, c'est-à-dire avec des gens dont l'amitié le servait ou le flattait.

Aucune camaraderie n'atténua jamais l'implacable recti-

tude de sa vie, et on demeure confondu devant le spectacle d'un homme qui fut un grand peintre, à tel point dépourvu de tendresse, de sympathie et d'affection.

La première lettre de Rubens peintre date de 1611. Il est à peine rentré d'Italie, et déjà de nombreux élèves sollicitent ses leçons. Un jeune homme s'est fait introduire auprès de lui par Jacques de Bie, graveur installé à Bruxelles, et dont le meilleur atout était d'être le conservateur de la célèbre galerie du Prince de Croy — ce qui explique, au surplus, la fin de la lettre suivante.

I (1)

RUBENS A JACQUES DE BIE

Monsieur de Bye,

Il m'est très agréable de remarquer que vous avez confiance en moi, puisque vous voulez bien me demander quelque chose qui pourrait vous rendre service; mais bien à contre-cœur, je dois écarter cette occasion de vous prouver mon affection plutôt par des actes que par des mots. En effet, accueillir chez moi le jeune homme que vous me recommandez m'est impossible : je suis tellement assiégé de toutes parts que plusieurs apprentis attendent, depuis plusieurs années, chez d'autres maîtres que je puisse les accepter chez moi. Je n'ai pu promettre qu'avec la plus

(1) En flamand. (Archives du Royaume, à Bruxelles.)

grande difficulté à M. Rockocx (1), qui, comme vous le savez, est à la fois mon ami et mon protecteur, la place qu'il sollicitait pour un jeune homme; en attendant, il l'entretient et lui paie des leçons d'un autre peintre. Je peux dire en toute vérité, et sans aucune exagération, que j'ai dû écarter plus de cent candidats; plusieurs d'entre eux, pourtant, étaient de ma famille ou de celle de ma femme; et certains de mes refus ont, je le sais, désobligé plusieurs de mes meilleurs amis.

Excusez-moi donc, chez Monsieur, si je ne peux faire ce que vous me demandez. Je ne manquerai pas, en toute autre occasion, de vous donner, de mon affection, toutes les preuves que je pourrai. Je me recommande très cordialement à vos bonnes pensées, et je souhaite que Dieu vous donne le bonheur et le salut.

Votre serviteur,
Pierre-Paul RUBENS.

Je suppose que vous ne m'en voudrez pas si je saisis une occasion qui s'offre précisément à moi de vendre à un prix rémunérateur ma toile *Junon et Argus*. En effet, j'ai bon espoir de peindre tôt ou tard un autre tableau qui vous plairait davantage. Je tiens, cependant, à vous prévenir avant que la chose soit définitivement conclue, car je tiens à être correct en affaires, et, surtout, à donner pleine satisfaction à mes amis. Mais je sais bien qu'avec les Princes, on ne fait pas toujours ce qu'on veut, et je vous sais infiniment gré de vos bonnes intentions.

Anvers, 11 mai 1611.

---

(1) Nicolas Rockox, échevin puis bourgmestre d'Anvers de 1588 à 1636. Humaniste et amateur d'art, il fut l'indéfectible ami de Rubens et de la plupart des savants et des peintres de son temps.

Avec la lettre suivante, le ton change. On manque de respect à Rubens; un chapitre de cathédrale ne semble pas avoir pour lui toute la considération qu'il mérite. Ignore-t-on donc qu'il est l'ami des souverains? Il s'adresse aussitôt à l'Archiduc Albert, et il réclame son intervention pour amener les coupables à résipiscence. Il est à remarquer que, dans cette lettre de plaintes et de menaces, le dommage commercial qu'il subit le préoccupe et l'irrite beaucoup plus que le dommage moral.

---

2 (1)

RUBENS A L'ARCHIDUC ALBERT

Altesse Sérénissime,

Il est probable que, grâce à l'excellence de Sa mémoire, V. A. S. se souvient d'avoir vu, il y a deux ans, un dessin rehaussé que j'avais fait pour servir d'esquisse au retable du Maître-Autel de la Cathédrale de Gand. Le T. R. Maes, évêque de cette ville — Dieu l'ait en sa gloire! — qui me l'avait commandé, voulait que cette œuvre fût exécutée de la façon la plus magnifique, et il est certain qu'elle aurait été la plus grande et la plus belle du pays, si la mort n'avait pas frappé le prélat. Le chapitre avait approuvé le projet, mais les choses n'en restèrent pas moins en suspens, et on ne me donna aucune indemnité pour toutes les études auxquelles je m'étais livré, tant pour la superstructure en marbre que pour la peinture elle-même. En réalité, j'avais espéré que Mgr le nouvel évêque, en reprenant le trône épiscopal, reprendrait aussi les projets de son prédécesseur; mais

(1) En italien. (Archives du Royaume, à Bruxelles.)

c'était, de ma part, une parfaite erreur. En effet, il a cédé à de mauvais conseils, et sans jeter un seul coup d'œil sur mes dessins *(Note marginale :* il n'a pourtant fait jusqu'ici ni accord ni contrat avec des sculpteurs, ni aucun achat de marbre), il a décidé de faire un Maître-Autel tout à fait ridicule, sans aucun retable, mais orné seulement de la statue de saint Bavon. Il la placerait dans une niche de marbre, entre quelques colonnes; quant au reposoir destiné au T. S. Sacrement et qui, dans mon esquisse, avait, malgré la peinture, sa place sur l'autel lui-même avec une base destinée aux reliques, il le reléguerait, lui, derrière l'autel. Or, — remarque importante, — le nouvel Évêque a résolu de dépenser à peu près la même somme que son prédécesseur.

Je suis vraiment désolé de voir s'effondrer de la sorte un si beau projet. Je fais abstraction ici de mon intérêt personnel, et je songe seulement à la perte que cette décision inflige à la ville de Gand. Mais peut-être V. A. S., qui a toujours porté un si vif intérêt à la peinture, et à la mienne, en particulier, et qui est certainement désireuse d'accroître la beauté d'une église importante, dont les revenus couvrent les dépenses, voudra-t-Elle prévenir l'Évêque de Gand qu'Elle a vu mon projet, que celui-ci Lui a paru bon et que l'Évêque ferait bien de ne point s'en écarter, — ou, du moins, de l'examiner, avant de sanctionner d'autres plans.

Je me réjouirais infiniment, pour ma part, si l'obligeance de V. A. S. voulait bien me faire la grâce d'écrire à Mgr l'Évêque de Gand dans le sens que je me suis permis de Lui indiquer. Je ne suis pas du tout poussé par la pensée du gain que je pourrais réaliser à cette occasion (*Note marginale :* J'ai actuellement plus de commandes importantes que jamais. Comme ce sont des tableaux sur toile, je me permettrai de les diriger sur Bruxelles quand ils seront finis, afin de les montrer à V. A.); mais je peux affirmer, en toute conscience, que mon projet de Gand est la plus belle chose que j'ai jamais faite. Mon grand désir de l'amener à bonne

fin (1) m'a conduit à écrire à V. A. en termes peut-être impertinents. Mais je prie Dieu de La garder en bonne santé.

De V. A. S., le très dévoué serviteur,
Pierre-Paul RUBENS.

Anvers, 19 mars 1614.

La lettre suivante se trouve aux Archives d'Innsbrück. Elle est intéressante parce que c'est une des premières lettres françaises de Rubens qui nous soient parvenues. Mais, malheureusement, nous ignorons à quel tableau elle se rapporte. L'Archiduc Léopold était un grand seigneur rhénan, évêque de Passau et de Strasbourg, en attendant de devenir duc de Tyrol et comte de Glatz. Peter de Vischere le représentait à la Cour de l'Archiduchesse.

---

3 (2)

RUBENS A PETER DE VISCHERE

Monsieur,

J'ay receu par Monsieur Annoni la vraye mesure du tableau que je doy faire pour Monsieur larchiducq Léopoldo et aussi la toile est toute preste pour commencer l'ouvrage que sera bien tost, si le Sr Dieu me donne vie et santé. J'employerey tout ce petit talent d'industrie que j'ay au

(1) Rubens eut gain de cause et son tableau se trouve encore aujourd'hui à la cathédrale de Gand.
(2) En français. (Archives d'Innsbrück.)

monde pour faire chose agréable à un prince d'une telle qualité de quoy vous pourrés asseurer ce cavaglier qui se trouve de part de son Altesse à Brusseles. J'espère que l'ouvrage sarat achevé de tout point pour l'espace de deux mois et s'il sera possible de faire plus tost, le manquement ne sera de ma part. Mais il fault considérer que est besoing que les peintures se sèchent deux ou trois fois, avant qu'on les puisse réduire à perfection Cependant je baise bien humblement les mains à Vostre Sérénité avecques très bonne affection d'estre tousjours, Monsieur,

Vostre très affectioné serviteur,
Pietro Pauolo RUBENS.

Anvers, ce 27 d'avril 1619.

Les quatre lettres suivantes ont toutes pour destinataire un autre grand seigneur allemand, Wolfgang-Guillaume de Bavière, duc de Neubourg, et prétendant aux duchés de Juliers et de Clèves, voisins des provinces belges.

Général médiocre, et contraint de défendre son héritage par les armes, il ne tarda guère à être chassé de ses États, rossé par son rival, frappé dans le dos par les Hollandais et passablement meurtri. Il fut sauvé par l'intervention diplomatique de l'Espagne, et celle, plus efficace, des troupes de l'Archiduc Albert, commandées par Spinola. Il en garda toute sa vie une très vive reconnaissance aux cabinets de Madrid et de Bruxelles, et protesta, en toutes circonstances, de son amitié pour eux.

Malheureux sur le champ de bataille, le duc Wolfgang-Guillaume chercha à réparer les conséquences de ses fautes en poursuivant une politique matrimoniale très active, et que des veuvages répétés facilitaient beaucoup. Mais cette stratégie ne lui réussit pas mieux que l'autre, et lui valut une foule de querelles, de déboires et de rivalités. Carrière malheureuse,

certes. Quant à ses vies conjugales, la chronique est, à leur égard, d'une telle discrétion qu'on peut supposer que le Duc n'y trouva guère matière à revanches et à consolations.

C'est pourquoi, converti au catholicisme, s'y adonna-t-il avec frénésie. Il édifia au moins autant d'églises que de combinaisons conjugales, et dépensa très largement, dans ce but, les deniers de ses sujets protestants. La principale de ces églises est celle des Jésuites de Neubourg, pour le maître-autel de laquelle Rubens avait peint déjà un grand Jugement dernier, *quand le Duc lui commanda un tableau inspiré par la vie de saint Michel, et destiné à l'église paroissiale de Neubourg.*

Rubens lui répondit en ces termes :

---

4 [1]

RUBENS AU DUC WOLFGANG-GUILLAUME DE BAVIÈRE

Altesse Sérénissime,

J'ai vu le projet de l'autel consacré à saint Michel. Il est, à mon sens, excellent, sauf en ce qui concerne les proportions : je trouve excessif de le faire deux fois plus haut que large. C'est pourquoi je désapprouve nettement le demi-pilastre qui le flanque de chaque côté, et qui diminue inutilement d'un pied et demi, le champ, déjà si étriqué, réservé au tableau. En les supprimant, et en restituant la place qu'ils occupent à la peinture, on obtiendrait, à n'en pas douter, des proportions bien meilleures. Je m'empresse

(1) En italien. (Archives de Neubourg.)

d'ajouter que ces pilastres ne feraient pas mal du tout, et, s'il n'y avait pas là une question de place, rendraient l'œuvre plus monumentale. Je prie V. A. S. de bien vouloir me dire, à cet égard, Sa décision définitive. Quant à Sa conception du saint Michel, elle est aussi belle que difficile à réaliser. Je ne crois pas que je pourrai trouver, parmi mes élèves, un homme capable de mener à bien une telle entreprise, même sur une de mes esquisses, et, en tous cas, je me verrai contraint de la retoucher tout à fait personnellement.

Je ne manquerai pas d'envoyer à V. A. S. l'inventaire de la collection de feu le Duc d'Arschot, mais comme le conservateur est actuellement en voyage, je ne peux pas me le procurer. Je m'emploierai à l'avoir, dès qu'il sera revenu.

Je n'ai rien à ajouter, sinon que je baise très respectueusement les mains de V. A. S., en La suppliant de bien vouloir me continuer Ses bonnes grâces.

De V. A. S., le très dévoué et très humble serviteur,
Pierre-Paul RUBENS.

Les deux tableaux pour les autels latéraux sont presque terminés et je n'ai plus que la dernière main à y mettre. Avec l'aide de Dieu, j'espère pouvoir les envoyer bientôt à V. A., et je m'y emploierai de mon mieux.

Anvers, le 11 octobre 1619.

Le Duc de Bavière ne répondit pas à cette lettre, et Rubens, craignant de l'avoir mécontenté en critiquant l'architecture de son maître-autel, lui écrivit de nouveau.

5 (1)

RUBENS AU DUC WOLFGANG-GUILLAUME

Altesse Sérénissime,

J'ai eu l'occasion d'écrire à V. A. S. mes réflexions relatives à l'ornementation de l'autel de saint Michel, et sur le projet qu'on m'avait soumis et que j'ai retourné aussitôt; j'ai indiqué les changements, à mon sens indispensables, pour le bon aspect de l'ensemble. Depuis lors, V. A. S. ne m'a plus rien fait savoir, mais je m'en remets entièrement à Son bon plaisir, n'ignorant pas qu'Elle peut très bien être requise par des affaires plus sérieuses.

En attendant, je n'ai pas cessé de travailler aux deux tableaux destinés aux autels latéraux, la *Nativité* et le *Saint Esprit*, et je les finis, l'un et l'autre, grâce à Dieu. Je les tiens à la disposition de V. A. S., espérant qu'Elle sera satisfaite non seulement de l'acharnement que j'ai mis à La bien servir, mais aussi des résultats de mon travail. V. A. peut, à sa convenance, les faire enlever quand il Lui plaira, en m'indiquant simplement le nom du délégué qui en prendra livraison. Pour le reste, je supplie V. A. S. de se servir de moi comme Elle voudra, car je ne manquerai pas, aussi longtemps que je serai en vie, de La servir fidèlement.

J'ai déjà parlé à V. A. S. de la collection de feu le Duc d'Arschot, qu'on peut acheter actuellement à Anvers. Et bien qu'en réalité, il ne me semble pas très opportun de s'occuper aujourd'hui d'affaires aussi minimes, j'ai voulu obéir à V. A. S., et puisqu'Elle m'a formellement recommandé, dans Sa dernière lettre, de Lui faire tenir la liste et le catalogue des œuvres qui forment cette collection, je joins

(1) En italien. (Archives de Neubourg.)

ces deux documents à la mienne. Le prix qu'on désire en obtenir est de quarante mille florins, tels qu'on les compte en Flandre, c'est-à-dire à vingt sous le florin. A ce prix-là, l'acheteur ne gagnera pas grand'chose, puisque c'est environ le prix d'achat de la collection.

Je n'ai rien à ajouter, sinon que je me recommande très humblement aux bonnes grâces de V. A., dont je baise, de tout cœur, la main sérénissime.

De V. A. S., le très dévoué serviteur,
Pierre-Paul RUBENS.

Anvers, 7 décembre 1619.

Quelques jours après avoir écrit cette lettre, Rubens expédie à Neubourg les deux tableaux qu'il venait d'achever, ou, pour mieux dire, qui venaient de sortir de ses ateliers. La lettre suivante nous apprend les mécomptes qui suivirent l'arrivée des œuvres à Neubourg et leur mise en place.

---

6 (1)

RUBENS AU DUC WOLFGANG-GUILLAUME

Altesse Sérénissime,

Pendant le séjour que je viens de faire à Bruxelles, M. Le Commissaire Oberholtzer m'a dit — et je l'ai appris avec joie — que les deux tableaux envoyés récemment à V. A., étaient arrivés à bon port. J'ai été fort désappointé, par

(1) En italien. (Archives de Neubourg.)

contre, quand il m'a raconté qu'ils étaient trop petits et ne s'adaptaient pas au cadre ornemental, déjà mis en place. Je n'ai aucune responsabilité dans cette affaire; je n'ai fait aucune négligence dans les calculs, et j'en ai la preuve dans le projet que V. A. a bien voulu m'envoyer, et dont je ne me suis pas dessaisi. Ce projet porte que les tableaux devront avoir, en hauteur, seize pieds de Neubourg, et neuf en largeur, la dimension du pied de Neubourg étant très exactement indiquée sur le dessin lui-même. Ces dimensions sont absolument celles des châssis sur lesquels les toiles ont été tendues; je les ai encore à l'atelier. J'espère, pour me consoler, que la différence est minime, et qu'il sera facile d'y remédier en ajoutant, en haut et en bas de l'encadrement, quelques fioritures susceptibles de faire le raccord, sans abîmer l'harmonie de l'ensemble.

Si V. A. a la bonté de me faire savoir quelle est exactement la différence, je ferai très volontiers un dessin montrant comment on pourrait, à mon avis, pallier le mieux possible à cet accident.

Pour le reste, je baise très humblement les mains de V. A. S., et je Lui offre mon fidèle dévouement.

De V. A. S., le très humble serviteur,
Pierre-Paul RUBENS.

Il a paru à tous ceux qui ont vu les deux tableaux dans mon atelier qu'ils étaient trop étroits, et qu'ils seraient mis en valeur en les raccourcissant. Mais je sais que la nécessité fait loi.

Anvers, 24 juillet 1620

L'affaire dut s'arranger. Nous n'avons, du moins, aucun indice qui permette de croire que l'incident eut des suites



fâcheuses. Au contraire, la lettre suivante prouve que Rubens fut payé sans retard, et ses relations avec le Duc s'achèvent ainsi sur le mode cordial.

---

7 (1)

RUBENS AU DUC WOLFGANG-GUILLAUME

Altesse Sérénissime,

J'ai négligé de remercier V. A. S. pour la bonne gratification qu'Elle a bien voulu m'octroyer à l'occasion des deux tableaux que j'ai peints, ces temps derniers, à Sa demande. J'ai donné quittance de trois mille florins à M. Ringout, agent de V. A. S. à Bruxelles; ce dernier a toujours été fort aimable pour moi, et il vient de m'avertir que V. A. S. l'avait chargé de remettre, de Sa part, un cadeau à ma femme, en souvenir de cette affaire. Je rougis vraiment de l'extrême amabilité dont V. A. S. veut bien me réserver les fruits. Je n'ignore pas, d'ailleurs, qu'en agissant de la sorte, Elle reste dans les habitudes de Sa grande générosité, et que mon mérite personnel n'y joue qu'un petit rôle. Je ne peux rien offrir de mieux à V. A. S., en témoignage de ma gratitude, que l'assurance de mon dévouement perpétuel à Son service. En Lui faisant mes plus humbles révérences, je Lui souhaite, avec l'aide de Dieu, une très heureuse année.

De V. A. S., le très humble et très dévoué serviteur,
Pierre-Paul RUBENS.

Anvers, au début de janvier 1621.

(1) En italien. (Archives de Neubourg.)

Les deux tableaux en question restèrent près d'un siècle à Neubourg, puis furent vendus à la Galerie de Dusseldorff, où ils furent exposés de 1703 à 1806. Depuis lors, ils se trouvent à la Pinacothèque de Munich. Il est permis d'ajouter qu'ils ne font pas honneur à Rubens.

La lettre suivante, qui est d'un intérêt documentaire assez minime, est la seule que nous connaissions qui puisse témoigner de relations quelconques entre Rubens et le fameux cardinal Frédéric Borromée.

8 (1)

RUBENS AU CARDINAL FRÉDÉRIC BORROMÉE

Très Illustre et très cher Monsieur,

M. Brueghel m'a transmis, de la part de V. S. Très Illustre, une médaille d'or, portant l'effigie de saint Charles Borromée. J'estime que V. S. m'a fait là une faveur très spéciale, non seulement vu la valeur intrinsèque de ce cadeau, mais encore vu la façon toute spontanée et si courtoise dont V. S. Très Illustre a bien voulu m'honorer de la sorte, sans que j'eusse rien fait pour L'obliger. Le cadeau de V. S. a précédé et prévenu toute initiative de ma part, et il m'oblige à me mettre, pour toujours, à Son service.

Je prie donc V. S. de compter sur moi, à l'avenir, comme sur l'un de Ses serviteurs les plus fidèles, et si mon talent n'est pas grand, du moins pourrai-je rivaliser avec les meilleurs par mon application et ma bonne volonté. C'est dans

(1) En italien. (Bibliothèque Ambrosienne, à Milan.)

cet esprit que je baise les mains de V. S. Très Illustre, et avec mille remerciements encore pour la grâce qu'Elle m'a faite, je me recommande à Son bon souvenir.

De V. S. très illustre, le très humble serviteur,
Pierre-Paul RUBENS.

Les lignes suivantes, qui ne sont, dit Max Rooses, qu'un fragment d'une longue lettre perdue, et qui ne nous sont connues que par des copies, ont une saveur et un intérêt anecdotique auxquels on ne peut guère rester indifférent.

9 (1)

RUBENS A FRARIN

Je vous prie communiquer à M. Jean Sauvages ce que je place cy-dessous : Je vous prie de vous arrenger (l'amy), pour retenir pour moi, pour la IIIe semaine quy suyvra celle-cy les deux Dames Capaïo de la Reue du Verbois, et aussy la petite niece Louysa, car je compte faire en grandeur naturelle trois Etuddes de Syrennes, et ces trois personnes me seront d'un grand secours et infini, tant à cause des Expressions supperbes de leurs visages, mais encore par leurs supperbes chevelures Noires que je rencontre difficilement ailleur et aussy de leur stature.

A M. Sauveur Ferrary, changeur d'argent tout contre le chevet Saint Médéric à Paris.

---

(1) La lettre, dont les lignes suivantes constituent un fragment, est perdue. Texte extrait du « Codex » de Max Rooses.

La lettre suivante est intéressante par son destinataire. Le Fabrice Valguarnera à qui elle est adressée était un escroc et charlatan de large envergure, qui finit dans le brigandage et mourut en prison, pendant son procès. Séjournant à Madrid en même temps que Rubens, il le guérit de la goutte. Du moins arriva-t-il à persuader à Rubens qu'il l'avait guéri, et le peintre lui voua une forte reconnaissance. Au moment où Valguarnera fut touché par la lettre de Rubens, l'ordre de l'arrêter pour avoir détroussé un courtier en diamants était arrivé à Rome, et cet ordre fut exécuté en septembre de la même année (1631). *La mort de son « guérisseur » délivra Rubens du souci d'acquitter sa dette.*

---

10 (1)

RUBENS A FABRICE VALGUARNERA

Très cher Monsieur,

Je suis un peu surpris que V. S. ne m'ait pas encore écrit quant au sujet et aux dimensions du tableau que je me suis engagé à faire moi-même pour Elle. Je travaille, pour l'instant, à une *Adoration des Mages*, qui est à peu près carrée, et mesure sept à huit pieds de haut. Elle n'est pas encore achevée, mais elle pourra servir à orner l'autel d'une chapelle privée ou la cheminée d'un grand salon. Je serais très heureux de savoir si V. S. agréerait un tel sujet, La priant, toutefois, de m'exprimer Ses désirs en toute franchise et très librement. Je voudrais, en effet, servir V. S. à Son

(1) En italien. (Archives du Royaume, à Rome.)

entière satisfaction et selon les termes du contrat que j'ai passé avec Elle.

De V. S. très illustre, le serviteur très affectueux,
Pierre-Paul RUBENS.

J'écris cette lettre un peu au hasard, car j'ignore si V. S. se trouve à Naples ou à Palerme ou ailleurs. Mais j'espère qu'Elle la recevra, car des gentilshommes comme Elle sont universellement connus.

Anvers, 20 juin 1631.

Les deux lettres suivantes ont pour destinataire le peintre G. Geldorp, et pour objet la commande et la réalisation d'un tableau destiné à l'église Saint-Pierre de Cologne, où il se trouve encore aujourd'hui.

Le peintre Geldorp, quoique rhénan et ayant fait ses études à Anvers, vivait à Londres. Mais il était resté en relations avec les amateurs d'art de sa patrie, et il était le conseiller du banquier Evrard Jabach, qui fut l'un des plus grands collectionneurs de son temps. C'est pour le compte de Jabach que Geldorp écrivit à Rubens. Voici la réponse du peintre.

II (1)

RUBENS A GEORGES GELDORP

Monsieur,

J'ai bien reçu votre bonne lettre de juillet, qui m'a dé-

(1) En flamand. (Collection anglaise.) Traduite sur une copie de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

trompé. Je ne parvenais pas à comprendre, en effet, pourquoi Londres avait besoin d'un retable.

Pour le temps dont je devrais pouvoir disposer, il me faudrait un an et demi, afin que je puisse servir votre ami sans me presser ni me gêner. Pour le sujet, il faudrait, pour bien faire, le choisir d'après les dimensions du tableau, car certaines compositions appellent de grandes toiles, d'autres de moyennes, d'autres de petites. Mais si je devais choisir selon mes vœux un sujet tiré de la vie de saint Pierre, je prendrais sa crucifixion, les pieds en haut, car je crois que j'en pourrais tirer quelque chose d'extraordinaire, et cependant dans les limites de mon talent. En tous cas, le choix définitif doit être fait selon les goûts de celui qui paie le tableau, et, avant tout, nous devons attendre les indications relatives aux dimensions de l'œuvre.

J'aime beaucoup Cologne, où j'ai été élevé jusqu'à l'âge de dix ans. J'ai eu bien souvent le désir d'y retourner après une si longue absence, mais je crains bien que la situation politique et mes occupations empêchent la réalisation de ce désir, — et de beaucoup d'autres.

Je me recommande de tout cœur à votre bon souvenir, et je reste, pour toujours, Monsieur,

votre fidèle serviteur,
Pierre-Paul RUBENS.

Anvers, 25 juillet 1637.

Rubens obtint les autorisations qu'il réclamait, et se mit librement au travail. Dix mois plus tard, il peut annoncer à son correspondant que le tableau est en bonne voie, et il sollicite de nouveaux délais. On les lui accorda, sans nul doute, puisque Rubens s'empressa de travailler à d'autres tableaux, si bien qu'à sa mort la Crucifixion de saint Pierre *se trouvait toujours dans le même état. Il fut achevé par des disciples et inauguré à Cologne en* 1642. *Voici la seconde lettre du peintre à propos de ce tableau.*

12 (1)

RUBENS A GEORGES GELDORP

Monsieur,

Ayant appris par M. van Lemens que V. S. serait désireuse de savoir à quel degré d'achèvement se trouve le tableau que j'exécute, sur Son ordre, pour un de Ses amis de Cologne, je m'empresse de La prévenir qu'il est déjà très avancé, et que j'espère bien en faire un des meilleurs tableaux que j'aurai signés depuis le début de ma carrière. V. S. peut en aviser Son ami. Pourtant, je voudrais beaucoup n'être pas bousculé pour son achèvement et je souhaiterais qu'on s'en remît à ma discrétion et à mes commodités pour me permettre de l'achever avec joie. Je suis, certes, écrasé de travail, mais je ne m'intéresse autant à aucun des autres tableaux que je peins actuellement. Je n'ai pas écrit au client lui-même à Cologne; comme je ne le connais pas, j'estime qu'il est préférable pour moi de passer par l'intermédiaire de V. S.

Sur quoi, je prie V. S. de me garder dans Ses bonnes grâces, et je suis, Monsieur, pour toujours

De V. S., le fidèle serviteur,
Pierre-Paul Rubens.

Anvers, 2 avril 1638.

Le destinataire de la lettre suivante est Juste Sustermans, le grand et célèbre peintre flamand installé à Florence, et devenu le portraitiste officiel des Médicis. Et aussi leur grand Inten-

(1) En flamand. (Bibliothèque du Musée de Cologne.)

dant en matière artistique. Sustermans dirigeait les accroissements de la Galerie privée de ses patrons, et c'est à ce titre qu'il s'était adressé à Rubens pour lui commander une œuvre.

Rubens lui fit accepter comme sujet Les Maux de la Guerre *et peignit la toile actuellement conservée au Palazzo Pitti à Florence, et qui se trouve minutieusement décrite dans la lettre suivante.*

13 (1)

RUBENS A JUSTE SUSTERMANS

Cher Monsieur,

J'espère que V. S. aura reçu ma lettre, après le 10 février, date de Sa dernière lettre, qui Lui accusait la bonne réception de la tragédie et L'en remerciait très vivement.

Je tiens à avertir V. S. que j'ai reçu aujourd'hui la visite de M. Schutter, qui m'a payé 142 florins et 14 sous, solde du prix du tableau que j'ai peint à la demande de V. S. J'en ai donné quittance à M. Schutter. J'ai pris des informations auprès de M. Annoni, afin de pouvoir renseigner avec certitude V. S.; M. Annoni m'a dit qu'il avait envoyé le tableau, en caisse, il y a trois semaines jusque Lille, d'où il poursuivra sa route vers l'Italie. Je prie Dieu qu'il puisse voyager rapidement et sans accrocs, selon mes vœux. Je crains, en effet, que les routes d'Allemagne, depuis la prise de Hannau et la défaite de Weimar, soient à peu près impraticables.

Quant au sujet de mon tableau, il est si clair que les quelques explications que j'ai données à l'origine à V. S. Lui suffiront, et qu'Elle saisira mieux tous les détails en

(1) En italien. Original perdu. Traduit sur le texte publié par Bottari.

regardant l'œuvre, qu'en lisant mes descriptions. Pourtant, j'expliquerai brièvement la scène, puisque V. S. le désire : le protagoniste est Mars, qui sort du temple de Janus (V. S. sait que la loi romaine voulait que ce temple fût fermé en temps de paix), et il s'avance, tout armé, et l'épée sanglante, vers le peuple qu'il menace d'un grand malheur, tandis que Vénus, son amante, accompagnée d'amours et de génies, s'efforce de le retenir par ses caresses et ses baisers. D'autre part, la furie Alecto entraîne Mars, une torche au poing. A côté d'eux, les compagnes inséparables de la guerre, la Peste et la Famine. Sur le sol, gît une femme dont le luth est brisé : c'est l'harmonie, qui ne peut pas vivre avec la discorde et la guerre; et on voit aussi une mère, avec un petit enfant dans les bras, qui témoigne que la fécondité, la maternité et la charité sont étranglées par la guerre, corruptrice et destructrice de tout. V. S. trouvera aussi un architecte, culbuté avec ses instruments : car ce que la paix élève, pour la beauté et l'élégance des grandes villes, la violence des armes le ruine et le renverse. Ensuite, si ma mémoire est fidèle, je crois que V. S. découvrira encore, par terre et sous les pieds de Mars, un livre et des dessins : j'ai voulu indiquer par là que la guerre méprise les lettres et les arts. Il y a peut-être aussi un faisceau défait, flèches et dards, avec la corde qui les réunissait : le faisceau est, en effet, l'emblème de la concorde, comme le caducée et l'olivier sont les symboles de la paix; eux aussi sont jetés dans un coin. Enfin, la femme au visage triste, voilée, vêtue de deuil, sans bijoux, sans parure, c'est la malheureuse Europe, qui, depuis tant d'années, souffre de rapines continuelles, d'outrages de toutes sortes, de misères innombrables, de toutes les souffrances inexprimables de chacun de nous. Elle porte le globe, qu'un ange ou un génie soutient, et qui est surmonté de la croix, symbole de la chrétienté.

Voilà tout ce que je peux dire à V. S. C'est trop, sans doute, puisque V. S. l'aurait trouvé aisément Elle-même.

Mais n'ayant rien d'autre à dire à V. S. pour l'ennuyer, je me recommande de tout cour à Ses bonnes grâces, et je reste...

P.-S. Je crains que le long séjour dans une caisse ait fait souffrir quelque peu les couleurs de cette peinture toute fraîche, et spécialement celles des chairs et le blanc, qui pourrait jaunir. J'espère que V. S., qui est un si grand peintre Elle-même, pourra aisément y remédier, en exposant l'œuvre au soleil, de temps en temps. Si, d'ailleurs, l'intervention de V. S. était rendue nécessaire, je L'autorise bien volontiers à retoucher mon tableau, partout où soit un accident, soit ma négligence, L'y contraindrait. Et je Lui baise de nouveau les mains.

Anvers, 12 mars 1638.

Les deux lettres suivantes ont rapport à un tableau que le peintre anversois Pierre Verhulst avait exécuté sous la direction de Rubens, et qui, en Angleterre, avait été attribué à celui-ci. Au demeurant, l'incident dont ces lettres sont l'écho nous est resté mystérieux, et nous en sommes réduits à l'interprétation.

---

14 (1)

RUBENS A GERBIER

Monsieur,

Il est vray que Mons. Norgate se trouvant chez moy donna

(1) En français. Original perdu. (Copie du Public Record Office de Londres.)

de l'œuil sur cette pièce de St Laurens en Escurial sans s'arrester avecq quelque estonnement des circonstances sur le reste que bien légèrement, et il ne me sembla pas nécessaire alors de le désabuser pour ne luy donner quelque mescontentement. Mais me voyant pressé à dire la vérité pour ne tromper pas Sa Maj. de la Grande Bretagne, à laquelle j'ay tant d'obligations, Je confesse que la susdite peinture n'est pas de ma main, mais faitte entièrement par un Peintre des plus communs *(Note marginale :* qui s'appelle Verhulst) de ceste ville après un mien dessein fait sur le lieu mesme. Aussi n'est elle aucunement digne de paroistre entre les merveilles du Cabinet de Sa Maj., laquelle pourra tousjours disposer absoluement de tout ce que j'ay au monde, ensemble de ma personne comme de son très humble serviteur. Je vous prie de me conserver en ses bonnes grâces et les vostres, et m'honorer de vos commandements en toute occasions de vostre service, estant de tout mon cœur,

Mons., Vostre très humble serviteur,
Pietro Pauolo RUBENS.

D'Anvers, le 15 de mars 1640.

---

15 (1)

RUBENS A GERBIER

Monsieur,

Voyci la peinture de S. Laurens en Escurial achevée selon la capacité du Maistre toutesfois avecq mon advis. Plaise

(1) En français. (Collection anglaise.) Copiée sur le fac-similé de l'original, publié par Dawson-Turner.

à Dieu que l'extravagance du suget puisse donner quelque récréation à Sa Majesté. La Montaigne s'appelle la Sierra de S. Juan en Malagon, elle est fort haulte et erte, et fort difficile à monter et descendre, de sorte que nous avions les nuées desous nostre venue bien bas, demeurant en hault le ciel fort clair et serain. Il i at en la summité un grande Croix de bois laquelle se découvre aysément de Madrit, et il y a de costé une petite Église dédiée à S. Jean qui ne se pouvoit représenter dedans le tableau, car nous l'avions derrière le dos, où que demeure en Eremite que voici avecq son borico. Il n'est pas besoing de dire que en bas est le superbe bastiment de St Laurens en Escurial avecq le village et ses allées d'arbres avecq la Frisneda et ses deux estangs et le chemin vers Madrid qu'apparoit en hault proche de l'orizont. La montagne coverte de ce nuage se dit la Sierra tocada pource qu'elle a quasi tousjours comme un voyle alentour de sa teste. Il y a quelque tour e mayson à costé, ne me souvenant pas de leur nom particulièrement, mais je sçay que le Roy i alloit pour occasion de la chasse. La montagne tout contre à main gauche est la Sierra y puerto de Butrago. Voylà tout ce que je puis dire sur ce sujet demurant à jamais.

Monsieur, Vostre serviteur très humble,
Pietro Pauolo RUBENS.

J'ay oublié de dire qu'au sommet nous rencontrasmes forze venayson comme est représenté en la Peinture.

(Non daté. Probablement du début avril 1640.)

La lettre suivante, qui est une des dernières que Rubens ait écrites, était destinée à François Duquesnoy, dit Il Fiammingho, le célèbre sculpteur flamand qui, parti en Italie dès

1618, ne revint plus jamais dans sa patrie, ayant fait dans la Péninsule une carrière rapide, glorieuse et très féconde.

François Duquesnoy, dont le frère, Jérôme, fut exécuté à Gand pour crime de sodomie, est l'auteur présumé de tous les crucifix de la Renaissance du Nord, — comme Van Dyck est réputé être l'auteur de tous les Christ en croix! En réalité, on ne conserve de lui, en Belgique, qu'une seule œuvre certaine : le bas-relief ovale, représentant la tête de l' « Ecce Homo », offert à la Basilique de Montaigu par les Archiducs. Il s'y trouve encore. Toutes les autres œuvres certaines du fameux sculpteur se trouvent à Rome. Celui-ci mourut à Livourne, à l'âge de 48 ans, au moment où il s'apprêtait à rentrer en Flandre.

16 (1)

RUBENS A FRANÇOIS DUQUESNOY

Cher Monsieur,

J'ignore comment remercier V. S. de l'amabilité avec laquelle Elle a bien voulu m'envoyer les modèles et aussi les plâtres des deux « putti » du tombeau de Van den (Huffel), à l'église dell'Anima. Et je me demande encore plus comment je louerais leur beauté, selon leurs mérites. Ces œuvres semblent plutôt créées par la nature que par l'art, car le marbre est tendre comme la vie. Et je voudrais louer aussi la statue de Saint André qu'on vient d'inaugurer. A titre personnel et au point de vue national, je me réjouis du succès de V. S. et je participe à Sa gloire. Si je n'étais pas cloué ici par l'âge et par la goutte, qui me tiennent prisonnier, je

(1) En italien. (Musée de l'Ermitage à Petrograd.) Traduite sur une copie de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

ferais le voyage pour contempler et admirer des œuvres aussi parfaites et déjà si célèbres. J'espère, du moins, que je pourrai revoir V. S. parmi nous, dans notre chère Flandre, qui sera fière, un jour, de Ses œuvres. Et je voudrais bien que ce fut avant ma mort, pour que je puisse contempler les chefs-d'œuvre nés sous la main de V. S., — sous une main que je baise de tout cœur, priant Dieu de donner à V. S. une vie longue et heureuse.

De V. S., le très fidèle et très affectueux serviteur,
Pierre-Paul RUBENS.

Anvers, 17 avril 1640.

B) LES GRAVURES DE RUBENS

Toutes les lettres suivantes trahissent les préoccupations de Rubens qui veut protéger les gravures exécutées d'après ses tableaux contre des contrefacteurs. Il est assez inutile de souligner l'importance extrême du commerce des gravures au XVIIe siècle. Les planches, qui popularisaient le talent des peintres en reproduisant leurs œuvres et en les introduisant dans tous les foyers, constituaient à la fois un précieux hommage, — ces estampes portaient au loin la gloire des maîtres, — et une inépuisable source de profits. On comprend donc tout l'intérêt porté par Rubens à la protection de ses gravures dans les pays limitrophes.

Les négociations, dont les lettres suivantes sont l'écho, offrent un intérêt juridique important. On sait que la protection internationale des œuvres d'art a requis l'attention de tous les juristes, et qu'au début du XIXe siècle on n'avait même pas pu la réaliser encore d'une façon durable et pratique dans le domaine de la librairie et de l'édition. Rubens est obligé de faire personnellement une série de démarches auprès des différents États où il veut se protéger, et il n'est pas soutenu par les agents diplomatiques de l'Archiduchesse. On conçoit donc qu'un homme jouissant de relations moins nombreuses, — ou simplement moins tenace, — n'aurait pas pu obtenir les privilèges précaires, de court terme et toujours révocables qu'il réussit à arracher aux États Généraux de Hollande et au Roi de France.

Les négociations avec les premiers forment le sujet des six premières lettres : cinq d'entre elles sont adressées à Pierre Van Veen, avocat à La Haye, frère d'Otto Van Veen, dit Vaenius, dont Rubens avait été l'élève, et la sixième à Sir Dudley Carleton, au crédit duquel il ne craint pas de recourir pour obtenir du gouvernement auprès duquel celui-ci était accrédité, une faveur personnelle.

Le texte des lettres est suffisamment explicite pour pouvoir se passer de commentaires.

---

17 (1)

RUBENS A PIERRE VAN VEEN

Très illustre et cher Monsieur,

V. S. s'étonnera sans doute que je Lui écrive tout à coup après un aussi long silence. Mais Elle songera que n'étant pas habitué à faire ma joie de formules de politesse, je suis très porté à croire qu'il en est de même pour tout homme de valeur. Jusqu'ici, je n'aurais pu qu'adresser à V. S. les saluts et les compliments dont on a coutume d'accabler au passage ses amis. Tandis qu'aujourd'hui je voudrais que V. S. me donne un conseil, et me dise comment je devrais m'y prendre pour que les États Généraux des Provinces-Unies m'octroient l'autorisation de publier quelques estampes sur airain, gravées dans mon atelier, et un brevet les protégeant, en Hollande, des imitations. On me conseille de toutes parts d'introduire cette demande. Comme j'ignore absolument si je dois m'y résoudre, je voudrais beaucoup

(1) En italien. (Bibliothèque royale de Bruxelles.)

que V. S. me dise si Elle pense que ce brevet est nécessaire. Je me demande s'il peut être de quelque efficacité dans un pays aussi libre que les Provinces-Unies. Je me demande aussi à quelles démarches je m'expose, et si j'entreprends là quelque chose de très difficile, Je serais très heureux de connaître sur tout ceci l'avis de V. S., étant, je l'avoue, complètement décidé à faire ce que V. S. me proposera.

En terminant, je baise très affectueusement les mains de V. S., et, avec l'aide de Dieu, je Lui souhaite une heureuse année.

De V. S., le très dévoué serviteur
Pierre-Paul RUBENS.

Anvers, 4 janvier 1619.

---

18 (1)

RUBENS A PIERRE VAN VEEN

Très illustre, et cher Monsieur,

Je suis infiniment reconnaissant à V. S. d'avoir bien voulu de la sorte m'offrir Son appui si précieux pour ma requête aux États Généraux. J'avouerai à V. S. qu'Elle risque d'être prise au mot, car je suis un de ces hommes qui dégoûtent les autres d'être complaisants en acceptant toujours leurs services. Les estampes ne sont pas encore entièrement terminées, mais le délai ne sera plus très long, et je crois qu'il y aurait avantage à entamer les négociations en les basant sur une liste bien en règle, et qui fixerait par écrit les sujets qu'elles représentent, — ceci pour gagner du temps. De

(1) En italien. (Bibliothèque royale de Bruxelles.)

mon côté, je prendrais, bien entendu, l'engagement de produire les estampes en temps utile et de les faire tout à fait conformes à la description que j'en aurais donnée. Il va sans dire que je créditerai V. S. de toutes les sommes qu'Elle serait amenée à payer, donner ou promettre à M. le secrétaire Aersens ou à quelque comparse. Quant aux sujets, ils ne pourront créer à V. S. le moindre ennui : ils ne font pas la moindre allusion aux affaires de l'État, et n'ont ni sens caché ni signification mystique. V. S. pourra s'en assurer, d'ailleurs, en considérant la liste ci-jointe.

Pour dire toute la vérité, j'aimerais beaucoup porter sur ma liste quelques pièces qui ne seront pas terminées avant quelque temps. De la sorte, on éviterait la fatigue de nouvelles négociations. C'est pourquoi je crois qu'il serait plus habile d'entamer l'affaire par écrit, sans soumettre au visa un seul spécimen, avant le dénouement (si, bien entendu, ce procédé est possible, car je ne veux pas être insolent). Dans toutes les planches, le sujet est aussi banal qu'inoffensif. Et je m'engagerais à envoyer les épreuves au bon moment et sans aucun retard.

Je dirai à V. S. que la plus grande partie de ces estampes est terminée et sera bientôt publiée. Je veille toujours à ce que le graveur ne s'écarte pas du modèle, et j'éprouve moins de difficultés à faire travailler sous mes yeux un jeune homme (1) de bonne volonté qu'à confier l'entreprise à des maîtres éminents, dont la fantaisie est la loi.

J'attends la réponse que V. S. voudra bien m'envoyer, quand Elle en aura trouvé le temps. Mais j'ajouterai, dès

(1) Ce graveur est Luc Vosterman, un des maîtres de l'estampe au burin du XVII[e] siècle. Sa collaboration avec Rubens fut assez féconde, mais de courte durée, les deux hommes s'étant brouillés dès 1622, pour des raisons encore inconnues. Vosterman voua à Rubens une véritable haine, et, à plusieurs reprises, essaya de se livrer sur lui à des voies de fait. Plus tard, il s'embarqua pour l'Angleterre, y vécut plusieurs années, collabora avec Van Dyck, et revint traîner la misère, durant trente ans, dans les bas-fonds d'Anvers

aujourd'hui, que si nous ne pouvons pas réaliser notre programme à notre convenance, il me semble préférable d'en ajourner l'accomplissement jusqu'au jour où la chose sera devenue régulière.

Pour le reste, je me recommande de tout cœur aux bonnes grâces de V. S., et je prie le ciel de Lui accorder *publice et privatim*, très bonne santé et toutes les satisfactions possibles. Je baise aussi affectueusement les mains de M. De Gheyn.

De V. S., le très fidèle serviteur,
Pierre-Paul RUBENS.

Anvers, 23 janvier 1619.

Une bataille entre Grecs et Amazones.
Loth fuyant Sodome avec sa famille.
Saint François recevant les stigmates.
La Naissance du Christ.
Vierge et Enfant, avec Saint Jean et Saint Joseph.
Sainte Famille revenant d'Égypte.
Quelques portraits d'hommes célèbres.
Adoration des Mages.
Nativité.
Élévation de la Croix.
Martyre de Saint Laurent.
Chute des Anges.
Vie de Saint Ignace de Loyola.
Celle de Saint François Xavier.
Suzanne.
Saint Pierre enlevant le statère au poisson.
Une fable de Léandre.

L'intervention de Van Veen étant restée vaine, Rubens s'adressa à l'Ambassadeur d'Angleterre, Dudley Carleton, qui fut plus heureux que l'avocat.

19 [1]

RUBENS A SIR DUDLEY CARLETON

Très cher Monsieur,

Je ne me trompais pas le moins du monde quand je pensais que la grande souplesse de V. E. pouvait seule arranger d'inextricables affaires. Elle a vraiment servi à quelque chose, cette *Chasse aux Fauves* que nous avons donnée à ces Messieurs, et les Apôtres pêcheurs ont vraiment été pour nous *piscatores hominum*. D'ailleurs, V. E. a raison quand Elle me fait finement observer que rien n'est plus favorable à l'éclosion d'un projet que de lui restituer sa propre atmosphère.

Car il faut bien avouer que, sans ces choses-là, nous n'aurions rien obtenu. Pourtant quand ces Messieurs des États Généraux donnent, comme seule raison, que je ne suis ni citoyen ni résident hollandais, ils invoquent une raison qu'aucun Prince ni aucune République n'invoqua jamais. N'est-il pas juste, en effet, qu'on empêche les sujets d'un État de faire méchamment du tort à quelqu'un, en trafiquant du travail d'autrui? Je remarquerai, en outre, que les gouvernements, si divisés soient-ils quand il s'agit des questions importantes, s'accordent toujours pour défendre et favoriser la morale, la science et les arts; ce serait, tout au moins, leur devoir. Les détails de ma demande, je les ai transmis à un ami, qui en fera un minutieux rapport à V. E.

Pour le reste, je prie instamment V. E. de bien vouloir

(1) En italien. (Public Record Office de Londres.)

s'occuper Elle-même de cette affaire, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée au port, et je Lui baise les mains avec mille remerciements pour la considération et la réelle amitié qu'Elle a daigné me montrer. V. E. n'ignore pas que mon plus vif désir est de pouvoir Lui rendre quelque service, pour notre plus grande satisfaction à tous deux.

De V. E., le très humble serviteur,
Pierre-Paul RUBENS.

J'ai souvent remarqué que certains membres d'assemblées officielles, qui se sont montrés, dans l'intimité, favorables à l'une ou l'autre décision, s'empressent, une fois en séance, de décider tout le contraire de ce qu'ils avaient promis à titre personnel. Je dis ceci à V. E. parce que je Lui demande de bien vouloir peser, avec quelque prudence, les chances que nous avons de faire accepter notre requête. Je ne veux pas courir le risque d'un nouvel échec, et si V. E. appréhendait, même vaguement, une semblable avanie, je La prierais de rompre aussitôt toutes les négociations, sans insister davantage. Ceci, non point que j'aie changé d'avis ni que cette faveur me semble moins précieuse. Mais j'ai d'autres et excellentes raisons pour ne point importuner les États Généraux de mes sollicitations. Et de nouveau, je baise les mains de V. E.

Anvers, 28 mai 1619.

20 (1)

RUBENS A PIERRE VAN VEEN

Très cher Monsieur,

J'ai reçu de S. E. l'Ambassadeur Carleton l'acte de prohibition de ces Messieurs des États Généraux. J'en suis fort satisfait, parce que j'espère qu'il aura le même effet qu'un privilège en bonne et due forme. Je suis, bien entendu, très obligé à V. S. de ce qu'Elle a fait pour moi à cette occasion; non seulement Sa diligence a été féconde mais surtout Sa parfaite réponse, qui a mis fin aux difficultés dont on s'efforçait de semer notre route.

Je voudrais pouvoir prendre ma revanche. Je serais heureux que V. S. me donne l'occasion de pouvoir traduire ma reconnaissance envers Elle en actes plutôt qu'en paroles. Mais ceci n'est qu'une question de temps. Quant à l'homme au pot-de-vin dont V. S. me parle, je m'en remets à Ses conseils; si je ne courais pas le risque de me faire du tort dans l'avenir, j'éprouverais certes un grand plaisir à ne pas distribuer mes œuvres à des individus qui ne les méritent pas; mais, d'autre part, faire un trop petit cadeau à un fonctionnaire d'un tel grade *esset contumeliæ proximum*. J'attends donc, à ce sujet, de plus amples informations de V. S. Pour l'Ambassadeur, je ferai ce que V. S. me propose; j'ai, en outre, d'autres moyens de lui être agréable. Quant aux estampes, V. S. peut les laisser où elles sont, puisque nous avons obtenu ce que nous désirions, et puisque, avec l'aide de Dieu, d'autres, mieux réussies, ne tarderont pas à paraître à leur tour.

Pour finir, je baise mille fois les mains de V. S., et je La

(1) En italien. (Bibliothèque royale de Bruxelles.)

remercie de tout cœur de m'avoir témoigné tant de réelle amitié.

De V. S. très illustre, le dévoué serviteur,
Pierre-Paul RUBENS.

Anvers, 11 mars 1620.

Deux ans passent. L'affaire traîne en longueur. Rubens en dévoile la cause à son interlocuteur : ses dissensions avec Vosterman.

---

21 (1)

RUBENS A PIERRE VAN VEEN

Très cher Monsieur,

J'ai été fort content de recevoir les passeports que V. S. a bien voulu me procurer, au prix de tant de démarches. Pour dire la vérité, je me doutais un peu que mes titres rendraient la chose difficile, et c'est pourquoi je me suis adressé à V. S. : il ne me semblait pas, en effet, que l'affaire fût du ressort d'un de ces agents ordinaires, dont le métier est de procurer des papiers à tous ceux qui leur en demandent. Je suis, en tous cas, fort reconnaissant à V. S. pour Sa bonne intervention. Je note avec plaisir que V. S. voudrait compléter Sa collection de mes estampes, mais, hélas ! depuis deux ans, nous n'avons plus rien publié qui vaille la peine d'être cité, par la faute de mon graveur. Celui-ci est atteint, en effet, de la folie des grandeurs, à tel point qu'on ne peut

(1) En italien. (Bibliothèque royale de Bruxelles.)

plus rien faire ni rien entreprendre avec lui. Il affirme que son travail fait, à lui seul, toute la valeur des estampes, avec, bien entendu, la célébrité de son nom. A cela, je me contente d'opposer la vérité : mes dessins sont plus minutieux et plus poussés que ses gravures, et je n'aurais aucune peine à le prouver à n'importe qui, puisque j'ai ces dessins entre les mains. Pour le reste, que V. S. me fasse le plaisir de m'envoyer la liste des planches qu'Elle possède déjà. Je pourrai voir ainsi celles qui Lui manquent, et dès que j'en aurai pointé les titres, je les Lui enverrai.

En attendant, je baise très affectueusement les mains de V. S., je me recommande à Ses bonnes grâces, et je prie Dieu de Lui accorder le bonheur et la joie.

De V. S. très illustre, le très humble serviteur,
Pierre-Paul RUBENS.

Anvers, 31 avril *(sic)* 1622.

---

22 (1)

RUBENS A PIERRE VAN VEEN

Très cher Monsieur,

J'ai tant tardé à répondre à V. S. parce que j'ai eu toutes sortes d'empêchements, de voyages, etc. Son excellente lettre du 12 mai m'indique donc les gravures qui Lui manquent; j'en possède très peu, malheureusement, du fait — je l'ai déjà écrit à V. S. — de la folie de mon graveur qui m'a empêché, depuis plusieurs années, d'entreprendre quoi que ce soit. Mais, bien entendu, celles qui sont finies,

(1) En italien. (Archives d'Anvers.)

je les enverrai à V. S. : il y a, notamment, un *Saint François aux stigmates*, planche d'essai, gravée assez grossièrement, un *Retour d'Égypte (Vierge et Enfant)*, une *Vierge embrassant l'Enfant*, assez bonne, me semble-t-il, et puis encore une *Suzanne* qui, à mon sens, est une de mes meilleures estampes, et une grande *Chute de Lucifer*, qui n'est pas mal venue. Ajoutons à cela une composition montrant *Loth fuyant Sodome avec sa femme et ses filles*, gravée chez moi naguère, et une *Bataille d'Amazones*, en six planches, auxquelles il ne manque plus que quelques jours de travail, mais que je ne peux pas arracher, bien qu'elles soient payées depuis longtemps, des mains de mon ancien collaborateur. J'aurais pourtant voulu l'envoyer à V. S. avec les autres, mais j'ai l'impression que je ne pourrai pas le faire d'ici longtemps. J'ai publié, en outre, un livre d'Architecture sur les plus beaux palais de Gênes, soit soixante-dix planches et quelques plans; mais je me demande si cela peut intéresser V. S. Il me serait agréable qu'Elle me dise si je me trompe, et aussi qu'Elle donne des instructions à un batelier ou à un charretier ou à un ami pour qu'il prenne livraison de ces différents objets : le port, en effet, en serait très onéreux.

On m'a dit que V. S. avait trouvé un procédé pour dessiner sur cuivre, en utilisant un fond blanc, comme faisait jadis M. Adam Elzehamer *(sic) (Note marginale :* je le suppose, du moins, mais peut-être V. S. a-t-elle trouvé un procédé technique plus perfectionné). Pour graver à l'eau-forte, il enduisait le cuivre d'une pâte blanche, et puis, travaillant à la pointe sur le métal qui est légèrement rouge, comme chacun sait, il se donnait l'illusion de dessiner en sanguine sur du papier blanc. Je ne me souviens plus de la composition de cette pâte, bien qu'il me l'ai dit très confraternellement.

On m'a dit aussi que M. Octave Van Veen vient de publier, anonymement, un petit livre sur la Théorie Universelle, ou

quelque chose d'approchant. Je serais très désireux de le lire, et si V. S. pouvait me prêter l'exemplaire qu'Elle a certainement dans Sa bibliothèque, je m'engagerais volontiers, sur l'honneur, à n'en parler à personne et à ne pas divulguer cette précieuse faveur. Si, du moins, cette attitude est nécessaire.

Enfin, je baise très affectueusement les mains de V. S., et je prie Dieu de Lui donner bonheur et joie.

De V. S. très illustre, le très dévoué serviteur,
Pierre-Paul RUBENS.

Anvers, 19 juin 1622.

Dix ans plus tard.

Rubens fait à la Cour de France des démarches pour obtenir le renouvellement des privilèges que le Roi lui a accordés en 1619, *et qui sont devenus caducs. La lettre suivante est adressée à Gerbier, l'homme à tout faire que nous avons déjà rencontré dans presque tous les chapitres de la correspondance de Rubens.*

---

23 (1)

RUBENS A GERBIER

Monsieur,

J'ai trouvé, en rentrant chez moi, la Lettre Patente des Privilèges de France, une lettre de V. E. et d'autres du Chevalier du Jar et de M. Juan Maria. Je me moque que le sceau soit brisé, car la Patente n'en sera pas moins efficace.

(1) En flamand. (Public Record Office, à Londres.)

Je suis très reconnaissant à V. E. pour Son intervention et je La remercie de tout cœur. Je ne tarderai pas, d'autre part, à témoigner ma gratitude à M. le Chevalier du Jar, ainsi qu'il s'y attend. C'est un homme très remarquable et qui parvient toujours à se faire valoir auprès des grands personnages : je prie Dieu que cela Lui soit toujours profitable, et je l'espère pour Lui.

V. E. recevra cette lettre par l'intermédiaire de M. l'Abbé Scaglia, avec qui j'ai parlé quelque peu de l'affaire de Biscarat; je suppose que V. E. lui donnera satisfaction à cet égard, car Biscarat s'en prend très durement à l'Abbé, encore qu'il ait été antérieurement informé de tout par d'autres gens, et qu'il soit venu surtout pour le faire parler. *(Note marginale :* Je suis surpris que M. Juan Maria se mette tout à coup à m'écrire et à réclamer une lettre aimable de ma part, car je pensais que nous nous étions à peu près oubliés depuis très longtemps.)

Je regrette d'apprendre que les Français créent des difficultés à V. E. auprès de S. A. et de ses ministres. V. E. ne doit pas s'en alarmer outre mesure, cependant, puisqu'Elle ne dépend que de Son Roi. Mais il est certain que cela peut Lui rendre pénibles Ses relations avec eux. Je me suis retiré à temps, et je n'ai jamais, de ma vie, déploré aussi peu une décision (1).

N'ayant rien d'autre à dire à V. E., je Lui envoie mes bons compliments et ceux de ma femme, pour V. E. et pour Madame Gerbier, et je reste, pour toujours,

De V. E., le fidèle serviteur,
Pierre-Paul RUBENS.

Anvers, 12 avril 1632.

(1) Gerbier, Chargé d'affaires d'Angleterre à Bruxelles, était aux prises, pour des raisons mystérieuses, avec l'entourage du duc d'Orléans. Au récit des intrigues qui l'entourent, Rubens oppose sa joie d'être délivré des soucis diplomatiques. On sait que depuis plusieurs mois, en effet, il avait été rendu à son art.

La protection des gravures de Rubens en France donna lieu, d'ailleurs, en 1635, à un important procès, que le peintre raconte par le menu à son ami Peiresc, dans une série de lettres qu'on trouvera au Tome II du présent ouvrage, au chapitre qui groupe les Lettres de Rubens à ce personnage.

L'HUMANISTE

*Quelques lettres, seulement. On aurait pu allonger la série en y ajoutant quelques-unes de celles à Peiresc, aux Dupuy, à Valavez. Mais outre qu'il valait mieux n'enlever aucune lettre aux séries qui constituent, en quelque sorte, une chronique du premier tiers du XVII*e *siècle, on a cru qu'il ne fallait pas faire rejaillir sur Rubens la gloire de ses correspondants.*

Ils furent, eux, de vrais humanistes. Rubens était peintre, homme d'État, c'est-à-dire un personnage éminent et dont l'amitié était précieuse; mais ses mérites d'humaniste restent maigres. Et il y a tout lieu de croire que ses interlocuteurs, très friands de nouvelles et d'appréciations politiques, ne se méprirent jamais sur l'étendue et la profondeur de son érudition. Ils l'interrogent parfois sur des problèmes artistiques, mais ses avis, pour graves qu'il les voudrait, n'ont jamais dû leur servir beaucoup.

*Dans l'admirable pléiade d'humanistes dont s'enorgueillit la Renaissance septentrionale, Rubens compte des amis, mais il n'a pas sa place. Il n'est pas — et peut-être faut-il s'en féliciter, car d'illustres exemples, en Italie, ne permettent guère de le regretter — un savant universel. S'il en a la prétention, la lecture de ses lettres suffit à démontrer qu'elle n'est guère justifiée : ses dissertations sont superficielles à l'excès, voire puériles, et la tendresse qu'il trahit à leur égard est plus plaisante qu'honorable. La science de l'antiquité était encore rudimentaire dans la première moitié du XVII*e *siècle, mais Rubens, cependant, la possédait moins que ses correspondants, et la connaissance des auteurs lui manquait. Il avait l'instruction d'un*

homme du monde, d'un homme de Cour, plein d'entregent, curieux des apparences, des spectacles extérieurs, des formes extérieures de la vie. Doué d'un esprit d'assimilation, dont il donna en politique — et même en peinture — maintes preuves, il sut tirer parti de ses camaraderies et de ses fréquentations. Mais l'humanisme est ailleurs, dans un domaine plus inaccessible et plus fécond. Et ce serait le déconsidérer que de l'identifier à Rubens.

La première lettre de Rubens que nous avons classée sous le signe dc l'humanisme est adressée à François Sweerts. Ce personnage a joué un rôle de second plan dans l'histoire des Lettres, et il n'a pas sa place, non plus, parmi les grands savants. Il fut l'ami de plusieurs d'entre eux, entre autres de l'Anglais Guillaume Camden, au nom duquel il s'était adressé à Rubens. Il semble qu'il était l'ami très intime de celui-ci et que sa consultation n'a pas d'autre origine.

Ce François Sweerts, qui était son aîné de dix ans, mourut également dix ans avant lui. Il vécut à Anvers, publia de nombreux ouvrages hâtifs sur tous les sujets qui pouvaient être confondus avec l'érudition, se fit successivement historien, archéologue et épigraphiste, et mourut content.

William Camden, au contraire, fut un humaniste d'envergure, un des plus grands de l'école anglaise. Il vécut très âgé, et se fit connaître autant comme chroniqueur et historien que comme philologue et professeur. Il était en relations avec la plupart des savants européens, et c'est Pierre Dupuy qui publia, après sa mort, ses ouvrages inachevés et qui classa ses papiers.

La lettre suivante lui fut communiquée par Sweerts, et elle a été publiée avec celles que lui avaient adressées ses illustres correspondants.

I (1)

RUBENS A FRANÇOIS SWEERTS

Très cher ami Sweerts,

Pour vous confesser la vérité, je n'ai pas bien compris l'Isis de M. Camden, et je n'ai pas pu me faire une opinion en me basant sur un aussi mauvais dessin. (Que l'artiste n'en sache rien !) Si la génisse existe autrement que dans la bonne volonté de M. Camden, j'y verrais plutôt toute autre chose : l'aspect, les proportions, l'attitude et le mouvement n'ont rien de commun, en effet, avec ceux de cet animal. Apis qui, presque toujours dans les marbres antiques que j'ai pu examiner, est à côté d'Isis ou d'Égyptus, a ici la taille d'un bœuf adulte. J'aperçois sur son flanc l'effigie de la lune au moment où elle est à peu près pleine, et ses cornes, comme tout son corps, d'ailleurs, sont d'un bœuf. Je me demande bien quelle jeune fille a jamais préféré une vache à un petit chien, la prenant même sur ses genoux ? Et je n'aperçois pas la trace des bandelettes et des guirlandes qui sont les attributs personnels et habituels d'Isis ; personne n'a jamais vu celle-ci, je pense, représentée en peinture ou en sculpture sans le sistre ; c'est, en effet, son emblème.

Mais pour ne pas me confiner dans mon silence, et sans rien affirmer, d'ailleurs, avec quelque assurance, car ce problème est bien compliqué, je vous dirai que je soupçonne — pour autant, bien entendu, que cet animal soit une génisse — qu'il s'agit ici de l'accomplissement d'un vœu, fait à l'occasion de la récolte. Songez, en effet, au dicton : *Cum vitula facies pro frugibus.* Ce qui m'a donné cette

(1) En latin. (British Museum.)

idée, ce sont la coupe à fruits et le vase à boire que cette Isis tient à la main — ce vase très différent par la taille et la forme des urnes fluviales. (*Note marginale :* Ces urnes étaient grandes, et portaient au centre un renflement.) Car, pendant les fêtes sacrées, ils buvaient comme des trous ; ma supposition s'appuie aussi sur la couronne des sacrifices que porte notre Isis et qui, on le sait par de nombreux exemples, était faite de fleurs, de verdure, d'or ou d'une autre matière.

Ceci ne vaut pas cher pour vous. Mais c'est beaucoup pour moi, cher Monsieur, car mes affaires me donnent vraiment d'autres préoccupations. Pour le reste, je livre la question Isis, intacte et entière, à de plus savants. Au revoir et aimez-moi toujours.

Vôtre

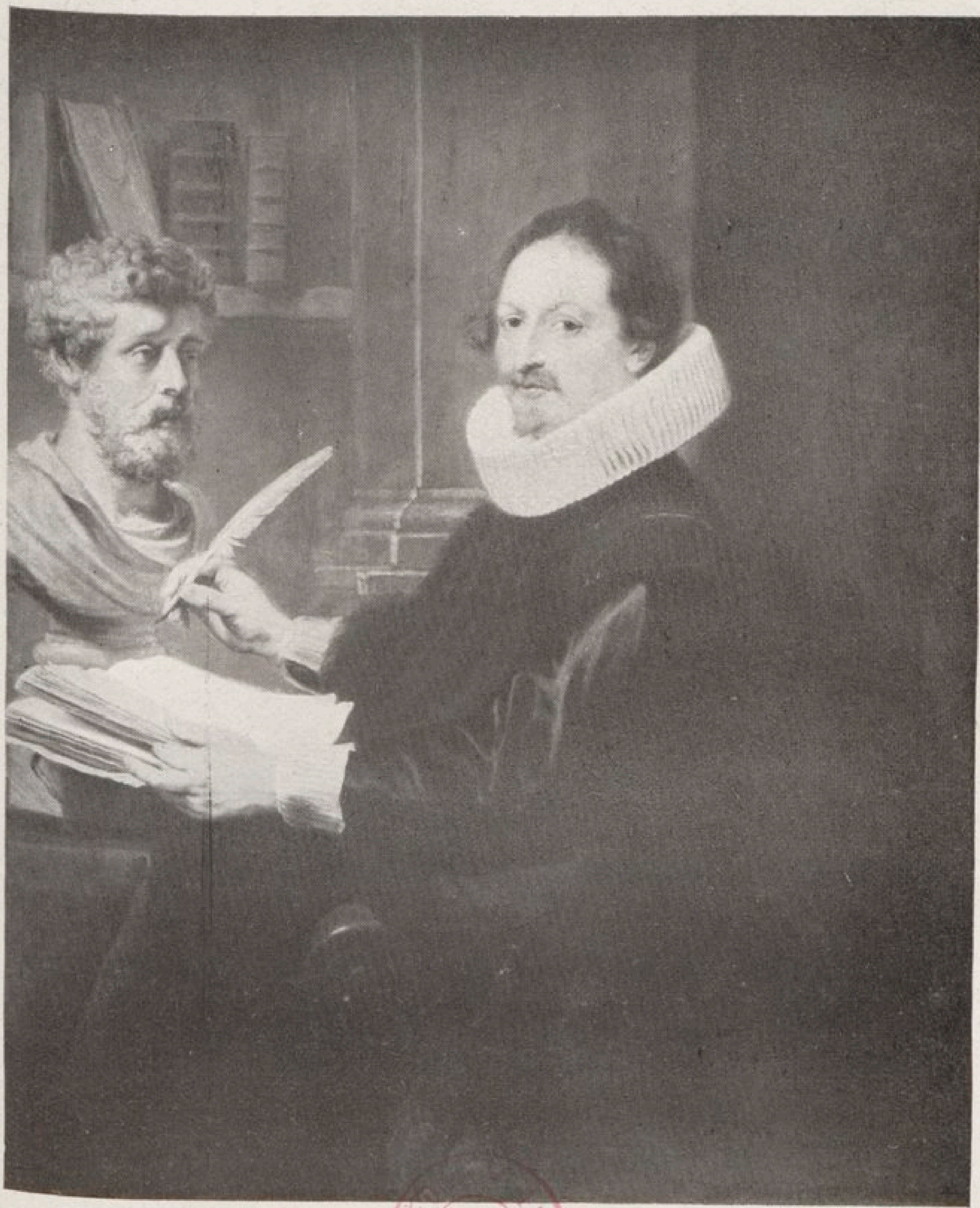
Pierre-Paul RUBENS.

(Non daté. Probablement de février 1618.)

Les trois lettres suivantes ont pour destinataire un des hommes les plus éminents de la Renaissance septentrionale : Jean Gaspard Gevaert, dit Gevartius.

Il est difficile de résumer en quelques lignes l'activité de ce grand polygraphe, à qui, lorsqu'il avait vingt-six ans à peine, fut offerte la chaire d'Histoire de l'Université de Paris, si grande était la considération dont ses études l'avaient entouré, tant en Flandre et en Hollande qu'en France, où il achevait un séjour de trois ans (1619).

Il refusa cette chaire pour revenir à Anvers, y conquit de nouveaux diplômes et accepta la charge de greffier de la ville, qu'il ne s'interrompit pas de remplir pendant plus de quarante ans (*de* 1621 *à* 1662). *Il mourut en* 1666. *Il publia très peu : à peine quelques volumes de commentaires sur des écrivains de l'antiquité et d'inscriptions latines. Mais il fut réellement un des carrefours de son temps, et tous ceux qui, en Europe,*



Cliché G. H.

GEVARTIUS (d'après Rubens).

comptaient pour quelque chose aussi bien dans la science du Droit que dans la philosophie, l'histoire ou l'archéologie, s'honoraient d'être ses amis. Il eut, à cet égard, une influence énorme et toujours bienfaisante : si jamais quelqu'un se mit, selon l'expression consacrée, « au service » de la science et de la pensée, c'est bien ce Gevartius, dont la modestie faisait l'admiration de ses contemporains, et paraîtrait, aujourd'hui, paradoxale.

Rubens entretint avec lui, pendant vingt ans, les plus affectueuses relations. Gevartius fut même le maître de ses fils, et, pendant ses voyages diplomatiques, le curateur de ses biens. Il est probable que les deux hommes échangèrent un grand nombre de lettres; mais c'est à peine si quelques-unes nous sont parvenues, ce qui ajoute encore à leur prix.

---

2 (1)

RUBENS A GEVARTIUS

Cher Monsieur,

Ma réponse en néerlandais vous montrera suffisamment que je ne mérite pas l'honneur que V. S. me fait en m'écrivant en latin. Mes études et mes *studia bonarum artium* sont déjà si lointaines que je devrais solliciter la permission de faire des solécismes. Ayez donc la bonté de ne pas enfermer dans une école, avec les enfants, l'homme d'âge que je suis. J'ai, cher Monsieur, fait tout ce que j'ai pu pour découvrir dans quelque bibliothèque privée quelque chose de nouveau

(1) Rédigée pour un tiers en flamand et pour deux tiers en latin, la langue changeant parfois au milieu d'une phrase. (Bibliothèque Inguimbert à Carpentras.)

pour votre Marcus, mais je n'y suis pas parvenu. Pourtant, je sais des gens qui affirment avoir vu, dans celle de Saint-Laurent, deux *Codex* manuscrits, portant comme titres le nom du divin Marcus; mais toutes les circonstances et le poids et l'aspect des dits *Codex* (mon interlocuteur était un homme qui ne connaît pas un mot de grec) me font croire qu'ils ne contiennent rien d'important ni de nouveau. Tout cela doit être très connu et doit figurer dans les œuvres déjà publiées de Marcus. Maintenant, est-ce la lumière, ou sont-ce de pauvres controverses qui naîtraient de leur collationnement, je ne puis en préjuger, car le temps et la direction de mes pensées et de mes recherches m'appellent ailleurs; et, en outre, la tournure de mon esprit m'éloigne beaucoup de cet antre secret des muses.

Je suppose que V. S. aura fait la connaissance de Don Francesco Bravo, neveu de notre gouverneur, qui est parti d'Espagne il y a plusieurs mois, pour se rendre chez nous, et qui, faisant grand état de ses lettres, brigue, je crois, la dictature de la critique et l'exerce même, déjà. Je lui avais remis le « Mémoire » de V. S., pensant qu'il aurait peut-être pu trouver ou faire quelque chose selon Ses vœux, mais je n'ai plus revu ni notre homme ni le « Mémoire ». V. S. m'obligerait même beaucoup en m'en envoyant un nouvel exemplaire. Le monsieur en question a, paraît-il, fait de fructueuses et coûteuses recherches dans le fond de manuscrits de Saint-Laurent. Il prétend y avoir trouvé des merveilles, spécialement en ce qui concerne les écrits des anciens. (*Note marginale :* Cette lettre ne devrait porter, au plus, qu'une seule rature; mais que V. S. excuse un ami qui travaille, malgré des souffrances cruelles.) Tertullien, en particulier, serait mis en lumière et menacé d'une foule de révélations sensationnelles. Quant à Papinien, que V. S. a commenté, il paraissait lui faire je ne sais quels reproches, mais plutôt par manie, m'a-t-il semblé, et par besoin d'étonner ses interlocuteurs, qu'à bon droit et à bon escient. Mais il est permis

à V. S. de voir l'homme et de le juger; voilà de quoi l'instruire, et peut-être (cela dépendra de Sa prudence) la divertir.

J'ai fait aussi la connaissance de Don Luca Torrio, qui est très complaisant et très modeste, et qui m'a promis de faire des recherches. Je voudrais, pour l'instant, examiner à loisir le livre *inscriptionum Africæ*, non seulement à cause du « Marcus » de V. S. et de mon désir de Lui être utile — car beaucoup d'autres pourraient renseigner V. S., et même mieux que moi — mais aussi pour me distraire personnellement. J'avais prié des amis communs d'exprimer mon désir à Don Torrio, car j'écris de mon lit, entre deux crises de goutte; il m'a répondu par le court billet que j'adresse ci-joint à V. S. J'ai été, ces derniers jours, très malade de la goutte et de la fièvre, et pour dire la vérité, j'ai beaucoup gémi et beaucoup soupiré; mais, grâce à Dieu, je respire aujourd'hui.

Quant aux affaires de l'État, je ne peux rien dire de très sûr ni de très bon, car je ne m'y reconnais pas encore très bien. Le Marquis ne bouge pas; il ne semble pas très enclin de retourner aux Pays-Bas, malgré les prières très pressantes dont la Sérénissime Infante accable le Roi, disant qu'en son absence tout va à sa perte. Lui, qui a la conscience tranquille, nourrit je ne sais quel plan secret (que V. S. prenne ce mot dans son bon sens) et reste calme. Il a déjà quatre fois, d'un cœur égal, reçu des ordres du Roi, et quatre fois, il a réussi je ne sais comment, à les tourner et à les éluder. J'ignore ce qui arrivera, mais je vois très bien dans quel but tout cela se fait. Pour le reste, les dieux y pourvoiront, et je ne peux pas, il m'est impossible d'en dire davantage.

La perte de la flotte a fait grand bruit ici, mais aussi longtemps qu'on n'en a pas reçu la confirmation officielle, on cherche à ne pas y croire. L'opinion publique, cependant, est persuadée que c'est vrai, que les pertes sont énormes et

qu'il faut les attribuer à la bêtise et à la négligence plutôt qu'au mauvais sort. En effet, longtemps à l'avance, on avait accumulé les avertissements, mais on n'en a tenu aucun compte et on n'a pris aucune mesure. V. S. serait surprise de voir, non point la majorité, mais presque la totalité de la population, au comble de la joie parce que ce malheur public lui permet d'en rejeter la faute sur le gouvernement, et de donner libre cours à sa jalousie. La violence de la haine est si grande, en effet, qu'elle va jusqu'à faire négliger et oublier les souffrances de chacun, au profit des joies de la vengeance.

Du Roi seul, j'ai, quant à moi, pitié. La nature l'a doté des plus belles qualités de l'âme et du corps, ainsi que j'ai pu m'en rendre compte en le pratiquant chaque jour, et s'il ne se méfiait pas de lui-même, en exagérant sa déférence pour ses ministres, il serait capable de surmonter tous les coups du sort. Mais aujourd'hui, il subit les conséquences de sa crédulité et des sottises accumulées par autrui, et il est environné par une haine qui ne devrait pas l'atteindre. Les dieux l'ont voulu.

Mais je cesse cette lettre à cause de ma fatigue, et non parce que mon amitié est épuisée. Au revoir, homme délicieux et rare, qui devrait chaque jour faire une prière à la Fortune pour l'heureux retour de Son Rubens, que V. S. a raison d'aimer comme un frère. Au revoir, oui.

De V. S., le très fidèle serviteur,
Pierre-Paul RUBENS.

Cette lettre est vraiment très négligée, et même plus qu'il conviendrait. Mais V. S. m'excusera, en songeant à ma maladie. Quant à mon petit Albert, que j'aime comme moi-même, je prie V. S. de l'accepter non seulement à Son foyer, mais bien dans Son cabinet de travail. J'aime cet enfant, et c'est à V. S., le meilleur de mes amis et l'ami des muses,

que je le remets pour qu'Elle en prenne soin, en même temps que mon beau-frère et frère Brandt, tant de mon vivant qu'après ma mort.

D'Angleterre, rien de neuf, depuis le coup terrible qui a tout brisé. De nouveau, pourtant, on cherche, de part et d'autre, à reprendre contact, et on est plutôt à l'espoir qu'à la crainte. Mais tout cela, qui est l'avenir, reste vague, et m'appuyant sur mon expérience des choses de ce monde, je n'ose guère parler avec certitude que du passé. Au revoir, au revoir.

Je souhaite à V. S., en bon flamand, une bonne et heureuse année, et aussi à la femme de V. S. et à Sa famille.

Madrid, 29 décembre 1628.

---

3 (1)

RUBENS A GEVARTIUS

Monsieur,

V. S. a l'habitude de prévenir tous mes désirs, et Sa courtoisie me prend toujours en défaut, Elle qui ne veut pas prendre garde à mes négligences et au peu d'empressement que j'apporte à rendre service à V. S., comme Elle le mérite. Dieu sait, pourtant, que je ne suis en retard que dans les manifestations extérieures de mon amitié, et qu'au fond de moi, je garde à V. S. toute mon estime et toute mon affection. Je saurai, d'ailleurs, le prouver à V. S. dès qu'Elle voudra bien me donner l'occasion — je l'attends depuis longtemps — de faire quelque chose pour Elle.

(1) En flamand. (Bibliothèque royale de Bruxelles.)

Je souhaite, en tout cas, que mon fils reprenne à sa charge mes obligations envers V. S., puisqu'il bénéficie, lui aussi, de Ses faveurs, et qu'il Lui doit cette solide instruction qui est la meilleure partie de lui-même. J'ai plus d'estime pour lui, depuis que V. S. le tient en amitié, Son jugement étant beaucoup plus sage que le mien. J'ajouterai, cependant, que j'ai toujours apprécié en lui une bonne volonté peu commune. Je suis très heureux de savoir que, grâce à Dieu, il se porte mieux, et je remercie de tout cœur V. S. pour cette bonne nouvelle, et pour l'honneur que V. S. a bien voulu lui faire en lui rendant visite et en lui apportant des consolations pendant sa maladie. Il est trop jeune *(si natura ordinem servet)* pour s'en aller avant nous et j'espère que Dieu lui permettra de vivre et de bien vivre *neque enim quam diu sed quam bene agatur fabula refert.*

Je crains de rappeler à V. S. la perte de Sa femme : j'aurais dû écrire à V. S. dès les premiers jours, car aujourd'hui mes consolations ne seront vraiment *quam extortum et intempestivum officium et importuna doloris tui refricatio ; cum juvanda sit potius oblivio prœteritorum quam interpellanda. Nam si qua solatia a philosophia speranda sunt, abunde domi tibi superest unde petas. Ad Antoninum tuum te ablego, cujus e divite penu, tanquam promuscondus, amicis etiam quod distribuas habes. Unum hoc miserandum solatii genus addam, quod in ea tempora incedimus, quibus ut expeditior quisque sine sarcinulis ad natandum ita et ad vivendum est.* Je ne sais trop quoi dire des affaires de l'État, à moins d'accuser le destin *(ne deos et homines accusem)* de la perte de Wesel et de toutes ses fâcheuses conséquences. Les Hollandais peuvent aujourd'hui jouer avec raison au Peuple Élu, et dire à Dieu : *Nos autem populus tuus et oves pascuœ tuœ ;* notre défaite semble, en effet, être un coup de la Providence, *quoe certe laborat apud imperitos quoties bonœ causœ secus quid accidit.* Je crains que Bois-le-Duc ne puisse plus résister longtemps, quoique un certain nombre des nôtres mettent

encore leur espoir dans les pluies qui commencent; mais je crois, quant à moi, que ce peuple de canards a su prévoir cette éventualité.

Je languis après mon retour, bien que je sois triste de revenir dans d'aussi pénibles circonstances; cependant, je ne resterai pas à Londres un jour de plus, quand Don Carlos Colonna y sera arrivé, et ceci ne saurait tarder puisque l'Ambassadeur anglais est à la veille de partir (il se mettra en route dans les quinze jours) pour l'Espagne; j'enverrai, au moment de son départ, un courrier à Don Carlos, qui aussitôt, passera la mer.

Je sais que V. S. est très ennuyée par la longue absence de mon beau-frère Brandt (1) surtout que M. De Pape est, paraît-il, absent aussi, si bien que tout le poids de leur charge retombe sur V. S. J'avoue que je n'y avais pas pensé, quoique, en vérité, on ne pouvait absolument pas s'imaginer que ma mission allait se prolonger au delà de deux mois, et qu'aujourd'hui je ne tiendrais pas à renvoyer Brandt à Anvers, à la veille de mon propre retour. Je m'y serais résolu, pourtant, pour alléger les charges de V. S. (quoique sa compagnie me soit très agréable et son assistance très précieuse) s'il ne risquait pas, en rentrant, de tomber aux mains des Hollandais qui occupent en force la Manche; en effet, le navire de guerre du Roi d'Angleterre qui nous sert à franchir le détroit, ne pourrait pas faire la traversée pour lui seul. C'est pourquoi je demanderai à V. S. de patienter encore un peu, et puisqu'Elle a tant fait déjà pour m'obliger, de bien vouloir me rendre ce nouveau service.

Nous en serons, Brandt et moi, très reconnaissants à V. S. et nous nous efforcerons de L'obliger dans de pareilles occasions.

(1) Henri Brandt, le beau-frère de Rubens, avait suivi celui-ci en Angleterre. Il remplissait à Anvers des fonctions de greffier avec Jean De Pape et Gevaert, dont il était, par conséquent, le collègue.

Je reste, Monsieur, de V. S. le serviteur très affectueux et très fidèle.

Pierre-Paul RUBENS.

Brandt me prie de saluer V. S. de sa part, très cordialement.

Londres, 15 septembre 1629.

---

4 (1)

RUBENS A GEVARTIUS

Monsieur,

Je n'écris cette lettre à V. S. que pour Lui faire savoir que j'ai chaudement recommandé, aujourd'hui même, à M. Montfort, et ainsi que V. S. le désirait, la candidature de M. de Romere. J'espère que mon brave Montfort n'aura point partie liée avec un autre candidat, ce qui ne serait pas extraordinaire, car je suppose que cette charge sera briguée avec âpreté, puisqu'on avait déjà, du vivant même de M. Robiano, intrigué de mille façons pour obtenir sa succession. Mais j'ai beaucoup d'expérience dans ce genre de manœuvres, et je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour obliger V. S. (2)

Nous attendons actuellement de jour en jour Don Carlos Colonna, qui a envoyé ses bagages avant lui à Dunkerque, et nous attendons aussi, d'heure en heure, la nouvelle du dé-

(1) En flamand. (Bibliothèque royale de Bruxelles.)

(2) Il s'agit d'un faisceau d'intrigues pour obtenir une place de chef de la Monnaie à Anvers, place devenue vacante par la mort du titulaire, Gaspar de Robiano.

part de l'Ambassadeur d'Angleterre pour l'Espagne. Il a reçu l'ordre de s'en aller. C'est pourquoi, j'espère avoir bientôt la joie de traiter V. S. et mes autres amis à Anvers. Mon beau-frère perd patience, et il se lamente d'avoir abandonné depuis si longtemps ses confrères, et aussi d'être privé de la compagnie des jeunes filles d'Anvers. Elles pourraient bien, durant son absence, lui avoir toutes été soufflées.

On parle beaucoup ici de l'armistice, et les nouvelles de Hollande nous permettent d'espérer qu'il sera bientôt effectif. J'avoue que si la naissance de notre prince, en Espagne, m'a grandement réjoui, je serais encore plus heureux de cet armistice, qui est bien la chose au monde dont je me réjouirais le plus. Je rentrerais chez moi plus volontiers, et j'y pourrais rester.

Il est très tard, et c'est pourquoi je prie V. S. de bien vouloir excuser ma concision et les négligences de cette lettre. Je suis très content d'apprendre l'amélioration de l'état de S. A., car Sa vie est indispensable au bien de l'État. Je déplore la disparition de Don Francisco Bravo, qui aurait mieux fait de continuer ses études que de s'enrôler dans une armée accablée de revers. *Hoc habet et merito (cum indignatione loquor) qui a musis ad ferrea ista rudimenta transfugit.*

Que Dieu nous donne de pouvoir retrouver tous nos amis en bonne santé. Quant à moi, je me recommande, ainsi que mon beau-frère, et de tout cœur, aux bonnes grâces de V. S., et je reste pour toujours,

Monsieur, de V. S. le très affectueux serviteur,
Pierre-Paul RUBENS.

Je prie V. S. de bien vouloir transmettre mes compliments les meilleurs à M. Rockox, et en toute affection, à MM. Halmaele et Clarisse.

Londres, 23 novembre 1629.

La lettre suivante est adressée à François Junius, personnage intéressant qui eut une vie tourmentée, et mourut à quatre-vingt-huit ans (1677). *Né dans la vallée du Neckar, à l'ombre du Philosophenberg de Heidelberg, élevé en Hollande, il travailla en France, avant d'entrer, à Londres, au service du comte d'Arundel. Il organisa la bibliothèque de celui-ci, puis repartit pour le Continent, vécut à nouveau en Hollande, mais retourna mourir à Oxford. Protestant dès son jeune âge, il le resta toute sa vie, et c'est ce qui l'empêcha de vivre en Flandre.*

C'était un homme paisible et studieux, qui parlait toutes les langues du monde, et qui était savant dans toutes les sciences. Esprit lucide mais passif, il publia très peu. A part quelques brochures sans importance, son œuvre se restreint à son fameux De Pictura Veterum *dont il existe de nombreuses traductions et éditions.*

Rubens le connut à Londres, dans la maison du comte d'Arundel.

---

5 (1)

RUBENS A FRANÇOIS JUNIUS

Monsieur,

V. E. aura sans doute été fort surprise de rester aussi longtemps sans nouvelle de moi et sans que je Lui accuse réception de Son livre. Je constate en lisant sa bonne lettre, datée du 24 mai, que ce livre m'avait été envoyé avant cette date. Je prie, cependant, V. E. de croire que je n'ai reçu l'ouvrage qu'il y a quinze jours à peine, par Léon Hemselroy, anver-

(1) Rédigée pour moitié en flamand et pour moitié en latin. (British Museum.)

sois, qui s'est excusé, d'ailleurs, de mille façons de me l'apporter si tard. Ceci expliquera à V. E. que je n'ai pas encore répondu à Sa lettre, car je désirais, auparavant, recevoir et lire Son livre, — ce que j'ai fait, aujourd'hui, avec grande attention.

En vérité, je trouve que V. E. a rendu à l'art de la peinture le plus éminent service, en examinant avec une aussi grande patience les trésors immenses de l'antiquité, et en les classant, ensuite, avec un ordre aussi parfait. Car le livre de V. E., pour le dire en un mot, est un admirable recueil de tous les exemples, de toutes les sentences et de tous les préceptes que l'art de la peinture a inspirés aux anciens, et qu'ils ont semés, de toutes parts, dans les livres qui, heureusement, sont arrivés jusqu'à nous. Aussi, suis-je d'avis que le titre de l'ouvrage de V. E., *de Pictura Veterum*, s'applique tout à fait à cet ensemble de conseils, de règles, de lois et d'exemples qui nous permettent de nous rendre compte de la question, et que V. E. a su ordonner avec une érudition rare, dans une langue impeccable, et en menant son travail à bien, avec son grand souci de perfection, jusque dans ses moindres recoins.

Mais puisque les leçons des anciens sont mises, aujourd'hui, à la disposition de chacun, et puisque chacun peut, au gré de sa fantaisie, leur obéir plus ou moins fidèlement, je voudrais bien que quelqu'un s'applique avec autant de passion à faire un traité des peintures italiennes, dont les originaux sont encore exposés en public et peuvent être étudiés de près. Car on comprend plus aisément ce qui tombe sous les sens; ces choses-là s'imposent davantage à nous et requièrent un examen plus minutieux, puisqu'elles fournissent une matière plus abondante à notre curiosité, que celles qui sont seulement du domaine de l'imagination et ne se présentent à nous que dans l'ombre de paroles mystérieuses; celles-ci, vainement et à trois reprises, on cherche à les pénétrer (comme Orphée pour celles d'Eurydice) : elles échappent

toujours et déjouent nos espoirs. J'en parle en connaissance de cause. Combien de peintres, en effet, qui voudraient se représenter une œuvre d'Apelles ou de Thémante d'après les récits de Pline ou d'autres auteurs anciens, arriveraient à ressusciter quelque chose qui soit digne d'être admiré, et digne aussi de la majesté des anciens? Chacun, selon son talent, aura l'indulgence de confondre des médiocrités avec des merveilles, et insultera les mânes de ces grands maîtres pour lesquels j'ai le plus grand respect et dont j'adore les dernières œuvres, sans avoir l'audace de me comparer à eux, fut-ce en rêve.

Je prie V. E. de bien vouloir me pardonner de prendre ainsi l'amicale liberté de parler de la sorte, dans l'espoir que V. E. ne se contentera pas de nous servir une entrée aussi sérieuse, mais nous fournira également le morceau de résistance que nous appelons de tous nos vœux, car aucun de ceux qui, jusqu'ici, ont été tentés par cette riche matière, n'a réussi à apaiser nos désirs. *Nam oportet venire ad Individua, ut dixi.*

Pour finir, je me recommande de tout cœur aux bonnes grâces de V. E., en La remerciant de l'honneur et de l'amitié qu'Elle a bien voulu me faire ne m'offrant Son livre, et je reste, pour toujours,

De V. E., le serviteur fidèle et affectueux,
Pierre-Paul RUBENS.

Anvers, en triple hâte, 1er août 1637.

LE DIPLOMATE

Rien n'est plus séduisant que des comparaisons, construites dans l'absolu, et qui établissent un parallèle arbitraire entre les hommes du XVIIe siècle et ceux du XXe. Et devant Rubens diplomate, on évoque plaisamment les noms de Cézanne et de Renoir, auxquels nulle mission, jamais, ne fut confiée. Qui donc y aurait songé?

Mais qu'on y prenne garde. L'erreur ne serait pas seulement de franchir d'une enjambée trois cents ans, et de rapprocher deux sociétés, deux esprits et des possibilités impénétrables. L'erreur ne serait pas d'assimiler le peintre de 1625, *représenté par Rubens, au peintre de* 1890, *représenté par Cézanne, et d'honorer la société de jadis au moyen de faciles et hâtives conclusions. L'erreur consisterait à prendre Pierre-Paul Rubens pour le type du peintre de la Renaissance du Nord.*

Personnage officiel, gentilhomme de cour, il mit volontairement son art et son talent au service d'une ambition politique très accentuée, si bien qu'il oublia de peindre, à plusieurs reprises, pendant quelques mois. Jordaens, Fyt, tous les autres ne jouèrent aucun rôle dans les affaires de l'État, et personne n'eut jamais l'idée de les utiliser à cette fin. Et, par contre, à maintes reprises depuis cinquante ans, des artistes qui n'étaient ni Cézanne, ni Renoir, furent des plénipotentiaires, ou du moins des agents de liaison, très actifs. Il ne serait guère difficile d'énumérer ici une bonne douzaine d'exemples.

La fortune politique de Rubens tient, en grande partie, à ses qualités personnelles et à son génie de l'intrigue. Elle tient

aussi, pour une part, à la place qu'il avait su prendre dans le mouvement international de rénovation intellectuelle, qu'on appelle d'un mot : l'humanisme. A cette époque où les relations lointaines étaient rares, lentes et fragmentaires, l'homme bien informé jouissait d'un prestige et d'un crédit inouïs. Le rôle des amitiés personnelles était considérable, car chacun pouvait en tirer un faisceau de nouvelles, de confirmations ou de rumeurs, dont les chancelleries les mieux outillées étaient friandes, et souvent dépourvues. La seule transformation profonde qui ait bouleversé l'histoire du monde depuis deux cents ans, est l'affaiblissement progressif de l'individu en tant que facteur politique et social.

Rubens, peintre officiel, entretenait une correspondance suivie avec les hommes les plus éminents de son temps. D'autre part, ses fonctions à la Cour et son art l'avaient mis en relation avec les ambassadeurs des puissances étrangères. Il était devenu de la sorte un des carrefours les plus fréquentés des Pays-Bas, et il est très naturel que l'Archiduchesse et ses conseillers aient résolu d'utiliser ses aptitudes et ses ambitions. D'informateur bénévole, chargé de tâter l'adversaire et de vérifier sur lui les réactions causées par des suggestions nouvelles, il devint peu à peu — et par la force même des circonstances, — un négociateur officieux, puis au moment où sa réputation s'était affermie et où son grade à la Cour donnait du poids à ses démarches, un ambassadeur plénipotentiaire.

C'est la division logique qui a été donnée à la collection des cinquante-quatre lettres qui se rapportent à la carrière diplomatique de Rubens. La première partie groupe quatre lettres, d'une importance secondaire et qui sont relatives aux premières démarches du peintre. La deuxième partie réunit les vingt lettres qui ont trait aux longues négociations des années 1627-1628, *où Rubens joua, pour la première fois, un rôle de protagoniste. La troisième partie — la plus significative — groupe les vingt-cinq lettres écrites de Londres au Comte-Duc*

d'Olivarez et à l'Archiduchesse Isabelle, pendant le séjour que Rubens fit, en 1629, à la Cour du Roi d'Angleterre en qualité d'ambassadeur. La quatrième partie, enfin, rassemble les lettres politiques écrites pendant les dernières années de sa vie active.

A) LES PREMIÈRES DÉMARCHES

La première lettre de Rubens qui ait trait à des affaires politiques dans lesquelles il jouait un rôle personnel, d'ailleurs modeste, est adressée en 1623 au Chancelier du Brabant, Pierre Pecquius, personnage assez obscur, quoique fonctionnaire d'élite, dont le principal titre de gloire est d'être le fils de son père, un des plus fameux humanistes de la Renaissance du Nord et des fondateurs de la science juridique.

L'affaire qui les occupe est une tentative malheureuse pour amener la paix et la réconciliation entre l'Espagne et les Provinces-Unies. Elle traînait depuis six mois et était virtuellement enterrée, quand Rubens écrivit, dans les termes qu'on va lire, au Chancelier du Brabant.

I (1)

RUBENS AU CHANCELIER PECQUIUS

Très cher et Illustre Monsieur,

J'ai trouvé notre Catholique (2) très déprimé par la maladie

(1) En italien. (Archives du Royaume à Bruxelles.)
(2) Agent de l'Archiduchesse fixé en Hollande. Il était apparenté à

de son père, maladie qui ne peut pas lui pardonner, disent les médecins. Il est miné lui-même par une fièvre quotidienne. Voilà bien deux raisons dont l'une suffirait à le retenir plus longtemps qu'il ne lui avait paru nécessaire. Se trouvant dans une telle situation, il a proposé, il est vrai, d'appeler son oncle à Lilloo, afin de pouvoir lui faire *ex propinquo*, rapport sur les négociations qu'il a menées. Mais je m'efforcerai de faire échouer ce plan, tout au moins pour les jours qui vont suivre.

Quand je lui ai donné la réponse, j'ai vu croître sa fièvre, quoique je l'eusse accablé d'un long discours préliminaire. Il avait admiré l'esprit, l'élégance et la prudence avec lesquels l'affaire avait été menée; d'ailleurs, je ne crois pas qu'il soit possible de traiter un même sujet de vingt façons plus différentes et plus variées.

Le Catholique sortit ensuite ses instructions et me montra un paragraphe assez déplaisant, où il est dit qu'il ne doit accepter de nous aucune réponse ambiguë ou semblable à la précédente : il faut l'acceptation pure et simple d'une trêve, ou rien. J'ai répondu, en riant, que c'étaient là des foudres pour enfants, et que lui-même n'avait certainement pas la naïveté de les croire efficaces; pour le reste, son traité secret était sans préjudice des parties, et chacune de celles-ci ne devait pas cesser de faire pour le mieux. A cela, il me rétorque ce que j'ai déjà rapporté à V. S. : nous nous aiderions des dépêches du Prince (1) sans nous préoccuper de lui faire du tort, et nous les transmettrions en France pour exciter contre lui la méfiance du Roi, tout en le rendant suspect aux États. Je lui ai dit, à mon tour, que si le Prince voulait faire la lumière à cet égard et s'adressait dans ce but à S. A. S. (2),

Rubens par la première femme de celui-ci, et s'appelait Jean Brandt ainsi qu'a pu l'établir M. Gachard après des recherches d'archives. Il semble bien qu'à ses heures il représentait aussi les États Généraux.

(1) Maurice de Nassau.

(2) L'Archiduchesse Isabelle.

celle-ci manifesterait son mécontentement avec une telle énergie que Son innocence éclaterait à tous les yeux. Mais j'ai ajouté que toutes ces choses-là n'étaient que ragots et arguties pour rompre les négociations. Lui, cependant, s'entêta et persista à dire que rien n'était plus vrai, et que le Prince pourrait exhiber, comme il l'a fait à plusieurs personnes, les rapports qui lui ont été envoyés de la Cour de France.

Enfin, il s'est laissé persuader de copier lui-même notre réponse et de la porter au Prince, à la première occasion. Il s'y serait mis aussitôt, si je ne lui avais pas dit qu'il valait mieux attendre que la crise soit passée et qu'il se soit libéré de sa fièvre. J'ai donc rapporté la pièce, non sans lui promettre de retourner le voir et non sans lui dire que je désirais que la copie soit faite, pour notre commodité à tous deux, en ma présence; il accepta, et ainsi nous avons réussi à gagner un peu de temps.

Je me recommande de tout cœur aux bonnes grâces de V. S. et je Lui baise les mains.

De V. S., le serviteur fidèle,
Pierre-Paul Rubens.

Anvers, 30 septembre 1623.

J'ai écrit cette lettre, sans me surveiller, à cause de ma grande confiance dans l'honnêteté du porteur. Il m'a promis de la remettre en mains propres à V. S. Et je compte user du même canal pour Lui envoyer, en son temps, l'original de la réponse.

Le Catholique m'a dit également que le Secrétaire du Prince (*Note marginale :* c'est à cause de ce secrétaire que la dernière réponse qui nous a été transmise n'était pas plus favorable; il y fit biffer, paraît-il, je ne sais quoi qui était en notre faveur, car il a beaucoup d'influence sur le Prince.) entre les mains duquel passe tout ce qui a rapport

à nos négociations, s'appelle Giunio. Homme très corruptible, à ce qu'il dit, et qui reçoit volontiers des deux mains. L'oncle du Catholique ne serait donc pas indiqué pour gagner cet homme par de tels moyens, que sa grande austérité doit trouver hautement blâmables. J'ai cru bon de prévenir V. S. de tout ceci.

Je crois encore qu'il serait très dangereux que le Catholique se rende personnellement à Bruxelles, car il éveillerait certainement les soupçons du Cardinal della Cueva (1). Si toutes nos négociations ne sont pas rompues, il serait préférable qu'à son retour il s'arrêtât à Anvers; en ce cas, je pourrais moi-même transmettre ou apporter la réponse à V. S. Mais je ne peux pas prendre l'initiative de cette proposition, car il pourrait suspecter mes intentions, et croire que je veux l'écarter des négociations et les prendre toutes entières pour moi. Aussi si V. S. juge la chose nécessaire, ne serait-il pas mauvais que je puisse lui montrer, dans cet ordre d'idées, une note ou un avis de Sa main.

On ne parle ici que du retour du Prince de Galles en Angleterre; mais la nouvelle n'est pas crue par tout le monde, car elle semble d'origine zélandaise.

Deux ans plus tard.

Rubens a conquis du galon. Il a des amis puissants et haut placés, et il aime à s'en targuer. Il le fait surtout et volontiers quand il écrit à sa souveraine ; l'étalage de ses relations ne peut manquer, croit-il, de faire sur elle une grosse impression.

Au demeurant, c'est toujours la paix avec les Hollandais qui est l'objet des préoccupations unanimes. Rubens qui y a

(1) Le Cardinal della Cueva était le surveillant et, au besoin, l'espion de la Cour. Il était personnellement très hostile aux négociations de paix avec le Prince de Nassau. Il avait le titre officiel d'Ambassadeur du Roi d'Espagne à Bruxelles.

été mêlé en 1623, au moment de la tentative Pecquius, tient à jouer un rôle dans l'affaire. Son intervention est justifiée, croit-il, par le fait qu'il a été à plusieurs reprises en relations avec le Duc Wolfgang-Guillaume (Voir pages 95 à 101) auquel le Roi d'Espagne semble avoir confié une importante mission.

Wolfang-Guillaume, duc de Neubourg, était un des princes rhénans les plus hispanophiles. Catholique et attaqué par les Protestants d'Allemagne et des Provinces-Unies, il avait dû son salut à l'appui militaire de l'Archiduc Albert, ce qui créait entre lui et la Couronne d'Espagne un étroit lien. D'autre part, il venait d'obtenir, à Madrid, l'appui diplomatique du Roi d'Espagne dans l'affaire de la succession de Juliers (Jülich), qui traînait depuis des années.

Wolfgang-Guillaume était un prince aimable et fidèle à ses amitiés, qui pratiquait la reconnaissance à une époque où l'ingratitude était la loi de tous les États. Il n'en fallait pas davantage pour le rendre suspect. L'Archiduc Albert ne l'aimait pas, et Rubens, en mettant sa souveraine en garde contre lui, ne cherchait qu'à la flatter — au risque de trahir ses amis et leur confiance en lui.

En réalité, toutes ses suspicions étaient d'une injustice fondamentale, puisque le Duc n'avait été chargé d'aucune mission, ni vis-à-vis du Roi de France, ni vis-à-vis des Hollandais, et qu'il ne cherchait pas à jouer un rôle dans la dangereuse question de la paix dans les Pays-Bas.

2 (1)

RUBENS A L'ARCHIDUCHESSE ISABELLE

Madame Sérénissime,

Depuis que j'ai écrit à Montford, par le dernier courrier ordinaire, j'ai reçu des informations d'un caractère plus particulier, sur l'arrivée du Duc de Neubourg à Paris. Il est accrédité par le Roi, et autorisé à traiter et à conclure la paix avec les Hollandais. Quoique ni la valeur, ni les capacités, ni l'activité du Duc ne me soient inconnues, je trouve cette mission au moins étrange. Il est certain, en effet, et nous le savons, que la décision de S. M. a de bien faibles assises, et que tout cela est l'œuvre du greffier de Bye. Ce brave homme s'imagine qu'il a frappé ici un grand coup, grâce à un certain Fouquier, et au favori du Roi de France, Thoiras.

Comme j'avais eu vent de la comédie, avant mon départ pour Bruxelles, j'ai pris toutes les informations possibles sur les qualités des protagonistes. Rien n'est secret, d'ailleurs. Aussi, connaissant le jugement sain de M. de Meulevelt (2), je m'en suis ouvert à lui, et je lui ai demandé son avis franc. V. A. en lira l'expression dans la lettre que je Lui adresse ci-jointe. Mais celle-ci n'est pas aussi complète que la mienne, M. de Meulevelt n'étant guère au fait des négociations qui ont été menées par d'autres voies, et, par exemple, avec le Catholique.

Bien que V. A. sache certainement tout ce qui se passe autour de cette affaire, et bien qu'Elle ait peut-être des raisons que j'ignore d'approuver les démarches de de Bye, j'ose espérer qu'Elle ne prendra pas de mauvaise part que

(1) En italien. Original perdu. (Copie de la Bibliothèque de la Minerve, à Rome.)

(2) Chargé d'affaires de Flandre à Paris.

je Lui exprime, le mieux possible et en toute liberté, mon avis en l'occurrence, d'autant plus que M. de Meulevelt trouve, lui aussi, que l'affaire est d'importance. Nous avons donc trouvé nécessaire d'envoyer d'urgence un courrier à V. A.; nous saurons ainsi quelle attitude nous devrons prendre à l'arrivée — peut-être prochaine — du Duc de Neubourg à Paris.

Il convient, dans cette affaire, d'en étudier la genèse et l'instrument. Celui-ci est le Fouquier dont je parlais tantôt, pêcheur en eau trouble, affligé de la plus détestable réputation, escroc, maître-chanteur et concussionnaire. *(Note marginale :* Cet homme est bien connu de M. de Meulevelt, qui est prêt à contresigner le portrait que j'en donne.) L'an dernier, ce Fouquier attira de Bye à Paris et le persuada que s'il voulait obtenir la paix, il devait gagner, sinon acheter à deniers comptants, le favori du Roi, M. de Thoiras, avec lequel ledit Fouquier était, à l'en croire, du dernier bien. De Bye a fait part aussitôt de cette proposition au Duc de Neubourg. *(Note marginale :* d'abord de vive voix, et ensuite par lettres que le Duc reçut pendant son voyage d'Espagne.) Celui-ci, poussé par sa bonté et sa crédulité habituelles — ne sont-ce pas là les qualités ordinaires des gens pétris de bonnes intentions ? — crut fermement tout ce que de Bye lui racontait, et en informa le Roi et ses ministres. Si je ne m'abuse, on a même stipulé la somme dont on devait disposer envers de Thoiras, somme peu considérable, disait-on, parce que c'est seulement quand le traité sortirait ses effets que les intermédiaires recevraient de plus larges indemnités.

Pour ma part, mon avis très ferme — et basé sur l'état actuel de la Cour de France, — est qu'aucune tactique ne pourrait être plus préjudiciable à nos intérêts, plus impropre aux buts que nous poursuivons et plus indigne de S. M. En effet, le Duc sera suspect parce qu'il arrive d'Espagne, et on n'accordera pas foi à ses paroles, bien qu'il soit personnellement intéressé dans la conclusion de la paix, ses États

souffrant beaucoup de la guerre des Flandres. On aura ensuite l'impression que l'Espagne se sert du Duc et — ce qui est pire — de la France pour essayer de se rapprocher des rebelles, ce qui ne manquera pas de faire du tort au prestige de S. M. L'initiative des démarches lui sera, en effet, attribuée, et, d'après nous, sans qu'il en résulte quelque chose de bon, car c'est un des lieux communs de la diplomatie française de prolonger la guerre en Flandre et de plonger le Roi d'Espagne dans de perpétuels soucis et de lourdes dépenses; cela, tous les secours en argent et en hommes qui se sont succédé depuis l'avènement d'Henri IV jusqu'aujourd'hui, le prouvent à suffisance.

V. A. se rappellera certainement que le Prince d'Orange a toujours fait insister par le Catholique sur le fait que si les Rois de France et d'Angleterre, ou leurs ministres, étaient instruits des négociations, il les romprait aussitôt; il nous reprochait aussi, à tort, je crois, que la copie de ses notes était transmise par nous à Paris, afin de dissoudre l'alliance et de troubler ses bonnes relations avec la Couronne de France.

La mission du Duc de Neubourg ne servira donc qu'à divulguer nos secrets et qu'à donner à nos ennemis français tout leur temps pour s'opposer, avec décision et véhémence, à l'accomplissement de nos projets et mettre tout en œuvre pour les faire échouer. Ils dégoûteront tout à fait le Prince d'Orange, l'acculeront à rompre toutes les négociations en cours, dont quelques-unes — V. A. ne l'ignore pas — sont très poussées déjà.

Je ne vois pas du tout pourquoi les Français pourraient dissiper, si peu que ce fût, les oppositions psychologiques qui, seules, forment encore obstacle à la paix, eux qui soutiennent avec une rare persistance la partie adverse, et qui ressentiraient sa défaite comme un rude échec personnel. Je trouve absurde d'admettre que nous puissions abandonner le siège de Bréda pour faire plaisir aux Français, ou que le Prince d'Orange puisse nous livrer la ville sur leurs injonc-

tions, comme s'ils souhaitaient l'une ou l'autre de ces solutions. D'ailleurs, qui peut croire que les Français sont plus capables de trouver un moyen d'arrêter les hostilités que nous-mêmes, si nous le voulions vraiment? Pour le surplus, nous n'avons que faire de leur amitié, V. A. le sait, ni de la médiation de Duc de Neubourg, ni d'acheter des gens que nous pouvons avoir gratis.

Quant au de Thoiras, — V. A. me croira, — il faut être fou pour espérer de cet homme une telle démarche. Ce qu'on lui demande sort de sa compétence. (*Note marginale :* Si le Thoiras prêtait l'oreille à nos propositions, V. A. verrait que ce serait, de sa part, une trahison et une duperie; il s'empresserait de tout révéler au Roi de France, et ferait admirer sa loyauté et son intégrité. Réédition de l'affaire de M. Van Quesel avec le P. Ophoven (1) ! Il ne se mêle jamais des affaires de l'État; il a la réputation d'un gentilhomme pondéré et discret, sans autre charge que le commandement de la forteresse de Saint-Louis, près de La Rochelle. C'est Soubise qui l'a appelé à la Cour, pour exposer son plan d'adjoindre un port à cette forteresse, et on croit qu'il retournera sous peu à son poste. Il ne faut pas perdre de vue que tout le pouvoir est ici entre les mains de la Reine-Mère et du Cardinal de Richelieu, et que tous deux, pour combattre l'influence de Thoiras, seraient hostiles par principe à tout ce qui serait entamé par lui ou sur ses conseils. Pour le reste, l'inclination que le Roi a pour lui est beaucoup moins prononcée que celle dont S. M. gratifie le nouveau favori, nommé Barradas; la faveur dont ce dernier jouit depuis peu est telle que toute la Cour en est stupéfaite, et que le Cardinal lui-même s'en est ému, et cherche, par tous les moyens possibles, à faire de lui son obligé. (*Note marginale :* Comme chacun sait, le Roi a dit à Barradas qu'il ne se mêle pas

(1) Qui fut victime d'un traquenard à Heusden, où il s'était rendu pour acheter le gouverneur et y fut emprisonné par celui-ci.

de la marche des affaires, et qu'il n'espère jamais tenir un rôle dans l'État.)

Vu tout ce qui précède, je prie V. A. de me permettre de dire, en toute simplicité, ce que je pense, d'autant plus qu'Elle a bien voulu me faire l'honneur de me consulter, à plusieurs reprises, sur le même sujet. Je crois que le Duc de Neubourg est très susceptible de mener à bien ce traité, mais il ne faut pas qu'il négocie avec une Cour qui a horreur des trêves plus que de n'importe quelle chose au monde; à mon grand déplaisir, d'ailleurs, de plusieurs côtés, on exprime une confiance bien minime quant à l'issue des négociations. Je suis persuadé, connaissant les habitudes du Prince, que les discussions seraient connues de tous à bref délai. Je laisse V. A. libre de juger les conséquences éventuelles d'une semblable conduite. M. de Meulevelt croit bon — et moi je trouve nécessaire — que V. A. s'assure en tous cas du concours de de Bye (*Note marginale :* Je crois qu'il a obtenu de V. A. la permission de venir à Pâques); il dit qu'il est prêt à aller jusqu'Orléans à la rencontre du Duc pour l'aider dans cette affaire. Il serait bon, d'ailleurs, que V. A. prît soin d'avertir en temps utile le Duc (avant qu'il ait pu parler ici des négociations) de ne rien faire sans en avoir d'abord conféré avec V. A. Il devrait se rendre directement à Bruxelles, sans s'arrêter à Paris. Alors V. A. aurait le temps de penser à tout ceci, de prendre l'avis du Duc et de savoir ses instructions, et Elle pourrait prendre avec lui les résolutions qui Lui sembleraient les meilleures.

Pour le reste, je prie V. A. de m'avertir au plus tôt de l'attitude que je dois prendre vis-à-vis du Duc. M. de Meulevelt, aussi, serait heureux de connaître les intentions de V. A. (car le Duc voudra, sans doute, se servir de lui pour prendre pied à la Cour.) Il désire savoir s'il doit l'aider ou le détourner de mettre la main à cette pâte. Quant à moi, petit instrument dans cet orchestre, je pourrais peut-être aider à le détourner de ses desseins, vu la grande bienveil-

lance que le Duc m'a toujours témoignée, si j'étais au courant des volontés de V. A. S., auxquelles, bien entendu, je me soumets très humblement. Je La prie, en attendant, de pardonner mon audace et de croire que seuls me poussent, en l'occurrence, mon zèle pour le Roi et pour V. A., et mon amour pour mon pays.

En terminant, je baise très respectueusement les pieds de V. A. S.

Pierre-Paul RUBENS.

Comme le Marquis de Mirabello, ambassadeur d'Espagne à Paris, homme prudent et discret, a eu vent de la mission du Duc, et comme il la trouve détestable, je suppose qu'il s'efforcera de l'en détourner. Je crois donc qu'il est d'autant plus nécessaire que V. A. dise Son avis dès qu'Elle le pourra, afin qu'on ne fasse rien ici qui aille à l'encontre de Ses intentions. V. A. possède peut-être des éléments secrets d'appréciation que nous n'avons pas et qu'il ne convient pas de nous donner (je parle pour moi seul), à nous que le plus petit mot de V. A. suffit à faire obéir.

Si on devait chercher une solution générale à tous les conflits qui séparent les Couronnes d'Espagne et de France, il serait préférable, je crois, que l'initiative en vînt du Nonce du Pape, personne neutre, dont l'arrivée à la Cour est, dit-on, très prochaine. Et si on voulait conclure une trêve, pour lever l'obstacle de cette guerre des Flandres qui cause de grands ennuis et jette la discorde entre les deux pays, il serait aussi meilleur qu'une telle proposition fût le fait d'une personne neutre et non suspecte — comme le Nonce — plutôt que celui d'un prince très lié avec l'Espagne et arrivant de Madrid. (*Note marginale :* tout ceci soit dit, respectueusement, avec mes excuses.) Car il ne s'agit pas ici d'une chose sans importance. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le Duc, s'il doit vraiment mener l'affaire, ferait bien de temporiser un peu, et d'attendre l'arrivée du Nonce à Paris

et les propositions de S. S. le Pape sur les incidents d'Italie et de la Valteline. On pourrait, ensuite, attacher aisément un traité à l'autre, par exemple à l'occasion des secours que le Roi de France donne aux Hollandais, etc. Je prie à nouveau V. A. de me pardonner la franchise avec laquelle je parle de choses si importantes.

Si je pouvais être informé des volontés de V. A., je pourrais encore écrire à ce sujet à Don Diego (1) et au Comte d'Olivarez. J'aurais aussi voulu écrire au Marquis Spinola, mais je n'ose pas. Toutefois, si V. A. le trouve bon, Elle pourrait faire part de ma lettre à S. E. Mais je supplie V. A. de garder le secret sur ma démarche et que ma missive soit livrée au feu. Je suis, en effet, le serviteur très bien en cour et l'obligé du Duc de Neubourg, et je ne veux causer aucun souci à M. de Bye (Dieu m'en garde !). Je suis son ami, et je ne voudrais à aucun prix provoquer son ressentiment. Mais le bien public et le service de V. A. agissent sur moi plus que tout autre sentiment, et c'est pourquoi je me contente de me confier à la prudence et à la discrétion de V. A. S.

Paris, le 15 mars 1625.

J'ai dit que les craintes de Rubens et son émotion simulée étaient au moins vaines, le Duc de Neubourg n'étant chargé d'aucune mission et ne poursuivant aucun but. Sa visite à la Cour de France fut dépourvue d'incidents, et les diplomates professionnels et amateurs en furent pour leur avertissement.

La question de la paix avec la Hollande continuait, pourtant, à les préoccuper, et quelques mois après sa lettre à l'Archiduchesse, deux lettres écrites coup sur coup à Jean Brandt, dit le Catholique, nous offrent un nouveau développement de l'affaire.

(1) Le futur marquis de Léganes.

La situation s'était modifiée en faveur de l'Espagne : Bréda était tombée le 5 juin précédent, et quelques semaines plus tôt le stadhouder Maurice de Nassau était mort, Or son hispanophobie et son intransigeance avaient, à maintes reprises, mis obstacle à la paix.

On comprend donc l'effort tenté par Rubens et ses comparses à l'instigation de la Cour de Bruxelles. Les deux lettres qui suivent, et qu'il faut rapprocher de celle au Chancelier Pecquius, en sont le reflet.

---

3 (1)

RUBENS A JEAN BRANDT

Très cher Monsieur,

V. S. aura appris par ma lettre précédente les dispositions de 3 (2) et de 26 (3). Je les Lui confirme aujourd'hui et je Lui certifie que si V. S. pouvait à nouveau nous apporter la note qu'Elle apporta l'an dernier et qui, malheureusement, a perdu sa valeur à cause de la mort du *(un mot barré)* (4) y mentionné — cela se fait toujours dans de telles affaires, — Elle serait la bienvenue et nous ne soulèverions aucune difficulté. Ceci, 3 et 26 me l'ont encore confirmé personnellement depuis ma lettre du 8 courant. Pour plus de clarté, j'envoie à V. S. copie de ladite note.

Mais nous n'aurions vraiment aucune raison d'écouter V. S., si elle exigeait de nous quelque réponse en l'air, (*Note*

(1) En italien. (Bibliothèque de Wolfenbüttel.)
(2) L'Infante Isabelle.
(3) Le marquis Spinola.
(4) Allusion très claire à la mort récente du stadhouder Maurice de Nassau.

marginale : J'ai soumis à 26 la lettre de V. S. datée du 10 courant, et je peux Lui certifier que jamais, de notre côté, une telle réponse n'a été donnée. Cela, V. S. ne peut, en aucune façon, le nier) une réponse adressée, dirait-on, à un mort (1), puisqu'il appartient à V. S. de préciser ses positions. Les nôtres, grâce à Dieu, sont saines et sauves, et notre modération n'est certainement pas petite, qui nous fait conserver nos frontières sans les étendre en un seul point, après des victoires aussi nettes. J'ai fait ce qu'il fallait pour écarter les autres négociateurs; on m'a répondu, d'ailleurs, que la question ne se posait pas pour l'instant. On m'a signalé, en particulier, que le P. Ophovius n'était chargé d'aucune mission ni muni d'aucune introduction, et qu'on ignorait pourquoi il avait sollicité un passeport. (*Note marginale :* Je prie V. S. de ne pas s'alarmer à propos des Pères Capucins, dont Elle parle dans sa lettre à son père, ou à propos de tout autre dont V. S. se méfierait. La place reste vacante et V. S. a une forte avance sur tous ceux qui pourraient entamer des négociations nouvelles ou reprendre celles qui ont été interrompues.) Quant à 14 (2), il n'a pas reçu l'ordre de s'occuper des négociations; comme c'est 26 en personne qui m'en a donné l'assurance, je ne me suis guère préoccupé d'entrer en liaison avec 14. Je l'ai pourtant invité chez moi avec 12 (3). M'étant rendu compte à cette occasion qu'il n'était au courant de rien, que ses affirmations ne reposaient sur rien et qu'il était dans l'ignorance absolue de nos négociations, — les idées qu'il exposait sont très éloignées des nôtres, — voyant, en outre, qu'il ne sait pas ce qui s'est passé, l'an dernier, à 28 (4), je me suis empressé

(1) Plaisanterie diplomatique, dont le sens n'échappait peut-être pas à son auteur.

(2) Vraisemblablement le Balthazar Gerbier, dont il sera longuement question dans la deuxième partie de la correspondance diplomatique de Rubens.

(3) Max Rooses incline à croire qu'il s'agit d'une dame 't Serclaes.

(4) Endroit d'une entrevue de conciliation. Probablement Lilloo.

de lui dire que nos échanges de vues avaient été totalement interrompus par la mort de 11 (1), que tout était à refaire, et que je l'en aviserais aussitôt. Satisfait de ma promesse, il m'en fit une de son côté, et déclara qu'il m'écrirait régulièrement. Je ne l'ai plus vu depuis lors, parce qu'il est parti pour Bruxelles il y a quelques jours. Je crois bien qu'il nourrit contre moi un vague ressentiment, mais le chemin qu'il m'indiquait était vraiment trop long et trop en opposition avec nos idées.

Cela m'a permis de reconnaître que nos craintes relatives au secret de nos correspondances avec 12 sont peu fondées, et qu'il agit, au contraire, avec autant de prudence que de loyauté. Nous avions tort de nous méfier de lui. A V. S., maintenant, de faire diligence pour nous apporter la réponse demandée, approuvée, après examen, et dictée par ceux qui peuvent l'entériner et la mettre à exécution; de notre côté, cette réponse serait très bien accueillie et prise en considération, car nous pouvons aujourd'hui régler l'affaire dans toute son étendue, ce qui nous était impossible l'an dernier, comme le sait V. S. Il serait très avantageux que V. S. puisse venir à Bruxelles avant le départ de la Cour pour les Flandres, départ qui aura lieu dans huit jours. 13 (2) accompagnera les autres. Il n'a joué presque aucun rôle dans nos affaires; je lui ai cependant fait part, par déférence, des intentions de 3 et de 26. J'ignore s'il a écrit à V. S. Il me suffit à moi que nous soyons amis. Quant à lui, il a, comme de coutume, mille autres choses importantes en tête.

Comme je n'ai rien d'autre à dire à V. S., je Lui baise les mains en La priant d'en faire autant, et de tout cœur de ma part, à 16. Il est temps encore de se montrer bon patriote, pour le bien général auquel nous nous sommes largement

(1) Le stadhouder Maurice de Nassau.
(2) Pierre Pecquius ?

dévoués. J'espère qu'avec l'aide de Dieu, notre effort ne sera pas vain.

De V. S. très illustre, le serviteur et le cousin affectueux,
Pierre-Paul RUBENS.

Je n'ai rien communiqué de ceci et je n'en ai rien montré ni à 7 ni à 5. D'autre part, et pour de nombreuses raisons, on trouve inutile que 24 (1) intervienne de quelque façon que ce soit dans nos affaires, afin que seuls nous y soyons mêlés. V. S. comprend certainement pourquoi il faut agir vite; il faut empêcher un gêneur de surgir avant que V. S. ne nous ait apporté la confirmation que je Lui demande. Seule, en effet, celle-ci pourra écarter tout autre négociateur, qui pourrait être tenté par la place qui semble libre et accueillante à tous ceux qui voudraient tenter de nouveaux moyens.

Anvers, 20 juillet 1625.

La réponse de Jean Brandt ne fut pas satisfaisante. Du moins, la lettre suivante nous permet de le supposer.

---

(1) 7, 5, 24, personnages inconnus, qui sont peut-être le greffier de Bye, le cardinal della Cueva et le duc Wolfgang-Guillaume. Quant au chiffre 16, il représente aussi un personnage inconnu : Rooses, contre toute vraisemblance, croit qu'il s'agit du père de Jean Brandt.

4 [1]

RUBENS A JEAN BRANDT

Cher Monsieur et cousin,

J'ai de nouveau fait une pression sur 3 et 26 pour que la proposition de V. S. soit acceptée. 26 m'écrit que 3 n'a pas voulu l'agréer, par générosité ou pour toute autre raison qui nous est inconnue. 3 ne veut pas recourir au moyen de négocier suggéré par V. S.; mais par la voie ordinaire, que V. S. a suivie jusqu'ici, 3 est prêt, au contraire, à faire tout ce qui est raisonnablement possible. C'est pourquoi je pense que V. S. agira prudemment en n'insistant plus sur son projet, car il se pourrait bien qu'une insistance devînt préjudiciable à son crédit et à l'autorité de ses négociations. (*Note marginale :* et dangereux aussi pour la réputation de Ses parents.) Mais je peux certifier à V. S. que si Elle pouvait nous apporter ce qu'une autre fois, déjà, Elle nous a apporté, Elle serait, comme je le Lui ai déjà dit, la bienvenue. Je prie Dieu que cette démarche se fasse dès que le permettront les difficultés de l'affaire, sachant bien qu'il est beaucoup plus difficile de traiter avec une foule de gens qu'avec une seule personne. Entre temps, il serait très désirable que V. S. puisse me donner quelques nouvelles sur la marche des négociations, pour que je puisse sauver la bonne humeur des nôtres et empêcher n'importe qui de s'imposer dans notre entreprise.

Pour le restant, je baise de tout cœur les mains de V. S. et celles de Ses parents, et je me recommande à Ses et à leurs bonnes grâces.

De V. S. très illustre, l'affectueux serviteur,
Pierre-Paul RUBENS

Bruxelles, 25 août 1625.

(1) En italien. (Bibliothèque de Wolfenbüttel.)

La première phase des négociations était terminée, et avec elle, la première partie de la carrière diplomatique de Rubens.

La deuxième partie allait être à la fois plus importante et plus féconde, introduisant sans tarder le peintre dans le domaine des missions formelles et des responsabilités.

B) LES NÉGOCIATIONS GERBIER

La paix avec les Provinces-Unies n'était pas le seul problème diplomatique qui préoccupât la Couronne d'Espagne. L'Europe entière était ravagée par une guerre qui allait, d'ailleurs, s'éterniser et ne prendre fin, vingt ans plus tard, qu'avec les Traités dits de Westphalie. Et tout l'effort des pays intéressés allait tendre sinon à l'apaisement du conflit, du moins au regroupement des alliances, afin d'obtenir plus aisément la victoire. Car si on parle de la paix dans tous les Conseils d'Occident, on ne rêve que plaies et bosses, conquêtes et partages.

C'est une de ces négociations latentes, et parfaitement inoffensives, que Rubens conduisit en 1627, au nom de l'Archiduchesse Isabelle, agissant elle-même pour le compte de Philippe IV d'Espagne. Et l'histoire de cette entreprise officieuse est pleine d'enseignements et de savoureuses découvertes.

A une tâche surhumaine, deux hommes sont attelés. Et la disproportion entre leurs capacités diplomatiques et le problème qu'ils prétendent résoudre ne manque pas de pittoresque.

Rubens, d'une part. Peintre déjà célèbre, doué d'un esprit pénétrant et d'une faculté d'assimilation presque monstrueuse; il a l'oreille de l'Archiduchesse qui le défendra contre son neveu; celui-ci supporte avec impatience l'idée d'être représenté dans cette grave affaire par un plénipotentiaire amateur; et pour le surplus, il joue, sans ajouter une très grande importance, semble-t-il, à ses paroles et à ses efforts. Il s'agite

en vertu du principe qui veut que devant leurs chefs les fonctionnaires se dépensent volontiers en pure perte, et font du zèle avec entrain.

Et en face de lui, Balthazar Gerbier. Celui-ci est un extraordinaire personnage, un de ces grands aventuriers dont le type se retrouve, de génération en génération, dans toutes les affaires internationales. Il n'a aucune patrie : son père était Français, et sa mère de souche espagnole ; il naît à Middelbourg en Zélande, passe son enfance en France, sa jeunesse en Hollande, et débarque à vingt-quatre ans à Londres, où il se fait recevoir dans la suite du Duc de Buckingham. Il embrasse alors la cause de l'Angleterre, et se met à son service.

Il est peintre à ses moments perdus, plus volontiers écrivain — il publiera pendant quarante ans une grande série de brochures et de livres hétéroclites, superficiels et hâtifs — écuyer et diplomate. Il est, en outre, décidé à accepter toutes les missions qu'on lui confiera, et à ne s'empêtrer d'aucun scrupule.

Après avoir suivi le Duc de Buckingham dans ses grands voyages diplomatiques à Madrid et à Paris, il s'est fait envoyer en Hollande (en 1627) pour aider (et pour espionner) Sir Dudley Carleton, l'ambassadeur anglais que nous avons découvert dans d'autres circonstances. Ce poste d'observation lui convient, et cet homme à tout faire est bien désigné pour s'aboucher secrètement avec Rubens et jouer avec lui une partie sans enjeu. Car il a les mêmes raisons que son interlocuteur de se faire valoir.

Rubens l'a rencontré pour la première fois à Paris, au mariage contracté par procuration par le Duc de Buckingham avec Henriette de France. L'érudition et la faculté d'assimilation de Gerbier, son cosmopolitisme et sa roublardise l'ont amusé puis retenu, et les flatteries dont l'autre a su l'accabler l'ont conquis. Gerbier sera son ami. Dès lors, rien de surprenant à ce qu'il soit mis en cause par le nouvel agent du Duc en Hollande quand celui-ci entreprend son offensive de paix.

La situation politique est très troublée. L'Angleterre, lancée dans une guerre assez téméraire contre l'Espagne, s'était tout naturellement alliée aux Provinces-Unies qui luttaient, depuis de nombreuses années, pour faire reconnaître leur indépendance par la Cour de Madrid. Elle avait en outre mécontenté la France, en donnant son appui aux Protestants révoltés et bloqués dans La Rochelle. Enfin, elle avait cherché, d'ailleurs en vain, à rétablir en Allemagne les affaires de Frédéric V, électeur palatin et roi de Bohême, qui, vaincu à la Montagne Blanche par l'empereur Ferdinand, était dépossédé de ses États. Cette intervention avait conduit l'Angleterre à tendre la main aux Danois de Christian IV.

On se trouvait donc dans un imbroglio général, et qui se compliquait encore de conflits à l'intérieur de chaque coalition. Ainsi la France et l'Espagne, qui semblaient alliées contre l'Angleterre, étaient, en réalité, dévorées de rancunes et de haines, et toujours prêtes à des trahisons réciproques.

On comprend mieux, dès lors, la tâche gigantesque entreprise par les deux diplomates amateurs, agissant sans mandat formel et dans une atmosphère d'irresponsabilité complète, avec la quasi-certitude d'être désavoués, et comme encouragement, le quotidien spectacle de leur impuissance.

En février 1627, *l'affaire commence. Gerbier rend visite à Rubens, et lui propose, au nom de Buckingham, de demander à l'Archiduchesse de s'entremettre entre le Roi d'Espagne et les alliés de l'Angleterre, pour arriver à un armistice général.*

Réponse de Rubens :

I [1]

RUBENS A GERBIER

Son Altesse a vu la proposition de Monseigneur le Duc de Buckingham et dit que, quant aux difficultez entre l'Empereur et le Roy de Dennemarq, qu'il y at quelque temps qu'elle a commencée à semploier pour les mettre d'accord, et fera les offices possibles pour y parvenir, mais comme le succès est incertain, mesmes qu'il y pouroist aussi avoir rencontré des difficultez au regard des États des Provinces Confédérées, seroit bien que mon dit Seig^r de Buckingham desclarast si le Roy de la Grande Bretagne vousdroit traister en ce cas au regard seulement de ces Couronnes : affin que son Alteze en estant esclaircie en puisse faire part à Sa Maj. Catholique dont apprès aiant receu responsse, en faire advertir le dit Seigneur Duc et partant trouve convenable que le Seigneur Gerbier retournant en Engleterre, nous en rapporte la résolution.

RUBENS.

(Non datée. Vers la fin février 1627.)

Le fer est engagé.

Aussitôt Gerbier cherche à pousser son avantage. Il s'aperçoit vite qu'il a devant lui un novice, plus préoccupé de se faire valoir que de toute autre chose. L'insistance de Rubens à écarter tout autre intermédiaire l'engage à faire de lui son complice, et il se met en devoir de le leurrer. Il lui promet l'exclusivité et le secret, mais étend à l'infini les limites du problème, et tandis que la politique de Rubens (sans doute inspiré par Spinola) était de restreindre la trêve et de séparer les affaires

(1) En français. (Public Record Office de Londres.)

d'Allemagne de celles de l'Extrême-Occident, il les lie toutes ensemble et les oppose d'un bloc aux manœuvres peu savantes du peintre.

Le Duc de Buckingham ayant confirmé à Rubens les paroles de Gerbier, et Rubens ayant transmis les remarques anglaises à Madrid, il y a un temps d'arrêt.

Les deux lettres suivantes le soulignent.

---

2 (1)

RUBENS AU DUC DE BUCKINGHAM

Monseigneur,

Par celle qu'il vous a pleu mescrire le 9 de Mars dernier, ay receu lentière asseurance de la bienveillance de V. Exc. envers moy laquelle je tascherai pouvoir mériter aux ocasions quy vous seront agréables et plairat menployer pour vos servisse : vous suppliant, très humblement, mexcuser si j'ay différé tant de jours de respondre sur laffaire que vos. Exc. sçait espérant tousjours quelques nouvelles d'Espaigne mais comme elles tardent tant je nay voulu laisser de ladvertir de la réception de la ditte lettre et vous baiser les mains pour la faveur qu'il vous a pleu me faire. Si tost que la responce viendra de Sa Maj. Catholique Jen advertiray vos. Exc. désiraut autant q. je dois, de veoir la perfection de ce beau chef d'œuvre, cependant avecq toute submission et très humbre révérence je me recommande aux bonnes grâces de vos. Exc. résolu de vivre et mourir en qualité,

Monseigneur.

RUBENS.

(Une note de Gerbier date la lettre : 21 avril 1627.)

(1) En français. Original perdu. (Copie du Public Record Office, à Londres.),

3 [1]

RUBENS A BALTHAZAR GERBIER

Monsieur,

J'ay différé de respondre à vos. première du 9 de mars passé, selon vostre stille, espérant que Son Al : auroit eu quelque advis sur ce quelle avoit escript sur la première proposition; Mais, puis que cela tarde, je n'ay voulu différer d'acuser la réception de la ditte vos. avecq les escripts y joincts et que l'on a despeché Courier à Sa Maj. Catholiq., l'advertissant du contenu, le priant de vouloir respondre incontinent, comme je m'asseure elle fera, dont vous advertiray par la voye que vous m'avez escripte. Priant Dieu que cest affaire puisse prendre la fin que se peut désirer pour le bien de la Chrestienté et n'ayant à vous dire autre chose pour ceste fois, je vous baise les mains de tout mon cœur demeurant à jamais,

Monsieur,

RUBENS.

(Non datée. Doit se placer sans doute à la même date que la précédente.)

Le temps d'arrêt se prolonge et Rubens en témoigne de l'humeur. Lui qui n'a pas eu l'initiative de l'affaire, il s'agite et donne aux compères d'en face, qui savent à merveille feindre l'indifférence, le spectacle d'une excessive impatience.

(1) En français. Original perdu. (Copie du Public Record Office de Londres.)

4 [1]

RUBENS A BALTHAZAR GERBIER

Monsieur,

Vostre silence m'estonne et me met en doubte se nos pacquets sont bien addressez ou non. Il est nécessaire en une correspondence de telle importance d'accuser tousjours la réception des lrès *(Sic)*. Car succédant quelque disgrâce on y rémédieroit avec les duplicats. Vous verrez, par l'enclose de 2 X *(Note marginale reproduisant une annotation de la main de Gerbier* (2) : l'Amb. de Savoye à Bruxelles), que nous avons ésté ensemble à NO (*Note marginale :* Bruxelles). Et de ma part je confesse d'avoir receu tout le contentement du monde. 2 X ayant faict ses complimens avee 104 et 105, (*Note marginale :* l'Infante et Spinola) il ne voulut toucher au mistère q. par mon moyen : et l'ayant trouvé si bien informé comme nous mesmes on a trouvé bon de traicter avec luy sincèrement et sans raucune réserve ou arrière pensée. Je l'ay informé, par ordre exprès de 105 (*Note marginale :* Spinola), très exactement de l'estat pnt *(sic)* de l'affaire et asseuré tout entièrement des bonnes et sainctes intentions de nre costé. Aussy je vous puis dire que nous avons eu quelqu. chose de part de 70 (3) qui nous donne du courage et nous faict espérer bien du succez de l'affaire : mais cela ne suffit pas pour la mettre en exécution. Nous croyons que, par la grâce divine, le reste suivra bien tost. Je suis retourné en Anvers ayant dégrossé l'affaire et mis 2 X et 105

(1) En français. Original perdu. (Copie du Public Record Office de Londres.)

(2) Même remarque pour toutes les autres notes marginales.

(3) Gerbier n'a pas annoté l'explication de ce chiffre : il semble bien, pourtant, qu'il signifie le Roi d'Espagne.

(*Note marginale :* Scaglia et Spinola) si près l'un de l'autre qu'ils traictent de bouche à bouche sur la matière : toutesfois ils m'ont faict toujours l'honneur, y ayant quelq. doubte ou ambiguité, ou scrupule, de se servir de mon message pour l'esclaircir des deux costez. A cette heure je pense qu'il n'y reste aucune difficulté entre eux et qu'ils s'entendent fort bien, et reçoyvent très bon contentement l'un de l'autre sans aucune desfiance. Certes nous trouvons 2 X (*Note marginale :* Scaglia) capable grandement d'affaires de telle importance et je suis bien aise qu'il a pris la résolution d'aller en 34, 41, 41, 67, 37, 59, 57 (1) car tout le débat sera comme j'ay dit à 2 X (*Note marginale :* Scaglia) et à vous aussy souventes foys sur la prétention des 89 (*Note marginale :* Estats) d'avoir le nom de ce qu'ils ont en effet. 2 X m'a dit qu'il pense que vous le viendrez trouver en ce quartier là. Je m'estimerois bien heureux de vous y pouvoir rencontrer, mais je croy que mes maistres ne m'oseroyent envoyer de leur ppre mouvement : du reste je suis d'opinion que ma présence serviroit grandement à la promotion de l'affaire, pour esclaircir entre nous les difficultez débattues autrefois; car ayant esté employé en ce traicté continuellement depuis la rupture, je me trouve encor tous les papiers présentez d'une part et d'autre en main.

Nous pourrions consulter ensemble avec 2 X et oo (*Note marginale :* Scaglia et Carleton). C'est pourquoy je vous prie de trouver moyen q. cela se face à requisition de 87 (*Note marginale :* Buckingham) m'escrivant une lettre à cest effect disant qu'il vous envoye celle part, vous enchargeant de beaucoup de choses qui ne se peuvent seurement ny aisément fier à papier. Et qu'il ne vous ose renvoyer de nouveau à NO (*Note marginale :* Bruxelles) pour que cela causeroit trop de bruict comme il fit l'autre fois, q. pourtant S. E.

(1) Cette série de chiffres signifie, sans nul doute, la Hollande. C'est, d'ailleurs, la leçon que propose la copie du Public Record Office.

désire que je me transporte avec permission de mes supérieurs en ce quartier là pour vous y rencontrer en la bonne conjuncture que OO et 2 X (*Note marginale :* Carleton et Scaglia) s'y trouveront. Ce seroit un grand coup; car, comme je vous ay dit, toute la difficulté qui pourroit empescher ou pour le moins rendre imparfaict ce beau chef d'œuvre consiste en l'affaire des 89 (*Note marginale :* Estats). J'ay là des amis qui sont en grande dignité et mes vieulx correspondents qui ne manqueront à leur debvoir. Je vous prie y tenir la main, mais soubs condition d'une foy inviolable de tenir secrette ceste mienne requeste sans qu'on sache jamais que cela se face par mon instruction. 2 X (*Note marginale :* Scaglia) sera après demain en ceste ville, et nous avons envoyé une sienne lettre pour un 31, 67, 25, 25, 57, 31, 35, 27, 23 (*Note marginale :* passeport) des 89 (*Note marginale* Estats), lequel je suis bien asseuré sera de mon advis touchant ma venue, encore q. je ne me suis encor descouvert avec luy, réservant le secret de secte lettre à vous seul pour la communiquer avec 87 (*Note marginale :* Buckingham); mais il me faudroit par le mesme moyen pour le moins par OO ou 2 X (*Note marginale :* Carleton ou Scaglia) impétrer aussi tost un passeport. Je vous prie me vouloir respondre incontinent aussy sur les particularitez desja escrites tant de fois touchant le reste des peintures appartenantes à 87 lesquelles je n'ose envoyer sans votre ordre, voyant le passage si embrouillé et dangereux q. je ne l'oseroys entreprendre sans vostre ordre exprès (*Note marginale :* Je vous prie de toucher aussy un mot sur la peinture de Moucheron). Et n'ayant d'autre chose je vous baise bien humblement les mains et me recommande à vos bonnes grâces, demeurant à jamais,

Monsieur,

Vostre plus humble serviteur.

Je vous prie brusler ceste lre aussy tost que vous vous en

serez servy car elle me pourroit ruyner auprès de mes maistres encor qu'elle ne contient aucun mal : pour le moins elle me gasteroit mon crédit auprès d'eux et me rendroit inutile pour l'advenir.

De 61, 77, 21, 57, 27, 25 (*Note marginale :* Anvers) le 19e de may 1627

Dans la coulisse, on envisageait les affaires avec d'autres yeux. Madrid faisait des prodiges pour inculquer à l'excellente, mais peu intelligente archiduchesse Isabelle, les principes de duplicité et d'hypocrisie qui étaient à la base de sa politique.

La paix offerte par Gerbier est, évidemment, tournée contre la France. Et Philippe IV ne serait pas loin de s'en réjouir. Mais il vient de conclure avec la France un traité formel contre l'Angleterre, et tout le problème, pour lui, est de concilier ces inconciliables, et de ne se trahir vis-à-vis de personne en trahissant tout le monde.

On comprend, dès lors, le peu de succès des propositions d'Isabelle et de ses avis, qui ne tendent à rien moins qu'à s'allier ouvertement à l'Angleterre pour faire à la France une guerre décisive. Le Roi, approuvé par ses conseillers, rappelle l'Infante à la réalité, et la blâme à haute voix de s'être laissée influencer par Rubens et de lui avoir confié une mission d'une certaine importance.

La gouvernante des Pays-Bas avait mis, cependant, toute sa confiance dans son peintre, et lui avait permis d'aller, en Hollande, rejoindre Gerbier. Ce voyage fut pour Rubens un voyage d'affaires : il en profita pour vendre à Buckingham la collection de marbres antiques qu'il avait acquise de Sir Dudley Carleton (1). *Et comme le Duc avait besoin de lui, vu les négociations en cours, il en profita pour le lui vendre un prix exorbitant.*

(1) Voir correspondance Rubens-Carleton.

Le voyage avait commencé par une passe d'armes assez ridicule, Gerbier et Rubens voulant chacun attirer l'autre dans une ville de son choix.

---

5 [1]

RUBENS A BALTHAZAR GERBIER

Monsieur,

J'ay communiqué vo^e^ lettre où qu'il appartenoit et on m'a ordonné sur des raisons que trouverez justes et équi tables de ne passer oultre de Zevenberghen pour ceste fois. Je vous prie vous y transporter incontinent et aussi tost que vous y serez arivé men donner avis par un exprès, l'adressant à Breda au Cigne, où que je me suis aresté attendant de vos nouvelles. Je ne manqueray à vous venir baiser les mains au mesme instant. Cependant vous suppliant me conserver en vos bonnes grâces je vous baise les mains de tout mon cœur demeurant à jamais,

Monsieur,

RUBENS.

De Breda, 10 juillet 1626.

Ce fut Rubens qui céda et qui rejoignit Gerbier à Delft.

Mais les négociations ne firent aucun progrès, les instructions du Roi d'Espagne étant formelles, et le peintre ayant reçu

(1) En français. Original perdu. (Copie du Public Record Office de Londres.)

l'ordre de ne rien promettre et de ne rien écrire. Les conversations, très cordiales, se terminèrent par une carence, c'est-à-dire par un monceau de promesses vagues et de serments faciles.

Rubens rentra dans son pays en affirmant qu'il allait se rendre aussitôt à Paris, où un délégué spécial du Roi d'Espagne était retenu par la maladie, et qu'il en reviendrait bientôt avec des propositions définitives. Or il se garda bien d'aller à Paris, au chevet de Don Diego Messia, marquis de Leganès, et ne donna aucune nouvelle à ses comparses. Ceux-ci en conçurent de l'humeur, et Rubens entreprit de les calmer.

---

6 (1)

RUBENS A BALTHAZAR GERBIER

Monsieur,

Vous avez en apparence raison à vous plaindre de nous vous ayant entretenu si long temps loin de Monseigneur vostre Maistre et de Mademoiselle vostre Compaigne sur l'attente de la venue du Seig. Don Diegho Messia. Mais il nous fault excuser puisque nous y allions de bonne foy et selon nostre croyance ne pouvant diviner les incidents survenus depuis. Toutesfois il y a de nouvelles qu'il devoit partir le 22 de Paris mais jusques asteur il n'y a poinct de certitude qu'il soit parti per quelq. avantcoureur come seroit de raison que comparust quelq. jours avant son arrivement. Jay donné part à Monsieur le Marquis par vostre

(1) En français. Original perdu. (Copie du Public Record Office de Londres.)

lettre mesme accompagnée dune mienne de vostre résolution pour retourner en Angleterre. Je ne manquerai de vous advertir de ce quil m'ordonnera à vous dire sur cela e nayant aultre chose pour cette foix, je vous baise bien humblement les mains, demeurant à jamais,

Monsieur, vostre plus humble serviteur,
Pietro-Paolo RUBENS.

Il fauldroict donner ordre pour l'addres de nos lettres puis que le passage de Calais est serré come Mons. Stelzius m'at adverti. Jay license descrire et recevoir lettres d'Ollande, mais jaime mieux que cela se face sur le nom de Monsieur Arnoldo Lunden, demeurant à Anvers.

Anvers, ce 27 d'aoust 1627.

Cette attitude de temporisation, qui lui était imposée par Madrid, eut le don d'exaspérer Gerbier et de jeter l'alarme dans le camp anglais. L'agent de Buckingham se fait à son tour très pressant, et il écrit une longue lettre où la menace se dissimule mal sous les protestations d'amitié.

On peut dire que Rubens en fut épouvanté. Et perdant toute retenue, il rejeta sur les gens de Madrid, et en particulier sur le Comte-Duc d'Olivarez, l'insuccès de sa mission. Trahissant les ordres, et même la confiance de ses maîtres, il révèle à ses amis anglais les plans d'offensive qu'on nourissait en ce moment à Madrid et à Paris, et il se désolidarise rageusement de la politique qu'il est censé défendre. Il s'aperçoit du rôle de paravent qu'on lui a fait jouer et son orgueil souffre cruellement de cette injure.

7 [1]

RUBENS A BALTHAZAR GERBIER

Monsieur Gerbier,

Vostre lettre du 6 de ce mois at esté venue et prise en bonne part mais touchant la responçe que désirés sur vostre escriture du 9 de mars, on trouve que demeurant de vostre part en la résolution contenue dans le dict escript qui est de vouloir embrasser tout en un comme vous m'avez réittéré l'on ne trouve que l'on puisse pour le présent advancer l'affaire par auqu'une responce, parceque la venue du Seigneur Don Diego Messia nous at esclaircy du conçert des Roys d'Espagne et de France, pour la défençe de leurs Roijaumens. Ce néantmoins la Sérénissime Infante ne change d'opinion, ains est d'advis de continuer les mesmes offiçes pour l'effect de ses bonnes intentions, ne désirant S. A. aultant chose en ce monde que le repos du Roy son nepveu et une bonne paix pour le bien publicq. Aussi Mons. le Marquis y apportera pour sa part toute assistençe et le devoir qu'il pourra pour le succçès d'un si bon œuvre, si de la part de l'Engleterre l'on faict le mesme, nostre correspondence se maintiendra en vigeur, et se donneront réciproquement les avys nécessaires aux occasions qui s'offriront. Sur quoy attendant de vos nodvelles de me racomande en vos bonnes grâces demeurant à jamais,

Monsieur,
Vostre bien humble et affectionné Serviteur,
P. RUBENS.

Ce 18 de septembre 1627.

(1) En français. (Public Record Office de Londres.)

Dans des lettres plus intimes, le ton s'élève à une incroyable vivacité, et la colère le pousse à une vraie trahison.

---

8 (1)

RUBENS A BALTHAZAR GERBIER

Monsieur,

Je vous supplie de croire que je fais tout ce que je peux et que mes maîtres sont vivement intéressés par l'affaire qui nous occupe. Ils sont, d'ailleurs, aiguillonnés et stimulés par Olivarès, chez qui la passion étouffe toutes les raisons et domine tous les arguments, ainsi que j'ai pu m'en rendre compte en écoutant Don Diego (il fait cependant l'impossible pour cacher cette intrigue). Le Grand Conseil d'Espagne, dans sa majorité, partage notre opinion, mais Olivarès a réussi, par son entêtement, à rallier tout le monde à la sienne. Ce sont là des épreuves que Dieu nous envoie, pendant qu'il poursuit l'accomplissement de son œuvre. Quant à Don Diego, il commence à vaciller, et il est terriblement embarrassé. On lui a montré de près la duplicité des Français; on lui a dénombré les appuis que, quotidiennement, le Roi de France donne aux États, et qu'il voudrait bien donner au Danemark; on lui a fait voir comment il se moque de notre naïveté, et que l'épouvantail d'une alliance avec l'Espagne lui sert simplement à arracher au Roi d'Angleterre un accord, qu'il finira, en fait, par obtenir. Tout cela, sur l'ordre de l'Infante et du Marquis, je l'ai très souvent et en détails exposé à Don Diego. Je lui ai parlé très franchement et très librement. Mon effort n'a pas été

(1) En flamand. Original perdu. (Copie du Public Record Office de Londres.)

vain, mais l'affaire est conclue et Don Diego ne peut pas modifier les instructions qu'il a reçues d'Espagne. Je ne vous tromperai pas, cher Monsieur, au nom de l'amitié. Je vous dirai, au contraire, en toute franchise, que l'Infante et le Marquis sont décidés à poursuivre nos négociations, car ils ne doutent pas que les traités entre la France et l'Espagne n'auront aucun résultat, aucun effet, ni aucune durée. C'est pourquoi, d'ailleurs, tous les gens sages, ici, prêtres ou civils, s'en moquent et en rient. Mais tant que la preuve de la sottise de ces traités n'est pas faite, la situation ne se modifiera guère, et il faudra encore quelque temps. Olivarès finira bien par voir clair et par faire de la meilleure besogne. Mais, hélas ! il sera trop tard.

D'ici là il faudrait que nous prissions soin de garder nos affaires en bon état, et que vous pussiez entretenir la bonne humeur de Buckingham; cette attitude, en tous cas, ne sera jamais mauvaise; nous ne prétendons pas, n'est-ce pas? empêcher ou retarder un fait de guerre; par conséquent, notre attitude ne cache rien de suspect. Pour le reste, je ne voudrais pas vous tenir plus longtemps, à l'aide de vains espoirs, écarté de votre maître de de votre chère femme; je l'avais fait jusqu'ici dans une bonne intention et en me fondant sur d'excellentes raisons. Nous ne manquerons pas de nous tenir en contact et de nous avertir mutuellement de toutes les nouvelles, afin de cultiver les bonnes dispositions de nos Princes et de garder nos positions. Je vous envoie ci-joint une lettre pour le Duc, lettre qui doit servir à votre décharge et à la mienne. Je ne peux rien faire d'autre pour l'instant, et, la conscience en repos, je me confie entièrement à la volonté de Dieu. *In magnis voluisse sat est, Diis aliter visum est.* Présentez, je vous prie, mes respectueux hommages à M. Carleton; assurez-le de ma fidélité et de mon affection, et croyez-moi

Votre toujours très dévoué,

RUBENS

Je reçois à l'instant votre lettre du 14. J'utiliserai tous vos avis dès qu'il y aura moyen.

D'ici et par lettre, il n'est d'aucune utilité que je vous parle plus longuement, et d'autre part je n'obtiendrai pas l'autorisation de faire ce voyage (1). Si l'affaire tombait à l'eau, je pourrais très bien, au surplus, acheter ces tableaux pour mon compte.

Les tableaux du Duc de Buckingham sont prêts. Le mieux serait que vous chargiez M. Le Blon de leur transport. S'il n'avait pas d'autre raison de faire le voyage, il pourrait le faire tout exprès. Je lui remettrai aussitôt les toiles, et je l'aiderai à obtenir pour elles la libre exportation; mais il faudrait que je puisse montrer une lettre de vous, par laquelle vous me demanderiez mon assistance. Je vous rappelle votre promesse de m'obtenir un passeport.

(Non datée. Vers le 20 septembre 1627.)

---

9 (2)

RUBENS AU DUC DE BUCKINGHAM

Monseigneur,

Sy je fusse sy heureux comme bien intentionné aux affaires que V. E. m'a confiez, elles seroyent en meilleur estat. Je prends Dieu à tesmoing d'y avoir pcédé *(sic)* sincèrement et de n'avoir dit ny escrit chose quelconque qu'en conformité de la bonne intention et par ordre exprès de mes maistres, lesquels y ont apporté tout ce qui dépendoit de

(1) d'Angleterre.
(2) En français. (Public Record Office de Londres.)

leur devoir et pouvoir pour en venir à bout, sy les passions particulières eussent donné lieu à la raison. Aussy nonobstant le succès tout contraire ils persévèrent en leur opinion et ne changent d'advis à discrétion de la fortune. Mais (comme sages et expérimentez aux affaires du monde et considérant la volubilité d'icelle et à combien de changement sont subjectes les affaires d'Estat) sont résolus de n'abandonner le traicté, comme ils m'ont ordonné d'escrire à Gerbier, ains de continuer les mesmes bons offices pour le succez de ce bon œuvre. Je vous supplie de croire, Monseigneur, qu'il n'y a point d'artifice en leur procédure, mais qu'ils sont portez de très bon zèle et affection au bien public. C'est aussy sans préjudice des exploicts de guerre d'un costé et d'autre, ou à quelque retardement d'iceux soubs ce prétexte. Si V. E. sera au mesme advis je seray bien ayse d'avoir par Gerbier de vos nouvelles, lequel nous avons entretenu longtemps esloigné de vostre personne sur l'espoir qu'avions du bon succez. Je supplie V. E., nonobstant l'iniquité du temps, me conserver en vos bonnes grâces et croire q. jamais quelq. accident de fortune ou violence du destin public ne pourront séparer mes affections de vostre très humble service, auquel je m'ay dédié et voué une fois pour tousjours, en qualité de Monseigneur,

Vostre très humble et très obligé Serviteur,

Pietro-Pauolo Rubens.

D'Anvers, ce 18 de septembre 1627.

10 (1)

RUBENS A BALTHAZAR GERBIER

Monsieur,

La responce que je vous envoye ici jointe est tout ce qu'on peust faire en ceste coniuncture, elle est faictte par ladvis de la Sérénissime Infante et de Mons. Le Marquis, laiant faict veoir et approuver du Seign. Don Diego Messia auquel ils ont baillé la coppie avecq icelle des vostres du 6 de ce mois pour les envoyer touts encemble en Espagne. J'ay esté depuis la récepte de vos lettres du 6 continuellement à Brusselles aiant receu la dernière à mon retour. J'ay traicté par ordre de mes Maistres franchement avecq De S. Don Diego, et vous puis asseurer quils sont bien marris de la résolution prise en Espagne nonobstant tous leurs deveoirs en contraire, aussi ne dissimulent ils nullement leur opinion et font paroistre leur persévérance en icelle non seulement au S. Don Diego mais en Espagne mesme. Nous croyons que ces Ligues ne seront qu'un Tonnere sans foudre que feront du bruict en ayr sans effect car cest un componement de divers humeurs ramassés contre leur nature et complexion en un seul corps plus par passion que par raison. Touts les gens d'esprit et bien affectionnés au bien publicq sont de nostre intention et sur tout l'Infante et le Marquis. Le mesme S. Don Diego m'a recommandé de maintenir nostre correspondence en vigueur, disant que les affaires d'Estats sont sugettes à beaucoup d'inconvéniens et qu'elles se changent facilement. Il est désabusé de plusieurs choses depuis son arrivement icy. Quant à moy je

(1) En français. Original perdu. (Copie du Public Record Office, de Londres.)

me trouve avecq un extrême regret pour ce mauvais succès, tout au rebours de nos bonnes intentions, mais j'ay ce repos en ma conscience de n'aveoir manqué d'y aveoir apporté toutte sincérité et industrie pour en venir au bout, si Dieu n'en eust disposé aultrement. Je ne puis aussi plaindre de mes Maistres, lesquels m'ont honnoré d'une estroicte comunication de leurs intimes intentions en affaire de telle importance. Je ne puis croire que ceux de vostre party aient occasion de se moquer de nous ou de nostre insuffisance, ou de se desfier de moy, puis que mes maistres ne veulent abandonner l'affaire, ains persistent tousiours en la mesme intention sans aulcune fainte ni surprise, ne pouvant servir ceste artifice à chose quelcqonque, puis qu'on ne prétend par ce moyen de raffroidir ou tenir en suspens aucun effort ou exploit de guerre de vostre costé. Je prie Dieu nous employer plus heureusement pour l'advenir en ceste et en aultres ocasions et vous conserver en sa protection et moy en vos bonnes grâces, qui suis et seray tousjours

Monsieur, vostre plus humble et affectionné Serviteur,

RUBENS.

Ce 18 de septembre 1627.

Les lettres et papiers d'État, et spécialement les lettres du Marquis de Léganès, prouvent que Spinola, contrairement aux affirmations de Rubens, était très tenté par le projet de débarquemeut en Angleterre et tout disposé à prendre personnellement le commandement des troupes. Et si l'Archiduchesse Isabelle se prête encore aux négociations entre Rubens et Gerbier, c'est en vertu d'instructions formelles de Madrid, où on voulait donner le change aux ennemis anglais. Il semble invraisemblable que Rubens n'ait pas été au courant de ces instructions, et il est impossible de ne pas lui laisser toute la responsabilité de son extraordinaire attitude.

Nous en avons une preuve dans une lettre que Rubens écrivit, quelques semaines plus tard, à Spinola, pour plaider auprès de celui-ci la cause de la paix Gerbier.

II [1]

RUBENS AU MARQUIS SPINOLA

Excellence,

J'ai reçu aujourd'hui des lettres par un courrier spécial qui a ordre d'attendre mes réponses pour M. Gerbier et pour l'abbé Scaglia. J'adresse à V. E. la lettre de celui-ci; celle de Gerbier étant écrite en flamand, force m'est de la conserver. Les deux lettres disent à peu près la même chose, et les deux correspondants ont le même désir : celui de venir ici. Les Anglais, sans nul doute, feront la paix avec l'Espagne, parce qu'ils sont tellement irrités de leurs insuccès dans la guerre avec les Français qu'ils feront l'impossible pour pouvoir la reprendre sans que l'Espagne y mette obstacle. Je n'ai pas voulu attendre d'en faire part à V. E., bien qu'Elle ne puisse pas, à mon sens, me donner une réponse très précise. Néanmoins, je La prie de bien vouloir me la faire tenir aussitôt, pendant que le courrier qui doit l'emporter se trouve encore dans notre ville.

Gerbier termine sa lettre en excusant l'insuccès du Duc de Buckingham, dont le crédit auprès du Roi est plus grand que jamais. Mais je crois que le mieux est de recopier simplement ce passage de la lettre de Gerbier : « Il est bien connu depuis longtemps, dit-il, que les gens passionnés et

(1) En italien. Original perdu. (Copie de chancellerie aux Archives de Simancas.)

les ignorants fondent tous leurs jugements sur leur seul instinct, mais que les gens prudents, sachant combien la guerre est une entreprise hasardeuse, n'oublient jamais que la retraite, suivie d'une réoffensive plus vigoureuse, est une ruse employée par tous les grands capitaines. Chacun sait, en outre, que les renforts anglais ont été retardés par des vents contraires, et que ceux-ci sont la seule cause de l'insuccès du Duc. N'ayant plus que trois mille fantassins et cinquante cavaliers, il a jugé qu'il était trop faible pour se mesurer avec les sept mille fantassins et les deux cents cavaliers du Maréchal de Schomberg. Aussi a-t-il résolu de se retirer en très bon ordre, et en livrant, pour l'honneur et non par nécessité, quelques escarmouches. Tout le monde s'est rembarqué, sauf au plus deux cent cinquante hommes; le Duc est parti le dernier. Et actuellement, on procède rapidement aux préparatifs d'une expédition beaucoup plus importante et mieux outillée que la précédente. » Telles sont les paroles de Gerbier pour son patron.

Je n'ai rien d'autre à dire à V. E. C'est pourquoi, je me recommande très humblement à Ses bonnes grâces, et je Lui baise les mains très respectueusement.

Pierre-Paul RUBENS.

(Non datée. Vers la mi-décembre 1627.)

Spinola partit pour l'Espagne, après avoir répondu à Rubens une lettre très courte et très imprécise.

Le peintre, un mois plus tard, revint à la charge en s'adressant directement à l'Archiduchesse. Et on remarquera que l'indifférence témoignée par la Cour de Madrid et par le Marquis Spinola lui-même à l'égard de ses avis, n'a pas ébranlé Rubens et n'a pas diminué la complaisance avec laquelle il se contemple. Le passage d'un agent diplomatique à

Anvers, un Hollandais nommé Josias Vosberghen, chargé d'affaires de Danemark à La Haye, et la conversation qu'ils ont eue, lui sont un prétexte à vanter ses missions passées et son très vif désir d'être utilisé de nouveau.

---

12 (1)

RUBENS A L'ARCHIDUCHESSE ISABELLE

Altesse Sérénissime,

Le Marquis Spinola m'a écrit, en quittant Bruxelles, que s'il arrivait quelque chose d'important dans le domaine de la politique, je devais en référer directement à V. A. C'est pourquoi je m'empresse de prévenir V. A. que le Chargé d'Affaires du Roi de Danemark en Hollande, à qui V. A. a fait donner un passeport pour rejoindre son poste à travers notre pays, se trouve à Anvers depuis quelques jours. Il m'a rendu visite et m'a très longuement entretenu de la situation politique; probablement avait-il appris, soit par les Anglais, soit par d'autres, que V. A. m'a fait naguère l'honneur de me confier à plusieurs reprises des négociations, encore qu'elles soient restées infructueuses. Ce messager-ci est hollandais; plusieurs de ses parents ont leur place dans les Assemblées et les Conseils de son pays; j'ajouterai qu'il m'a paru parfaitement au courant de toutes les négociations qui ont lieu ou ont eu lieu dans le passé avec les États de Hollande. Il vit dans l'entourage immédiat du Prince d'Orange.

Je suis persuadé que ce n'est pas sans raison qu'il a décidé

(1) En italien. Original perdu. (Copie espagnole dans les Archives de Simancas.)

de faire le détour de nos provinces pour se rendre en Angleterre; il est certainement poussé par le désir d'entamer des négociations secrètes avec V. A. Il ne veut pas passer par Bruxelles, ni s'arrêter à Gand qu'il traversera en se rendant à Dunkerque ou à Calais. Il veut se contenter d'être en relations avec moi, et il attend que V. A. veuille bien m'autoriser à conférer et à correspondre avec lui à son retour d'Angleterre. Il m'a, dans ce but, fait accepter un chiffre.

Je me suis autorisé de la confiance que V. A. et le Marquis Spinola m'avez toujours témoignée pour l'écouter. Mais je trouve que pour poursuivre mes négociations avec lui, il faut à présent que je sois en possession d'une autorisation formelle de V. A. Celle-ci peut très bien consister en un billet de trois lignes, griffonné par V. A., comme j'en eus un, naguère, de la main du Marquis, pour me donner qualité dans les tractations avec Gerbier. Je ne lui donnerais pas ce billet. Je me contenterais de le lui montrer une seule fois. Quant à lui, il a des lettres de créance en bonne et due forme, de son roi.

L'idée du Chargé d'Affaires de Danemark peut se résumer en quelques phrases. (La médiocre fortune de son roi semble garantir la vérité de ses allégations.) La voici : les intérêts des rois d'Angleterre et de Danemark et ceux des Provinces-Unies sont liés non seulement par l'identité de leurs religions, mais aussi par toute la politique de leurs États; je rappellerai ici à V. A. qu'il n'est pas moins informé des affaires de Hollande et des idées du Prince d'Orange que de celles de son roi; on peut donc inférer qu'en parlant de la sorte, il traduit leur unanime pensée. Comme leurs intérêts sont identiques, c'est du temps perdu que de mener des négociations séparées avec l'un ou avec l'autre, et surtout de croire que les États de Hollande renonceront jamais de plein gré à leur titre d'États Indépendants pour reconnaître la souveraineté, même nominale, du Roi d'Es-

pagne. Une telle chose ne pourrait, donc, jamais arriver qu'à l'intervention des rois alliés, qui pourraient s'employer, sans les y contraindre, à leur arracher une concession vis-à-vis du Roi d'Espagne.

J'ai l'impression — et je ne crois pas me tromper — que le voyage de ce Chargé d'Affaires en Angleterre a pour but de demander des secours pour son Roi, et de chercher à promouvoir des négociations de paix. Il m'a, en outre, entretenu des intérêts personnels du Prince d'Orange, et il m'a dit des choses que je répéterai de vive vcix à V. A.; il est vraisemblable, en effet, que ces propos lui ont été dictés par le prince lui-même. Il m'a dit et répété, pour le surplus, que la réputation de loyauté de V. A. est grande et s'étend chez tous nos ennemis, et qu'on se confierait de meilleur cœur à la conscience de V. A. plutôt qu'aux bons soins de n'importe qui, pour mener à bien un accord. Si V. A. m'y autorise, j'obtiendrai de mon interlocuteur des détails supplémentaires, et peut-être même des propositions écrites, et j'en avertirai aussitôt V. A. S., à qui je baise très humblement les pieds.

Pierre-Paul Rubens.

Notre homme est pressé de reprendre la route. C'est pourquoi il serait bon, si V. A. le veut bien, que je connaisse promptement Sa décision. Il dit que si V. A. veut bien entamer des conversations, il repassera ici en rentrant d'Angleterre, et qu'entre temps nous pourrions, afin de ne pas perdre du temps, négocier par lettres.

Anvers, 26 janvier 1628.

L'Archiduchesse fut insensible aux sollicitations, aux promesses et aux suggestions de Rubens, et à son plaidoyer pro domo. *Elle lui refusa l'autorisation écrite qu'il demandait, et*

se contenta de le renvoyer au Marquis Spinola, dans son lointain séjour à Madrid. Malgré cette fin de non-recevoir, Rubens s'entêta et il écrivit au ministre absent.

---

13 [1]

RUBENS AU MARQUIS SPINOLA

Excellence,

La Sérénissime Infante m'a ordonné de faire part à V. E. des négociations qui ont commencé, depuis Son départ, à l'occasion d'un passeport que S. A. S. a accordé, par l'intermédiaire de V. E. et sur mes instances, au Chargé d'Affaires du Roi de Danemark auprès des Provinces rebelles. Il est de nationalité hollandaise, de la famille de plusieurs membres du gouvernement, et lié d'amitié avec le Prince d'Orange. Se trouvant à Anvers, ces jours-ci, il est venu me remercier de lui avoir obtenu son passeport, puis, élargissant la conversation, il s'est mis à parler des affaires publiques et s'est montré très informé des négociations secrètes qui ont eu lieu entre Hollandais et Anglais. Il est, en outre, m'a-t-il avoué, dans les confidences de Sir Carleton. En conclusion, il m'a dit qu'à son avis on n'arriverait jamais à rien en menant des négociations séparées avec tel ou tel de nos ennemis, mais qu'il fallait traiter avec tous; ils sont, d'après lui, inséparables, puisqu'ils sont liés par leurs intérêts. Un traité, signé tout récemment à La Haye, entre le Roi de Grande-Bretagne et le Roi de Danemark et les États des

(1) Probablement en italien. Original perdu. (Copie espagnole aux Archives de Simancas.)

Provinces-Unies interdit même aux contractants des négociations de paix séparées.

Je lui répondis que si les États devaient forcément intervenir dans les tractations, il y avait peu d'espoir d'aboutir, vu leur obstination à conserver leur titre de pays libre, accordé seulement pour la durée de la trêve, et tombant avec elle. J'ajoutai que S. M. Catholique se ferait reconnaître comme souverain, de gré ou de force. C'est pourquoi l'obstacle me semblait infranchissable, et me forçait à désespérer du succès de n'importe quelle conversation.

Mon interlocuteur me répondit que si le Roi voulait traiter directement avec les États, il n'arriverait jamais à son but, mais que s'il acceptait de donner satisfaction aux rois d'Angleterre et de Danemark sur des points spéciaux où leurs intérêts personnels, seuls, étaient en jeu, ceux-ci pourraient bien, en revanche, contraindre les États à admettre que le Roi d'Espagne porte le titre de souverain, sans avoir ni pouvoir ni souveraineté effective, attendu qu'on ne pouvait pas admettre que, pour une question de mots, toute l'Europe vive en guerre.

Me rappelant à propos certaines choses que m'avait dites à plusieurs reprises Don Diego Messia — « notre Roi, disait-il, prétend surtout au titre de souverain et se préoccupe davantage de celui-ci que du pouvoir réel » — je dis au Chargé d'Affaires qu'il devait m'indiquer avec précision les desiderata des rois alliés; il n'est pas certain, en effet, que notre Roi puisse leur donner satisfaction; les différends qui séparent l'Empereur et le Roi de Danemark n'intéressent l'Espagne qu'indirectement, à cause des relations de famille de notre Roi et de la Maison d'Autriche, et tout ce qui concerne la restauration du Comte Palatin dans sa dignité et dans son indépendance dépend de l'Empereur seul. Il me répliqua aussitôt que l'autorité du Roi d'Espagne était considérable et notoire dans le monde entier, et que s'il acceptait de prendre personnellement la chose en mains,

rien ne serait impossible. Il ajouta que si notre Roi voulait appuyer les réclamations des souverains anglais et danois, ceux-ci agiraient, par tous les moyens en leur pouvoir, sur les États de Hollande, pour qu'ils donnent satisfaction à S. M. Catholique; et que, si, après que j'eusse transmis ses propositions à V. A., celle-ci les accueillait favorablement, il mettrait par écrit quelques-unes des conditions d'un traité éventuel, sans les signer, et les transmettrait ensuite à l'examen et à l'approbation de ses maîtres avant de les envoyer en Espagne. D'autre part, il se rendrait en Angleterre et solliciterait là-bas des lettres de créance l'autorisant à traiter au nom du Roi de Grande-Bretagne. Je lui fis observer alors qu'une commission des États de Hollande lui serait également nécessaire, mais il me répondit qu'il ne voulait pas promettre une chose impossible. Pourtant, dit-il, si notre Roi accepte de donner au Prince d'Orange les garanties nécessaires et des compensations morales et matérielles, il est certain que le Prince, pour arriver à la Paix, soutiendrait de toute son autorité et de toute son activité l'effort de ses souverains alliés pour amener les États de Hollande à composition.

Je ne connais pas le Chargé d'Affaires et je n'ose espérer qu'il sera en état de réaliser ses promesses. J'en doutais même fortement, mais il m'a montré ses Lettres de Créance, écrites de la propre main de son Roi, dûment rédigées et signées, j'ai pu m'en rendre compte personnellement; en conséquence, je n'ai pas cru pouvoir cacher cette visite à S. A. S. Je L'en ai donc avertie. S. A. S. m'a demandé de poursuivre l'affaire et d'en avertir V. E. (comme je le fais par la présente). Je Lui envoie, donc, pour ma décharge l'original de la commission que j'ai montrée à S. A. S., et que mon interlocuteur m'a remise ainsi qu'un autre papier indiquant certaines des conditions du traité éventuel, ainsi qu'une sorte de bilan bien établi des profits et des pertes qu'une paix réalisée sur de telles bases donnerait à chaque partie. La chose la

plus importante serait le secret qui, dit le Hollandais, est l'âme même de l'affaire. Il n'a voulu voir personne à Bruxelles et j'ignore ce qui me vaut sa préférence, lui qui m'a déclaré qu'il ne voulait correspondre ni traiter avec personne d'autre que moi. Il m'a, en outre, laissé un chiffre.

J'espère qu'à la réception de cette lettre V. E. se trouvera, grâce à Dieu, à la Cour; je me recommande très humblement à Ses bonnes grâces et je Lui baise les mains.

Pierre-Paul RUBENS.

Notre homme désirerait surtout avoir par écrit un aperçu du traité sur la base duquel S. M. accepterait d'accorder la paix aux Hollandais; on devrait y spécifier ses conditions et prétentions, afin qu'on puisse avancer dans les négociations en s'appuyant sur une base solide.

(Non datée. Vers la mi-février 1628.)

Spinola n'attache aucune importance aux propositions dont Rubens s'est fait l'écho sonore; il ramène les conversations d'Anvers, où deux hommes sans mandat ont reconstruit l'Europe selon leurs convenances, à leur juste valeur; et sa réponse est d'une hâte cordiale qui n'aurait pas dû tromper son correspondant.

Mais la politesse diplomatique du Marquis trompe le diplomate amateur d'Anvers, qui écrit assez naïvement à Londres, où se trouve Josias Vosberghen, les deux lettres suivantes, l'une destinée à son interlocuteur, l'autre au Duc de Buckingham.

14 (1)

RUBENS A JOSIAS VOSBERGHEN

Monsieur,

J'ai reçu réponse du Marquis Spinola. Sa lettre, datée du 3 mars, est arrivée par le premier courrier spécial parti de Madrid après la réception là-bas de notre lettre du 11 février. S. E. m'écrit qu'il a reçu et lu avec plaisir nos propositions, mais il ajoute qu'il ne peut rien faire de précis ni s'appuyer sur vos propositions avant que vous ne soyez en possession de pouvoirs en bonne et due forme et que vous soyez authentiquement autorisé à faire aboutir avec nous le traité dont vous jetiez les premières bases dans les papiers que je lui ai envoyés. Le Marquis m'écrit, en outre, ces mots très importants : « Il est certain que le Roi d'Espagne est très disposé à faire la paix avec les États qui sont en guerre contre lui ». Ceci, notez-le, constitue un très grand changement intervenu depuis peu, et il faut saisir l'occasion de la présence à Madrid du Marquis Spinola. Sinon, nous n'aboutirons pas à grand'chose de bon; lui, au contraire, est expéditif et susceptible d'annihiler par son ardeur toutes les lenteurs administratives de l'Espagne. Mais n'oubliez pas que sa présence est nécessaire ici; aussi *quod vis facere fac cito*. N'ayant rien d'autre à vous dire, je me recommande à vos bonnes grâces, demeurant toujours

Votre dévoué serviteur,

RUBENS.

Anvers, 18 mars 1628.

(1) En flamand. Original perdu. (Copie, qui semble être de la main de Gerbier, du Public Record Office de Londres.)

15 [1]

RUBENS AU DUC DE BUCKINGHAM

Monseigneur,

Je n'ay voulu manquer à mon devoir envers V. Exc. et le bien public de vous advertir que Monsieur le Marquis Spinola m'a escrit de Madrid le troisième de ce mois qu'il trouve en Sa Maj. Catholique une très bonne disposition de faire paix avec iceulx qu'il est en guerre. C'est assez dit à un bon entendeur si V. Exc. continue en sa bonne et saincte intention de procurer comme elle peut de son costé ce bien au monde il faudra me donner le moien d'en asseurer Mons. le Marquis pendant son séjour à la Cour d'Espaigne que sera brief estant sa présence très nécessaire au Pays bas, je vous supplie, Monseigneur, me faire l'honneur d'un mot de responce et me conserver en vos bonnes grâces n'ayant en ce monde aultre désir que d'estre tout le durant de ma vie...

RUBENS.

Anvers, 18 mars 1628.

Pendant que Vosberghen traitait avec Rubens, Gerbier, en Angleterre, s'agitait pour renouer les conversations de Hollande, brusquement interrompues par la Cour de Madrid. Et il s'adresse à son tour au peintre, qui, aussitôt, se tourne vers Spinola et lui écrit, sous la même date du 30 *mars, trois nouvelles homélies.*

(1) En français. Original perdu. (Copie du Public Record Office de Londres.)

16 [1]

RUBENS AU MARQUIS SPINOLA

Excellence,

J'ai reçu d'Angleterre, par courrier spécial, un pli daté du 25 février. C'est une réponse fortement diluée, confuse, farcie de répétitions et rédigée en plusieurs langues, à la lettre du 21 décembre, dans laquelle V. E., m'ordonnant d'en donner copie à Gerbier, offrait de profiter de son voyage en Espagne pour amener une entente entre les deux couronnes.

Ils s'excusent (*Note marginale :* ce ne sont pas des prétextes, le courrier est bel et bien mort à La Haye, je le sais de source sûre. Quant aux dépêches dont il était porteur, il fallut attendre longtemps avant de les acheminer, à cause des vents contraires qui soufflaient sur les côtes de Hollande.) de n'avoir pas répondu plus tôt à nos lettres, mais le messager qui les avait acceptées à Anvers est mort en Hollande, et on a eu quelques difficultés à les trouver, si bien qu'ils ne les ont eues, en définitive, que ces jours-ci. Ce contretemps les a beaucoup ennuyés, et ils continuent à faire étalage d'excellentes intentions. Je regrette de ne pouvoir envoyer à V. E. les documents originaux, mais ils sont chiffrés en partie et (comme je l'ai dit plus haut) rédigés en plusieurs langues, et entre autres, en flamand. J'en enverrai le résumé à V. E.

J'avais écrit à Gerbier pour lui demander, en m'appuyant sur différentes considérations, de ne pas mêler l'abbé Scaglia à nos affaires. Il me répond que c'est chose impossible,

(1) En italien. Original perdu. (Copie espagnole aux Archives de Simancas.)

vu le grand crédit dont il jouit auprès de ses patrons. Il travaille, dit-il, avec autant d'ardeur que de talent, et il serait injuste et, d'ailleurs, dangereux de le tenir en suspiscion. Il ne faut pas oublier qu'un grand nombre de gens de toutes espèces, des ministres et des étrangers notoires (*Note marginale :* il y a aussi des ambassadeurs qui font de louables efforts en faveur de la France) accumulent les intrigues et les palabres pour empêcher notre accord et pousser à la paix avec la France. L'abbé Scaglia s'oppose énergiquement à ces menées, et, soit qu'il juge le rapprochement avec l'Espagne utile et favorable aux intérêts de son maître, soit qu'il se laisse pousser par sa francophobie, il nous est d'un grand secours.

Pour faciliter les choses, le Duc de Buckingham m'envoie un passeport dressé au nom de l'abbé, et grâce auquel les courriers qu'il nous enverra à Dunkerque, sur des navires, chaloupes ou barques anglaises, pourront aisément se rendre en Savoie et ailleurs. (V. E. comprendra qu'il s'agit d'un simple prétexte.) Le Duc demande à S. A. S. de prendre des dispositions identiques, pourvu que des gens sans passeport n'accompagnent pas indûment le courrier. Il paraît que cet arrangement nouveau est nécessaire pour éviter les détours et les vents contraires de Hollande. Tout récemment, le mauvais temps continuel a interrompu pendant huit semaines les relations entre les deux pays.

L'abbé Scaglia m'écrit aussi très longuement pour m'offrir ses bons services et me prier d'assurer S. A. S. et V. E. des excellentes dispositions de son maître vis-à-vis de S. M. Catholique et de la Sérénissime Infante. Il me promet qu'il fera l'impossible pour hâter les négociations et qu'il ne les abandonnera qu'au but. Aussi, mon avis franc, si je peux en émettre un, est qu'il ne faut pas écarter le bonhomme ni le décourager, sous peine de faire échouer toute l'affaire. Gerbier, d'ailleurs, m'a clairement dit la même chose, et j'espère que V. E. en prendra note.

Pour le reste, les documents ci-joints suffiront à éclairer V. E., à qui je baise humblement les mains.

De V. E., le très humble et très fidèle serviteur,

Pierre-Paul RUBENS.

Bruxelles, 30 mars 1628.

---

17 (1)

RUBENS AU MARQUIS SPINOLA

Excellence,

Je venais à peine d'achever la lettre ci-jointe que je recevais un nouveau courrier de Gerbier, porteur de trois lettres de sa main. J'envoie à V. E. la première d'entre elles, parce qu'elle est en français. Quant aux deux autres, qui sont en flamand, et tiennent quatre grandes feuilles de papier, en voici le résumé.

Nulle part, dans ces lettres, n'apparaît le nom de l'abbé Scaglia. Gerbier préfère, sans doute, s'en tenir à ce qu'il avait écrit récemment à ce propos. Mais une de ses missives me répète, en termes plus clairs, tout ce que l'abbé, qu'il ne cite pas, m'avait dit dans la sienne. L'autre, qui est beaucoup plus longue, est faite de plaintes et de commentaires sur tout ce qui s'est passé. Il me dit que le Roi d'Angleterre et le Duc ont fait tout ce qu'on attendait d'eux; qu'ils l'ont envoyé, lui, Gerbier, à Bruxelles, dès que j'en ai exprimé le désir; qu'ils l'avaient muni de lettres de créance autographes; que lui, Gerbier, m'a adressé depuis et à plusieurs

(1) En italien. Original perdu. (Copie espagnole des Archives de Simancas.)

reprises — le 9 mars, par exemple — des propositions écrites, vues et approuvées par le Roi et le Conseil Royal, et que, par contre, nous nous sommes toujours montrés très réservés. Il n'a reçu de nous que des réponses très vagues; on lui a écrit que S. A. S. en référerait à Madrid, mais V. E. n'a même pas daigné lui envoyer un billet de quelques lignes qu'il aurait pu montrer au Roi et au Duc et qui l'aurait récompensé des trois ou quatre grandes lettres qu'il m'a écrites de sa main. Il me dit, en outre, que je l'ai immobilisé pendant quatre mois à La Haye, en compagnie de Carleton, qui, sous un vain prétexte, s'y était rendu tout exprès, et qu'enfin, je me suis contenté de lui faire une visite d'amitié, n'étant porteur, quand je fis ce voyage, d'aucune mission de mes maîtres. Il me rappelle qu'après lui avoir fait perdre beaucoup de temps, je me contentai de lui apporter cette seule nouvelle, *les deux roys s'estoyent accordés ensemble* (1) portant ainsi un coup sérieux à la réputation de S. A. S. et de V. E., car c'était comme si l'Espagne s'était moquée du Roi d'Angleterre et du Duc et s'était servie d'eux pour les trahir. Le Roi et le Duc, personnellement, ont conservé, paraît-il, toute leur confiance dans la sincérité et le zèle pour la paix de S. A. S. et de V. E. Ils croient seulement que leurs bonnes dispositions furent annihilées en Espagne par des gens mal intentionnés ou jaloux de se voir préférer, comme intermédiaire, la Sérénissime Infante. (*Note marginale :* le Marquis de Mirabel.) Mais le conseil royal ne l'a pas compris ainsi, et il nous soupçonne nettement de lui avoir tendu des pièges à l'instigation de l'Espagne, afin de surprendre les Anglais à l'improviste, et peut-être même de s'emparer par surprise de l'Angleterre, ainsi que quelques messieurs en faisaient le plan, tout comme s'il s'agissait d'une vague bicoque. (*Note marginale :* ceci est une allusion ironique aux révélations que Don Diego me fit à Bruxelles, et qui,

(1) En français dans le texte.

sans doute, avaient un fond de vérité.) Cette suspiscion, je l'ai combattue en partie en envoyant à Londres la copie de la lettre de V. E. datée du 21 décembre, et par laquelle V. E., avant de partir pour l'Espagne, offrait d'agir sur notre Roi pour rapprocher les deux couronnes. Gerbier, toutefois, me reproche de ne pas lui avoir envoyé la lettre originale, mais une simple copie.

Quant au fond même de la lettre de V. E., Gerbier déclare qu'il est surpris de lire ces mots : « Deux choses me paraissent nécessaires : la première que ces messieurs nous fixent à peu près sur les conditions d'un accord éventuel », comme si V. E. avait oublié ou faisait mine d'avoir oublié les propositions faites de la part du Duc à plusieurs reprises, et entre autres, plus explicitement, dans la note du 9 mars; celle-ci disait que le Roi d'Angleterre accepterait de remettre à plus tard le règlement des affaires d'Allemagne, pourvu que le Roi d'Espagne fît la promesse d'user, au bon moment, de son crédit auprès de l'Empereur pour les arranger. (*Note marginale :* le texte de cette note était assez confus, mais on y trouvait néanmoins ce que je viens de dire.) En outre, le Roi d'Angleterre ferait tous ses efforts pour faire entendre raison aux Hollandais, et si la discussion sur les titres ne pouvait pas trouver une conclusion immédiate, on conviendrait toujours d'un armistice, à l'occasion duquel les Provinces-Unies seraient simplement qualifiées d'Alliées de S. M. de Grande-Bretagne. C'est à cet effet que Carleton fut envoyé à La Haye, où il se trouve encore. On n'a jamais répondu à tout cela. Aussi est-il presque inconcevable que V. E., ne tenant aucun compte de tout ce qui a été fait jusqu'ici, demande de nouvelles propositions, alors qu'elle n'a pas repoussé les précédentes. Celles-ci étaient claires, raisonnables, calquées sur les clauses de la paix de 1604, qui pouvaient vraiment servir d'exemples, tellement elles étaient claires et détaillées. Quand V. E. dit dans Sa lettre : « Du moment qu'on tient réellement à s'arranger avec quelqu'un,

il est bon qu'on lui fasse des propositions acceptables », Elle fait une réflexion inutile, puisque les clauses de la paix de 1604 sont telles que le roi d'Espagne ne pourrait certainement pas, et surtout dans les circonstances actuelles, en souhaiter de meilleures. Je m'en remets, d'ailleurs, à l'appréciation et à la prudence de V. E.

Telle est la teneur d'une des lettres de Gerbier, celle qui, datée du 18 février (ancien style), est rédigée en langue flamande. V. E. trouvera dans le pli ci-joint l'autre de ces lettres.

Pierre-Paul RUBENS.

Bruxelles, 30 mars 1628.

---

18 (1)

RUBENS AU MARQUIS SPINOLA

Excellence,

Gerbier, dans sa seconde lettre de la même date, me dit que le Roi d'Angleterre et le Duc de Buckingham — quoiqu'ils n'aient pas trouvé d'encouragements de notre côté — persistent dans leur décision et veulent encore traiter avec le Roi d'Espagne, sur la base de conditions équitables et susceptibles de convenir aux deux parties. Leur but est non seulement de pacifier leur pays, mais aussi de soulager, pour le bien de tous, toute la chrétienté. La situation de tous les belligérants est mauvaise, et on peut espérer qu'un accord loyal y remédierait (*Note marginale :* Gerbier, lui, offre de faire l'impossible pour y arriver) et que l'Europe s'en trou-

(1) En italien. Original perdu. (Copie espagnole des Archives de Simancas.)

verait bien. Les patrons de Gerbier seraient heureux que tous les conflits pendants entre les alliés des deux parties fussent apaisés en même temps. Mais l'extrême diversité des intérêts en cause, le grand nombre des protagonistes et la distance qui les sépare, font qu'un tel apaisement général est impossible, à moins qu'on y consacre beaucoup de temps et qu'on trouve une occasion très favorable. Or comme l'état actuel de la politique exige un arrangement rapide, et comme il est certain qu'en voulant tout arranger en une fois on échouerait sur toute la ligne, ils pensent que si quelques-uns des belligérants trouvent un terrain d'entente, les autres suivront à bref délai. Ils s'appuient donc sur les propositions qu'ils ont faites, et ils attendent de V. E. qu'Elle procure tous les pouvoirs nécessaires à S. A. S. et à ceux que Celle-ci désignerait, pour traiter de la paix et conclure un traité général, n'importe comment, mais de la meilleure façon, soit avec quelques-uns des Alliés, soit avec tous, soit même, à la rigueur, entre les seules Couronnes d'Espagne et d'Angleterre. Eux, de leur côté, sont disposés à donner sans retard à des négociateurs les pouvoirs les plus étendus, pour mener à bien l'affaire. Mais pour plusieurs raisons, ils désirent que les conversations aient lieu en secret, entre des gens qualifiés et habiles, afin d'éviter toutes sortes d'ennuis et d'embarras. (*Note marginale :* Il faudrait qu'on ne soit pas obligé d'en référer constamment en Espagne pour obtenir des instructions et des ordres, car on s'expose, de la sorte, à des retards et à des accidents nombreux, mais que S. A. S. ait qualité pour traiter sans arrière-pensée, d'égal à égal, avec le Roi de Grande-Bretagne, qui, souverain absolu, ne dépend de personne.) Si S. M. Catholique accepte de traiter avec les Hollandais en comptant ceux-ci comme de simples alliés du Roi d'Angleterre et sans soulever la question de liberté et les querelles de titres et de formules qui irritent tant S. M. Catholique, le Duc de Buckingham est certain que les États de

Hollande accepteront d'intervenir ainsi, de biais, dans la paix.

Voici tout ce que je tenais à dire à V. S. concernant les lettres de Gerbier. J'ajouterai seulement qu'il me prie d'aviser confidentiellement V. E. que si l'Espagne voulait donner les pouvoirs nécessaires à des gens habiles, les plénipotentiaires des deux parties ne se sépareraient certainement pas sans arriver, par un chemin quelconque, au but que ses maîtres se sont proposés. V. E. utilisera cet avis comme sa prudence le lui conseillera, mais je crois qu'il serait dangereux d'en faire état auprès d'un grand nombre de gens.

N'ayant rien d'autre.....

Pierre-Paul RUBENS.

Bruxelles, 30 mars 1628.

---

19 (1)

RUBENS AU MARQUIS SPINOLA

Excellence,

S. A. S. a vu tous les documents que je soumets à V. E. Elle les a approuvés et m'a donné ordre de les expédier à V. E. Le premier courrier spécial les emportera; il s'en ira très prochainement, m'a dit S. A.; pour ma part, je trouve que la chose valait bien un messager immédiat. En même temps, j'écris à Gerbier, sur l'ordre de S. A. S., pour qu'il assure le Roi d'Angleterre et le Duc de Buckingham des

(1) En italien. Original perdu. (Copie espagnole des Archives de Simancas.)

bonnes dispositions de S. A. S. Je lui dis que S. A. favorisera, dans la mesure de Ses moyens, les négociations écrites avec le Roi, son neveu, et que V. E., est spécialement chargée de les faire aboutir rapidement, en y apportant tout le crédit dont Elle jouit à la Cour. Je termine en disant que, grâce à la présence de V. E. à Madrid, nous espérons fermement recevoir une réponse s'harmonisant avec les excellentes intentions du Roi et avec ce désir de faire la paix avec ses ennemis dont V. E. m'entretenait dans Sa dernière lettre.

Ainsi, je pourrai savoir bientôt, pourvu que V. E. le veuille, si je peux songer, ou non, à m'en aller, au printemps prochain, en Italie.

On m'écrit de Paris que les ambassadeurs hollandais ont été très bien reçus, et que leur médiation en faveur de la paix avec le Roi d'Angleterre a été bien accueillie par le Roi de France.

Pierre-Paul RUBENS.

Bruxelles, 30 mars 1628.

(*Note marginale :* S. A. a donné, ainsi qu'on le désirait, un passeport de courrier pour Dunkerque et l'Angleterre.

Quelques jours plus tard, car la date portée sur cette lettre paraît inexacte, Rubens écrivait de nouveau à Spinola.

---

20 (1)

RUBENS AU MARQUIS SPINOLA

Excellence,

J'ai écrit au Chargé d'Affaires de Danemark, conformément aux ordres que me donnait une des deux lettres de V. E., datées du 3 mars. Je lui ai dit qu'on ne pouvait guère s'appuyer sur ses propositions puisqu'il n'avait, de son propre aveu, ni pouvoirs ni mission l'autorisant à discuter un semblable traité. Je lui ai dit, en outre, que s'il désirait pousser la chose, il devait se munir des Lettres de Créance qu'il m'avait promis d'avoir quand nous étions à Bruxelles, ajoutant que V. E. l'assurait du vif désir de S. M. Catholique d'arriver à conclure la paix avec ses ennemis.

J'ai également transmis, avec l'autorisation de S. A. S., et dès le lendemain de l'arrivée du courrier de V. E., la nouvelle à Gerbier. Je l'ai fait en peu de mots et *ad verbum*, ainsi que V. E. me le prescrivait. Je crois qu'il apprendra avec joie que notre Roi est ainsi disposé à faire la paix.....

Pierre-Paul RUBENS.

Anvers, 30 mars 1628 (2).

Cette avalanche de lettres ne semble pas avoir augmenté à Madrid le prestige de Rubens diplomate. Quelques semaines

(1) En italien. Original perdu. (Copie espagnole des Archives de Simancas.)

(2) Cette date est fausse. Le 30 mars Rubens se trouvait à Brnxelles. Cette lettre-ci est postérieure à la série des autres; il faut la placer vers le 10 avril.



Cliché Anderson

SPINOLA (d'après Velasquez).

plus tard, en effet, le Roi d'Espagne écrivait à l'archiduchesse Isabelle : « Je désire que Votre Altesse envoie un courrier à Rubens pour lui demander les lettres originales et chiffrées qui lui ont été écrites à ce sujet. Il se pourrait, en effet, qu'il s'y trouve des choses ou des paroles auxquelles Rubens n'aurait pas fait attention, outre qu'il pourrait arriver qu'il y eut retranché ou ajouté quelque chose à sa guise. » (1)

A la demande de l'Infante, Rubens répondit en invoquant mille bonnes raisons pour ne pas obéir : personne ne comprendrait ces lettres, en partie chiffrées; les affaires privées s'y mélangeaient aux affaires de l'État, etc., etc.

C'était une façon indirecte mais pressante de demander aux gens de Madrid l'autorisation de les rejoindre. Elle lui fut accordée, et au début de septembre 1628, *le peintre se mit en route. Il voyagea de jour et de nuit, comme s'il craignait d'être rejoint par un courrier et rappelé, et il arriva à Madrid en moins de quinze jours.*

La troisième phase de la vie diplomatique de Rubens allait commencer : celle des missions officielles.

Le départ de Rubens coïncidait avec l'assassinat du Duc de Buckingham (23 *août* 1628), *qui fut le signal d'une première disgrâce de Gerbier, son favori.*

Cette disgrâce ne fut que momentanée, et en 1631 *l'ancien interlocuteur de Rubens, qui avait hébergé celui-ci pendant tout son séjour à Londres, fut envoyé à Bruxelles comme Chargé d'Affaires d'Angleterre. Turbulent et, selon sa coutume, d'une extrême légèreté, il s'y fit beaucoup d'ennemis et fut âprement combattu. Il perdit son poste, dix ans plus tard, à la suite d'un conflit qui le mit aux prises avec Lord Cottington, et dut se contenter d'une charge toute honorifique à la Cour.*

Il s'occupa d'affaires au moins suspectes, contracta des dettes, écrivit des pamphlets, chercha des ressources dans des

(1) Traduction extraite du « Codex » de Max Rooses.

opérations de chantage, voulut se faire naturaliser Français, redevint peintre en attendant d'être professeur de sciences, et publia coup sur coup les livres les plus contradictoires. Machine déréglée, qui tourne à vide à une vitesse infernale. La Révolution l'a privé de ses fonctions officielles. Après plusieurs années de misère, il passe en Hollande, y crève de faim, recommence sa vie d'improbité et d'agitation politique, s'embarque pour les Indes, dont il revient quelques mois plus tard en racontant qu'il a été dépouillé et maltraité par les colons hollandais, retourne en Angleterre où la Royauté a été rétablie mais où la Cour lui reste interdite, se fait architecte, et meurt finalement en 1667, à soixante-dix ans passés.

Rubens, son ancien ami et complice des bons jours, l'avait précédé dans la tombe depuis vingt-sept ans.

C) L'AMBASSADE A LONDRES

Le 28 septembre 1628, Rubens était convoqué devant le Conseil de la Couronne du Roi Philippe IV. Il y défendit la thèse qu'il affectionnait — celle que lui dictait sa francophobie politique — et prôna la paix avec l'Angleterre et les Pays-Bas et la rupture de l'alliance récemment conclue avec Paris.

Cette politique l'éloigne non seulement de la Cour de France, où l'admiration de la Reine Mère lui a valu, cependant, quelques-uns de ses plus beaux succès, mais aussi de ses amis personnels qu'il a évités en traversant Paris et la France, et dont la correspondance va se ralentir considérablement. Elle semble assez conforme aux goûts et aux penchants du Roi, mais, au contraire, peu en harmonie avec les idées des ministres et du marquis Spinola. Et tandis que Rubens entretient avec le premier des relations qui semblent cordiales, ses rapports avec le comte-duc d'Olivarez sont plus tendus. Une double évolution se passe : tandis que le Roi a souvent marqué, jusqu'alors, son vif mécontentement de voir un simple artiste représenter la Couronne d'Espagne dans des négociations qui peuvent devenir importantes, il se prend d'amitié pour lui et le protège contre son entourage; et celui-ci, auquel Rubens était sympathique, le tient en suspiscion. C'est que Rubens avait toutes les qualités requises pour faire un excellent courtisan.

Il n'en faut pas plus pour comprendre qu'une mission

officielle ait été confiée à Rubens, quelques mois à peine après que le Roi se fût plaint de ses négociations officieuses. Comme il s'agissait simplement de préparer les voies à un ambassadeur espagnol à la Cour de Londres, les ministres acceptèrent d'y envoyer Rubens, n'étant point trop mécontents de le voir quitter Madrid, où il profitait de ses conversations particulières pour les desservir auprès du Roi.

Les Lettres de créance dont Rubens fut muni étaient très limitatives et lui refusaient les pouvoirs pour conclure soit un traité, soit même une trêve. L'archiduchesse Isabelle avait une partie de ces pouvoirs, et Rubens, en cas d'urgence, devait s'adresser à elle. Mais Olivarez se réservait toutes les décisions importantes.

Rubens, qui n'avait pas perdu son temps à Madrid où il abandonnait quantité de portraits et de toiles, y compris plusieurs tableaux sortis de ses ateliers mais signés de sa main et qu'il avait apportés avec lui quelques mois plus tôt, quitta l'Espagne dans les premiers jours de mai 1629, *traversa la France en poste et arriva à Bruxelles deux semaines seulement après avoir quitté Madrid.*

L'Archiduchesse le pourvut d'argent, d'une nomination de secrétaire du Conseil Privé et d'une cargaison de bons conseils. Cinq jours à peine après son arrivée dans les Pays-Bas, le peintre s'embarquait pour Londres.

La situation qui l'y attendait n'était pas facile à exploiter. L'Angleterre venait de conclure la paix avec la France, et l'alliance anglaise était véritablement mise aux enchères. Paris et Madrid, dans l'attente de l'inévitable guerre qui allait les mettre aux prises, étaient toutes deux résolues aux plus grands sacrifices pour avoir l'Angleterre dans leur camp, et ce n'est pas le spectacle le moins piquant de la guerre de Trente ans que cette course à laquelle se livrent S. M. Catholique et S. M. très Chrétienne pour s'assurer le concours des protestants. Tous deux, d'ailleurs, renient un passé récent, car les guerres qui les ont mis aux prises avec la Couronne d'Angleterre ont été

cruelles et longues. Et on voit l'extraordinaire situation dans laquelle vont se trouver le Roi et ses conseillers, qui, d'ennemis jurés et presque héréditaires, deviennent l'objet des plus basses adulations.

Le jeu commence dès l'arrivée de Rubens, auquel Charles Ier déclare qu'il considère comme une trêve la paix qu'il vient de signer avec la France, et qu'il reprendra les armes contre elle si l'Espagne lui tend la main.

Mais c'est dans l'abondante correspondance de Rubens au comte-duc d'Olivarez que nous pourrons suivre cette mission et voir se dérouler en détails une des farces diplomatiques les plus plaisantes du XVIIe siècle. Le ministre de Philippe IV avait enjoint, en effet, au diplomate amateur de le tenir minutieusement au courant de toutes ses démarches et de toutes ses conversations.

I (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Cher Monsieur,

Le Roi m'a mandé à Grienitz (Greenwich) le 25 juin et nous avons eu un long entretien intime, au début duquel il m'a déclaré qu'il voyait bien que j'étais porteur d'instructions suffisantes et qu'il désirait très vivement, pour gagner du temps, traiter avec moi en toute franchise. Il a ajouté que si j'étais porteur de quelque proposition secrète, je ne devais plus attendre avant de la lui communiquer, et que, même dans le cas contraire, il était résolu à me dire sans

(1) En italien. Original perdu. (Copie des Archives de Simancas.)

détours à quelles conditions il estimait pouvoir faire avec le Roi d'Espagne une paix que, d'ailleurs, il appelait de tous ses vœux. Pourtant, m'a-t-il dit, il faut que le Roi mon maître fasse quelque chose aussi pour la rendre possible, car la promesse de faire de son mieux pour hâter la paix avec l'Empereur et le Duc de Bavière, est une déclaration beaucoup trop vague et qui n'offre aucun point d'appui sérieux; or l'heure est venue d'être précis. Le Roi m'a déclaré ensuite que non seulement des liens de famille et de sang le tenaient étroitement, mais aussi des traités d'alliance très minutieux, si bien que sa conscience, son honneur et ses promesses lui interdisaient de conclure aucun accord avec le Roi d'Espagne avant que celui-ci ait restitué le Palatinat. Néanmoins, le Roi reconnaît qu'il n'appartient pas à l'Espagne de restituer le Palatinat tout entier, et il se déclare prêt à faire la paix avec nous par un pacte de couronne à couronne, selon la formule de 1604, à condition que nous lui abandonnions les forteresses que nous occupons dans le Palatinat. Le Roi termina en m'affirmant qu'il ne ferait, à ce sujet, aucune autre concession, et que je pouvais le faire savoir partout, si je le jugeais nécessaire.

J'ai répliqué que je n'étais pas autorisé à traiter de la paix, car c'était là le métier des Ambassadeurs; j'ai ajouté, en outre, que des négociations d'une telle importance réclamaient beaucoup de temps, des circonstances favorables, et, bien entendu, la participation de tous les intéressés. J'ai poursuivi en disant que j'avais apporté un projet d'armistice, paraphé par S. M. Catholique, et qu'en l'acceptant, on gagnerait du temps et on profiterait d'une très bonne occasion. Le Roi m'a riposté aussitôt qu'il ne pouvait pas la prendre en considération, parce que tous les traités lui interdisaient aussi bien de conclure un armistice que de faire la paix, et qu'on perdrait un temps très précieux s'il devait annoncer partout qu'il négociait une suspension d'armes. Enfin, le Roi m'a signifié qu'il souhaitait que la paix soit

débattue à Madrid, S. M. Catholique ayant fait le nécessaire pour que les plénipotentiaires de l'Empereur et du Duc de Bavière soient présents, afin que le problème tout entier soit posé à tous les belligérants. Rien n'empêcherait qu'on prît tout son temps, pourvu que S. M. Catholique promît de céder à l'Angleterre les places fortes du Palatinat. Cette promesse suffirait pour qu'on signât des préliminaires de paix, sans attendre la rédaction du traité tout entier.

Quand j'ai vu que le Roi était aussi fortement enraciné dans ses idées, je lui ai répondu que je communiquerais volontiers à S. M. Catholique tout ce qu'il m'avait dit, mais qu'il devait, de son côté, et en attendant notre réponse, surseoir à la paix entre la France et l'Angleterre, la garder en suspens et dans l'état actuel des négociations. Refus du Roi qui m'affirme que c'est là chose impossible, puisqu'un Ambassadeur de France doit arriver à Londres sous peu et un Ambassadeur d'Angleterre partir pour Paris. Après toute une discussion, le Roi a, cependant, fini par s'engager à ne conclure aucune alliance défensive et offensive avec la France contre l'Espagne, tant que dureront nos échanges de vues. Voilà tout ce que j'ai pu obtenir, et V. E. me croira si je lui affirme que j'ai dû recourir à tous les arguments possibles, arguments qu'il serait fastidieux de rapporter par le menu à V. E. Pour moi, nous n'obtiendrons rien de plus, bien au contraire : car Weston (1) et Cottington (2), à qui j'ai rapporté ma conversation, m'ont déclaré qu'à leurs yeux tout engagement devait être rompu. Le Roi, disaient-ils, s'est trop

(1) Richard Weston, premier comte de Portland (1577-1635). Ambassadeur puis homme d'État. Suspecté de catholicisme, il était très impopulaire et seule l'amitié du Roi, qui lui avait confié la succession de Buckingham, le sauva de la disgrâce et de l'isolement politique.

(2) Francis Cottington (1578-1652). Consul puis ambassadeur en Espagne à plusieurs reprises. Plus tard Grand Trésorier. En 1648, se sentant impopulaire et en danger, il s'enfuit en Hollande puis en Espagne où il mourut. Son corps fut ramené en Angleterre et inhumé à Westminster Abbey. Il s'était converti au catholicisme.

avancé, il sera désavoué par le Conseil des Ministres, puisqu'en acceptant la moitié du Palatinat, on renonce tacitement à l'autre.

Aussitôt je me fis réintroduire auprès du Roi, et sans témoigner la moindre satisfaction, je Le priai, en alléguant les défaillances de ma mémoire, de bien vouloir me confirmer et me répéter ses propositions du matin; le Roi s'y prêta volontiers, et maintint nettement son point de vue, même après avoir reçu en audience Weston et Cottington.

Je raconte ceci en détails à V. E., non point parce que je m'imagine avoir remporté un succès susceptible de Lui faire plaisir, mais parce que je me méfie très fort des sautes d'humeur des Anglais qui changent, généralement, d'avis d'heure en heure, et toujours au désavantage de leurs interlocuteurs; c'est pourquoi je n'espère aucune amélioration, et je redoute, plutôt, que l'arrivée de l'Ambassadeur de France et l'offensive simultanée de l'Ambassadeur de Venise, soutenu par tout le parti francophile, amènent le Roi à retirer les propositions qu'il a faites spontanément. Ici, en effet, on ne commence pas les affaires, comme partout ailleurs, avec les ministres pour les conclure et les achever en obtenant l'adhésion et la parole du Roi; on entame les affaires avec le Roi et on les termine avec les ministres.

Le Roi m'a dit qu'il se souvenait des lettres que l'abbé Scaglia lui avait envoyées. Il a ajouté que, par l'excès même de son zèle, l'abbé l'avait induit en erreur et avec lui S. M. Catholique et V. E., en persuadant à chacun que la paix pourrait être basée sur des vagues promesses d'ordre général. Cependant, vu la réputation du monsieur et son incontestable valeur, le Roi juge nécessaire qu'il joue son rôle dans le traité de Madrid.

Comme je faisais observer au Roi que la cession des villes palatines ne se pourrait faire sans le consentement de l'Empereur et du Duc de Bavière, et que S. M. Catholique n'accep-

terait certainement pas de se brouiller avec eux pour avoir la paix avec l'Angleterre, il m'a répondu que cela ne manquerait pas d'arriver si on agissait à l'improviste, mais qu'en réalité tout dépendait des circonstances et des procédés; pour lui, il ne cesserait pas d'être raisonnable et s'entendrait aisément avec S. M. Catholique, du moment qu'il aurait l'assurance que cette reddition aurait lieu à son heure.

Je n'aurais pas attendu mon reste et je serais parti pour Bruxelles faire rapport sur tout ceci à la Sérénissime Infante, si Cottington ne s'y était opposé en me disant que, moi parti, toute l'affaire demeurerait en plan, tandis qu'en restant, je pourrais bientôt rédiger avec lui une note commune, il s'en portait garant. Il m'a semblé bon, pourtant, de gagner du temps et d'aviser V. E. sans retard et sans attendre sa note. (*Note marginale :* Je suppose que cette note ne pourra être rédigée qu'après l'arrivée et la réception de l'Ambassadeur de France.) J'écris par le même courrier à la Sérénissime Infante pour la supplier de bien vouloir me donner l'autorisation de rentrer chez moi. La situation actuelle, l'état du siège de Bois-le-Duc où les deux camps s'enracinent l'un en face de l'autre, et le médiocre état des négociations ne me permettent pas d'espérer, en effet, un succès appréciable.

Mais il est nécessaire, pour ne pas déplaire au Roi d'Angleterre et pour faire plaisir à Weston et à Cottington, que j'attende la réponse de V. E., aux ordres de laquelle je suis résolu d'obéir très exactement.

Je suis, de V. E., le très humble et très fidèle serviteur,

Pierre-Paul RUBENS.

(Non datée. Vers la fin juin 1629.)

2 (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Cher Monsieur,

Cottington me dit que quelques ministres ayant appris la proposition que m'a faite le Roi, celle-ci a soulevé un *tolle* général et a été taxée d'imprudence. On affirme, en effet, que l'Espagne ne donnera le Palatinat à l'Angleterre qu'après de très longs délais — s'il le lui donne un jour — et que S. M. Catholique ne manquera pas de bons prétextes, d'accord avec l'Empereur et le Duc de Bavière, pour éterniser le débat à grand renfort de propositions et de conditions nouvelles. Et même, dit-on, si l'Angleterre recevait, à la fin, les villes fortes, tout le plat pays lui échapperait, et elle ne pourrait pas le réclamer, le Roi d'Espagne ayant tenu parole, et les autres princes n'ayant fait aucune promesse. Certes, me dit Cottington, les Anglais seront disposés à se montrer discrets et à ne point chercher le gros profit, mais encore faudrait-il qu'un délai précis soit fixé pour la conclusion de la paix, et par conséquent pour la livraison des villes, délai proportionné à l'importance des négociations. Le ministre ajoutait que le Roi m'en avait trés vivement pressé, mais je me suis défendu en disant que les retards ne proviendraient pas de S. M. Catholique mais des autres puissances contractantes, au nom desquelles nous ne pouvons prendre aucun engagement, puisqu'elles ne dépendent de nous à aucun titre.

Le Conseil en a délibéré à nouveau, et le Roi m'a dit, familièrement, qu'il ne serait pas mauvais d'arranger un mariage entre les enfants du Comte Palatin et du Duc de

(1) En italien. Original perdu. (Copie des Archives de Simancas.)

Bavière. Personne, bien entendu, n'a ici la moindre idée de l'âge ni des qualités de ces jeunes gens, mais si une union était possible, je suis sûr qu'on l'approuverait.

Je joins à ma lettre deux rapports. Le premier est de Soubise et a trait à une affaire privée. V. E. s'en rendra compte en le parcourant. Le second est du comte de la Val, beau-frère du Duc de Bouillon; V. E. le lira et l'examinera avec sa prudence coutumière. Je pense, pour ma part, que ce second rapport est d'une grande importance dans les circonstances actuelles. Je n'ai pu éviter, d'ailleurs, de soumettre ces documents à V. E., vu l'insistance rare de leurs auteurs. Il serait bon, je crois, qu'ils reçoivent au moins quelques mots de remerciement.

Le Roi m'a dit qu'il n'avait jamais été question de me faire d'autres conditions. C'est pourquoi il ne peut absolument pas nous proposer un meilleur arrangement. Il m'a dit aussi que ses dispositions étaient meilleures aujourd'hui qu'à l'époque où il s'était rendu en Espagne, dans l'espoir de devenir le beau-frère de S. M. Catholique.

Pierre-Paul RUBENS.

Londres, 30 juin 1629.

---

3 (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Cher Monsieur,

J'estime nécessaire de prévenir V. E. de tout ce qui s'est passé jusqu'ici, parce que je vois bien que la note diploma-

(1) En italien. Original perdu. (Copie des Archives de Simancas.)

tique que j'espérais pouvoir rédiger avec la collaboration ou l'assentiment du Roi et de ses ministres, tardera longtemps. On la remet, en effet, sous toutes sortes de prétextes, car on attend l'arrivée de l'Ambassadeur de France. Visiblement, on désire écouter ses propositions, afin d'opter, ensuite, pour le parti le plus avantageux.

Les carrosses de la Cour sont partis hier matin à la rencontre de cet Ambassadeur, tandis qu'avant-hier M. Edmonts, ambassadeur d'Angleterre en France, a quitté Londres. On avait discuté quelque peu sur l'éloignement du Roi de France, que l'Ambassadeur anglais ne pourra atteindre rapidement, au fond du Languedoc où il se trouve. L'Ambassadeur de France sera à Londres beaucoup plus tôt, et on voyait là une difficulté dans la question du serment simultané; mais on a tout arrangé en déclarant que, malgré sa présence ici, on retardera le serment du Français jusqu'au jour où l'Anglais aura fait savoir à Londres qu'il a rejoint S. M. très Chrétienne, et que le jour de la cérémonie est fixé. Entre temps, il a été entendu que l'envoyé de France, qui se nomme Chateauneuf (*Note marginale :* Jadis on l'appelait Monseigneur de Préaux) aurait libre accès à la Cour et rang d'ambassadeur et qu'il pourrait négocier avec le Roi et ses ministres au sujet de toutes les questions contenues dans ses Lettres de Créance.

L'homme sera ici dans quatre jours, mais tout le monde sait qu'il a dépêché son secrétaire devant lui, muni d'une lettre pour le Roi et ses ministres dans laquelle il les conjure de ne signer aucun traité avec l'Espagne, dont le souverain, dit-il, est acculé à la dernière extrémité et ne manquera pas de faire l'impossible pour empêcher qu'une paix anglo-française se change vite en une étroite alliance offensive et défensive contre lui. (*Note marginale :* il n'est vraiment pas nécessaire d'écrire ceci en long et en large, puisque c'est connu de tout le monde.) Chateauneuf ajoute qu'il a tous les pouvoirs pour établir une telle alliance au nom du Roi

de France, et, en particulier, pour aviser au meilleur moyen de combiner une attaque française et anglaise contre le Palatinat. Cottington m'a dit, confidentiellement, qu'il avait vu une lettre du Cardinal de Richelieu au Grand-Trésorier qui répétait textuellement la même chose.

La Cour de Londres est partagée en trois clans : le premier, qui appelle la paix avec l'Espagne et la guerre avec la France, a pour chef le Comte Carlisle (1) ; le deuxième est beaucoup plus nombreux et désire une paix générale : en fait, je crois que le Comte de Hollande partage cet avis et le Grand-Trésorier également ; le troisième, qui est le plus dangereux, veut la guerre contre l'Espagne et une alliance offensive avec la France contre nous. Cette dernière clique est, bien entendu, encouragée par l'arrivée de l'Ambassadeur de France, et elle s'appuie sur l'Ambassadeur de Venise, élément funeste à la Cour de Londres, pour la paix de l'Europe. Le Marquis de Mirabel m'a écrit au sujet de la mission de l'Ambassadeur de France, et la Sérénissime Infante m'a envoyé un courrier spécial pour m'ordonner, si je suis impuissant à tous les autres points de vue, d'empêcher au moins la conclusion de l'alliance franco-anglaise contre l'Espagne. J'en ai conféré longuement avec le Roi d'Angleterre, sous quelque vain prétexte, ainsi que V. E. pourra s'en rendre compte en parcourant le papier ci-joint. J'ajouterai seulement que S. M. continue à être résolue à envoyer un Ambassadeur en Espagne, et je crois même qu'il sera désigné d'ici peu. Abordant le sujet avec Cottington, je lui ai dit que mon plus vif désir était de le voir chargé de cette ambassade, mais il m'a répondu, en toute franchise, qu'en réalité son absence risquerait de tout compromettre, vu l'inconsistance des élé-

(1) James Hay, premier comte de Carlisle, ambassadeur et homme d'État. Favori du Roi, il mena une vie de grand seigneur, multiplia les riches mariages, se passionna pour la colonisation, gagna et dépensa des fortunes, et mourut pauvre et endetté en 1636. Toute sa vie, il poussa son Roi à la guerre contre la France.

ments favorables à l'affaire qui resteraient à Londres pour la poursuivre. Weston est un homme froid, épais dans ses conceptions, et qui s'en remet tout entier à Cottington. En outre, l'intérêt personnel de Cottington est en jeu; car il est évident qu'il a réussi à s'imposer ici, qu'il a pris une place très en vue et qu'il fait fortune, et il est non moins évident qu'il n'est pas assez imprudent pour laisser échapper tout cela. C'est pourquoi le poste d'ambassadeur en Espagne pourrait bien être confié à Carlisle, qui se multiplie à cet effet, ou à Sir Walter Aston. Cottington préférerait le premier à cause de sa valeur et de son activité, mais on redoute un peu que les fastueuses dépenses, que Carlisle engage toujours en pareil cas, ne lui fassent du tort.

Soubise continue ses sollicitations. J'ai écrit longuement à V. E. à ce sujet le 15 juin, mais je répète que si nous avions eu l'argent à notre disposition, le Roi d'Angleterre n'aurait pas différé d'une heure l'exécution de ses promesses. Je jure à V. E. que si j'avais eu cet argent entre les mains, je n'en aurais pas dépensé un écu sans avoir devant les yeux la sécurité de notre Roi; mais pour dire toute la vérité, j'ai bien l'impression que le Roi d'Angleterre, impuissant à obtenir une solution par les armes, cherchera à l'enlever par des accords négociés à la faveur de l'arrivée à Londres de l'Ambassadeur de France. On m'écrit de Paris, et Soubise me l'a confirmé, que la Reine Mère a reçu du Roi l'ordre de relaxer la douairière de Rohan, et de l'envoyer au Duc, son fils, pour lui porter des propositions de paix au nom de S. M. (*Note marginale :* Soubise ne croit pas que cette proposition puisse avoir du succès, car personne ne veut plus se fier à la personne du Roi de France, qui a si souvent trompé tout le monde.) De tout cela, il appert que le succès est très incertain, et que si notre masse de manœuvre pouvait arriver ici sans retard, je suis bien sûr que l'accord avec la France ne se ferait jamais. V. E. songera que Soubise offre de s'engager à ne rien conclure avec le Roi de France

sans l'autorisation de notre Roi. D'autre part, si l'accord ne se conclut pas, le simple fait de pouvoir faire des offres à coup sûr donnerait ici au parti des amis de l'Espagne un prestige et un crédit considérables, aux yeux du Roi lui-même et du pays tout entier.

Je raconterai à V. E. ce qu'en secret m'a dit Cottington, qui le tient du gentilhomme que le Roi avait envoyé en Hollande et qui en rapporta les plus récents avis des États et du Prince d'Orange; que Bois-le-Duc tombe ou non entre leurs mains, ils seraient heureux de négocier avec le Roi d'Espagne. Je suis bien sûr qu'il dit la vérité, mais je crains que des échanges de vues soient difficiles pendant le siège.

Hier un seigneur de Turin est arrivé à la Cour. C'est, dit-on, un ami du Prince de Piémont, et il apportait une lettre dans laquelle ce prince suppliait le Roi de s'en remettre à ses bons offices dans la conclusion de la paix entre l'Angleterre et l'Espagne. Il ajoutait que S. M. Catholique avait envoyé le Marquis Spinola en plénipotentiaire pour traiter avec les Italiens. Interrogé sur ceci, j'ai répondu que je n'en savais pas le premier mot.

V. E. agira sagement en se méfiant quelque peu des négociations du Marquis de Ville, qui sont tout à fait fantaisistes. Il a fait tellement de concessions, surtout en ce qui concerne le Palatinat, qu'il n'y a vraiment pas de quoi s'étonner s'il a obtenu une réponse favorable. A la vérité, je crains que sa légèreté ait fortement compliqué notre tâche et fait du tort à nos positions. Je sais bien que si j'avais eu la permission de faire toutes ces concessions — il le pensait, lui — j'aurais réussi en vingt-quatre heures à rompre la trêve entre la France et l'Angleterre, malgré l'Ambassadeur de France et tout le parti francophile. Car le Roi d'Angleterre m'a dit lui-même que nous sommes responsables de la paix qu'il est contraint de faire avec la France, puisque nous n'avons pas voulu lui donner les moyens de s'entendre avec nous, en respectant sa parole, et les scrupules de sa conscience et de

son honneur. Pour le reste, a-t-il ajouté, je hais les Français et je ne me fierai jamais à eux qui ont déchiré tous les traités antérieurs, trahissant et violant toujours la foi jurée.

Ne voulant pas ennuyer plus longtemps V. E., je termine en me recommandant très humblement à Ses bonnes grâces et en Lui baisant les pieds.

De V. E., le très humble et très fidèle serviteur,

Pierre-Paul RUBENS.

Londres, 30 juin 1629.

---

4 (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Cher Monsieur,

Le 30 juin, j'ai rédigé un rapport et je l'ai fait tenir à la Sérénissime Infante, pour qu'elle l'expédie d'urgence en Espagne; j'y exposais minutieusement à V. E. l'état des négociations et à quel endroit nous étions arrivés dans l'affaire principale. Notre situation n'a pas empiré depuis lors, et grâce aux démarches pressantes de nos amis, S. M. s'est enfoncée dans la décision dont j'avais avisé V. E. Si j'arrivais à en obtenir confirmation, j'estime — et Cottington avec moi — qu'il serait bon que je me rendisse aussitôt à Bruxelles afin de faire rapport à l'Infante. Je m'entretiendrais beaucoup plus volontiers de tout cela avec V. E. mais les distances sont si grandes et le temps qu'on mettrait à les parcourir si précieux, qu'on ne pourrait faire ce voyage sans risquer de graves préjudices. De Bruxelles, par contre,

(1) En italien. Original perdu. (Copie des Archives de Simancas.)

il m'est facile de rallier Londres en quelques jours, si V. E. le désire.

Pour le reste, je ne peux que confirmer ce que j'ai déjà écrit à V. E. et j'espère pouvoir le confirmer sous peu une dernière fois, dans une dépêche plus détaillée et définitive, sur la base de laquelle V. E. pourra prendre une décision. Il est bien certain — tout ce que j'ai pu entendre ou apprendre de Weston et de Cottington le prouve — qu'on ne peut pas espérer des conditions plus favorables, et que ceux qui espèrent conduire ces négociations en termes généraux et en promettant de vagues « bons offices », se trompent et égarent leurs amis.

J'ai beaucoup insisté sur la nécessité d'envoyer un Ambassadeur du Roi d'Angleterre en Espagne et de préciser la date de son départ. Sir Carleton, Secrétaire de S. M., m'a apporté hier les décisions relatives à ces deux questions : bien que Cottington ait fait tout son possible pour y échapper, le Roi n'a pas voulu nommer un autre que lui, et il lui a assigné le 1er août comme date de son départ. Il estime, en effet, qu'on aura pu avoir, pour lors, une réponse à la dépêche que nous allons rédiger en commun, et qui sera à peu près la même que la mienne du 30 juin, mais plus précise et plus appuyée. Cottington m'a, d'autre part, affirmé de nouveau, de la part du Grand-Trésorier, actuellement malade, et au nom du Roi, que durant toutes les négociations avec l'Espagne, on ne fera ni ne renouera aucune alliance offensive avec la France contre nous.

Voilà tout ce que j'avais à écrire à V. E. à ce propos, sauf, toutefois, que Carleton m'a répété que S. M. n'était pas disposée à accepter les suggestions du Duc de Savoie, c'est-à-dire une conférence à Turin. Il préfère, en effet, que les débats aient lieu à Madrid. Si, toutefois, la médiation d'un tiers était nécessaire, le Roi préférerait la Sérénissime Infante à toute autre, et Bruxelles à Turin, à cause de la distance.

Je termine ici en baisant très humblement les pieds de

V. E. et en me recommandant de tout cœur à Ses bonnes grâces.

De V. E., le très humble serviteur,
Pierre-Paul RUBENS.

Ma lettre va partir par un courrier spécial que le Chargé d'Affaires de Savoie envoie à Turin, via Paris.

Londres, 2 juillet 1629.

---

5 (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Cher Monsieur,

J'ai longuement écrit à V. E. le 30 du mois dernier, et le 1 courant, et je Lui ai rapporté tout ce qui m'en paraissait digne. La seule chose que je tiens à Lui répéter aujourd'hui, c'est que le Roi confirme ses propositions antérieures, et qu'il m'a prié d'en avertir V. E. J'ai attendu jusqu'ici avant de le faire, à cause d'une foule de raisons que je tairai afin de ne pas être trop long.

Monsieur 81 *(Cottington)* m'a promis d'écrire à V. E., mais il me semble si occupé et par des affaires si importantes que je ne crois pas que sa lettre puisse partir encore par ce courrier. Quant au Grand Argentier, il souffre de la pierre, et il faudra que V. E. l'excuse pour l'instant. Tous deux sont, d'ailleurs, pleins de bonne volonté.

Le but principal de ma lettre est de prévenir V. E. que le Roi d'Angleterre m'a ordonné de Lui faire savoir qu'il a

(1) En italien. (Archives de Soimancas.)

nommé un Ambassadeur pour l'Espagne, M. Cottington, ainsi que je l'ai déjà annoncé à V. E. le 1er juillet. Il partira de Londres le 1er août, à condition qu'on ait reçu ici la nouvelle que S. M. Catholique a parallèlement nommé son représentant et fixé le jour de son départ. Le Roi m'a dit, en outre, qu'il désirait savoir à peu près les intentions de S. M. Catholique et ses propositions avant le départ de M. Cottington, afin de pouvoir donner à celui-ci des instructions plus précises. Pour le surplus, il souhaite vivement qu'on ne sache rien de tout ceci, la moindre indiscrétion étant de nature à faire ajourner le départ de l'Ambassadeur. Telles sont les choses que j'ai apprises.

Je me réfère, pour toutes les autres questions, à ce que j'ai écrit dans mes lettres précédentes. J'ajouterai qu'ayant demandé au Roi, ces jours-ci, de pouvoir me rendre à Bruxelles pour soumettre ses propositions à la Sérénissime Infante, je me suis entendu répondre que je pouvais faire cela très facilement par lettre, et qu'on écrivait aussi aisément en Espagne de Londres que de Bruxelles. Le Roi juge, en outre, que ma présence ici est plus utile, afin que je puisse dissiper les suspiscions du Roi d'Espagne et rester le témoin de tout ce qui se passera entre lui et l'Ambassadeur de France. On m'en fera part quotidiennement pour que je puisse rassurer mon maître et pour empêcher les Français de troubler nos négociations par des rumeurs fausses et tendancieuses, selon leur habitude. Le Roi m'a répété de nouveau tout ce que j'ai déjà écrit à V. E., et spécialement qu'il ne concluerait aucune alliance avec la France contre l'Espagne.

L'Ambassadeur de Hollande a demandé au Roi d'Angleterre un subside susceptible de payer la solde de six mille fantassins, mais il ne l'obtiendra pas. Le Hollandais s'est plaint au courant de la conversation — je le sais de Cottington — que le Roi traite avec l'Espagne sans l'intervention des États. Le Roi lui répondit aussitôt qu'il en avait avisé à

plusieurs reprises les États et le Prince d'Orange par un messager spécial, et qu'il jugeait cela suffisant. Il a ajouté que si la Hollande voulait participer aux négociations et traiter aussi avec l'Espagne, il lui offrirait bien volontiers ses bons offices. L'Ambassadeur riposta que le Roi rencontrait de la sorte les désirs de son gouvernement, mais que la paix devait être si bien établie que le désarmement pourrait être entrepris dans les deux camps, afin de décharger les deux peuples de toutes les taxes, contributions et charges que, durant la trêve précédente, on continua à lever. En conclusion de cet échange de vues, le Chargé d'Affaires de Hollande, Kesseler, a écrit en Flandre; mais je ne veux pas trop parler de tout ceci, la Sérénissime Infante me l'ayant défendu. Je me contenterai d'émettre le vœu que cette affaire-là soit, elle aussi, menée à bonne fin. A vrai dire, le siège de Bois-le-Duc est une circonstance favorable, les deux partis étant également partagés entre l'espérance et la crainte.

Le Roi d'Angleterre ne m'a dit qu'un mot de tout ceci, en passant. Il m'a fait observer que, quoique le Roi de Danemark ait fait la paix avec l'Empereur à l'insu de ses alliés, il était bien sûr que les Hollandais ne tenteraient jamais la chose sans son consentement, et qu'il me donnerait aussitôt un message pour la Sérénissime Infante. Moi, je n'ai fait semblant de rien, car je ne savais pas trop bien — je l'ai dit à V. E. — comment me comporter.

Chateauneuf, l'ambassadeur de France, est arrivé à Londres hier. Son arrivée n'a pas soulevé beaucoup d'enthousiasme, si bien que la plupart des carrosses partant à sa rencontre restèrent inoccupés, quoique ils fussent à peine au nombre de vingt.

J'écris à V. E. tous ces détails parce qu'Elle m'a recommandé, à mon départ de Madrid, de lui rapporter jusqu'aux nouvelles les plus insignifiantes. J'ai reçu aujourd'hui Son excellente lettre du 11 juin, à laquelle je ne sais quoi répondre puisque j'ai déjà prévenu V. E. de tout ce qui s'est passé.

J'ai parlé à V. E. de M. de Soubise et de son cas; j'aurai soin de suivre les instructions de V. E. au moment voulu. Aujourd'hui la question principale est de savoir d'une façon précise le contenu des instructions secrètes de l'Ambassadeur de France. Je ne manquerai pas de tenir V. E. au courant par le menu, et j'ai suffisamment de postes d'écoute pour être parfaitement avisé de tout.

N'ayant rien d'autre à dire à V. E., je Lui baise très respectueusement les pieds, et je me recommande très humblement à Ses bonnes grâces.

De V. E., le très humble serviteur,

Pierre-Paul RUBENS.

Londres, 6 juillet 1629.

---

6 (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Très cher Monsieur,

J'espère que V. E. a bien reçu toutes les lettres de Londres, datées des 15 et 30 juin, 1 et 6 juillet, et qui L'ont mis au courant de tous les détails des négociations. Celles-ci sont toujours dans le même état. Toutefois, devant le spectacle de l'instabilité et de l'inconstance des ministres anglais, et dans la crainte d'un revirement d'opinion causé par les efforts de l'Ambassadeur de France, j'ai cru bon de demander au Roi de me donner une note écrite reprenant tous les points que S. M. avait traités de vive voix. J'ai fini par l'obtenir, mais non sans peine. Elle est rédigée, par ordre et au nom

(1) En italien. Original perdu. (Copie des Archives de Simancas.)

du Roi, par le Grand-Trésorier, dont elle porte la signature. J'en envoie une copie chiffrée à V. E., ne désirant point confier l'original à un courrier qui pourrait être dévalisé en route. L'important, d'ailleurs, est que je puisse avoir la pièce sous la main.

Le Roi, à vrai dire, n'a pas voulu s'exprimer aussi clairement par écrit qu'oralement (1), mais si V. E. veut bien étudier le sens intime de ses paroles qui comportent en apparence quelque ambiguïté, il s'apercevra que le fond est identique. Je m'en remets, à cet égard, à la sagacité et à la prudence de V. E. S. M. voudrait avoir une réponse à sa note avant le départ de M. Cottington, qui, alors, pourrait être muni d'instructions plus précises. M. Cottington est envoyé en Espagne avec l'unique mission de faire la paix; on se base, en effet, sur la promesse de S. M. Catholique de restituer au Roi d'Angleterre les places fortes occupées par lui dans le Palatinat, qu'il puisse ou non amener l'Empereur et le Duc de Bavière à évacuer la province tout entière, et cela à la fin de la conférence de Madrid, à laquelle devraient participer les ambassadeurs de l'Empereur et du Duc de Bavière. Le départ de M. Cottington reste fixé au 1 août (vieux style), c'est-à-dire au 10 août (nouveau style). Il se pourrait qu'il fût différé quelque peu, si la réponse espagnole tardait à arriver, m'a dit le Roi, bien que M. Cottington et le Grand-Trésorier m'aient affirmé le contraire. Tous deux m'ont promis d'écrire à V. E.

Le Roi m'a demandé le 11 juillet de faire savoir à V. E. qu'il avait, dans sa loyauté et sa discrétion, une confiance beaucoup plus grande que dans celles du Cardinal de Richelieu. Celui-ci, m'a-t-il dit, ne recevrait jamais un tel papier sans le communiquer aussitôt à l'autre camp, pour en tirer

(1) Rubens, entraîné par son éloquence et le désir de se faire valoir, s'est vanté de succès diplomatiques qui appartenaient plutôt au domaine de ses désirs qu'à celui de la réalité. Le voici obligé de battre en retraite, au moment où on précise les situations.

profit. En tout cas, les propositions anglaises devraient être tenues tout à fait secrètes et on s'en remet ici, à ce point de vue, à la prudence et au bon sens de V. E. Il me paraît évident que si S. M. Catholique acceptait de faire la paix sur cette base, il serait nécessaire que les négociations soient menées dans le plus grand secret, afin que l'Empereur et le Duc de Bavière n'en prissent pas ombrage.

Le Roi m'a dit, en outre, que l'Ambassadeur de France n'avait pas encore abordé les points principaux de sa mission et que toute sa seconde audience avait roulé sur les choses d'Allemagne, dont le Roi avait confié l'étude à une commission spéciale. Il a ajouté que jamais négociations, quelles qu'elles soient, ne l'amèneraient à retirer un seul des points de sa note, et il m'affirma de nouveau qu'il n'avait joué aucun rôle dans la paix signée entre le Roi de France et les Huguenots; celle-ci, a-t-il ajouté, ne peut en rien influencer nos débats.

J'ai dit au Roi que V. E., par Sa lettre du 11 juin, m'avait confirmé l'octroi d'un subside à Soubise — lettre que je m'étais empressé de transmettre à celui-ci — et que j'avais ce subside à ma disposition. Le Roi m'a répondu qu'il en était fort satisfait, et qu'il était très reconnaissant à S. M. Catholique pour sa bonne volonté et sa promptitude; quant à lui, d'ailleurs, il n'aurait pas pu en verser un.

On juge ici qu'il ne faut pas ajouter foi à l'article du traité qui ordonne la démolition de toutes les fortifications nouvelles et anciennes de toutes les villes et forteresses huguenotes, sauf Tresmes, Montauban et Chartres qui resteraient fortifiées et occupées par les Huguenots comme barrière de protection. Mais je ne m'étendrai pas davantage sur les détails de ce traité de paix, que V. E. doit connaître plus parfaitement et depuis plus longtemps que moi, par les rapports du Marquis de Mirabel et de Ses autres agents, plus rapprochés. Je trouve étrange, cependant, que M. de Soubise n'ait reçu de son frère, le Duc de Rohan, aucune nou-

velle d'une paix dans laquelle il est compris, paraît-il. On ajoute qu'il doit prendre, en Hollande, le commandement du régiment de Monseigneur de Haulterive, frère de l'ambassadeur Chateauneuf.

Je n'ai écrit à personne de la note du Roi, sauf à V. E., et je n'y ai fait aucune allusion. Le Roi m'a défendu d'en parler à M. Barrozzi, chargé d'affaires de Savoie, et c'est pourquoi je ne me suis pas hasardé à en toucher un mot à l'abbé Scaglia dans ma lettre. Pour ne pas le mettre en méfiance, on pourrait lui en communiquer la substance, sans lui parler du papier lui-même, mais je m'en remets, une fois de plus, à la prudence de V. E., qui n'a nullement besoin de mes pauvres conseils.

Je baise très humblement les pieds de V. E., et je me recommande à Ses bonnes grâces, dans lesquelles je désire vivre et mourir.

De V. E., le serviteur très dévoué,

Pierre-Paul RUBENS.

De Londres, 22 juillet 1926.

(Billet joint.)

Je ne peux négliger de dire à V. E. que l'Ambassadeur de France a dit publiquement que son maître n'avait aucune question personnelle à débattre avec le Roi d'Espagne, et qu'il agirait simplement dans l'intérêt et pour la protection de ses alliés, le Pape, la République de Venise, le Duc de Mantoue et le Duc de Savoie.

J'ai appris qu'il se multiplie pour empêcher le départ de M. Cottington pour l'Espagne, et qu'il a fait à ce sujet des pressions secrètes sur le Grand-Trésorier. Celui-ci et M. 81 *(Cottington)* m'ont promis de m'envoyer aujourd'hui des lettres destinées à V. E., mais comme je ne les ai pas encore reçues, je crois inutile de retarder le départ de la mienne et je les enverrai à la première occasion, c'est-à-dire par le courrier de la semaine prochaine.

7 (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu la dépêche de V. E. datée du 3 juillet et j'ai pris connaissance des ordres qu'elle m'apportait et que je crois n'avoir pas transgressés. Je me suis, en effet, conformé strictement aux instructions que V. E. m'a données à mon départ de Madrid. Dieu m'est témoin, ainsi que tous les messieurs de la Cour, et spécialement le Grand-Trésorier et M. Cottington, que je n'ai jamais fait — ni donné au Roi ou à ses ministres l'occasion de me faire — des propositions d'aucune sorte, sinon d'armistice. Mais comme je l'ai raconté à V. E., le Roi m'a fait appeler à Greenwich, et m'a fait part des offres dont j'ai avisé V. E. par mes dépêches des 30 juin et 2 juillet. Je lui ai répondu que la chose était du ressort des ambassadeurs, mais il m'a fait observer que mes Lettres de Créance, remises à Weston, me permettaient d'écouter son avis et de le transmettre à qui de droit. De la sorte, on gagnerait du temps, en attendant que les ambassadeurs soient échangés. Je n'ai exprimé au Roi aucune opinion sur l'accueil qu'on réserverait à ses propositions, bon ou mauvais, et je me suis contenté de lui promettre d'en faire rapport à V. E., à condition, toutefois, que, durant les négociations anglo-espagnoles, l'Angleterre ne conclurait aucune alliance avec la France contre nous. En cela, j'ai agi conformément aux ordres de la Sérénissime Infante, qui m'avait envoyé un courrier spécial à Dunkerque, et mon effort n'était pas déplacé à l'heure où se déployait celui de l'Ambassadeur de France, et, par une autre voie, celui, parallèle,

(1) En italien. (Archives de Simancas.)

du Cardinal de Richelieu. V. E. pourra se rendre compte de l'un et de l'autre, en parcourant le papier ci-joint.

J'ai toujours insisté de toutes mes forces pour qu'on envoie en Espagne une personne autorisée. A mon arrivée ici on n'y songeait plus, bien que Cottington, poussé seulement par la crainte que les négociations avec la Franc ne paralysent celles avec l'Espagne, eût écrit à V. E. que l'envoyé partirait bientôt.

J'ai fini par arracher, avec le concours de M. Barrozzi — celui-ci sait bien quels efforts j'ai déployés et quelles difficultés j'ai dû vaincre pour obtenir la nomination d'un Ambassadeur au moment où celui de France arrivait ici — la désignation du titulaire et la désignation d'une date pour son départ. (J'en ai fait part à V. E. le 2 juillet). En outre, comme le Roi d'Angleterre me pressait, ainsi que je l'ai également écrit à plusieurs reprises à V. E., de lui donner une réponse à ses propositions avant le départ de Cottington, je me suis arrangé de façon à ce qu'on perde du temps, sous prétexte de me faire donner par écrit le projet à transmettre à V. E., si bien qu'on n'a plus pu attendre la réponse. Et cependant, j'ai obtenu que le départ de M. Cottington ne soit pas différé d'un seul jour, ainsi que V. E. le verra en parcourant les lettres de Weston et de Cottington (1). Celui-ci m'a dit hier qu'il comptait voyager par mer et débarquer à Lisbonne plutôt qu'à La Corogne; il m'a donné de ceci toute une série de raisons; il croit, d'ailleurs, qu'il n'est pas plus long d'atteindre Madrid par la première de ces deux voies que par la seconde; il a retenu une place à bord d'un navire et il a pris soin de changer son argent. Mais je crois, pour ma part, que le grand nombre d'affaires qu'il traite ici pourrait le retarder de quelques jours : tout le poids des affaires

(1) Cette brillante plaidoirie de Rubens, évidemment provoquée par une lettre de réprimandes du comte-duc d'Olivarez, entraîne de nouveau le peintre assez loin de la vérité. Quelques lignes plus bas, en effet, il ne craindra pas de contredire cette crise d'optimisme.

publiques repose sur lui, et il est l'homme le plus important de la Cour, sinon en façade, du moins en fait. Je suis persuadé que, seule, l'abondance de ses occupations est susceptible de retarder le départ de Cottington, mais je crains qu'il ne puisse pas s'en libérer aussi rapidement que Weston me l'avait dit. En tous cas, la chose sera fixée rapidement, et je ne peux pas faire plus. Mais le Roi d'Angleterre trouvera bizarre qu'en réponse à sa nomination, l'Espagne ne désigne personne pour se rendre à Londres.

Je n'ai pas l'impression d'avoir mal employé mon temps ni d'avoir dépassé en rien les termes de mes Lettres de Créance. Je crois, au contraire, avoir servi le Roi avec zèle, et en tenant compte de l'importance des négociations qui m'étaient confiées. Je me permettrai de rappeler à V. E. que mes instructions écrites comprennent ceci : assurer au Roi d'Angleterre que S. M. Catholique a le même désir que lui d'arriver à un arrangement, etc., et lui dire « qu'aussitôt après que le Roi d'Angleterre aura expédié en Espagne une personne autorisée pour négocier la paix, le Roi d'Espagne enverra à son tour un Ambassadeur en Angleterre » (1). J'ai scrupuleusement accompli ces deux tâches.

« En ce qui concerne les intérêts des parents et des amis du Roi d'Angleterre, S. M. Catholique et aussi l'Empereur et le Duc de Bavière feront de leur mieux. (1) » Je me suis conformé à ces instructions et j'ai rapporté à V. E., très fidèlement, la réponse du Roi d'Angleterre, ainsi que mon devoir m'y contraignait, en y ajoutant tout ce que le Roi m'avait dit spontanément à cet égard. Le Roi est lié par ses promesses et par sa signature, alors que nous restons entièrement libres ; je ne crois donc pas avoir engendré ici la moindre difficulté. Le départ de M. Cottington n'a pas été retardé d'un seul jour, et voici que V. E. m'ordonne, dans Ses instructions, « de mettre tout en œuvre pour empêcher un

(1) En espagnol dans le texte.

accord entre l'Angleterre et la France » (1). J'ai dont l'impression d'avoir parfaitement rempli ma mission.

Je ne parlerai pas de l'affaire de Soubise, puisque la paix entre le Roi de France et les Huguenots la rend tout à fait inactuelle. Enfin, j'ai fait part à V. E., suivant Son désir formel, de toutes les nouvelles importantes que j'ai pu réunir, et je ne me souviens pas de m'être fait l'écho d'une fausse nouvelle ou d'un bruit téméraire et trop légèrement accepté.

Aujourd'hui, ayant obéi aux ordres que le Roi, notre maître, et V. E. aviez bien voulu me donner, je supplie V. E. d'accepter que je rentre chez moi. Certes, je préférerai toujours le service de S. M. à mes intérêts personnels, mais je me rends bien compte que je ne peux plus être d'aucune utilité pour l'instant, et qu'une plus longue absence ne serait préjudiciable. J'attendrai encore quelques jours, ainsi que le Roi d'Angleterre le souhaite, pour que je puisse faire rapport à V. E. sur ses négociations avec l'Ambassadeur de France. Il m'a mis personnellement au courant jusqu'ici des premières propositions de la France, et il fera savoir les autres à V. E. par M. Cottington. Aussi, je supplie V. E. de bien vouloir m'autoriser à me retirer à la première occasion, et, selon mon désir, en Flandre. En attendant, je me recommande très humblement à la bienveillance de V. E., et je baise Ses pieds de tout cœur, et très respectueusement.

De V. E., le très humble et très dévoué serviteur,

Pierre-Paul Rubens.

Le Chargé d'affaires de Savoie me dit que Don Francisco Çapata est nommé ambassadeur en Angleterre. Je prie V. E. de me faire savoir si cette nouvelle est vraie, afin que j'en avise qui-de-droit.

J'ai soumis à M. Cottington la lettre de V. E. Il l'a lue en ma présence, et a marqué un certain étonnement de se voir

(1) En espagnol dans le texte.

attendu aussi prochainement en Espagne. Il ne se rappelait pas avoir écrit dans ce sens-là, mais je crois qu'il a quelque peu dépassé sa pensée en écrivant, tellement il craignait que la paix avec la France ne vînt troubler les bonnes dispositions de l'Espagne envers l'Angleterre. Le Roi me l'a avoué lui-même. A mon arrivée ici, on était certainement très indécis sur le point de savoir si on devait l'envoyer, lui, ou un autre, en Espagne. On retardait la décision, et il est probable que sans notre insistance, à M. Barrozzi et à moi, personne ne serait encore nommé aujourd'hui. Mais vu l'état actuel, très favorable, des esprits, et vu les fâcheuses répercussions que pourrait avoir une lettre de V. E. ou de l'abbé Scaglia, parlant sans ménagement d'une des questions que j'ai traitées dans mes lettres précédentes, vu, enfin, que la teneur des lettres que V. E. m'a envoyées me permet de me faire une idée de celle de Ses autres lettres, je crois que V. E. voudra bien m'autoriser à m'inspirer du cours et du succès des négociations, pour remettre ou garder par devers moi Ses dépêches. Je voudrais agir ainsi jusqu'au jour où V. E., ayant reçu cette lettre-ci, aura pu me faire part de Ses nouvelles instructions. Le mieux serait, et le plus sûr, de m'envoyer ces lettres sous le sceau volant.

J'aurais beaucoup voulu arrêter au passage les lettres que l'abbé Scaglia a écrites au Roi et à beaucoup d'autres gens, le 3 juillet, mais comme je les avais montrées à M. Barrozzi, je ne pouvais plus les garder sous le manteau. Il est certain, en effet, que si elles n'ont pas fait de tort aux négociations, elles ne leur ont pas fait de bien non plus.

Londres, 23 juillet 1629.

8 (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Cher Monsieur,

Cette lettre n'a d'autre but que d'accompagner celles du Grand-Trésorier et de M. Cottington qui y sont jointes, et qui montreront à V. E. les bonnes dispositions de ces deux messieurs. Cottington s'apprête à partir, et son départ consterne toute la clique francophile. L'Ambassadeur de France se multiplie pour empêcher ce voyage, et cherche à conclure une alliance offensive et défensive entre la France et l'Angleterre contre l'Espagne, ou, pour mieux dire, contre la Maison d'Autriche, selon la distinction que j'ai eu l'occasion de signaler plusieurs fois à V. E.

Chateauneuf conduit ses négociations avec six délégués anglais qui sont : le Comte de Carlisle, le Comte de Hollande (2), le majordome Pembroke (3), qui ne s'est pas manifesté jusqu'ici, le Grand-Trésorier Weston, le Maréchal de la Cour Comte d'Arundel (4) et le secrétaire d'État Carleton, qui a

(1) En italien. (Archives de Simancas.)

(2) Henry Rich, premier comte de Hollande (1590-1649). était membre du Parlement à vingt ans. Durant vingt ans, il vécut dans l'intimité du roi, et en tira de grands profits, entre autres le poste de chancelier de l'Université de Cambridge que Buckingham occupait avant lui. A partir de 1640 il se sépara du roi pour finir après de nombreux avatars par se jeter dans la guerre civile. Vaincu et pris, il fut condamné à mort et exécuté le 9 mars 1649.

(3) Philippe Herbert, quatrième comte de Pembroke (1584-1650). Favori des rois Jacques Ier et Charles Ier qui le comblèrent de titres et de faveurs. Fut chancelier de l'Université d'Oxford, leader de la Chambre des Lords de 1640 à 1648, puis de la Chambre des Communes. Grand collectionneur et humaniste.

(4) Thomas Howard deuxième comte d'Arundel, ambassadeur et homme d'État (1585-1646). Voyageur colonisateur, grand lettré, passionné d'art, il constitua la célèbre collection d'antiques aujourd'hui au British Museum. Il mourut en France, où il s'était fixé dans l'entourage de Marie de Médicis. Le peuple l'appelait « Father of vertu in England ».

proposé à son interlocuteur que le Roi de France réunisse toutes ses forces à celles du Roi d'Angleterre pour reconquérir le Palatinat et affranchir l'Allemagne de l'oppression de la Maison d'Autriche, laquelle a usurpé le pouvoir et l'exerce tyranniquement au préjudice de tous les rois et princes catholiques et protestants d'Europe. Ceci se dit publiquement et court les rues à Londres.

Mais à l'instigation de quelques hauts personnages, et surtout, m'a-t-on dit de bonne source, du Comte de Hollande, l'Ambassadeur de France insiste sur l'obligation morale que le Roi d'Angleterre aurait, à ses yeux, de convoquer le Parlement. Sinon, répète-t-il, S. M. ne sera pas en liaison avec ses sujets, et il n'aura ni argent ni soldats pour aider ses amis et combattre ses ennemis. En fait, Chateauneuf ne songe pas du tout à rendre service au Roi, mais il croit pouvoir s'attirer, en agissant de la sorte, la sympathie du peuple, et empêcher, en même temps, la guerre avec l'Espagne. Beaucoup d'Anglais, pourtant, trouvent odieux et insolent que le représentant d'un ennemi de la veille, avec lequel on vient à peine de se réconcilier, cherche à s'immiscer dans les affaires intérieures du Royaume. L'auteur de cette petite machination est le Comte de Hollande, homme assez impopulaire et leader des Puritains, qui ont nettement la majorité au Parlement; ce personnage cherche à discréditer, au moyen du Parlement, le Grand-Trésorier qui appartient à l'autre parti, et pourrait d'autant moins se maintenir qu'il est très mal vu des Parlementaires et qu'on le soupçonne d'être catholique. Il me semble indubitable que le Comte de Hollande est un adversaire de l'Espagne, car le Roi, dont il est un intime, ne lui a pas communiqué jusqu'ici les propositions contenues dans la note dont V. E. a reçu, j'espère, la copie adressée le 13 juillet par Bruxelles.

Cette note a été rédigée, après consultation du Comte Carlisle, de Weston, de Cottington et aussi de Pembroke. Elle est très secrète, si bien que le Roi ne m'a pas autorisé

à en communiquer le sens — et moins encore le texte — à Barrozzi, le Chargé d'Affaires de Savoie.

Le jour fixé pour le départ de Cottington approche, et on ne cherche même plus à l'en empêcher, les délais étant aujourd'hui trop courts. Je crois que V. E. se rendra compte par les deux lettres ci-jointes, que notre réponse peut être différée jusqu'au moment de son arrivée en Espagne, de façon à ce qu'on puisse l'étudier à loisir, et y consacrer toute l'attention exigée par la gravité même de l'affaire. Voici tout ce que je peux dire actuellement à V. E., quant à la situation générale.

Mais je voudrais bien Lui dépeindre, en outre, l'état général de la Cour, et souligner avant tout que tous les dignitaires de premier plan mènent ici une vie fastueuse et pleine de prodigalités, si bien que la plupart d'entre eux sont cousus de dettes (et spécialement le Comte Carlisle et le Comte de Hollande). Le fait d'avoir une table splendide assure ici un gros prestige dans la noblesse, tellement le faste et la générosité jouent dans cette Cour un rôle primordial. Je n'entends parler que de seigneurs et de ministres qui n'ont pas les moyens de tenir une place aussi périlleuse, et qui sont obligés de trouver des ressources où ils peuvent : aussi tout se vend à deniers comptants, affaires de l'État et faveurs privées. Je sais, d'ailleurs, de bonne source, que le Cardinal de Richelieu est très large et très généreux, et qu'il se gagne des amis en utilisant ce moyen-là. V. E. le verra en parcourant le rapport ci-joint, qui fut écrit avant l'arrivée de la dépêche de V. E., en appendice aux deux lettres.

Je suis bien sûr que, grâce à de tels procédés (1), la paix sera conclue bientôt avec la France et que d'autres événe-

(1) Nouvelle tentative de Rubens pour avoir à sa disposition des fonds secrets. La paix entre le Roi de France et les Huguenots lui avait enlevé, en effet, le prétexte Soubise.

ments se préparent. Je ne manquerai pas d'en avertir V. E., et je Lui baise très humblement les pieds.

De V. E., le très fidèle serviteur,

Pierre-Paul RUBENS.

Londres, 22 juillet 1629.

---

9 (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Cher Monsieur,

Je ne peux manquer de faire part à V. E. des nouvelles que M. Cottington vient de me donner sous le sceau du secret. Il paraît qu'un Anglais, nommé Furston, est arrivé récemment ici en poste, apportant au Grand-Trésorier une note du Cardinal de Richelieu dans laquelle ce dernier disait à peu près ceci :

Voulant donner une preuve de la sincérité et de la réalité de l'amitié portée par le Roi de France au Roi d'Angleterre, il mettait ce dernier en garde contre la fourberie des Espagnols qui chercheraient à le trahir et à le ruiner sous prétexte de faire la paix; ils lui offriraient, en effet, des choses qu'ils ne pourraient jamais lui donner, comme la restitution du Palatinat; promise par le Roi d'Espagne, elle n'en dépend pas moins du consentement de l'Empereur et du Duc de Bavière; or, le Roi de France, grâce à l'étroite amitié qui le lie au Duc, a plus d'influence sur lui que le Roi d'Espagne, qui lui est très antipathique. Richelieu dit ensuite que le

(1) En italien. Original perdu. (Copie des Archives de Simancas.)

Roi de France est résolu à tourner toutes ses forces contre l'Espagne et à marcher en personne au secours de ses alliés d'Italie, parmi lesquels il cite le Duc de Savoie, contre les armées de l'Empereur et les troupes qu'on pourrait chercher à lui opposer. Les Hollandais, à son instigation, prendraient l'offensive simultanément, et comme il lancerait lui-même une seconde armée contre la Franche-Comté, il ne demanderait au Roi d'Angleterre que l'appui d'une armée navale, pour attaquer les côtes d'Espagne, en liaison avec la flotte des Provinces-Unies. Le Cardinal ajoute que si le Roi d'Angleterre veut renoncer à la conclusion d'une paix abominable avec l'Espagne, le Roi de France lui donnera carte blanche et lui permettra de demander tout ce qui lui plaira; enfin, le Roi de France priera la Reine d'Angleterre, sa sœur, d'aimer et de respecter son mari. Il faut noter que le Roi est extrêmement épris de la Reine, qui a eu une réelle influence sur lui et est très hostile à l'Espagne. Pour finir, Richelieu affirme que pour rendre à la sœur du Roi d'Angleterre son Palatinat, l'amitié et les armes de la France valent mieux que celles de l'Espagne, à supposer que celle-ci ait jamais eu l'intention de faire, dans ce sens, un effort sérieux; et que le Roi de France n'a fait la paix avec les rebelles que pour pouvoir appuyer ses amis et tourner toutes ses forces contre l'Espagne. En conclusion, le Cardinal offre au Grand-Trésorier une grosse somme d'argent, soit en capital, soit sous forme de pension. Le plus curieux, c'est que Richelieu prie son interlocuteur de ne pas communiquer cette note à l'Ambassadeur de France. Cottington m'a raconté que le Trésorier lui avait remis ce papier, et qu'il l'avait aussitôt soumis au Roi, qui en avait ri, déclarant qu'il connaissait bien les intrigues et la fourberie du Cardinal et qu'il s'allierait plutôt à l'Espagne qu'à la France.

Cottington m'a fait part de ceci d'une façon si secrète qu'il s'est fait prier pour me permettre d'en aviser V. E. N'ayant rien d'autre à Lui dire, je Lui baise les pieds très

respectueusement, et je me recommande de nouveau à Ses bonnes grâces.

De V. E., le très humble serviteur,

Pierre-Paul RUBENS.

Londres, 22 juillet 1629.

---

10 (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Très cher Monsieur,

Je tiens à faire rapport à V. E. sur la façon dont se sont passées les négociations, à savoir sur la façon dont le Roi m'a prié d'écrire à V. E. et a exprimé le désir d'avoir une réponse à ses propositions avant le départ de M. Cottington, ajoutant que celui-ci pourrait être retardé si la réponse avait elle-même du retard, puisqu'il désire donner à son Ambassadeur des instructions très précises. J'ai averti V. E. de tout ceci le 6 juillet. S. M. m'a promis, le même jour, qu'elle me remettrait ses propositions par écrit, ce qui ne fut fait que le 13 juillet. Mais S. M. ne m'a jamais demandé si j'avais écrit quelque chose en Espagne avant d'avoir reçu sa note, et ce n'est qu'en me la remettant que le Grand-Trésorier, auquel s'était joint M. Cottington, me demanda d'en aviser V. E. J'ai caché jusqu'ici à tout le monde que j'avais envoyé la note à V. E., si bien qu'ils croient encore que mon commentaire et la note partent, ainsi que leurs lettres, par le présent courrier. J'ai eu soin de souligner que leur lenteur nous a fait perdre du temps, si bien que je ne pourrai pas

(1) En italien. Original perdu. (Copie des Archives de Simancas.)

avoir une réponse avant le jour fixé pour le départ de M. Cottington; ils en ont convenu. Mais comme ils savent que M. Barrozzi et moi, nous avons écrit en Espagne le 2 juillet, pour annoncer la nomination de M. Cottington comme ambassadeur et la date de son départ, ils ne seront pas surpris si une réponse de V. E. arrive. En la leur remettant, à eux ou au Roi, je pourrais toujours dire que j'ai profité du présent courrier pour envoyer à V. E. des informations complémentaires. Tandis que si V. E. retarde sa réponse jusqu'après l'arrivée de l'Ambassadeur, tout ira très bien et les choses resteront dans l'état où elles se trouvent actuellement, à la veille du départ de M. Cottington.

(Non datée. Vers le 15 août 1629.)

II [1]

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Très cher Monsieur,

Pour obéir aux ordres de V. E., je Lui exposerai ici tout ce que j'ai pu savoir des négociations de l'Ambassadeur de France, qui s'évertue toujours à empêcher le voyage de M. Cottington ou à le rendre inutile. Mais toute son ingéniosité n'a pas réussi, jusqu'ici, à ébranler les opinions du Roi d'Angleterre, qui persiste dans ses excellentes dispositions. En vérité, la nomination de Don Carlos Coloma (2)

(1) En italien. Original perdu. (Copie des Archives de Simancas.)

(2) Don Carlos Coloma, historien, humaniste et ambassadeur. Né à Alicante en 1573, remplit de hautes fonctions militaires et diplomatiques sous Philippe III et Philippe IV. Il publia une *Histoire des Guerres des Pays-Bas de* 1588 *à* 1599 et une remarquable traduction de Tacite.

a ranimé le courage de nos partisans et jeté la panique chez nos adversaires. De tout ceci, je suis aussi sûr que de l'Évangile.

J'ai appris de très bonne source que l'Ambassadeur de France a offert carte blanche au Roi d'Angleterre pour constituer une alliance offensive et défensive contre l'Espagne et la Maison d'Autriche. Il ne lui a pas demandé le moindre appui, militaire ou financier, dans la guerre d'Allemagne, ni même le concours de la flotte pour la défense des côtes françaises ou l'attaque des côtes espagnoles; par contre, le Roi de France s'engage à récupérer le Palatinat et à se faire, avec toutes ses forces et tous ses moyens financiers, à lui et à ses alliés, le champion de la liberté allemande, à la seule condition que le Roi d'Angleterre permette aux sujets français de se joindre aux Hollandais pour s'emparer des Indes orientales et occidentales. Il y a plusieurs mois que des députés séjournent ici pour négocier cette affaire, et j'ai réussi à savoir qu'on ne les avait pas poussés, uniquement pour ne pas troubler les tractations avec l'Espagne. Mais à cet égard, V. E. me croira si je souligne toute l'importance de la promesse contenue dans la note, et par laquelle l'Angleterre s'engage à ne rien faire au préjudice de l'Espagne.

Il est certain qu'on hâtera le retour, ici, de M. Cottington, afin qu'on puisse aussitôt se décider à accepter les offres françaises, si nous repoussons celles de l'Angleterre. L'Ambassadeur de France s'emploie de son mieux dans ce sens : comme il se rend bien compte qu'il ne peut pas empêcher le départ de Cottington, il le presse de se mettre en route sans retard et de rentrer incontinent, si le Roi d'Espagne ne souscrit pas à la restitution immédiate du Palatinat. S. M. très Chrétienne a, dit-il, l'Empereur à sa discrétion, tandis que notre Roi est tellement pris et absorbé par la guerre des Flandres, que l'Angleterre devra se contenter de bien peu de choses. Il ajoute que si elle n'obtient pas aujourd'hui tout ce qu'elle désire, elle ne devra s'en prendre qu'à elle-

même, puisque l'Espagne est attaquée de toutes parts, par terre et par mer, par les Hollandais, en Italie, et, à travers la Picardie, en Artois et en Hainaut, par les Français. L'Ambassadeur s'est engagé à maintenir ses propositions jusqu'au retour de M. Cottington, pour le cas où il reviendrait *re infecta*.

Je suis persuadé que les conditions françaises seraient alors acceptées sans retard, non point que le Roi d'Angleterre se fasse des illusions et s'imagine que le Roi de France exécutera ses engagements ou tiendra ses promesses plus fidèlement que naguère, mais parce que le monde entier aura l'impression qu'il a signé un traité avantageux pour lui. S. M. m'a dit à plusieurs reprises que si elle pouvait satisfaire sa réputation et sauver son honneur autrement qu'en exigeant les choses qui font l'objet de sa note, elle n'hésiterait pas une heure avant de conclure, de couronne à couronne, avec l'Espagne, une paix qui ne serait même pas plus avantageuse que la dernière. Et je suis bien sûr qu'au fond de son cœur, le roi préférerait beaucoup la simple amitié de l'Espagne à toutes les propositions françaises, et qu'il maudit le jour où il s'est lié avec l'électeur palatin. Voici ce que je peux dire à V. E.

L'Ambassadeur de Hollande a été reçu en audience, ces jours-ci, par le Roi, qui le renvoya à une commission dont le Grand-Trésorier et M. Cottington font partie. Il y a tenu une homélie d'une heure, dans laquelle il s'est plu à exagérer énormément le péril couru actuellement par les Provinces-Unies, si les alliés ne viennent pas, sans aucun retard, à leur secours, à grand renfort d'hommes et d'argent. Il a déclaré qu'il n'avait jamais été partisan de la prise de Bois-le-Duc, mais qu'on avait engagé de telles sommes dans ce siège et tant de travaux, qu'aujourd'hui il était impossible de l'abandonner sans subir une vraie faillite; il ajouta que le peuple, écrasé d'impôts, se soulèverait, s'il s'apercevait qu'on a dépensé tant d'argent en vain, et surtout tant

d'argent emprunté, dès les premiers jours, à gros intérêts chez des banquiers privés; la longueur du siège avait, d'ailleurs, alourdi encore les charges fiscales. Ceux qui connaissent le caractère de l'Ambassadeur et la manière d'agir des États, estiment qu'ils exagèrent considérablement leur détresse et grossissent beaucoup le danger pour émouvoir le Roi et l'amener à leur envoyer du secours. Mais ce qui semble vrai, en grande partie, c'est d'une part le récit des efforts qu'ils doivent faire pour résister au Comte Henri et mettre la Veluwe en état de défense en creusant des tranchées et des fossés, et, d'autre part, son affirmation qu'il leur est impossible d'en supporter le poids plus longtemps. C'est pourquoi ils réclament, comme je l'ai dit, des secours financiers et militaires, affirmant que la possibilité de diversions les contraint à fortifier toute la région de la Veluwe, à occuper tous les points stratégiques, à armer toutes les forteresses, à fortifier toutes les villes, depuis l'Yssel jusqu'aux confins de la Frise. Il est certain que pour mener à bien une telle tâche, et pour poursuivre le siège de Bois-le-Duc il leur faut une armée de soixante mille hommes; c'est à peu près l'effectif de l'armée des États généraux, en comptant les mercenaires recrutés en Suède. Mais ce recrutement en Suède n'est pas bien vu ici, ni du Roi de Suède non plus, et il est probable que les États seront forcés de licencier les hommes à condition que les Anglais les remplacent et que la Compagnie des Indes fournisse de dix à douze mille fantassins. La conséquence de tout cela, c'est qu'on n'a pas pu refuser à l'Ambassadeur, comme on l'avait toujours fait jusqu'ici, la permission de recruter des troupes dans le Royaume. En terminant sa harangue, l'Ambassadeur se tourna vers M. Cottington et lui dit qu'il était bien surprenant que le Roi, au lieu d'aider ses alliés, cherchât à faire la paix avec l'ennemi commun, et que son départ pour l'Espagne produirait à lui seul une telle stupeur dans le monde entier que tous ceux qui avaient foi dans l'amitié

de S. M. ne manqueraient pas de perdre courage. D'ailleurs, ajouta-t-il, il est bien évident que si le Roi fait une manifestation publique aussi funeste à son camp que la réception et l'envoi d'un Ambassadeur, c'est que l'affaire est plus avancée qu'on ne pense. On lui répondit aussitôt que S. M. enverrait en même temps Sir Henry Vane (1) en Hollande, pour s'entretenir avec les États des devoirs respectifs des alliés.

Je ne suis pas qualifié et je n'ai pas le talent nécessaire pour donner un conseil à V. E., mais je ne peux pas m'empêcher d'examiner les conséquences de cette paix, qui est, à mes yeux, le nœud même de toutes les alliances européennes, et dont la seule crainte suffit à alarmer tant de gens. Et je me rends compte des incidents et de l'amertume qui résulteraient, sans aucun doute, de la rupture des négociations; à tel point que si l'affaire tournait mal, on verrait très vite des changements considérables dans l'état général des choses, J'avoue que la paix avec les Hollandais serait beaucoup plus importante pour notre Roi, mais je crois qu'on n'y arrivera jamais, sinon par l'intermédiaire du Roi d'Angleterre; tandis qu'une paix entre l'Espagne et l'Angleterre, dont les Hollandais seraient exclus, frapperait et ferait réfléchir tous les autres États. Or, cette paix, V. E. la tient entre Ses mains. La seule promesse de rendre quelques places du Palatinat suffirait à frapper un grand coup, et il est évident, de l'avis même d'un homme très prudent, que cette paix une fois faite, toutes les autres suivraient. Or il est très possible que, malgré notre promesse, il se produise d'ici un an ou deux — délai que nous obtiendrions très facilement, je crois — un événement quelconque qui four-

(1) Sir Henry Vane, écrivain et homme d'État, né en 1603. Fut gouverneur du Massachussets, puis ambassadeur extraordinaire en Europe et notamment en France (1651). Au moment de la révolution, s'allia à Cromwell qu'il ne tarda pas à abandonner. On le suspecta d'avoir fomenté la révolte des Anabaptistes. Arrêté à la Restauration, il fut condamné à mort pour haute trahison et exécuté le 14 juin 1662.

nirait à notre Roi un prétexte excellent et juste (1) pour ne point exécuter cette restitution, non sans avoir, dans l'intervalle, tiré toutes les conséquences heureuses et obtenu tous les avantages de cette paix. Le Roi d'Angleterre, alors, aurait laissé échapper l'occasion de faire son affaire ailleurs, et il se contenterait sans doute d'une compensation éventuelle, plutôt que d'être acculé de nouveau à la rupture. Et même, si on devait en arriver à exécuter la promesse et à rendre les places sans conditions, M. Cottington trouve que nous rachèterions par une partie de nos gains l'ensemble de ceux-ci.

V. E. me pardonnera si je me laisse entraîner par l'excès même de mon zèle, mais je la prie de croire que ces idées ne sont pas entièrement à moi, mais en grande partie celles d'une personne que V. E. estime et dont Elle goûte les avis (2). En terminant, je me recommande de nouveau aux bonnes grâces de V. E. et je Lui baise les pieds.

De V. E. le très humble serviteur,

Pierre-Paul RUBENS.

Soranzo, nouvel Ambassadeur de Venise, vient d'arriver ici de son poste de Hollande, et il a remis au Roi une note très copieuse pour le détourner de la paix avec l'Espagne. Mais elle n'a pas fait grosse impression.

Londres, 24 août 1629.

(1) « Prétexte excellent et juste » pour ne pas tenir ses promesses : Ceci est une trouvaille diplomatique. Toute cette page ne manque pas d'être savoureuse.

(2) Vraisemblablement l'Infante Isabelle.

12 (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Très cher Monsieur,

J'ai appris d'une personne digne de foi que le 18 août le Comte de Carlisle a proposé au Conseil Royal, en présence du Roi — vu la nomination de Don Carlos Coloma comme Ambassadeur du Roi d'Espagne à Londres et vu la gravité et la complexité des négociations qui vont s'engager à Madrid et qui porteront pour ainsi dire en entier sur les affaires d'Allemagne — qu'on rehausse le prestige de l'Ambassade de M. Cottington en lui adjoignant un Comte et un Docteur en Droit. Pour sa part, il proposait le Comte de Rutland, beau-père de feu le Duc de Buckingham, et le Docteur Marten. Il savait bien que le premier serait récusé parce qu'il est catholique et connu comme tel, mais son espoir était qu'après avoir accepté le principe de l'adjonction d'un Comte et refusé son candidat, on lui proposerait de remplacer celui-ci, et qu'il obtiendrait ainsi ce qu'il désire le plus au monde : participer à cette Ambassade.

La majorité du Conseil se rallia à son avis, surtout en ce qui concerne l'envoi d'un jurisconsulte bien au courant des lois de l'Empire, de sa constitution, des privilèges des électeurs, bref de toutes les affaires de l'Allemagne. Mais le Grand-Trésorier s'y opposa, disant que cette hâte et ces frais étaient prématurés, puisque M. Cottington ne partait pas pour débattre le problème allemand ni pour discuter les arguments de l'électeur palatin, mais simplement pour confirmer les propositions énumérées dans la note. Si celles-

(1) En italien. Original perdu. (Copie, peut-être fragment, aux Archives de Simancas.)

ci, dit-il, sont acceptées, il sera toujours temps d'envoyer des experts qui pourront examiner à fond le sujet; si elles sont repoussées, il est inutile de s'en préoccuper davantage. Le Roi se rallia à cette opinion, et on décida que M. Cottington partirait seul.

Je me suis renseigné pour savoir qui est le Docteur Marten, et j'ai appris que c'est un individu très mal disposé pour l'Espagne, le pire même qu'on pourrait découvrir entre mille.

(Non datée. Probablement du 25 août 1629.)

---

13 (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Très cher Monsieur,

Je sais de source sûre que, le 16 août, le Conseil d'État a, sous la présidence du Roi, pris connaissance, pour la discuter, d'une note rédigée à Turin par l'Ambassadeur d'Angleterre auprès du Duc de Savoie et envoyée en toute hâte, par un de ses domestiques. Cette lettre, qui porte la double signature dudit Ambassadeur et du Prince de Piémont, et qui a été soumise à l'approbation du Cardinal de Richelieu, dit succinctement : le Roi de France acceptera de restituer Suse au Duc de Savoie, si le Roi d'Angleterre veut bien se porter garant auprès de lui que le Duc de Savoie lui laissera le libre passage, à lui et à ses troupes, chaque fois qu'il aura besoin de passer en Italie pour porter secours à ses amis et alliés. La discussion fut animée et très vive; une bonne partie des membres du Conseil approuvaient le projet de convention,

(1) En italien. Original perdu. (Copie des Archives de Simancas.)

disant qu'il était très honorable pour le Roi d'Angleterre d'être choisi comme arbitre et comme garant par les autres rois et princes dans leurs accords. Mais un de nos partisans répondit qu'il fallait considérer avant tout si cette paix pouvait être favorable au Roi d'Angleterre, et songer aussi aux moyens que le Roi mettrait en œuvre pour forcer le Duc de Savoie à accomplir sa promesse s'il venait à y manquer, vu la distance qui sépare les pays et le fait que la Savoie est à l'abri des coups de l'Angleterre.

Le Roi, lui, qui me semble vouloir observer très minutieusement sa promesse, déclara très nettement qu'il ne pouvait pas intervenir dans ce traité comme arbitre sans manquer à la parole qu'il avait donnée à l'Espagne en vertu de la note remise à Rubens, et par laquelle il s'engageait à ne rien entreprendre avec les Français qui fût à notre préjudice, pendant les négociations. L'affaire fut donc renvoyée à plus tard pour examen, et plusieurs discours soulignèrent la mauvaise foi d'un prince qui, d'un côté, feint d'unir son sort à celui de l'Espagne, et, de l'autre, traite séparément avec la France. Et on souligna les erreurs d'opinion de l'abbé Scaglia, et surtout celles qu'il commettait en jugeant le Prince de Piémont.

Tout ceci m'a paru digne d'être rapporté à V. E., qui jugera bon, peut-être, d'en faire part au Marquis. Sur quoi je me recommande de nouveau.....

(Non datée. Probablement du 24 août 1629.)

14 [1]

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Très cher Monsieur,

Ayant reçu le 17 août la dépêche de V. E. datée du 26 juillet, je me suis aussitôt rendu le lendemain chez le Grand-Trésorier et chez M. Cottington qui se trouvent à la campagne, et chez le Roi, qui habite actuellement son château d'Outland, à sept lieues de Londres. J'ai fait part à S. M. de la nomination de Don Carlos Coloma et le roi m'a répondu qu'il en était très satisfait et qu'il se réjouissait beaucoup de la nomination de Don Carlos, connu pour un gentilhomme parfait et très désireux de faire aboutir ses négociations. J'ai demandé au Roi si M. Cottington était prêt à partir, vu que, de nôtre côté, on ne pouvait rien entreprendre avant son départ, dont j'aviserais sans aucun retard la Sérénissime Infante qui déclencherait aussitôt le départ de Don Carlos. Le Roi m'a répondu que certains devoirs de sa charge actuelle empêchaient M. Cottington de quitter Londres avant la fin d'août ou — mais au plus tard — avant le début septembre (ancien style). Ceci m'a été confirmé par le Grand-Trésorier et par M. Cottington, qui m'a invité hier soir à une grande fête donnée dans son hôtel de Londres, où il mène une vie princière et très fastueuse. Il m'a pris à part, m'a tenu un long discours sur son voyage, et quoique je ne lui eusse pas dit que j'avais parlé à V. E. des propositions contenues dans mes lettres précédentes, il m'a demandé si je pensais qu'ils recevraient bientôt une réponse à leur note. Le Grand-Trésorier, de son côté, m'avait pressé de questions au même sujet, et m'avait dit que le contenu de la note était

(1) En italien. Original perdu. (Copie des Archives de Simancas.)

resté si secret que les ambassadeurs de France et de Hollande ni personne n'en avaient rien su. J'ai répondu à tous deux que je n'avais aucune indication précise, V. E. me disant, dans toutes Ses lettres, qu'Elle ne pouvait pas traiter à distance; car, au prix de mille difficultés et d'une grande perte de temps, un courrier spécial est nécessaire chaque fois qu'on a un mot à se dire. J'ajoutai que j'avais cru bien faire en renvoyant toute l'affaire jusqu'au voyage de M. Cottington en Espagne; celui-ci saurait faire comprendre les intentions du Roi d'Angleterre beaucoup mieux qu'une note rédigée en termes vagues et obscurs. On m'a répondu que la note était, au contraire, très intelligible et que j'en connaissais tout le sens, puisque je m'en étais entretenu personnellement avec le Roi; on jugeait donc que je n'avais pas attendu, et que j'avais envoyé, dans mes lettres, des commentaires très complets à V. E. J'ai répliqué que S. M. m'avait pressé, il est vrai, d'obtenir une réponse à sa note (Elle supposait que cette réponse accompagnerait la dépêche annonçant la nomination de l'Ambassadeur et le jour de son arrivée), mais qu'elle avait tardé plus de quinze jours avant de m'en parler, si bien que j'avais jugé qu'il ne me restait plus assez de temps pour avoir la réponse avant le 1er août, date fixée pour le départ de M. Cottington; or je ne voulais, sous aucun prétexte, supposer que le voyage de ce dernier serait ajourné, et j'avais laissé à la discrétion et à la prudence de V. E. le soin de décider s'il y avait lieu ou non de répondre. De la sorte, ils ne me persécutèrent plus, et que V. E. réponde ou ne réponde pas, on acceptera volontiers sa manière d'agir.

Le Grand-Trésorier s'est mis à me parler, ensuite, du contenu de la note et il m'a dit qu'en Espagne on ne pourrait guère se tromper sur sa portée, et croire que « si Rubens a réussi à l'obtenir, les Ambassadeurs obtiendraient davantage » (1); il a ajouté que, pour sa part, il ne croyait pas que

(1) En espagnol dans le texte.

Cottington recevrait d'autres instructions que de confirmer le texte de la note, avec, peut-être, une réserve qui ne se trouve pas dans le texte écrit et qui tendrait à fixer un délai : on demanderait, par exemple, à notre Roi de promettre de restituer les places fortes avant un an, ou dans un laps de temps à débattre. J'ai aussitôt répliqué que je ne pouvais rien dire à ce sujet, n'ayant pas l'autorisation de discuter plus à fond telle ou telle condition, mais que le Roi d'Angleterre, ni de vive voix ni par écrit, n'avait parlé d'un délai, quoique je lui eusse demandé. En outre, ai-je dit, comme le Roi d'Espagne doit traiter lui-même avec des tiers — le Roi d'Angleterre lui a demandé de faire intervenir dans les négociations l'Empereur et le Duc de Bavière — il est évident qu'il ne pourra pas fixer des limites à des tractations qui dépendront en grande partie d'autrui, et qu'il ne pourra pas répondre des pertes de temps et des manœuvres dilatoires de ses partenaires. C'est pour toutes ces raisons qu'on n'avait pas fait mention de temps dans la note, et le Roi s'en était contenté sans soulever la question. Somme toute, le Grand-Trésorier tenait à me dire que Cottington ne serait porteur d'aucune instruction nouvelle, que si notre Roi n'acceptait pas leurs conditions leur Ambassadeur rentrerait aussitôt en Angleterre, et que si, au contraire, notre Roi les acceptait, on ressusciterait aussitôt la paix de 1604, on la publierait, et Cottington en ramènerait le texte, ses fonctions ici ne lui permettant pas de prolonger son absence. Le Grand-Trésorier m'a demandé en plus, si, dans le cas qui semble probable où un nouvel Ambassadeur devrait être envoyé en Espagne pour débattre le traité ultérieur, le Roi d'Espagne enverrait aussi de son côté un nouvel Ambassadeur; il serait bon, en ce cas, trouvait-il, qu'on en connût le nom dès maintenant. J'ai répondu que je n'en savais rien, mais qu'on avait bien le temps d'y songer, puisqu'un retard ne serait en rien préjudiciable à nos relations tant que Don Carlos résiderait à la Cour de Londres; personne, ai-je ajouté, ne pourrait être

d'une plus grande valeur que lui, et notre Roi ne verrait certainement pas d'inconvénient à ce qu'il restât en fonction après le retour de M. Cottington. Le Grand-Trésorier m'a exprimé son contentement à cet égard.

M. Cottington m'a chargé d'écrire à la Sérénissime Infante pour qu'Elle veuille bien lui procurer un passeport qui lui permît de débarquer librement dans n'importe quel port d'Espagne ou du Portugal. Il m'a paru décidé à s'inspirer de quelque dessein secret ou d'intérêts que V. E. comprendra, et à débarquer à Lisbonne. Il m'a dit, en terminant, « que s'il ne menait pas les négociations à bien, ce voyage le perdrait sans rémission, et que V. E. devrait, dès maintenant, lui faciliter une mission qu'il n'avait acceptée qu'à Sa demande et vu Ses obligations envers Elle. Si V. E. l'aide dans sa tâche, il pourra facilement obtenir l'adhésion du Roi d'Angleterre et des autres, mais comme il redoute mille difficultés et comme on ne voudra pas, en tout état de cause, reconnaître son mérite, sa perte lui semble certaine » (1). Comme je manifestais quelque répugnance à écrire ceci à V. E., croyant que son seul but, en parlant de la sorte, était de grossir les difficultés pour augmenter les responsabilités de V. E., il m'a répété qu'il prenait Dieu à témoin « qu'il disait la vérité et qu'on s'en apercevrait sous peu. Il prétend avoir fait un miracle en arrachant cette note au Roi d'Angleterre et en la faisant approuver par son conseil; vu, surtout, que les Français donnaient carte blanche au Roi d'Angleterre, rien que pour empêcher la paix avec l'Espagne. Il ajoute que la seule promesse de ne rien combiner avec la France contre l'Espagne, exprimée dans les dernières lignes de la note, est d'une importance telle qu'elle suffit à briser net toutes les manœuvres et toutes les machinations du parti adverse » (2). M. Weston m'a dit, de son côté, que l'arrivée de Cottington

(1) En espagnol dans le texte.
(2) *Ibid.*

en Espagne entraînerait la paix dans l'heure qui suivrait, ou bien que cette paix ne se ferait jamais. Or, comme la situation actuelle ne peut pas durer, il faut bien, dit-il, qu'on envisage les choses d'un tout autre point de vue que précédemment.

J'ai trouvé bon de raconter tout ceci à V. E., en me faisant simplement l'écho de ce que m'ont dit les deux messieurs. V. E. en fera Son profit avec Sa prudence habituelle. En terminant, je baise très humblement Ses pieds, et je me recommande de tout cœur à Ses bonnes grâces.

De V. E., le très humble et très fidèle serviteur,
Pierre-Paul Rubens.

On donnera ici une maison toute montée et toute meublée à Don Carlos Coloma. Il serait peut-être bon d'agir de même, à Madrid, vis-à-vis de Sir Francis Cottington.

Londres, 24 août 1629.

---

15 (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Très cher Monsieur,

Je remercie de tout cœur V. E. d'avoir bien voulu me donner l'autorisation de rentrer chez moi après l'arrivée à Londres de Don Carlos Coloma. J'y suis, à tout point de vue, très bien traité et d'une façon très honorable; on m'entoure même de plus d'égards que ceux auxquels j'ai droit, mais je

(1) En italien. Original perdu. (Copie des Archives de Simancas.)

ne peux songer à rester ici plus longtemps que le réclame le service du Roi. L'état de mes affaires personnelles s'y oppose. Il est inutile de dire, cependant, que je leur préférerai toujours non seulement les ordres du Roi, mais aussi les occasions que je pourrais avoir de rendre service à V. E., car je m'honore d'être à Sa dévotion, et ma volonté est de Lui obéir jusqu'à ma mort.

Je supplie V. E. d'accepter ma soumission et de me conserver dans les bonnes grâces de S. M. et dans les Siennes. Et, en toute sincérité, je Lui baise les pieds.

De V. E., le très humble serviteur,

Pierre-Paul RUBENS.

J'espère que le navire de guerre qui amènera ici Don Carlos pourra, quelques jours plus tard, me ramener à Dunkerque.

(Non datée. Vers la fin d'août 1629.)

---

16 (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Très cher Monsieur,

Ceux qui partagent mon secret commencent à perdre tout espoir, en voyant qu'aucune réponse de V. E. n'arrive, ni même un simple accusé de réception de la note. J'ai beau invoquer le peu de temps qu'on nous a donné et les raisons que V. E. alléguait dans Ses lettres précédentes — qu'on ne peut pas négocier par lettre et par dépêches, mais qu'on

(1) En italien. Original perdu. (Copie des Archives de Simancas).

doit, pour gagner du temps, échanger des Ambassadeurs —, j'ai beau affirmer que nous sommes arrivés au moment où on ne peut plus rien s'apprendre, avant l'envoi des dits ambassadeurs, M. Cottington lui-même m'a dit que, à son avis, son voyage en Espagne ne servira qu'à précipiter la rupture, puisqu'il sera simplement porteur des conditions énumérées dans la note anglaise. Le Roi veut que les navires qui le conduiront à Lisbonne l'y attendent pour le ramener.

La raison de toute cette fièvre est la promesse de l'Ambassadeur de France, qui s'est engagé à maintenir jusqu'au retour de M. Cottington les offres que j'ai fait connaître à V. E. dans une de mes dernières lettres, c'est-à-dire carte blanche pour la conclusion d'une alliance offensive contre l'Espagne. Comme M. Chateauneuf n'a pu empêcher le départ de M. Cottington, on croit généralement ici qu'il attendra à Londres son retour, et actuellement il le pousse à s'en aller au plus vite, afin, ajoute-t-il, que le Roi d'Angleterre soit fixé plus tôt. Il assure que le voyage de Cottington est une vaine fatigue et une simple perte de temps, attendu que des avis venus d'Espagne ne laissent aucun doute sur les intentions de S. M. Catholique, qui ne veut pas entendre parler de restituer une seule place de Palatinat. Or il est certain que le Roi d'Angleterre, lié par ses accords avec ses alliés, ne peut pas faire la paix avec l'Espagne sans obtenir satisfaction sur ce point. On tient donc les négociations pour rompues.

M. Cottington m'a dit avant-hier qu'il a reçu ses premières instructions, et il m'en a communiqué une partie, à savoir qu'il doit emporter toutes les lettres écrites, naguère, d'Espagne au Roi Jacques sur la question du Palatinat, et qui contiennent la promesse très explicite d'évacuer les places occupées. Il doit, en outre, avertir notre Roi que, si la guerre reprend, le Palatinat tout entier devra être cédé. Il est raisonnable, a-t-il ajouté, de demander que la paix rétablisse le *statu quo ante bellum*.

Cottington aura tous les pouvoirs, si S. M. Catholique veut faire la paix sur la base des promesses en question, pour pousser la chose plus avant, rompre à nouveau avec la France et conclure une alliance offensive et défensive avec l'Espagne. On pourrait espérer beaucoup de cette alliance, pourvu qu'elle fût mise sur pied de la façon qu'il compte proposer. Il a ajouté, en confidence, qu'il pourra peut-être faire davantage si on en arrive là, car le Roi d'Angleterre est mal disposé maintenant contre les Hollandais, dont l'insolence est vraiment insupportable; une fois réconciliées, l'Espagne et l'Angleterre trouveraient bien, ensemble, le moyen de les mettre à la raison. Il est certain que le Roi d'Angleterre a eu les larmes aux yeux quand il a appris la prise de Wesel, tellement il est bien disposé pour l'Espagne, malgré l'opinion opposée de tous ses conseillers. V. E. me croira si je Lui dis que le Roi, seul, a foi dans Sa générosité; il croit que V. E. comprendra l'impossibilité absolue, dans laquelle il se trouve, de faire la paix sans avoir au moins l'apparence d'une satisfaction, sans qu'on lui permette de sauver la face au moyen de cette promesse concernant les places fortes du Palatinat, dont, au demeurant, il se soucie très peu.

Je partage tout à fait l'avis de M. Cottington, qui m'a dit que, s'il rapportait d'Espagne la triste nouvelle de la rupture des négociations, le Roi serait cruellement déçu et choisirait à regret le parti opposé à celui de ses vœux. Le Roi seul a, malgré la pression du Parlement, gardé en suspens l'alliance des Hollandais et de la Compagnie des Indes, et il a tenu tête aux instances des Ambassadeurs de Pologne et de Hollande qui ne lui demandaient, pour prix de leur appui, que l'autorisation de conclure cette alliance. Mais, évidemment, ce sont là des problèmes qui devront recevoir une solution, dans un sens ou dans l'autre, au retour d'Espagne de M. Cottington.

N'ayant rien d'autre à dire à V. E. à cet égard, je me

recommande de tout cœur à Ses bonnes grâces, et je Lui baise les pieds très humblement.

De V. E., le serviteur très dévoué,

Pierre-Paul RUBENS.

La volte-face du Duc de Savoie est, je suppose, provoquée par l'abbé Scaglia dont les lettres lui auront dit que les conditions du Roi d'Angleterre seraient repoussées par l'Espagne et que, par conséquent, le traité ne serait pas signé.

Londres, 2 septembre 1629.

Rubens n'a pas su résister aux flatteries de Londres et aux honneurs dont on l'a comblé. Le voici défenseur attitré des thèses de l'Angleterre et avocat fervent du Roi Charles Ier, qui a eu aisément raison du diplomate amateur envoyé à sa Cour.

Ses lettres suivantes, qui ne tarderont pas à soulever l'irritation des conseillers du Roi d'Espagne, accentueront encore sa position.

---

17 (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Très cher Monsieur,

J'ai bien reçu, le 14 courant, la dépêche de V. E. datée du 23 août. Elle m'a encouragé à servir de mon mieux S. M.,

(1) En italien Original perdu. (Copie aux Archives de Simancas.)

en me prouvant que V. E. était satisfaite de la façon dont je menais ici mes négociations. Je sais, cependant, que les éloges de V. E. sont dus plutôt à Sa bonté et à Sa générosité, à Son désir de louer chez autrui les plus modestes mérites, qu'à mes qualités personnelles.

Je ne manquerai pas de faire tout mon possible pour rendre service à V. E., et, en particulier, pour Lui faire plaisir dans l'affaire Walter Haston (1) ; il s'agit, en l'occurrence, d'agir dans le plus grand secret, afin de ne pas effaroucher le Comte Carlisle et de ne pas ruiner ses espoirs, qui sont très vifs, et grâce auxquels nous le tenons en bride. Pour le reste, je ne vois pas ce qui pourrait empêcher l'accomplissement de notre projet, à moins qu'on ait ici une opinion trop peu brillante de Sir Haston, et qu'on ne tienne pas à le mêler à des négociations aussi complexes. J'ai entendu, récemment, un ministre dire que V. E. était trop fine pour lui, se jouerait de lui à Sa guise et se trouverait trop à l'aise à son égard. J'espère pourtant, qu'on pourra, grâce au Grand-Trésorier, arranger la chose. Tout récemment, la petite-fille de Sir Haston s'est fiancée, et on a remarqué que la cérémonie, à laquelle assistait une foule de gens éminents, s'est déroulée selon le rite catholique et en présence de prêtres.

J'ai trouvé bon de demander audience au Roi, qui a passé à Londres la journée d'avant-hier, et de lui annoncer que V. E. m'a accusé réception de sa note et attend à tout instant (en conformité avec ce qu'on lui a écrit par ordre de S. M., c'est-à-dire que M. Cottington partirait le 1er août) la nouvelle de son arrivée à Lisbonne. J'ai fait remarquer qu'il y aurait quelque impertinence de ma part à apporter à S. M.

(1) Sir Walter Haston était le candidat espagnol à l'Ambassade anglaise à Madrid. On ne désirait guère, dans les milieux de la Cour, recevoir Cottington, qu'on considérait comme un excellent diplomate et un homme d'État retors, et que ses qualités rendaient redoutable. Sir Walter Haston était un personnage de second plan, décoratif et sans personnalité, qui aurait été à Madrid aussi facilement dupe des déclamations espagnoles que Rubens l'avait été à Londres de celles du Roi d'Angleterre.

une réponse à sa note, alors que dans quelques jours son ambassadeur aura gagné l'Espagne; j'ai ajouté que je n'avais pas insisté, comme S. M. me l'avait demandé, pour avoir une réponse à sa note, celle-ci m'ayant été remise quinze jours seulement après le départ du courrier qui annonçait la nomination de l'Ambassadeur et le jour de son départ; une telle démarche, ai-je dit, semblerait remettre tout en question en inventant une condition non comprise dans les premières dépêches, et elle ne manquerait pas d'irriter V. E. et de lui paraître suspecte. Cette argumentation a satisfait le Roi, et il a reconnu que je ne pouvais pas agir autrement; il m'a promis, d'autre part, de faire partir Sir Cottington dans peu de jours, et il a montré quelque humeur de son retard, l'attribuant plutôt aux affaires privées de M. Cottington qu'à celles qui dépendent de lui. D'après mes informations, le Grand-Trésorier est, en fait, très ennuyé du départ de son collaborateur principal et il a voulu liquider auparavant plusieurs affaires très embrouillées et du ressort de leurs deux ministères, qui se confondent à peu près. Pour ma part, si je songe à tout ce qui est arrivé entre temps, j'estime que ce retard a non seulement été très utile mais même nécessaire à nos négociations, qui ont fait l'objet de terribles attaques de la part de nos adversaires, ainsi que j'ai eu l'occasion de le rapporter en détail à V. E.

Un incident nouveau a éclaté tout récemment, qui m'a troublé profondément. Le Grand-Trésorier m'a déclaré tout net qu'il était inadmissible que M. Cottington s'en allât avant que la réponse à la note fût arrivée; puis, s'attaquant au contenu même de cette note, il m'a prétendu avec acharnement que les intentions du Roi n'étaient nullement de faire la paix avec l'Espagne en s'appuyant sur une simple promesse de S. M. Catholique, mais seulement après la fin des conversations de Madrid. Or j'avais lu et étudié la note en sa présence. Cottington a senti, comme moi, que le seul moyen était qu'il se rendît aussitôt chez le Roi (celui-ci rési-

dait à la campagne) et qu'il lui demandât de préciser sa pensée. Le Roi prit nettement le parti de Rubens, et il demanda, en s'étonnant, ce qui avait pu faire naître le doute dans l'esprit de son ministre, qui s'était toujours montré partisan des négociations avec l'Espagne. Tant que le Roi ne se fût pas prononcé, Cottington fut réellement très abattu, et il prétendait que cet incident était la conséquence du travail souterrain de l'Ambassadeur de France, ce que je ne peux pas croire, puisque je suis certain qu'il ignore toujours l'existence de la note; je crois, pour ma part, que le Grand-Trésorier avait choisi ce moyen-là pour manifester sa mauvaise humeur d'être privé pendant quelques semaines de la collaboration de Cottington, sur lequel il a pris l'habitude de se reposer entièrement. Depuis cette alerte, le Grand-Trésorier est de nouveau calme, et bien décidé, semble-t-il, à mener à bien l'accord entre l'Espagne et l'Angleterre, à condition, toutefois, que Cottington ne doive pas séjourner longtemps en Espagne. Comme je l'ai déjà écrit à V. E., on veut qu'ayant confirmé les propositions énumérées dans la note, il puisse revenir sans aucun retard, si V. E. ne les acceptait pas, et qu'il reprenne passage sur les navires qui l'auront conduit à Lisbonne, où ils ont reçu l'ordre de l'attendre. L'Ambassadeur de France déploie, ici, une très grande activité; depuis qu'il s'est rendu compte qu'il ne réussirait pas à empêcher le départ de Cottington, il cherche à empoisonner les négociations, et il offre, entre autres choses, de maintenir les propositions du Roi de France, pourvu que Cottington revienne rapidement.

J'ai, pour ma part, élevé une protestation formelle contre cette manière de restreindre les délais; j'ai proclamé que ce procédé était plus propre à engendrer la guerre qu'à conclure la paix, et qu'on cherchait à empêcher les négociations en sous-main. Enfin, m'appuyant sur la valeur et le prestige de Cottington, j'ai obtenu qu'on ne fasse pas mention d'un délai quelconque dans ses Lettres de Créance, qu'on se confie, à

cet égard, à sa discrétion et à sa prudence, et qu'on se contente de le charger d'instruire S. M., le plus vite possible, sans que sa hâte vienne nuire à la bonne marche des négociations, des intentions et des sentiments de l'Espagne. De la sorte, il empêchera le Roi de s'illusionner, ou bien il saura conclure la paix selon les conditions contenues dans la note, conditions auxquelles il sera difficile de changer quelque chose, d'après ce que m'a dit M. Cottington lui-même.

Il est certain que les conséquences de la paix seraient très favorables, surtout, comme je l'ai déjà écrit à V. E., en ce qui concerne l'alliance anglo-espagnole contre la France et l'isolement des Hollandais. Le Roi d'Angleterre fait très raisonnablement observer qu'il est forcé, par toutes les considérations que le Duc de Buckingham exposa et résuma en dernier lieu, d'accorder son appui aux Provinces-Unies pour les défendre contre l'Espagne; mais si S. M. Catholique acceptait de faire avec elles un accord — trêve ou paix — équitable et qui sauvegarderait leur existence, et si elles ne voulaient pas l'accepter, montrant ainsi le dessein, non pas de lutter pour leur indépendance, mais de faire une guerre offensive, alors l'Angleterre se trouverait délivrée de tout souci et de toute obligation vis-à-vis de ses anciens alliés.

L'Électeur palatin se confie tout à fait à l'arbitrage du Roi. Sa soumission a été signée ici, et elle est rédigée dans la forme la plus satisfaisante; Cottington l'emportera avec lui.

Dimanche dernier, 16 septembre, le Roi a juré et ratifié à Windsor la paix avec la France; il ne reste plus qu'à mettre au point quelques détails sans importance. Le dîner fut solennel; l'Ambassadeur de France était assis à la même table que le Roi et la Reine, mais assez loin d'eux. Rien n'était particulièrement somptueux : il n'y avait ni vaisselle spéciale, ni rien qui soit digne d'un luxe royal. Or le lendemain, 17, on apprenait que les Français avaient pris sept navires anglais. De ces sept navires, richement chargés, un seul, très endommagé, avait pu s'enfuir et apporter la nou-

velle. L'affaire s'était passée sous l'Ile de Saint-Christophe, près de la Virginie, île dont les Français se sont emparés de vive force, bien qu'on ait déjà annoncé là-bas et promulgué la paix entre les deux Couronnes. Leur chef est M. de Cusacq, qui commande six navires de la flotte royale et six autres, chargés de provisions et de vivres. Le Roi avait donné cette île au Comte Carlisle, dont la colère contre les Français est terrible, et qui a failli insulter leur Ambassadeur, voyant combien il était mal récompensé de toutes les gracieusetés dont il l'avait accablé depuis son arrivée ici.

Cette agression ne semble pas être le fait de corsaires mais avoir été voulue par le Cardinal de Richelieu. En tous cas, elle a causé ici un très vif émoi, d'autant plus que la nouvelle en est arrivée le lendemain de la ratification de la paix.

M. Barrozzi, Chargé d'Affaires du Duc de Savoie à Londres, est reparti pour Turin il y a six jours, par Bruxelles. Il m'avait caché ses dernières négociations, mais il m'a demandé des lettres pour la Sérénissime Infante, lettres témoignant du zèle avec lequel il s'était dévoué à la cause de la paix. Je n'ai pas voulu les lui refuser, mais, par mes lettres précédentes, j'avais mis la Sérénissime Infante au courant de ses actes. L'Abbé Scaglia m'a écrit de Barcelone et de Nice pour me prier d'intervenir auprès du Roi d'Angleterre pour que celui-ci prie à son tour le Duc de Savoie de le renvoyer en Espagne, afin de jouer son rôle dans les négociations, avec les mêmes titres et pouvoirs que Cottington, Mais ce dernier ne veut pas de coadjuteur et le Roi, sachant les divergences d'idées qui existent entre Scaglia et le Duc, ne se soucie pas plus de l'un que de l'autre. Ses vertus personnelles étant la constance et la fermeté, il a en horreur les défauts opposés; aussi, pour les raisons que j'ai déjà eu l'occasion de rapporter à V. E., le Duc de Savoie ne jouit-il ici d'aucune espèce de crédit.

Un Ambassadeur du Duc de Nevers est arrivé. Il est de la

maison des Gonzague et s'appelle Comte François de Dondolara. Il doit se rendre aussi au Danemark et en Suède. Il s'est fait l'écho d'une foule de plaintes et de récriminations contre l'Empereur et contre S. M. Catholique, dont les violences (dit-il) et la collusion empêchent son maître d'obtenir l'investiture de ses États.

Soubise a signifié officiellement sa paix avec le Roi de France au gouvernement anglais.

Je cesse ici, et je baise très humblement les pieds de V. E., dont je reste

le très humble serviteur,
Pierre-Paul RUBENS.

Londres, 21 septembre 1629.

---

18 (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Très cher Monsieur,

Le départ différé de M. Cottington a servi la cause de nos négociations. Nous avons pu, grâce à sa présence ici, non seulement résister aux manœuvres françaises et les annihiler, mais redresser très favorablement notre situation générale. M. Cottington, en effet, m'a toujours fait l'honneur de me faire part de ses idées, sans en dissimuler aucune, et d'accueillir les miennes. Je peux affirmer à V. E. qu'Elle peut avoir pleine confiance dans sa sincérité et dans sa bonne foi, et qu'il ne pourrait être de meilleur conseil s'il était au service de notre Roi. Se proclamant le fidèle serviteur de V. E., il m'a juré sur le salut de son âme que V. E. pourrait, si Elle

(1) En italien. (Archives de Simancas.)

le voulait, faire une paix très avantageuse pour notre Roi et très honorable pour Elle.

Agissant de commun accord, nous avons peu à peu affermi notre position, en montrant au Roi d'Angleterre à quel point les affirmations des Ambassadeurs de France et de Hollande sont peu fondées, quand ils prétendent que le Roi d'Espagne n'acceptera pas de faire la paix avec l'Angleterre, sur la base de la restitution du Palatinat. Nous avons dit, entre autres arguments, que S. M. ayant fait la paix avec la France, et, d'autre part, l'Empereur et le Roi de Danemark s'étant réconciliés, la paix — puisque S. M. veut rester fidèle à l'alliance hollandaise — serait, en quelque sorte, limitée à la reprise des relations commerciales entre les sujets des deux pays, ce qui, pour les uns comme pour les autres, a une grande importance. Passant au Palatinat, nous avons fait remarquer que si l'Espagne, au début, s'en était emparé sans avoir l'intention de le conserver, et si elle avait à plusieurs reprises promis de le restituer, elle était aujourd'hui en droit de le garder, vu la guerre qui a suivi; or cette guerre, l'Angleterre l'a déclarée et entamée en grande partie à cause du Palatinat. Nous avons ajouté qu'en vertu de ceci, l'Espagne pourrait conquérir cette province si elle ne l'avait déjà fait, et qu'elle pouvait, pour les mêmes raisons et d'après les mêmes lois, la conserver. Mais, considérant que les affaires entre États doivent toujours, pour être menées à bonne fin, équilibrer *quid cum quo*, nous avons plaidé pour qu'une concession importante soit faite à l'Espagne, concession qui mettrait la balance égale, et nous avons souligné — une foule de prétextes devant se présenter bientôt pour proclamer la nullité de la paix avec la France — que S. M. devrait donner à Cottington l'ordre très secret d'offrir à notre Roi une alliance offensive contre la France, et qu'elle devait aussi offrir sa médiation pour amener une paix juste et raisonnable entre les Hollandais et S. M. Catholique. Nous avons même déclaré que si les Hollandais ne veulent pas entendre

raison, S. M. devrait les abandonner complètement à leur sort, sinon même s'engager à aider notre Roi dans sa lutte, car par leurs forces et par leur audace, qui grandit d'une façon incroyable tant sur mer que sur terre, ils sont devenus une menace pour tous les princes d'Europe; leur intérêt général forcera bientôt ces princes à s'unir pour humilier les Hollandais, qui constituent surtout une menace pour l'Angleterre, leur voisine et la nation la plus exposée à leurs coups. Nous avons encore ajouté que les Hollandais étaient actuellement très supérieurs aux Anglais quant à la flotte de guerre, si bien qu'il dépendait seulement de leur bon plaisir qu'il s'emparassent un jour du pays avec l'appui des Puritains, qui sont tout à leur dévotion et, par contre, très mécontents du Roi et très irrités contre lui; or, il sont la majorité dans le peuple.

Nous avons, de la sorte, gagné tellement de terrain que M. Cottington m'a certifié que tout irait bien, pourvu que V. E. lui fasse crédit. Il aura pleins pouvoirs, au cas où S. M. Catholique voudrait non seulement faire la paix, mais nouer avec l'Angleterre des relations de réelle amitié et confondre les intérêts des deux Couronnes, pour constituer une alliance offensive et défensive entre l'Espagne et l'Angleterre contre la France, sur les bases et aux conditions que Cottington jugera satisfaisantes pour son Roi. Celui-ci n'a rien voulu préciser dans ses instructions, et il s'est contenté de recommander d'un seul mot, à son Ambassadeur, de faire une paix honorable pour lui. En ce qui concerne les Hollandais, il n'y aura aucune difficulté à régler l'affaire dans le sens que j'ai indiqué ci-dessus.

M. Cottington m'a dit qu'une fois en présence de V. E., il Lui tiendrait deux langages différents, l'un qui serait celui de l'Ambassadeur d'Angleterre, et l'autre celui d'un Conseiller de notre Roi et d'un collaborateur de V. E. Il est résolu à montrer clairement à V. E. l'utilité et les conséquences heureuses de la paix et de l'alliance que désire le Roi d'Angle-

terre, si, toutefois, elle unit très fermement et d'une façon durable toutes les forces et toutes les pensées des deux États; et, par contre, à faire toucher du doigt à V. E, les grands inconvénients qui résulteraient d'une ligue où le Roi d'Angleterre serait forcé de s'unir à la France, aux Hollandais, au Roi de Suède, aux Princes allemands parmi lesquels le Duc de Bavière, et, en Italie, aux Vénitiens, au Duc de Nevers et à plusieurs autres princes qui cachent leurs sentiments et cherchent à gagner du temps, mais ne manqueraient pas de dévoiler leurs mauvaises intentions vis-à-vis de nous. Il juge qu'on aurait tort de se fier au Duc de Savoie plus qu'à aucun autre et il désire qu'on n'oublie pas que le Roi d'Angleterre, à la vive colère de ses sujets et au prix des plus grandes difficultés, a réussi à empêcher jusqu'ici l'union des Compagnies des Indes anglaise et hollandaise, qui, alliées, seraient toutes-puissantes et, agissant de concert, pourraient porter des coups redoutables au Roi d'Espagne.

Tout ceci crée bien des soucis au Cardinal de Richelieu et on peut dire que l'Ambassadeur de France ne s'occupe pas d'autre chose. N'ayant rien pu obtenir de ce qu'il désirait — j'en ai parlé à V. E. dans mes lettres précédentes — il a proposé au Roi une alliance défensive qui unirait seulement la France et l'Angleterre; mais nous avons fait remarquer à S. M. que cette alliance deviendrait fatalement offensive un jour, puisque, dans l'éventualité d'une rupture entre la France et l'Espagne à propos des affaires d'Italie ou pour toute autre raison, l'Angleterre serait forcée d'intervenir, et, pour défendre la France, d'attaquer l'Espagne. L'insolence de l'Ambassadeur de France est devenue insupportable, et la rage lui fait perdre le respect dû aux rois, si bien qu'il tient ici des discours très préjudiciables à son souverain. Il fait tout ce qu'il peut pour empêcher le départ de Cottington ou pour le retarder, quoique d'un autre côté, il cherche à le hâter. Il y a trois jours, par exemple, il déclarait au Roi qu'il avait reçu des informations sûres de Bruxelles, qui lui permettaient

d'affirmer que, même si M. Cottington s'en allait en Espagne, Don Carlos Coloma n'arriverait pas à Londres. Mais en même temps, il disait à la Reine que Cottington cherchait à différer, en parfait accord avec l'Espagne, son départ pour gagner du temps, et faire perdre à l'Angleterre toutes les merveilleuses occasions qui s'offraient aujourd'hui.

Nos défaites en Flandre ont provoqué une explosion d'insolence de la part de nos adversaires. En fait, le Roi en est très affecté, et le Grand-Trésorier et M. Cottington les déplorent de tout cœur. La toute récente nouvelle de la perte de Bois-le-Duc a provoqué la consternation chez les catholiques, qui sont très nombreux dans le Royaume et sont animés du plus beau zèle. Ils s'en sont montrés aussi affectés que s'ils étaient sujets du Roi d'Espagne. Je pense qu'il faudrait leur remonter le moral en faisant courir le bruit que ces défaites ont irrité le Roi d'Espagne à un tel point qu'il va réunir toutes ses forces et celles de l'Empereur pour les venger et — puisque les choses d'Italie ne tarderont pas à être pacifiées — que le Marquis Spinola va bientôt tomber du ciel avec une armée considérable et tout le matériel nécessaire. On pourrait ajouter que S. M. Catholique en personne, comme Elle l'a fait jadis dans des circonstances moins graves, va se rendre sur le théâtre des opérations et que, pour faciliter tout cela, il faut prier Dieu de donner à la Reine d'heureuses couches et de la doter d'un fils. Ces bruits-là suffiraient à apaiser les esprits.

M. de Montagu va se rendre en France pour féliciter le Roi de son heureux retour, et pour demander, en secret, que la Duchesse de Chevreuse puisse reprendre sa place à la Cour. Dans ce but, un gentilhomme du Duc de Lorraine est arrivé ici récemment; à la stupéfaction générale, les lettres du Marquis de Ville, dont il était porteur, n'étaient pas adressées au Comte de Hollande ou à Gerbier, mais directement au Comte Carlisle.

N'ayant rien de plus à dire pour le moment à V. E., je Lui baise de nouveau les pieds, et je reste

Son très humble Serviteur,
Pierre-Paul RUBENS.

Londres, 21 septembre 1629.

---

19 (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Très cher Monsieur,

Un Anglais nommé Furster est arrivé ici porteur d'une lettre du Cardinal de Richelieu au Grand-Trésorier. Cette lettre est à peu près la même que la précédente, dont j'ai fait part à V. E. en son temps, sauf qu'outre mille injures contre l'Espagne, elle cherche à démontrer avec quelle facilité on pourrait, grâce aux grands succès des Hollandais en Flandre et à la brave résistance du Roi de Suède, frapper un coup décisif en unissant les armes et les forces de la France et de l'Angleterre.

Richelieu s'acharne surtout à empêcher le voyage de Cottington en Espagne, et il élève le ton jusqu'à accuser le Grand-Trésorier d'avoir machiné toute l'affaire avec Cottington, son ami personnel. Il déclare que le Roi de France, par le mariage de sa sœur, a l'obligation morale de montrer au Roi d'Angleterre le tort qu'il se fait en laissant échapper une aussi merveilleuse occasion de restituer, aux frais d'autrui, leurs États à sa sœur et à ses neveux, et de lui dire qu'il est pénible à tous ses alliés et plus encore à lui, Roi de France,

(1) En italien. Original perdu. (Copie aux Archives de Simancas.)

de voir, à l'heure où toute l'Europe et toute la France mobilisent leurs forces pour secouer le joug et la tyrannie de la Maison d'Autriche, l'Angleterre rester indifférente, elle qui est plus intéressée qu'aucun autre pays dans l'affaire.

Les Espagnols, dit-il, vont de nouveau le rouler et le berner à l'occasion de cette ambassade ridicule de Cottington, et on aurait vraiment pu espérer que son propre voyage en Espagne, où il n'avait récolté qu'affronts et déboires, l'aurait rendu plus circonspect. D'autant plus que le traité qu'il poursuit n'aura aucun effet, les Espagnols étant très décidés — il le sait de bonne source — à ne pas lui donner une satisfaction, même partielle, dans le Palatinat.

Il terminait en disant que cette Ambassade allait faire beaucoup de mal à la cause commune et semer le découragement et la méfiance parmi tous les alliés et amis qui ne comprendraient pas pourquoi S. M. veut à tout prix plaire aux Espagnols, au point de leur envoyer un homme qui leur est dévoué, qu'un long séjour dans leur pays a presque fait leur compatriote, alors qu'à lui, Roi de France, on a envoyé un Ambassadeur plein d'antipathie, et dont le principal but semble être de susciter des difficultés plutôt que de les éviter.

Mais ce sont là choses que l'Ambassadeur de France raconte toute la journée non seulement au Roi, mais publiquement, et en paraphrasant le texte de cette lettre; celle-ci innove en un seul point, qui m'a paru digne d'être souligné, et qui concerne le Duc de Bavière : le Roi de France offre de le faire entrer dans l'alliance contre la Maison d'Autriche, et il assure qu'il peut très aisément amener le Duc à restituer à l'Électeur palatin, ou du moins à ses fils, tout ce qu'il détient de ses États. Il peut, en outre, affirmer au Roi d'Angleterre que le Duc de Bavière n'acquiescera jamais aux demandes de l'Empereur ou du Roi d'Espagne, ayant été très déçu par le premier, et étant fort irrité contre le second; il serait même décidé à tourner ses armes contre eux, en bon patriote qui désire l'unité de l'Allemagne.

Tel est le thème de ce très long discours qui tient plus de deux feuilles de papier; l'Ambassadeur de France parle le même langage, avec une telle assurance et à si haute voix qu'on peut réellement supposer qu'il y a, dans tout cela, un fond de vérité. En conclusion de tous ses discours, l'Ambassadeur supplie S. M. de recevoir à l'intervention du Roi de France et des mains du Duc de Bavière, qui le détient presque en entier, le Palatinat, plutôt que de le demander en vain à l'Empereur et au Roi d'Espagne, qui n'ont ni le désir ni le pouvoir de lui en rendre une petite partie.

Quand la lettre lui fut présentée, et après l'avoir lue attentivement, le Roi dit simplement : « Cottington doit se dépêcher; il doit partir sans retard. » Je ne crois pas qu'ils obtiendront une autre réponse, S. M. m'ayant dit personnellement que rien ne serait changé dans ses relations avec la France; c'est pour cela qu'il a décidé que je reste ici, afin d'être spectateur de ses relations avec l'Ambassadeur de France, et de pouvoir assurer mon Roi de sa loyauté. Aujourd'hui qu'un effort aussi désespéré n'a pas pu le fléchir ni lui arracher une seule des choses qu'on guignait, je suis persuadé qu'il ne fera rien au préjudice de l'Espagne, et au mépris de la promesse contenue dans la note. J'ai remercié le Roi de tout cœur, lui disant que, puisqu'il agissait de la sorte, j'espérais que bientôt il se produirait du nouveau, à notre avantage à tous. Il me répondit simplement : « Plaise à Dieu ! »

Sur quoi, je cesse, en baisant de tout cœur les pieds de V. E., et en me recommandant humblement à Ses bonnes grâces.

De V. E., le très fidèle serviteur,

Pierre-Paul Rubens.

Londres, 21 septembre 1629.

20 (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Très cher Monsieur,

Sir Francis Cottington m'a fait écrire à la Sérénissime Infante pour avoir deux passeports de même teneur, pour les deux navires qui le conduiront à Lisbonne. Il désire que chacun ait le sien, pour le cas où, par hasard, ils arriveraient à être séparés.

Il a demandé aussi que ces documents signalent expressément les marchandises de grande valeur qu'un des navires embarquera avec l'autorisation du Roi, et il m'a prié d'être son interprète auprès de V. E. pour qu'Elle veuille bien lui promettre, par faveur spéciale, que ces marchandises seront bien reçues, pourront être déchargées et vendues à Lisbonne librement, sans courir aucun risque, ni quant aux produits eux-mêmes ni quant à la personne des marchands, de la part du Maître de Camp Don Fernando de Tolledo ou d'un autre ministre du Roi. Elles seront, bien entendu, soumises à l'obligation des taxes de douane, mais on acquittera celles-ci dès leur arrivée.

Pour le reste, M. Cottington se porte garant et caution pour les marchands et pour les marchandises qu'il prend à son bord, et il s'engage à donner à V. E. des explications entièrement satisfaisantes sur les motifs qui l'ont poussé à s'en faire accompagner. Afin qu'ils ne subissent ni affront ni dommage, il prie V. E. de bien vouloir donner des ordres pour qu'à son arrivée à Lisbonne, il trouve une autorisation en règle, permettant aux dits négociants de vendre sans retard leurs marchandises, sans être molestés ou brimés,

(1) En italien. Original perdu. (Copie aux Archives de Simancas.)

et sans avoir rien à payer que les taxes de douane. Il souhaite que cette autorisation soit envoyée sans retard à Jan Questel, marchand anglais établi à Lisbonne, et catholique.

En accédant à ses demandes, V. E. obligerait beaucoup M. Cottington, qui le mérite bien, et qui mérite même des faveurs plus grandes pour lui et ceux qui se réclameraient de lui, car V. E. verra, par les lettres ci-jointes, les services qu'il nous rend, et comment il se fait notre avocat, avec son talent, son zèle et le crédit dont il jouit auprès du Roi.

Ce sont là choses qui comptent, surtout dans les circonstances actuelles.

Mais je n'en dirai pas davantage à V. E., dont la prudence saura faire le nécessaire, et je finis en La saluant en toute humilité.

De V. E., le très fidèle serviteur,

Pierre-Paul RUBENS.

Londres, 21 septembre 1629.

---

21 (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Très cher Monsieur,

J'ai accidentellement eu entre les mains un billet qu'un noble anglais, appelé William Morsson, écrivait au Chargé d'Affaires de Savoie, pour obtenir du Duc l'autorisation de pouvoir armer, à titre personnel, quatre navires de guerre dans le port de Villafranca pour naviguer en course, dit-il, contre les Turcs, Mores d'Alger, de Tunis, etc. Mais consi-

(1) En italien. Original perdu. (Copie aux Archives de Simancas.)

dérant la position avantageuse de ce port pour parcourir le golfe du Lion et couper la traversée entre Barcelone et Gênes, j'ai cru bon d'en parler aussitôt à M. Cottington, qui n'avait rien entendu jusqu'ici de cette affaire et juge qu'elle est très importante, car ces quatre navires pourraient très bien devenir vingt et causer toutes sortes d'ennuis à l'Espagne. Il m'a promis d'en parler au Roi et d'empêcher la chose par tous les moyens.

V. E. apprendra, d'autre part, que Philippe Burlamachi s'apprête à envoyer en Hollande une grande quantité d'artillerie. Cet envoi n'est que la conséquence d'une vente, consentie pour récupérer les joyaux de la Couronne, qui furent engagés chez les banquiers d'Amsterdam pour 60.000 livres sterling par le Duc de Buckingham. La vente de cette artillerie est très avantageuse pour le Roi, qui y gagne plus des deux tiers, revendant au poids pour plus de 30 L. S. ce qui lui en coûte à peine 9. Il n'a pas trouvé de meilleur moyen pour se libérer. M. Cottington m'a mis au courant de tout ceci.

(Non datée. Probablement du 21 septembre 1629.)

---

22 (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Très cher Monsieur,

J'apprends de source certaine que Barrozzi, Chargé d'Affaires de Savoie à Londres, poursuit le Roi dans tous ses déplacements pour lui arracher une décision sur le contenu

(1) En italien. Original perdu. (Copie aux Archives de Simancas.)

de la note dont j'ai parlé à V. E. dans ma lettre du 24 août, et qui fut discutée le 16 août au Conseil de la Couronne. Barrozzi, voyant que l'affaire n'avance pas sous le couvert de l'Ambassadeur Wake — le Duc de Savoie désirait qu'elle soit faite par son intermédiaire et présentée au Roi d'Angleterre comme une proposition de son propre Ambassadeur — s'est décidé à sortir une lettre qu'il avait gardée en réserve, pour l'heure du suprême assaut. Le Duc de Savoie, s'adressant au Roi, le prie de la façon la plus pressante et en utilisant pêle-mêle toutes sortes de raisons et de suggestions, de lui servir de garant auprès du Roi de France, qui accepterait de lui céder Suse (je l'ai déjà écrit à V. E., mais je le répète pour le cas où Elle n'aura pas encore reçu ma première lettre) moyennant le libre passage pour lui et ses armées à travers le Piémont, pour atteindre la Lombardie chaque fois et aussi souvent que la chose lui serait nécessaire pour secourir ses amis et ses alliés. Somme toute, les raisons alléguées par le Duc dans la lettre permettent de dire — et c'est aussi l'avis du Roi et de tous les membres de Son conseil — qu'il a tourné casaque et s'est rangé tout entier dans le camp français.

V. E. me croira quand je lui dirai que si, à l'arrivée du Marquis Spinola et de l'abbé Scaglia en Italie, le Duc a de nouveau changé de parti, — n'ayant pu réaliser son plan, — il n'aura plus jamais aucun crédit auprès du Roi d'Angleterre. Celui-ci est fort choqué de cette légèreté et il a dit à Barrozzi que sa démarche était directement opposée à la politique poursuivie jusqu'ici par son maître, et dont l'envoi de Scaglia à Madrid était une manifestation. Il a ajouté qu'il ne pouvait pas comprendre le but de cette volte-face. Fait digne d'être noté : l'Ambassadeur de France a fait une démarche simultanée et tout aussi pressante auprès du Roi sur l'ordre du Cardinal de Richelieu, mais il a été renvoyé au Grand-Trésorier, et il n'obtiendra pas, pour l'instant du moins, une réponse plus favorable.

Le 27 août, à minuit, un domestique de l'Ambassade d'Angleterre à Paris est arrivé ici par la poste, pour se faire l'écho des plaintes de l'Ambassadeur contre les Français, à propos des querelles qu'ils lui cherchent à tout instant et sous les prétextes les plus futiles. Ils se plaignent, par exemple, que les lettres du Roi soient écrites en latin, et que lui-même ait appelé publiquement son Roi, non point selon la formule, Roi de Grande-Bretagne, mais Roi Sérénissime, sans indication de pays, ce qui est un titre trop général, susceptible de s'appliquer à plusieurs royaumes. A la suite de cet incident, la France a retardé de six jours la cérémonie de la ratification de la paix. Les Français continuent, d'ailleurs, à piller les navires anglais, ce qui provoque ici un très vif mécontentement dans le peuple. Aussi peut-on croire que cette paix n'est pas encore très stable ni très durable, pourvu que le Roi d'Angleterre arrive à s'entendre, de quelque façon, avec l'Espagne.

(Non datée. Probablement du 21 septembre 1629.)

---

23 (1)

RUBENS A L'INFANTE ISABELLE

Altesse Sérénissime,

L'Ile Saint-Christophe se trouve dans l'océan, non loin d'une autre qui s'appelle la Bermude, dans un archipel très nombreux qui se trouve entre la Floride, l'Ile de Cuba et les possessions espagnoles, mais un peu plus au nord que Saint-

(1) En italien. Original perdu. (Copie espagnole aux Archives de Simancas.)

Christophe. Le Roi a donné celle-ci au Comte Carlisle pour la peupler et la mettre en valeur, et le Comte a si bien travaillé qu'il pouvait déjà espérer des revenus considérables de son île, bien que les Français en occupassent une partie, quand soudain, il y a quatre mois (c'est le comte Carlisle lui-même qui me l'a raconté), le général de Cussac, agissant sur l'ordre formel du Cardinal de Richelieu, a attaqué, à la tête des navires du Roi, et enlevé la forteresse, capturé les navires anglais, et maîtrisé l'île tout entière. Quelques jours plus tard, on apprenait des nouvelles moins mauvaises, mais qui ne disaient rien des détails de l'affaire. (Il ne ferait peut-être pas mauvais que V. A. me charge de présenter, à l'occasion, des compliments de Sa part au Comte Carlisle, et me permette de lui offrir Ses bons offices pour lui faire obtenir de S. M. Catholique une compensation, vu la façon très agréable dont il s'est toujours comporté envers moi depuis mon arrivée ici, et son irritation contre la France.)

Mais voici qu'un grand navire, monté par plus de trois cents Anglais, vient d'entrer dans un des ports du Royaume, et son équipage a raconté que la flotte espagnole (vraisemblablement celle de Don Fadrique) a abordé à son tour à l'Ile de Saint-Christophe, chassé Anglais et Français, démantelé la forteresse et détruit les plants de tabac (dans lesquels un grand nombre de marchands sont intéressés). Le général a, pourtant, traité les Anglais avec une grande courtoisie et beaucoup d'égards, leur donnant un très bon navire et les comblant de tout le nécessaire pour un voyage au long cours. Cette affaire provoque ici bien des rumeurs, surtout dans les circonstances actuelles, et quoique les bons traitements dont on a usé envers les Anglais mitigent quelque peu le mauvais effet. Je suis très peiné, pour ma part, de voir le Comte Carlisle aussi irrité contre l'Espagne, qui vient de lui causer une perte considérable, qu'il l'avait été contre la France, il y a quatre mois. Je cherche à nous excuser le

mieux que je peux, en disant que nous n'avons fait que reprendre ce que les Français avaient pris, et que l'Espagne n'a aucune raison, même si les deux nations étaient réconciliées, de laisser cette position si voisine des États de S. M. Catholique au pouvoir des Français, parce que l'Angleterre est impuissante à la défendre.

Je sais que le Roi et le Grand-Trésorier n'attachent aucune importance à cet incident. Quant à M. Cottington, il doit être bien près de l'Espagne, avec le vent favorable qui a soufflé tous ces jours-ci. (Il est vrai que le vent vient de tourner.)

(Non datée. Vraisemblablement du début décembre 1629.)

---

24 (1)

RUBENS A L'INFANTE ISABELLE

Altesse Sérénissime,

J'ai envoyé hier une longue lettre à V. A. par le courrier ordinaire, et je Lui envoie aujourd'hui un messager extraordinaire pour rejoindre l'autre à Douvres, et, s'il n'y arrive pas, avec ordre de pousser jusqu'à Bruxelles.

En effet, le Grand-Trésorier vient de m'appeler, et à la fois très ému et très en colère, il m'a montré une lettre du 16 courant où Tailler déclare avoir appris de Don Carlos Coloma lui-même qu'il n'a reçu aucune instruction d'Espagne, qu'il ne peut pas songer à partir avant d'en avoir reçu, et que, d'ailleurs, on attend prochainement un courrier qui doit les apporter. Cette nouvelle a jeté le Trésorier

(1) En italien. Original perdu. (Copie espagnole aux Archives de Simancas.)

dans une telle agitation qu'il m'a très nettement déclaré qu'à mes yeux les négociations étaient d'ores et déjà rompues, que les Français et leur Ambassadeur Châteauneuf, en particulier, avaient raison de dire que les Espagnols se moquaient du Roi d'Angleterre et n'avaient nullement l'intention d'envoyer un Ambassadeur à Londres; il devient évident, dit-il, qu'ils désirent simplement attirer Cottington à Madrid par de fallacieuses promesses, entendre ses propositions et, après les avoir entendues, décider si oui ou non un Ambassadeur doit partir pour la Cour d'Angleterre. Sir Weston m'a dit qu'il regrettait amèrement de s'être aventuré si loin dans cette affaire, et d'y avoir embarqué son Roi contre l'avis de la majorité du Conseil de la Couronne, si bien que l'anathème allait tomber sur lui et sur Cottington. Mais, a-t-il poursuivi, il est encore temps de déjouer cette trahison et d'y remédier, en envoyant demain un courrier spécial (on le fera sans aucun doute) à Cottington, courrier qui le rejoindra quelque part avant Madrid, l'arrêtera au nom du Roi et le ramènera en toute hâte à Lisbonne, où il attendra des ordres complémentaires de S. M. et l'avis officiel de l'arrivée de Don Carlos à Londres. Le Grand-Trésorier m'a prié d'aviser V. A. de tout ceci, et d'aller, demain, lui montrer à lui les lettres que j'ai reçues du Comte-Duc d'Olivarez et de V. A., lettres dans lesquelles on annonce la nomination de Don Carlos par le Roi.

J'estime qu'un tel retard, survenant aujourd'hui, est si déplorable que je regrette l'heure où j'ai mis le pied dans le Royaume. Plaise à Dieu, en tous cas, que je m'en tire personnellement. Je n'ajouterai qu'une seule chose : je supplie V. A. de faire toute diligence pour parer à ce mauvais coup.

(Non datée. Vraisemblablement de la première quinzaine de décembre 1629.)

25 (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Très cher Monsieur,

Je mets de l'ordre dans mes affaires et je m'apprête à rentrer chez moi, conformément à la permission que m'a donnée V. E. de partir quelques jours après l'arrivée ici de Don Carlos Coloma. Je ne pourrais vraiment plus attendre davantage sans causer un grand préjudice à mes affaires personnelles qu'une longue absence de dix-huit mois a fait péricliter, et que ma présence à Anvers, seule, peut redresser.

Je prie humblement V. E. de bien vouloir me garder dans Ses bonnes grâces et sous Sa protection, et de me pardonner si je n'ai pas mieux rempli la mission qui m'était confiée. V. E. considérera que je suis arrivé ici dans les pires circonstances, au moment où le parti de nos adversaires était très fort du fait de la conclusion toute récente de la paix avec la France et de l'arrivée d'un Ambassadeur de cette nation. Ce ne fut pas un jeu que de garder notre équilibre, d'entreprendre ma mission avec les pauvres atouts qui me restaient et au moment même où s'effondrait le but principal de mon voyage. J'ai dû aplanir, au prix des pires difficultés, un grand nombre d'obstacles qui s'opposaient au départ de M. Cottington pour l'Espagne, et, lui parti, qui provenaient du retard de Don Carlos. Si bien qu'il m'est permis d'espérer que mes excellentes intentions et mon zèle envers S. M. me vaudront, sinon des remerciements, du moins mon pardon.

Je resterai toujours et en tout lieu prêt à recevoir les ordres de S. M. et de V. E. et à risquer ma vie et ma fortune

(1) En italien. (Archives de Simancas.)

à leur service, quand Ils daigneront m'y inviter. Dans cet esprit, je baise très humblement et en toute affection les pieds de V. E., étant

Son très humble et très fidèle serviteur,

Pierre-Paul RUBENS.

Londres, 14 décembre 1629.

Le départ de Rubens n'eut lieu que le 6 *mars* 1630. *Retenu à Douvres pendant quelques jours par des formalités administratives, il s'embarqua le* 23, *atteignit Dunkerque en quelques heures, et par Bruxelles, où il ne s'arrêta que le temps strictement nécessaire pour faire son rapport et sa cour à l'Archiduchesse, rallia Anvers qu'il avait quitté depuis de longs mois. Des préoccupations d'un autre ordre l'attendaient : le grand homme allait se remarier.*

Des récompenses nombreuses lui furent octroyées, tant par le Roi d'Angleterre que par le Roi Philippe IV, et les magistrats d'Anvers le déchargèrent de certains impôts. On peut dire que le retour de Rubens coïncide avec le sommet de sa réputation diplomatique et de sa puissance. Le peuple est toujours plus lent à s'émouvoir que les cercles de la Cour. Celui des Pays-Bas acclamait Rubens, pourvu de titres et de rentes, comme un triomphateur, alors que, sa mission ayant, en somme, échoué, son crédit à Madrid se trouvait compromis. Les honneurs qu'on lui décernait comme une fiche de consolation, ses concitoyens les considéraient avec une respectueuse jalousie. L'ironie de ce malentendu ne dut pas échapper à Rubens, et il est probable qu'il en souffrit. En tous cas, la mission de Londres termine virtuellement la carrière politique de Rubens.

Les négociations menées à Madrid par Cottington et à Londres par Don Carlos, traînèrent durant de longues semaines, et c'est le 15 *novembre* 1630, *seulement, que fut conclue une paix*

boîteuse, et dont les stipulations ne furent guère respectées par les parties contractantes. En échange de vagues promesses de l'Espagne concernant le Palatinat, l'Angleterre s'engageait avec mille réticences à abandonner les Provinces-Unies, sinon à s'allier, contre elles, avec l'Espagne. Quant à la France, on en parlait le moins possible. Simple trêve. Le traité n'apportait aucune solution, et fuyait les difficultés pour ne pas s'y heurter.

La question française, pourtant, dominait toutes les autres, et dès le mois d'août 1631, *elle se posa d'une façon tragique, et fit rebondir la guerre européenne. Rubens, poussé par sa francophobie chronique, chercha en vain à entraîner son Roi. Son crédit était épuisé, et on le renvoya durement à ses travaux.*

C'est l'histoire de ces dernières tentatives diplomatiques qu'on trouvera dans la quatrième partie de la correspondance politique du peintre.

D) LES DERNIÈRES MISSIONS

L'activité diplomatique de Rubens prit fin à son retour de Londres. Il ne fut plus jamais chargé d'une mission, et il n'eut plus l'occasion de représenter auprès d'une puissance étrangère le Roi d'Espagne, son maître. En 1631, *il faillit repartir pour Londres : le chargé d'affaires que la Cour de Madrid avait nommé pour faire, à la Cour d'Angleterre, l'intérim entre Don Carlos Coloma et le nouvel ambassadeur ayant été retenu en Flandre par l'archiduchesse Isabelle, Olivarez voulut utiliser, en quelque sorte au pied levé, les relations que Rubens avait pu faire à Londres et la sympathie engendrée par son anglophilie. Mais l'artiste, offensé qu'on lui eût préféré un gentilhomme espagnol pour la charge d'ambassadeur titulaire, n'accepta point d'être le remplaçant occasionnel de celui-ci et trouva vingt bons prétextes pour rester à Anvers, où l'enchaînaient, d'ailleurs, les charmes d'Hélène Fourment.*

Les nobles Castillans, qui composaient le Conseil du Roi, s'étaient cabrés à la pensée de charger un artisan, c'est-à-dire un homme qui travaille de ses mains pour de l'argent, d'une aussi glorieuse mission. Rubens, lui, voulait avoir sa revanche, et son ambition, loin de désarmer, s'était haussée jusqu'à briguer la place de Ministre-Résident auprès de l'Infante, la place occupée jadis par Spinola. Il s'appuyait, pour réussir, sur le marquis d'Aytona, ambassadeur d'Espagne à Bruxelles, qu'une jalousie dressait contre le marquis de Mirabel, son

collègue à Paris. Et le moyen le plus propice à favoriser ses desseins, croyait-il, devait être d'entraîner l'Espagne dans une guerre contre la France et d'y embarquer l'Angleterre à ses côtés. Tous ceux qui avaient joué un rôle dans la co clusion de l'alliance anglo-espagnole en tireraient honneur et profit, et toutes les forces étant tournées contre la France, selon ses vœux, il triompherait aisément.

Les circonstances paraissaient favorables à une politique aventureuse. La guerre civile avait éclaté en France, à la suite de la rupture entre le Roi et le duc de Richelieu, d'une part, la Reine Mère Marie de Médicis et le duc d'Orléans, d'autre part. La Reine Mère s'était réfugiée dans les Pays-Bas, et le parti des mécontents cherchait des appuis et des forces à l'étranger. La Couronne de France était menacée et l'occasion était si tentante qu'on aurait pu, peut-être, amener Londres à collaborer au blocus effectif des côtes et des ports de l'océan.

Tous ceux qui croyaient à l'inéluctable nécessité d'une guerre victorieuse contre la France pour affermir de nouveau le pouvoir de l'Espagne en Europe se multiplièrent pour arracher à Philippe IV l'autorisation d'ouvrir les hostilités et d'accorder un appui sérieux aux amis de Marie de Médicis. Le marquis d'Aytona plaida cette cause, — parce qu'il croyait que le marquis de Mirabel en était adversaire — et Rubens, qui avait réussi à servir d'intermédiaire entre l'Infante et les premiers émissaires de Marie de Médicis, supplia Olivarez de s'y rallier.

I (1)

RUBENS AU COMTE-DUC D'OLIVAREZ

Cher Monsieur,

V. E. ne sera pas surprise que je me trouve encore en Flandre puisqu'Elle sait qu'on n'a pas encore répondu, de Sa part, aux objections que la Sérénissime Infante et moi avions élevées quant à la nature de ma mission. D'autre part, nous avons eu tant d'occasions importantes de m'employer dans nos provinces au service de S. M., que je ne crains pas de remettre à l'appréciation de l'abbé Scaglia la question de savoir s'il convient que j'abandonne tout ici pour aller rejoindre, en Angleterre, M. Nicolade, qui vient de s'y rendre. Nous n'avons pas encore reçu, d'ailleurs, la nouvelle de son arrivée à Londres. Que V. E. se rende bien compte, en tous cas, que je suis à Son Service et à Sa dévotion en tout et pour tout, et que je ne me suis jamais occupé de rien, sans y être formellement invité par la Sérénissime Infante et M. le Marquis d'Aytona.

Les nouvelles de France sont sensationnelles. La Reine Mère, en effet, est venue se jeter dans les bras de la Sérénissime Infante, fuyant les violences du Cardinal de Richelieu, de cet homme qui est sa créature, qu'elle a non seulement tiré de la boue mais à qui elle a confié les fonctions importantes qui lui permettent de fulminer contre elle et de l'éclabousser de son ingratitude. Si je devais compter comme on doit le faire en matière d'intérêts privés, je resterais perplexe : mais considérant que les princes doivent baser leurs raisons d'État sur leur gloire et sur l'opinion publique, je ne crois pas qu'on pouvait souhaiter davantage : voici, en effet,

(1) En italien. Original perdu. (Copie aux Archives de Simancas.)

la mère et la belle-mère de tant de rois qui accourt, en toute confiance, se mettre sous la protection de S. M. Catholique, et qui se donne en quelque sorte comme otage de son propre fils, fugitif lui aussi, mais qui est appelé à monter sur le trône aussitôt après son frère.

Nous avons ainsi sous les yeux un exemple flagrant du mal que peut faire un favori poussé plutôt par son ambition personnelle que par le bien du pays et le service de Son roi, et de la façon dont un prince vertueux, mais mal renseigné, peut se laisser entraîner à violer les lois de la nature envers les siens et envers sa propre mère. Par contre — toute chose recevant de son antithèse un relief exceptionnel — le monde voit, dans le cas de V. E., l'appui et le soutien qu'une monarchie comme la nôtre peut trouver chez un ministre intelligent et prudent, et dont le seul but est de rendre son Roi glorieux. Et on s'apercevra d'autant mieux de ceci si V. E. sait profiter de l'occasion que Dieu lui propose.

V. E. me permettra, avec Sa complaisance habituelle, de Lui exprimer mon avis à cet égard. Plus V. E. se montrera hostile à tout rapprochement et à toute collusion avec le Cardinal de Richelieu, mieux Elle combattra la réputation d'infâmie dont jouissent généralement, avec la haine populaire, tous les favoris des rois, et mieux Elle accréditera et confirmera de toutes parts la haute opinion qu'on a partout de Sa sincérité et de l'excellence de Ses méthodes de gouvernement.

Je ne croirais guère aux rapports des ennemis du Cardinal, si je n'avais pas eu la preuve, pendant mon séjour en Angleterre, de sa perfidie, et que personne ne devrait plus jamais être victime de sa fourberie. Car il a ruiné son crédit, c'est-à-dire la meilleure raison d'État qui soit au monde, puisque c'est sur le seul crédit que se fondent toutes les relations entre les hommes. C'est sa fourberie qui a poussé la Reine Mère à la fuite ; c'est sa fourberie qui les empêchera, Elle et Monsieur, de se réconcilier avec le Roi. La Reine m'a dit elle-même

qu'elle ne se remettrait jamais avec le Roi son fils, tant que le Cardinal ne serait pas renversé, puisqu'elle sait très bien que si, sous prétexte d'un accord, Elle se fiait à lui, elle serait perdue sans remède.

Je n'ai jamais poussé à la guerre, V. E. pourra en témoigner, mais j'ai toujours cherché, quand je l'ai pu, à affermir la paix. Et même aujourd'hui, si je soupçonnais que la Reine Mère ou Monsieur cherchent à provoquer une rupture entre les deux Couronnes, je tirerais mon épingle du jeu. Mais je me sens à mon aise parce que je suis certain qu'ils n'ont pas un tel but et parce que leurs raisons sont très claires : s'ils appelaient ouvertement l'Espagne à leur aide contre le Cardinal, qui se cache derrière le Roi de France et se couvre de son manteau, ils se rendraient si odieux à tous les Français qu'ils provoqueraient la ruine de leur parti, et Monsieur devrait renoncer à ceindre la Couronne de France, à laquelle il est visible qu'il n'aspire pas du vivant de son frère. Chacun constate qu'il se défend simplement contre les violences du Cardinal et qu'il n'a pris les armes que par nécessité, aucune paix ne pouvant leur donner, à sa mère et à lui, la sécurité.

Leur parti semble très important. Trois factions le composent, en effet, et il ne faut pas oublier que le Roi de France ne jouissant pas d'une santé exceptionnelle, tous se tournent logiquement vers le soleil levant, recherchant l'affection de Monsieur et briguant ses bonnes grâces. Je pourrais donner, à cet égard, bien des détails à V. E., le Marquis d'Aytona m'ayant chargé de faire diligence pour m'informer spécialement de tout ceci. Mais c'est un sujet sur lequel il faut se fier à ce qu'on raconte, car il est impossible d'exiger des documents écrits en matière de complicités secrètes. Il est certain, en tous cas, que celles-ci sont très nombreuses autour de Monsieur, et que la Reine, en outre, a pu, en trente années, obliger et gagner à sa cause une infinité de ces nobles et de ces gentilshommes qui sont comme le système nerveux de la

France. Mais ce qui compte le plus, c'est la haine générale contre le Cardinal. Cette haine croît de jour en jour à cause de l'extrême sévérité avec laquelle il traite les nobles, jetant les uns en prison, exilant les autres et confisquant leurs biens sans discussion. Il ne manque à Monsieur qu'une seule chose : l'occasion de lever son étendard et de se mettre en campagne, afin que ses partisans puissent jeter le masque et se rassembler dans un camp. Car tant qu'un parti ne s'est pas formé, personne n'ose se dévoiler.

Les amis de Monsieur disent qu'ils ont noué d'étroites intelligences avec des gens qui ont les forteresses de France à leur discrétion. Le Duc de Bouillon, par exemple, ouvrira aux troupes de Monsieur les portes de Sedan, pour qu'elles s'y concentrent contre le Roi; le Comte de la Rochefoucauld, gouverneur du Poitou, leur livrera toute sa province, m'a dit son propre frère, le Marquis d'Estissac, qui se trouve ici; il paraît, en outre, que le gouverneur de Calais a offert de rendre la place à Monsieur, et son frère, l'héroïque commandeur de Valençay, est déjà à Bruxelles depuis quelque temps; on dit la même chose de la citadelle de Reims et de plusieurs villes de Picardie. Les partisans de Monsieur assurent aussi qu'ils ont dans leur camp les Ducs de Guise et d'Épernon et d'autres seigneurs importants, et qu'ils ont partie liée avec des colonels et des capitaines de la garde royale qui tourneront casaque, si on en venait aux mains.

De nombreux nobles se sont déjà tournés vers Monsieur, entre autres M. de Lignière, le Comte de la Fullade, le Marquis de la Ferté, M. de Caudray-Montpensier, M. de Roy, qui est le frère du Duc de Bouillon, M. de la Ferté. Il est inutile de citer le Duc d'Elbœuf ou Bellegarde ni tous ceux qui se sont déclarés ouvertement pour Monsieur et l'accompagnent, comme le Comte de Moret, frère naturel du Roi, et le Duc de Roanne, beau-père du Duc d'Elbœuf, le Marquis de Boisy, son fils, et beaucoup d'autres encore, qui s'offrent à recruter leurs propres troupes, selon la tradition des guerres

civiles en France. Dès maintenant, le Duc de Bouillon a promis 4.000 fantassins et 1.500 cavaliers; un prince étranger, 4.000 fantassins et 500 cavaliers; M. de Vateville, un suisse, 4.000 fantassins; un anonyme, 3.000 fantassins et 500 cavaliers; et, d'autre part, tant de nobles proposent de lever des troupes pour Monsieur, que celui-ci a de la peine à refuser. Mais tout ce beau feu s'évanouira promptement en fumée, si Monsieur ne leur fournit pas de l'argent pour payer leurs mercenaires; et, comme me l'a dit un des familiers de la Reine, le Marquis de la Vieuville, si on laisse passer cette frénésie, propre aux caractères français, sans en utiliser le premier élan, on donnera au Cardinal le temps de trouver des moyens de se défendre et tout s'effondrera, car l'âme d'un tel complot est le secret et l'exécution foudroyante. On perdra ainsi la partie : les amis de Monsieur et de la Reine recevront des châtiments cruels pour prix de leurs intentions, et ils paieront leur défaillance de leur sang, de leur vie, de leurs biens. J'ajouterai que si Monsieur ne joue aucun rôle dans cette affaire à cause de nous, il perdra tout crédit — et à jamais — auprès des siens.

La somme que réclame Monsieur est si dérisoire que je ne crois pas qu'on puisse en faire grand'chose. J'ai, il est vrai, dépeint à la Reine notre situation troublée, nos troupes se trouvant en campagne et face à l'ennemi, c'est-à-dire dans une position où nous ne pouvons pas, sans nous exposer aux pires accidents, rogner sur leur solde pour engager des dépenses nouvelles. Mais les besoins de Monsieur sont si urgents, et il serait si fou de laisser échapper une occasion aussi admirable — une occasion comme il ne s'en est pas présentée depuis cent ans — qu'on devrait faire de nécessité vertu, et se saigner à blanc pour la gloire de S. M. Catholique et sur les injonctions de la raison d'État. En effet, la Ligue Catholique du Duc de Guise et de son frère, pour laquelle le Roi Philippe II a sacrifié tant de millions, était incomparablement moins importante que celle-ci.

Le Duc de Feria a fait beaucoup de tort à Monsieur en ne lui payant pas à temps les deux cent mille ducats qui, après bien des retards, ont fini par être versés au Marquis de Mirabel, et ont été remis par lui au Marquis d'Aytona. Celui-ci pourrait bien soutenir Monsieur, si le million prévu pour les besoins d'Allemagne et de France existait réellement, mais c'est un million en papier, que les banquiers ne veulent escompter à aucun prix. Aussi le pauvre homme reste-t-il en détresse, et la Reine Mère se sent trompée; elle m'a dit, en effet, que le Marquis de Mirabel lui avait fait offrir cette somme, par un intermédiaire, quand elle se trouvait à Compiègne.

V. E. seule, après Dieu, peut sauver la situation. Je sais que Son tempérament généreux aime les entreprises hardies, et je sais aussi qu'outre Sa prudence et Son courage, Elle a tous les moyens financiers nécessaires. Mais il faut agir vite et envoyer sans retard une provision qui permette de prendre la campagne, avant que le fourrage vienne à manquer et que les greniers soient vides. Ce qui importe, c'est de ne pas faire les choses à demi, car si on n'aide pas Monsieur d'une façon suffisante pour qu'il puisse réaliser son plan, il sera ruiné doublement. Il faut, ou bien s'en faire un éternel obligé en lui donnant la victoire, ou bien le laisser tomber, avec tous les bénéfices de l'entreprise. Ni plus, ni moins. Il faut aussi songer que s'il ne peut rien obtenir de nous, il sera obligé d'aller chercher asile en Hollande; déjà le Prince d'Orange lui a offert de se retirer dans son pays. Et cela — la prudence de V. E. en conviendra — serait à la fois préjudiciable à S. M. Catholique et peu honorable pour Elle.

La Reine et Monsieur me paraissent décidés à ne point se servir des Huguenots, à ne rien faire qui puisse le moins du monde rendre à ceux-ci du crédit, et à ne point s'attaquer à la France, mais seulement à la personne du Cardinal. Celui-ci n'a jamais rien fait que de consacrer toutes ses

forces et toute sa ruse à ruiner, humilier et blesser la monarchie espagnole, qui devrait être prête à payer, à coups de milliards, la disparition d'un ennemi aussi dangereux, et qui ne l'abattra jamais à aussi vil prix qu'en utilisant les armes et le sang français eux-mêmes. Il est possible qu'après s'être servi de nos subsides, Monsieur ne nous en témoigne pas une gratitude extrême, mais il est à prévoir que, dans ces luttes intestines, un grand nombre de Français périront, et de la sorte, cette nation cruelle s'affaiblira (1). Ainsi, que ce soit l'un ou l'autre des deux partis qui l'emporte, nous aurons en tous cas un ennemi de moins.

Nous n'avons pas à craindre que les Hollandais se hasardent à entreprendre quelque chose contre nous cette année. Or nous avons une puissante armée, toute mobilisée, et nous pourrions très bien faire semblant de licencier quelques régiments, et les mettre secrètement à la disposition de Monsieur, ainsi que cela s'est toujours fait, par exemple, pendant la trêve. Il ne faut même pas désarticuler les compagnies : on se contente de changer les titres et appellations, et on ne court, de la sorte, aucun risque d'indiscipline. Ces mesures, même s'il s'agissait de céder à Monsieur quelques régiments qui s'empareraient en son nom de Sedan ou de Calais, ne souffriraient pas encore la comparaison avec les appuis effectifs que le Roi de France prodigue aux Hollandais; il permet, lui, qu'on batte le tambour en plein Paris, et il ne se contente pas d'approuver, mais il expédie et signe de sa propre main des lettres patentes affectées aux grades et aux titres des officiers des troupes réunies ainsi à ses frais, mais au bénéfice des Provinces-Unies, et commandées par des maréchaux, des ducs et des pairs de France. Je trouve qu'il serait déshonorant et lâche de souffrir de telles injures sans oser rendre la pareille, surtout quand se présente une

(1) Peiresc, Valavez et Pierre Dupuy auraient sans doute été bien surpris s'ils avaient pu lire cette lettre et cette phrase.

occasion aussi belle et aussi honorable qu'un secours donné à la belle-mère et au beau-frère de S. M. Catholique. Pour ma part, je me réjouis de pouvoir féliciter V. E. que cette occasion lui soit tombée du ciel, combien susceptible de donner du relief et de la gloire à son gouvernement. J'espère que V. E. voudra et pourra l'utiliser, pour la gloire éternelle de notre Roi et pour Sa gloire à Elle, aussi, et la joie de tous ceux qui aiment la Monarchie.

La somme nécessaire pour faire monter Monsieur à cheval est de trois cent mille écus d'or, de 12 réaux chacun; dans cette somme sont compris les deux cent mille écus du Marquis de Mirabel. C'est à peu près le budget de deux mois en Flandre, et cela suffirait à l'expédition, car si elle est couronnée de succès, elle trouvera des forces et des aliments au sein même de la France. Et si Monsieur ne rencontrait pas les concours qu'il escompte, nous lui aurions, à peu de frais, donné satisfaction. D'ailleurs, quand bien même il serait nécessaire de verser de nouveaux subsides, j'estime qu'on ne pourrait pas mieux employer les deniers du Roi qu'en entretenant, pour le plus grand bien de notre sécurité, la guerre civile en France. Du moins, pendant ce temps, la France ne pourrait pas envoyer des subsides à nos ennemis de Flandre et d'Allemagne.

Le Marquis de Vieuville m'a dit que le Duc de Friedland avait offert à la Reine de prendre du service sous ses drapeaux, et qu'il viendrait sans doute en personne, avec d'autres princes allemands, si S. M. Catholique voulait bien autoriser le recrutement dans ses États pour le compte de Monsieur : voilà qui me semble digne d'attention.

M. Gerbier a fait, de la part de son Roi, des offres alléchantes à Monsieur. M. l'abbé Scaglia arrivera donc à Londres dans des circonstances favorables. Mais il est certain qu'il avait très mal renseigné, en l'occurrence, son grand ami, le Marquis de Santa-Cruz : je crois pourtant que s'ils se trouvaient pendant une heure en face l'un de l'autre (je les connais bien

tous les deux), M. Scaglia amènerait facilement le Marquis à se ranger à son avis. Si donc, V. E. veut bien, conformément à mon espoir et aux exigences de Son honneur, pousser l'affaire qui nous occupe, Elle devra parer aussitôt aux besoins urgents dont je Lui ai parlé, et laisser agir la Sérénissime Infante et le Marquis d'Aytona au gré de circonstances qui peuvent se modifier d'une heure à l'autre. Quant au Marquis de Santa-Cruz, qu'il nous serve de rempart contre les Hollandais qui, selon moi, se tiendront tranquilles. Le Prince d'Orange favorise, d'ailleurs, en sous-main le parti de Monsieur parce qu'il est très irrité contre le Cardinal, à cause de la trahison de la forteresse d'Orange. Ce serait une chose admirable, si tout marchait bien, qu'on pût facilement faire, sur le dos de ce Richelieu qui enfièvre le monde entier, une bonne paix générale, tant avec la France qu'avec l'Angleterre, et non seulement en Flandre mais aussi en Allemagne et dans toute la Chrétienté. Je souhaite que Dieu ait réservé à V. E., qui, par sa piété et son admirable dévouement à la cause de Dieu et de son Roi, la mérite bien, la très grande gloire d'être l'instrument unique de cette paix générale.

Je ne peux me lasser de dire à V. E. que le Marquis de la Vieuville, tout exilé qu'il soit et privé de la plus grande partie de ses biens (ils ont été confisqués), a souscrit cinquante mille pistoles au budget de la cause commune. Il m'a dit, dans une conversation que j'avais avec lui sur l'ordre de la Reine et du Marquis d'Aytona, et à l'intervention de M. Monsigot, premier ministre de Monsieur, que s'il ne se trouvait pas gêné d'argent, il n'hésiterait pas, pour aider un ami, à avancer toute la somme que cherche Monsieur. Cette déclaration m'a paru d'une âme généreuse, et elle devrait inciter le plus grand monarque du monde à faire davantage encore pour sa belle-mère et son beau-frère, et à ne pas se laisser vaincre en générosité par un simple particulier. Je supplie donc V. E. de réfuter le vieux reproche traditionnel dont on insulte généralement — et combien à tort — la

très ardente nation espagnole, quand on l'accuse de ne pouvoir prendre une résolution ni saisir aux cheveux les occasions qui se présentent, mais de délibérer éperdument et de renvoyer *post bellum auxilium*. Voilà qui ne s'apparente pas à la vertu fondamentale de V. E. : la rapidité.

Je ne crois pas que le Marquis de Mirabel poussera V. E. — je ne sais sous l'empire de quelle jalousie — à faire grand'-chose pour Monsieur, car, à dire vrai, les seigneurs français n'osent guère le mettre au courant de leurs plans secrets, malgré tous ses efforts pour les connaître. Ils ne se défient pas de lui, mais d'un de ses secrétaires; je ne sais pas qui ils suspectent et je ne veux accuser personne, mais je rapporte ici ce qu'on m'a dit de très bonne part.

Le Marquis de Mirabel a ordonné, il est vrai, de payer à Monsieur cinquante mille écus, mais c'est une somme si dérisoire qu'on la perdra sans aucun bénéfice. A mon sens, les secours doivent être proportionnés à l'entreprise qu'on veut subsidier, ou bien il n'en faut pas donner, car on risquerait de perdre l'ami et l'argent. J'attends du caractère généreux de V. E. de grandes résolutions, quoique j'eusse eu bien difficile à influencer ces messieurs; il est vrai qu'ils n'ont pas pu, comme moi, étudier de près le génie héroïque de V. E.

Je termine en me recommandant humblement aux bonnes grâces de V. E., et je Lui baise les pieds de tout cœur.

Pierre-Paul RUBENS.

La Reine m'a dit, en m'exprimant sa gratitude envers S. A. pour les cadeaux qu'Elle lui avait envoyés et auxquels S. M. avait été très sensible, que le plus beau cadeau et le plus cher serait un prompt secours à son plus jeune fils. Lui seul la réjouirait vraiment. Elle a ajouté qu'on ne devait pas s'occuper d'elle, mais appliquer à cette seule entreprise toutes les faveurs et toutes les bonnes dispositions. Elle est prête, m'a-t-elle dit aussi, à envoyer en Espagne un man-

dataire pour se jeter aux pieds de S. M. Catholique, quoique le temps presse très fort et que la réponse arriverait trop tard, si les secours étaient remis jusqu'à son retour; en effet, le Roi de France réunit déjà de nombreuses troupes pour marcher contre Monsieur, qui, lui, n'est pas encore prêt.

Mons-en-Hainaut, 1er août 1631.

Cette longue plaidoirie n'eut aucun succès. Max Rooses rapporte qu'Olivarez, commentant au Conseil Royal la lettre de Rubens, déclara qu'elle contenait pas mal d'absurdités et de verbiage. Et le Conseil se rallia à l'avis d'Olivarez et proposa au Roi, au lieu d'intervenir par les armes, d'offrir sa médiation entre Richelieu et la Reine Mère. C'était ruiner les plans et les espoirs de Rubens. Le Roi d'Espagne adopta le point de vue de ses conseillers, et il écrivit à l'Infante pour lui défendre d'accorder à Marie de Médicis et au Duc d'Orléans l'appui de ses troupes et de son trésor.

Rubens ne se tint pas immédiatement pour battu, et il prodigua les tentatives pour faire revenir Philippe IV sur sa décision. Toutes furent vaines, et le peintre, comprenant que ses projets et ses rêves étaient tous irréalisables, regagna Anvers, jurant de renoncer à la politique. Il tint parole et cessa toute correspondance avec Madrid et avec le Duc d'Olivarez, coupable à ses yeux d'être resté insensible à ses flatteries.

Rubens, qui venait de passer plusieurs mois à suivre, de ville en ville, l'Infante et à faire un suprême effort pour enlever la première place dans l'État, reprit ses pinceaux, et c'est à peine s'il écrivit encore, à l'Archiduchesse, trois ou quatre fois, pour rompre ses derniers liens.

La lettre suivante, ou plutôt ce fragment de lettre, qui n'est pas exempt d'obscurités, est aussi relatif aux intrigues de Marie de Médicis, et met en cause des personnages de sa cour. Nous le reproduisons pour mémoire.

2 (1)

RUBENS A L'ABBÉ SCAGLIA

Je ne comprends pas ce que V. E. me dit quand Elle prétend m'avoir écrit — ce que je ne trouve dans aucune de Ses lettres — que si l'affaire se discute, ce doit être dans le plus grand secret et sans passer par le 100 (*Note marginale :* Gerbier), celui-ci s'étant rendu suspect à 221 (*Note marginale :* Chantelouve) en soutenant violemment le Marquis. Il n'y aurait rien de grave à ce qu'on lui cache le vrai secret, encore que l'Infante m'ait dit qu'Elle avait eu vent de la chose.

J'ai prévenu V. E. qu'Elle n'est pas obligée de s'appuyer sur 100, qui ne partage pas Ses avis, mais à cause de l'intérêt que je lui porte, j'ai conseillé à 100 de ne pas s'opposer de front à une chose qui aura peut-être de grandes conséquences, et de ne pas s'imposer au milieu de gens aussi considérables et aussi éminents. D'ailleurs, ni moi ni aucun sujet du Roi d'Espagne et de l'Infante ne devons nous laisser compromettre dans cette affaire; il serait préférable que nous parussions chercher à lui nuire, fut-ce pour sauver les apparences.

Les autres lettres sont du début de l'année 1632. Adieu de Rubens à ses anciennes préoccupations. Des huit dernières années de sa vie, on ne conserve aucun document trahissant, de sa part, non seulement des ambitions nouvelles, mais même des persistances ou des regrets.

---

(1) En italien. Original perdu. (Copie du Public Record Office de Londres.)

3 (1)

RUBENS A L'INFANTE ISABELLE

Madame,

Un officier du Duc de Bouillon est venu me voir en secret, sur l'ordre de son maître. Il m'a dit qu'il se rend à Bruxelles pour prouver au Duc d'Orléans qu'il est nécessaire de jeter au plus vite dans Sedan un corps de 1.200 hommes, afin d'empêcher toute réaction que sa déclaration en faveur de Monsieur provoquerait parmi ses vassaux. Cet officier propose de lever ce corps de troupes dans les environs de Sedan. Il m'a assuré que le Duc, son maître, est un partisan passionné de Monsieur, et qu'il ne manquera pas d'exécuter, jusque dans ses détails, le plan qu'il a dressé avec le Marquis de Stissac. Mais il désire que V. A. lui donne deux garanties.

La première, c'est que le papier que V. A. lui donnera en garantie de Son appui (*Note marginale :* V. A. a promis de le signer de Sa main) soit rédigé de telle façon que V. A. lui promette en Son nom et au nom du Roi d'Espagne, non seulement de le protéger contre le Roi de France ou contre quiconque s'en prendrait à lui parce qu'il aurait lié sa cause à celle de Monsieur, mais encore, si le malheur (à Dieu ne plaise !) ou bien un accident quelconque voulait que la collaboration étroite entre Son parti et celui de Monsieur vînt à se rompre, qu'il ne serait, en aucun cas, abandonné par V. A. et par notre Roi, mais défendu selon les conventions.

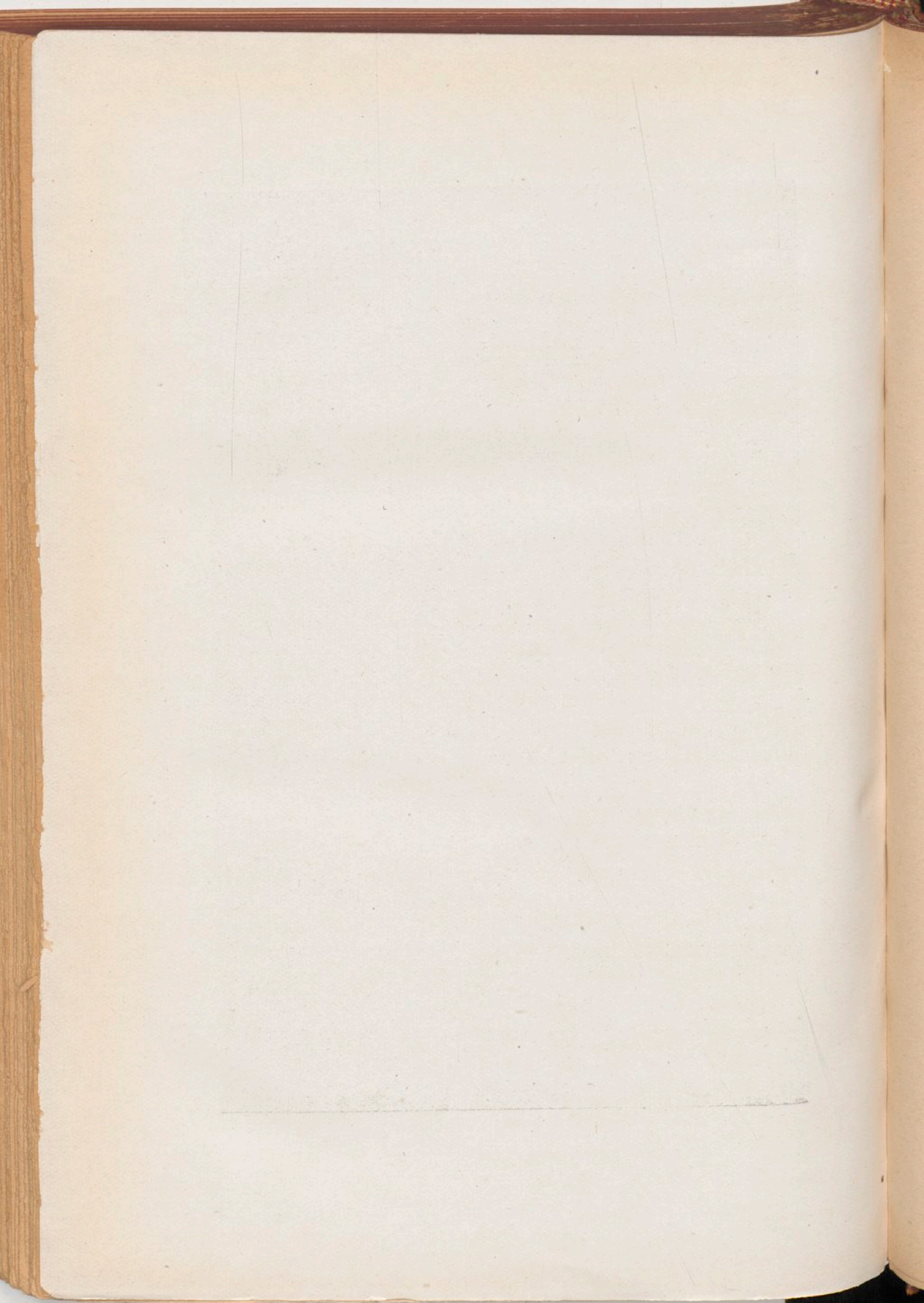
L'autre point est celui-ci : le Duc de Bouillon, sachant que tout ce que le Marquis de Stissac (*Note marginale :* V. A.

(1) En italien. (Archives du Royaume à Bruxelles.)



Cliché Anderson.

L'INFANTE ISABELLE (d'après Rubens).



aura vu la liste des promesses que Stissac a ramenée de Hollande) lui a promis au nom de Monsieur doit venir, en fin de compte, de V. A., désirerait avoir la certitude que ces promesses seront réalisées et que Monsieur pourra faire honneur à sa parole (*Note marginale :* ceci ne concerne pas les choses dont la réalisation dépend de Monsieur seul).

Somme toute, le Duc s'engage à se mobiliser personnellement et à se mettre aux ordres de Monsieur, soit à Sedan, soit en campagne, mais il voudrait savoir quand on tentera l'aventure, car il estime qu'il ne serait pas bon, ni à son point de vue personnel, ni pour la cause de Monsieur, de déclencher le mouvement et de se trahir avant l'heure. Il voudrait aussi savoir avec certitude si Monsieur est prêt ou à la veille de l'être, si nos secours sont en ordre de marche, ou bien s'il se passera quelque temps encore avant qu'on monte à cheval. (*Note marginale :* le duc aimerait gagner un peu de temps afin de pouvoir rappeler auprès de lui son frère, le vicomte de Turenne, qui se trouve à la Cour de France et risquerait d'être jeté à la Bastille, s'il ne se sauvait pas avant l'entrée en campagne.) Le duc voudrait être informé du jour précis de l'offensive, afin de ne point s'engager trop tôt ou trop tard.

Tels sont les devoirs du Duc de Bouillon. Il désire une réponse rapide par mon intermédiaire. Quoique son délégué se rende à Bruxelles pour négocier avec les gentilshommes français, la décision du duc dépendra de ce que je lui annoncerai de la part de V. A. Mais il faudrait que tout ceci restât très secret, et que ses questions ne fussent pas connues des Français, car cela pourrait amener des complications innombrables. (*Note marginale :* Si V. A. charge le Marquis d'Aytona de me répondre, je La supplie de bien vouloir lui recommander de faire vite, car l'officier du Duc reviendra me voir dans trois ou quatre jours.)

Je cesse ici, en me recommandant humblement aux

bonnes grâces de V. A., et en Lui baisant les pieds en toute affection.

De V. A. S., le très humble et très fidèle serviteur,

Pierre-Paul Rubens.

Anvers, 11 mai 1632.

Cette lettre, qui est la conclusion de la dernière période d'activité politique de Rubens, ne fut suivie — du moins, à notre connaissance — d'aucune autre. Elle clôture la correspondance du peintre avec sa souveraine. Vers la fin de l'année 1632, l'Infante songea, pourtant, à recourir de nouveau aux services de Rubens. Les États-Généraux de Bruxelles négociaient avec ceux de La Haye à propos de la paix, et l'Archiduchesse aurait voulu envoyer en Hollande un homme de confiance, capable de la renseigner sur les petits côtés des débats, et sur leurs conséquences possibles.

Rubens, obéissant sans doute à des ordres précis, s'aboucha avec le Prince d'Orange et lui écrivit la lettre suivante.

---

4 (1)

RUBENS AU PRINCE D'ORANGE

Monseigneur,

La sérénissime infante me commande d'aviser à Vostre Excellence qu'elle trouve estre nécessaire que je me trans porte au plus tost à la Haye pour servir et assister messieurs

(1) En français. (Archives du Royaume, à La Haye.)

les députez de nos estats à esclaircir et maintenir quelques points desquels j'ay particulière cognoissance; et, à cest effect, je vous prie, de sa part, me faire obtenir un passe-port de messieurs les estats des Provinces-Unies pour ma personne avec deux ou trois serviteurs. Il ne faut insérer autre qualité que de secrétaire du roy d'Espagne en son conseil privé.

J'espère que Vostre Excellence faira ce plaisir à Son Altesse, et à moy l'honneur de croire que je suis vrayment

Monseigneur, de Vostre Excellence
Très humble et très obéissant serviteur,
Pietro-Pauolo RUBENS.

J'espère de donner, par cette occasion, à Vostre Excellence si bon compte et raison de nostre silence qu'elle même jugera qu'on n'en pouvoit user aultrement pour la conservation des affaires.

(Non daté. Début de décembre 1632.)

Mais cette fois encore, une intervention étrangère allait briser les projets de l'Infante et de son peintre. Madrid se taisait, mais les États de Bruxelles s'insurgèrent contre l'intrusion, avec un rôle secret, et presque injurieux pour eux, de Rubens dans les négociations, dont ils avaient pris l'initiative. Ils firent auprès de la Souveraine une démarche pressante pour qu'elle renonce à son projet, et entamèrent contre l'artiste une offensive de grand style, qui fit bientôt un très grand fracas. Isabelle, en effet, après avoir mollement défendu Rubens, avait promis aux délégués des États qu'il leur remettrait tous les papiers qu'il avait en sa possession, et renoncerait au voyage. En route pour la Haye, ils s'arrêtèrent à Anvers, et ils attendirent, en vain, la démarche du peintre. Celui-ci se contenta d'écrire à leur chef, le duc d'Arschot, le billet suivant.

5 [1]

RUBENS AU DUC D'ARSCHOT

Monseigneur,

Je suis bien marry d'entendre le ressentiment que Vostre Excellence a monstré sur la demande de mon passe-port, car je marche de bon pied, et vous supplie de croire que je rendray tousjours bon compte de mes actions. Aussi je proteste devant Dieu que je n'ay eu jamais aultre charge de mes supérieurs que de servir Vostre Excellence, par toutes les voyes, en l'entremise de cette affaire, si nécessaire au service du roy et pour la conservation de la patrie que j'estimerois indigne de vie celui qui, pour ses intérêts particuliers, y apporteroit le moindre retardement. Je ne vois pas pourtant quel inconvénient en fust résulté si j'eusse porté à la Haye et mis entre les mains de Vostre Excellence mes papiers, sans aucun aultre employ ou qualité que de vous rendre très humble service, ne désirant aultre chose en ce monde tant que des occasions pour monstrer par effet que je suis, de tout mon cœur, etc.

Mal lui en prit. Le duc d'Arschot, offensé, lui répondit par une lettre très humiliante, où il traitait Rubens comme un grand seigneur rougirait de traiter son valet. « J'eusse bien pu obmettre de vous faire l'honneur de vous respondre, pour avoir si notablement manqué à vostre debvoir de venir me trouver en personne, sans faire le confident à m'escrire ce billet, qui est bon

(1) Original perdu. Texte publié par E. Gachet, et reproduit par les autres biographes du peintre.

pour personnes égales..... M'important fort peu de quel pied vous marchez et quel compte vous pouvez rendre de vos actions. Tout ce que je vous puis dire, c'est que je seray bien ayse que vous appreniez d'ores en avant comme doibvent escrire à des gens de ma sorte ceux de la vostre. »

Cette lettre fut rendue publique par les États-Généraux, et tout le pays la connut. Rubens, souffleté, se tut. Il se rendit à Bruxelles pour se plaindre à l'Archiduchesse, qui ne lui accorda, sans doute, que de très vagues consolations, car il déchira son passeport, rentra chez lui et brisa toutes relations avec la Cour. L'Infante allait, d'ailleurs, disparaître peu après ; on sait qu'elle mourut le 1er décembre 1633.

Son successeur, le Cardinal-Infant Ferdinand, n'eut plus avec Rubens que des rapports distants, officiels et de pure courtoisie.

E). LETTRES DIPLOMATIQUES DIVERSES

I (1)

RUBENS A LORD DORCHESTER (2)

Monsieur,

Auparavant de la réception de vostre dernière du 27 de May selon vostre style (*Note marginale :* qui me fust livrée le 14 de Juing selon nostre sile), je n'avois aucune cognoiscance de ce sauf conduit qu'on désiroit pour Mons. Rustcrf pouvant estre que V. E. en fit seulement mention en ses lettres s'adressantes à Mons. L'Audiencier pour le moins je ne me puis imaginer la cause du manquement de ceste dépèche, car jay trouvé la Sérénissime Infante fort voluntaire et Mons. L'Audiencier très bien disposé à la faire promptement, et je la baillay incontinent à vostre courier avecq la lettre du Seig. don Carlos à Mons. Bruneau. Le terme du passeport est de six moys, le quel on pourra tousjours renoveller, aultant de foix qu'il vous plaira mais touchant sa

(1) En français. (Public Record Office de Londres.)

(2) Rappelons que le titre de Lord Dorchester avait été conféré à Sir Dudley Carleton en 1628. Les autres personnages cités dans cette lettre sont des agents diplomatiques de second plan, sauf le duc de Tursis qui était ambassadeur d'Espagne à Gênes.

demeure en Allemagne durant la diète S. A. nen faict aucunement mencion ne dépendant delle mais cela se négociara au lieu mesme, à l'instance de la lettre du Seig. don Carlos Coloma, par laddres de Monsieur Bruneau avecq le Ducq de Tursis. Cependant, son passage (*Note marginale :* allant ou venant) sera très asseuré en vertu du passeport de S. A. Les nouvelles que vostre Courier nous porta de bouche de l'heureux accouchement de la Reyne d'un Prince de Galles, furent receues de la Sérénissime Infante avecq tout le contentement et joye quelle pourroit monstrer en semblables occasions des Roys ses plus proches parens et alliez. Et quant à moy, je confesse que la passion extrême que jay d'estre et de paroistre très zélant serviteur de S. M. de la Grande Bretagne, meust transporté à quelque exçès, se la disposicion extérieure de l'Estat présent me l'eust aucunement permis. J'espère que le retour de Secrétaire de Mons. Cotinton aurat avansé l'affaire d'un grand pas le quel on dit estre arrivé le 28 ou le 29 de May (*Note marginale :* stilo veteri) à Londres. Nous attendons icy par momens une dépesche d'Espaigne, la que le ne marche pas si viste comme est de coustume pour ce que la porte un Cavaglier de qualité l'accusant l'ordinaire (arrivé avanthier) destre party avant luy. Je ne manqueray aussi tost que je me trouveray chez moy en Anvers davoir soin de vostre Tableau, en conformité de sa mesure prenant à ma charge de faire servir V. E. exactement, et avecq désir d'avoir plusieurs occasions pour monstrer mon zèle et devocion envers son service. Je demeure à jamais, de Vostre Excellence,

très humble et très obéissant serviteur,

Pietro-Pauolo RUBENS.

De Brusselles, le 18 de giung de l'an 1630.

2 (1)

RUBENS A UN INCONNU (OLIVAREZ ?) (2)

Très cher Monsieur,

Le porteur de cette lettre dira à V. E. l'état des négociations de Bruxelles et comment on continue péniblement l'abatage des arbres. Je n'ai pu obtenir un sou du Département des Finances pour payer les salaires des malheureux qui accomplissent ce travail, si bien que je serai forcé de trouver ici un moyen quelconque de leur venir en aide. S. A. s'est engagée à m'indemniser de mes dépenses. On a abattu jusqu'ici environ mille arbres et on est occupé à les conduire à Anvers, mais il est très difficile de trouver les bras nécessaires à ce travail, et d'autant plus que la bonne saison cessera bientôt. Je commence à douter du succès; la Sérénissime Infante a dit à M. Montfort que la chose aurait marché beaucoup plus rondement si Elle n'avait pas été obligée, par certaines nouvelles, d'envoyer des troupes à Dunkerque. Pour ma part, j'estime que notre homme doit achever le matériel de pilotage et les éléments en fer, et puis arrêter les frais jusqu'à nouvel ordre. L'auditeur Paredis m'a fait savoir qu'il tient cinq cents florins à ma disposition. Je m'en servirai pour aider notre homme, non sans m'être fait remettre un compte précis que je transmettrai à V. E. M. Montfort a voulu m'encourager en me disant que tout ira bien et que S. A. maintient énergiquement ses décisions.

(1) En italien. (Archives d'Anvers.)

(2) Cette lettre se rapporte à des événements et à une mission qui n'ont pas pu être identifiés ni précisés. Cette tâche est d'autant plus difficile que le destinataire de la lettre est inconnu et peut aussi bien être un fonctionnaire de la Cour de l'Archiduchesse à Bruxelles, que le comte d'Olivarez — ceci, selon la leçon de Max Rooses.

Je ne sais trop quoi dire et je m'en remets tout à fait au jugement de V. E., aux bonnes grâces de laquelle je me recommande très humblement, en Lui baisant les mains de tout cœur.

De V. E., le très humble serviteur,

Pierre-Paul RUBENS.

Le capitaine qui maltraite les habitants du pays agit d'une façon très regrettable dans les circonstances actuelles, et rend à S. M. de très mauvais services. Je crois que la Sérénissime Infante en est très convaincue.

Anvers, 29 septembre 1633.

---

3 (1)

RUBENS A UN INCONNU (2)

Très cher Monsieur,

Bien que V. E. m'ait fait le très grand honneur de m'écrire Sa lettre du 30 juin, je reste inquiet et je me demande si, vraiment, les troupes destinées à notre affaire ne seront pas détournées vers d'autres buts. Or je ne vois à cela aucun remède, et il nous faudra bien nous conformer aux nécessités de la guerre et à la volonté de nos chefs.

(1) En italien. (Collection espagnole.) Traduite sur le texte d'Henry Hymans dans la *Gazette des Beaux-Arts*.

(2) Cette lettre, adressée vraisemblablement au même personnage que la précédente, a sans nul doute comme destinataire un personnage de la Cour de l'Archiduchesse. Elle se rapporte à des projets militaires dans la région d'Anvers, mais les détails et le rôle qu'y jouait Rubens nous sont inconnus.

On commence à dire ici — MM. Edelheer et Chiarles entre autres — que le moment d'agir est passé et qu'il faut renvoyer l'entreprise à l'an prochain, et se contenter, cet automne, de réparer les digues. Ces opinions ont ému, outre mesure, le porteur de cette lettre; V. E. n'en sera pas surprise si Elle songe à tous ses efforts et à tous ses espoirs, et qu'il s'intéresse d'autant plus à l'affaire qu'il peut, à juste titre, escompter une récompense dans l'avenir. V. E. voudra donc, en vertu de sa proverbiale bonté, avoir pitié de lui, et si ces bruits sont fondés lui enlever ses illusions et éviter qu'il ne s'y enfonce davantage, comme il pourrait le faire si on passait à l'exécution du plan. Le porteur en question racontera, d'ailleurs, à V. E. tout ce qu'il sait.

Quant à moi, j'ai cru comprendre, la dernière fois que j'ai parlé au Marquis d'Aytona, que si on ne pouvait pas construire la digue cette année — comme les propriétaires le prétendent — on enfoncerait, en tous cas, des pilotis et on fortifierait les postes, ce qui est un travail aisé et renforcerait notre position, en attendant qu'on fasse le reste. Mais comme la sécurité de la ville d'Anvers, qui dépend de la digue, importe plus au Roi que les intérêts privés de quelques propriétaires, je préfère infiniment la première solution à la seconde.

Pour le reste, je ne veux pas poser au grand stratège, n'entendant rien à l'art de la guerre, mais je ne peux m'empêcher de remarquer que si le Marquis a des plans de grande envergure a exécuter ailleurs, il ne pourrait pas trouver une position plus propice que celle-ci, qui est très éloignée du centre, pour tenter une diversion et contraindre l'ennemi à éparpiller ses troupes. D'autre part, on confirme la nouvelle, que V. E. avait apprise avant de partir, que Morgan et Hoymacker, gouverneurs de Bregen et Lilloo, ont visité la Digue et les environs du Melckhuys, Dieu sait dans quel but. J'avoue que je serais très vexé si nos atermoiements permettaient à l'ennemi de nous surprendre et de s'emparer

de ces postes, grâce auxquels il pourrait se rapprocher beaucoup d'Anvers.

V. E. me pardonnera si je me permets de Lui exposer une affaire qui est tout entière la Sienne, qu'Elle a étudiée mieux que nous tous et si minutieusement mise au point que si Elle réussit, tout le mérite Lui en reviendra à Elle seule.

En baisant humblement les mains de V. E., je reste de tout cœur, et pour toujours,

De V. E., le très humble et très fidèle serviteur,

Pierre-Paul RUBENS.

Anvers, 2 juillet 1634.

LETTRES DIVERSES

LETTRES DIVERSES

Les deux premières lettres de cette rubrique sont adressées à Jean Faber, un médecin allemand installé à Rome, et avec qui Rubens s'était lié d'amitié.

Tous les personnages auxquels ces lettres font allusion sont des camarades avec lesquels Rubens et son frère avaient jeté leur gourme pendant leur séjour en Italie, et ils ne sont pas autrement intéressants. Il faut faire une exception, cependant, pour Gaspard Chieppio, dont on a parlé dans le premier chapitre de ce livre (L'Italie), et pour Adam Elsheimer, bon peintre allemand qui mourut trop jeune, mais non sans avoir eu le temps de se faire un nom qu'on respecte encore de nos jours.

I [1]

RUBENS A JEAN FABER

Très cher Monsieur,

La bienveillance de V. S. exigeait, de ma part, des lettres

(1) En italien. (Archives de l'Hospice des Orphelins à Rome.)

plus fréquentes, et je m'excuserais bien difficilement de mon retard, si la vérité n'était pas éloquente. Le mariage de mon frère nous a accablés de travail et nous n'avons plus eu le temps de faire quoi que ce soit, sinon notre service auprès des dames, lui en époux, moi en majordome. Si V. S. ne se rend pas compte de l'importance d'une telle affaire, qu'Elle décide donc M. Martellan à en faire l'expérience. Je suis bien sûr qu'aussitôt après, V. S. trouvera que mes excuses sont légitimes.

Mon frère a été comblé, d'ailleurs, par Vénus, les Amours, Junon et tous les dieux, qui lui ont donné une maîtresse à la fois belle, érudite, élégante, riche, d'excellente famille — capable, en somme, de réfuter à elle seule *totam satyram sextam Juvenalis*. J'ai été bien content quand il a quitté la toge pour embrasser le culte de Cupidon. Mais je ne m'empresserai pas de le suivre, vu qu'il a fait un choix parfait et vraiment inimitable, et que je ne voudrais pas qu'il puisse mépriser ma femme, en la comparant à la sienne. Il revient donc à Matellan de faire, à son tour, ses dévotions à la plus belle femme de l'univers. V. S. lui dira qu'il doit se hâter, sans se soucier du nombre, déjà imposant, de ses années, et qu'il doit se laisser entraîner par la sympathie de Don Giovanni, d'Alphonse et du vieillard, afin de prendre une bonne et noble résolution. A dire vrai, je ne vois, dans un éventuel retard, qu'un seul danger, celui de la mort du vieux. Celle-ci ne manquerait pas d'impressionner vivement Martellan, car c'est le vieux qui l'a présenté dans la maison, et qui a conquis pour lui l'amitié de toute la famille. J'ai fait l'expérience que de telles affaires répugnent à l'indifférence, et demandent, au contraire, à être traitées en toute ferveur. J'en ai eu la preuve en regardant mon frère, qui a changé tout à fait depuis mon retour, après avoir perdu deux ans de sa vie.

Quant à moi, j'avouerai à V. S. que je n'ai pas pris encore de résolution, et j'ignore si je resterai dans ma patrie, ou si

j'irai me fixer définitivement à Rome, où on m'offre d'excellentes conditions. Ici aussi, au surplus, on fait de grands efforts pour me retenir. L'Archiduc et la Sérénissime Infante m'ont fait écrire pour m'inviter à rester au pays et à entrer à leur service. Leurs offres étaient généreuses, mais je n'ai pas l'intention de me faire de nouveau courtisan. Anvers sera pour moi un asile suffisant, le jour où je me déciderai à quitter Rome pour toujours.

La paix, ou, pour mieux dire, une trêve de plusieurs années ne tardera pas, j'en suis sûr, et les Pays-Bas ne manqueront pas de se reprendre. Il est probable que cette trêve sera proclamée pour toute l'étendue de nos provinces, dès la semaine prochaine. M. Scioppio nous a, plusieurs fois, fait l'honneur de nous écrire, mais comme il ne nous a plus fait signe depuis quelque temps, je suppose qu'il est engagé dans des recherches importantes. Scaliger, dit le Bourdon, vient de mourir; on attend son assomption et sa déification à l'usage des Hollandais. Schioppio, ayant appris sa maladie par une lettre de mon frère, nous avait répondu par un vers de Ménandre : *Vivus mortuusque vapulabit malus*, en ajoutant qu'on le poursuivrait sans pitié *etiam si ad genitorem imas erebi descenderit umbras.*

Je prie V. S. de bien vouloir offrir nos hommages à M. Schio pio quand il rentrera à Rome, et de nous rappeler aussi au bon souvenir de M. Adam *(Elsheimer)*, mon confrère, de M. Henri et de mes autres amis, dont la bonne conversation m'a si souvent enchanté, et restera parmi mes plus chers souvenirs romains. Patience, *non cuivis homini contingit*, etc. Je baise, ainsi que mon frère, les mains de V. S. Mon frère m'a chargé de dire à V. S. qu'il Lui écrira aussi, dès que sa Junon le lui permettra. *Vale.*

De V. S. très illustre, le très affectueux serviteur,

Pierre-Paul RUBENS.

Anvers, 10 avril 1609.

2 (1)

RUBENS A JEAN FABER

Très cher Monsieur,

J'ai reçu, coup sur coup, deux lettres de V. S., d'esprit et de ton bien différents. Car si la première était amusante et gaie, la seconde — celle du 18 décembre — contenait une affreuse nouvelle : celle de la mort de notre ami Adam *(Elsheimer)* ; elle m'a fait beaucoup de peine. Notre corporation tout entière devrait prendre le deuil à l'heure où elle perd un homme comme lui, un homme qu'elle ne remplacera pas aisément, et qui, à mon sens, n'a jamais eu son égal pour la peinture « à sujets » et pour les paysages. Il disparaît en pleine force, *et adhuc sua messis in erba erat,* si bien qu'on aurait pu espérer encore de lui *res nunqua vivendæ ; in summa ostenderunt terris hunc tantum fata.* Quant à moi, je ne me souviens pas d'avoir jamais été aussi cruellement frappé qu'au moment où j'ai appris cette nouvelle, et je ne pourrai jamais avoir de la sympathie pour ceux qui l'ont acculé à une fin aussi misérable. Je prie Dieu de bien vouloir lui pardonner son péché de paresse, qui a privé le monde d'une foule de chefs-d'œuvre, a engendré tous ses maux et l'a poussé au désespoir, lui qui aurait pu créer de ses propres mains une si grande fortune et commander le respect unanime.

Mais trêve de récriminations. Je regrette que nous n'ayons aucune œuvre de lui dans nos pays, et je souhaiterais que celle dont V. S. me parle, *La Fuite en Égypte de la Vierge* tombât entre les mains d'un de mes compatriotes, qui l'apporterait ici. Je crains, cependant, que le prix sévère de

(1) En italien. (Archives de l'Hospice des Orphelins.)

trente écus n'empêche ce vœu de s'accomplir. Je conseillerais, d'ailleurs, à sa veuve — si elle ne peut pas vendre rapidement le tableau à Rome — de l'expédier en Flandre, où il y a tant d'amateurs d'art. Mais je ne peux pas lui promettre d'atteindre son prix, encore que je m'y efforcerais volontiers, de tout mon pouvoir, en souvenir de notre ami.

Je finis en baisant de tout cœur les mains de V. S., de ma part et celle de mon frère, qui est étonné de ne recevoir aucune réponse à la lettre qu'il a envoyée à M. Schioppio. Celui-ci, on pourrait vraiment le ranger parmi les antiquités de Rome, s'il n'avait pas une réputation d'écrivain moderne. J'aurais écrit volontiers quelques mots sur les aventures de M. Alphonse et de Martellan; mais ils ne correspondraient guère au ton d'une lettre qui doit être consacrée tout entière à la tragédie de M. Adam et *a qua exulent risus jocusque*. Je me recommande à nouveau aux bonnes grâces de V. S., et je prie le ciel de Lui donner tout le bonheur possible.

De V. S., le serviteur affectueux,

Pierre-Paul RUBENS.

La veuve ferait bien d'envoyer, sans retard, son tableau à Anvers, où il y a beaucoup d'amateurs de tableaux. Je m'occuperai particulièrement de la vente de celui-ci, et je m'y emploierai de mon mieux. Si on ne le vendait pas rapidement, je trouverais bien un moyen de lui faire avancer une bonne somme d'argent, sans préjudice de la vente du tableau.

Les deux lettres suivantes ont comme destinataire le comte de Carlisle, dont il a été longuement question, déjà, et à plusieurs reprises. Elles ont été classées ici parce qu'elles ne se rapportent à aucune mission diplomatique précise et sont, il faut bien le dire, d'un assez mince intérêt.

3 (1)

RUBENS AU COMTE CARLISLE

Monseigneur,

Jay receu la vostre très agréable du 27 de novembre de Novara per Monsieur l'Abbé Scaglia vostre grand Amy et Serviteur, lequel at esté très bien venu et receu en ceste Cour, comme je l'avois tousjours asseuré par mes lettres. J'espère que nous verrons bien tost les effects de sa valeur et prudence, et que les Interes des Roys nos Maistres se rendront inséparables et leur réputation e gloire tellement unie qu'il ny restera aucun scrupule entre leurs servit urs du service de l'un à l autr . En tous é ènemens je seray tousjours celluy que je professe d'estre de tout mon cœur, Monseigneur, de vostre Excellence,

Très humble, très affectionné et très obligé serviteur,
Pietro-Pauolo RUBENS.

Il me déplaist navoir eu le bonheur de vous pouvoir servir de ma petite assistence à vostre passage à Bruxelles, ancor que je suis bien asseuré que des aultres piu suffisants et accomplis que moy se seront acquitez dignement à vous servir et honorer comme il appartient à vostre mérite e qualité et selon la très bonne intention de l'Infante ma Maîtresse.

De Madrid, le 30 de janvier 1629.

(1) En français. (Public Record Office de Londres.)

4 [1]

RUBENS AU COMTE DE CARLISLE

Monseigneur,

Je me suis informé diligemment de ceulx du mestier de la parfumerie s'il y at de quoy vous servir présentement en Madrit mais tous d'accord m'asseurent qu'il n'y a rien que vaille et qu'il fault nécessairement attendre pour estre bien servy au contentement de vostre exquise curieusité, jusques à l'arrivement de la carracque que vient de Goa et selon certains advis s'estoit mise à covert en Angola laquelle ne peult tarder lônguement et allors on pourrat acchatter les parfums parfaictement bons et faire travailler le tout selon vostre ordre et instruction. J'auray soin d'advertir Vostre Excellence à temps pour donner tel ordre que vous plaira. Et ce pendant vous baisant bien humblement les mains me recommande en vos bonnes grâces.

---

*Luc Fayd'herbe est un élève de Rubens, qui devint célèbre comme sculpteur. Il était tout jeune à la mort de son maître (*23 *ans) et lui survécut très longtemps : il ne mourut, en effet, qu'en* 1697. *Parmi ses œuvres principales, nous citerons : la* Natavité *et le* Portement de Croix *hauts-reliefs à l'église Notre-Dame d'Hanswyck, à Malines, la* Sainte Catherine, *à l'église du Béguinage de Malines, et de nombreux groupes parmi lesquels surtout un* Saint Joachim *à l'église Saint-Rombaut.*

(1) En français, non signée. (Public Record Office de Londres.)

5 (1)

RUBENS A LUC FAYD'HERBE

Mon cher Lucas,

J'espère que cette lettre vous trouvera encore à Anvers, car j'ai un besoin urgent d'un panneau sur lequel j'ai peint, en grandeur naturelle, trois têtes : celle d'un soldat furieux, coiffé d'un bonnet noir, celle d'un homme en larmes et celle d'un rieur. Vous me feriez grand plaisir si vous pouviez m'envoyer d'urgence ledit panneau, ou bien, au cas où vous seriez vous-même prêt à nous rejoindre, si vous pouviez me l'apporter. Il serait bon, en tous cas, que vous le recouvriez d'un ou de deux panneaux, afin qu'il ne puisse rien lui arriver de fâcheux et qu'on ne puisse pas le voir. Nous regrettons aussi de ne rien apprendre de nos bouteilles de vin d'Ay, car celles que nous avions emportées sont vides.

Je vous souhaite bonne santé, ainsi qu'à Caroline et à Suzanne, et je reste, de tout cœur, mon cher Lucas,

Votre fidèle ami,
Pierre-Paul RUBENS.

Veillez bien, au moment de votre départ, à ce que tout soit bien fermé et à ce qu'il ne reste ni tableaux ni esquisses dans mon atelier d'en haut. Rappelez aussi à Wilm, le jardinier, qu'il doit nous envoyer au bon moment des poires ou des figues — s'il y en a — ou quelque chose du jardin. Quant à vous, arrivez dès que vous le pourrez, afin qu'on puisse boucler la maison; car aussi longtemps que vous y

(1) En flamand. Original perdu. Traduite sur le texte publié par F. Jos van den Branden, dans sa « Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool ».

êtes, il est impossible d'en chasser les autres. J'espère que, suivant mes instructions, vous avez mis ma chaîne en or en sûreté, afin que nous la retrouvions, avec l'aide de Dieu.

Steen, 17 août 1638.

---

6 (1)

RUBENS A LUC FAYD'HERBE

Monsieur,

J'ai appris avec plaisir que vous avez planté, le premier mai, l'arbre de mai dans le jardin de votre chère femme. J'espère qu'il poussera bien, et qu'un jour, il vous donnera des fruits. Quant à moi, je vous souhaite de tout cœur, en mon nom et en celui de ma femme et de mes deux fils, à vous et à votre chère femme, beaucoup de bonheur et beaucoup de joie dans le mariage. Le petit enfant en ivoire n'est pas un travail urgent; et vous avez actuellement à faire un enfant beaucoup plus important!

Votre visite nous sera toujours bien agréable. Je pense que ma femme passera prochainement à Malines, se rendant au Steen, et elle sera bien contente de pouvoir vous offrir ses vœux de vive voix. Entre temps, transmettez mes salutations les plus cordiales à votre beau-père et à votre belle-mère. J'espère qu'ils seront tous les jours plus heureux de votre mariage, en admirant votre bonne conduite. Saluez aussi votre père et votre mère qui, dans son for intime, doit rire de voir ainsi le voyage d'Italie abandonné,

(1) En flamand. Original perdu. (Copie de la Bibliothèque royale de Bruxelles.)

et d'avoir trouvé une fille au moment où elle craignait de perdre son fils; et une fille qui, avec l'aide de Dieu, la rendra bientôt grand'mère.

En attendant, je reste toujours, de tout cœur.....

Anvers, 9 mai 1640.

---

7 (1)

RUBENS A X...

Monsieur,

Le sieur Arnould Lunden a cy-devant, pour des raisons particulières, esté enrollé à la compagnie du capitaine Reid, aux conditions portées par l'escript cy allant joinct par copie, et ce à mon instance, suyvant l'ordre donné de bouche par feu Son Excellence le marquis Spinola, dont j'en puis répondre et vous asseurer de la vérité, ayant iceluy sieur Lunden du depuis esté avancé à l'estat de Conseiller et général des monnoyes de Sa Majesté. Et ores qu'il ne doute que le dit ordre ne soit suffisant pour se deffendre contre toutes ruses et fascheries qu'on luy pourroit faire et mouvoir en vertu du placcart naguères publié ou à publier sur la soldatesque, si est-ce toutesfois que pour sa grande asseurance, il désireroit bien estre pourveu de quelque acte de descharge absolue. Et comme le tout est arrivé à ma requeste, je me trouve obligé à employer tous moyens pour le guarentir

(1) Cette lettre, qui se rapporte au beau-frère par alliance de Rubens, a été adressée à un personnage inconnu. Le texte que nous reproduisons ici est celui du « Codex » de Max Rooses; l'original est perdu et on n'en connaît pas d'autre copie.

de tant plus en considération de parentage, comme ayant luy et moy espousé deux sœurs, m'adressant à Vostre Seigneurie par l'intercession d'icelle pouvoir venir a bout de mes desseings. Et sur ce, après vous avoir baisé les mains, me dis Monsieur

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

Pietro-Pauolo RUBENS.

(Datée, d'une autre main, 4 may 1634.)



TABLE

82. — Les Imprimeries LAINÉ et TANTET à Chartres. 13.6.1927.

